هكذا من الأصل

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12564 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 22 JUIN 1985

Fin de règne au Québec

M. René Lévesque, finalement, a cédé. Après des semaines de tergiversations, le premier ministre québécois s'est rendu aux arguments de ceux qui, au sein même de son propre parti, et de plus en plus ouvertement, lui conseillaient de s'effacer.

Le destin politique de cet homme attachant, au franc-parler *parfois déroutant*, était si indissociable de celui du Parti québécois qu'il était malséant, jusqu'à une date récente, de parler de sa succession. Une telle audace apparaissait comme une mise en question de l'existence même de la formation qu'il avait fondée en 1968 pour réaliser l'indépendance de la province francophone. Ces temps de vénération sont révolus. L'après-Lévesque a commencé.

A l'heure du bilan, que reste-t-il de l'œuvre de celui que ses adversaires, dans les années 60, surnommaient, fort injustement, le « Castro » du Québec ? A son passif, deux échecs retentissants : celui en 1980 du référendum sur la souveraineté québécoise dans le cadre d'une association économique avec l'ensemble canadien ; défaite douloureuse qui devait être suivie, en 1981-1982, par l'humiliation d'être exclu de l'accord conclu entre M. Trudeau, le premier ministre fédéral de l'époque, et les neuf provinces anglophones, d'une part, et la Grande-Bretagne, d'autre part, pour le rapatriement de la Constitution du Canada, un acte qui scellait définitivement l'indépendance de ce pays.

Ces deux revers avaient brisé la trajectoire de M. Lévesque en lui interdisant la voie d'un grand destin national. Il ne devait jamais s'en remettre.

Force est pourtant de reconnaître que, si M. Lévesque fut souvent l'objet de vives contestations, et pas seulement de la part de ses détracteurs, son action réformatrice, engagée il y a une vingtaine d'années dans le cabinet du libéral Jean Lesage, a contribué à transformer profondément la réalité du Québec. Grande figure de la « révolution tranquille » entreprise à cette époque, il a été l'artisan, avec pragmatisme et détermination, de la nationalisation du secteur hydroélectrique, fondement indispensable d'une certaine autonomie économique.

Le vote, en 1977, de la loi 101, qui a fait du français la seule langue officielle du Québec, a certes eu momentanément l'inconvénient de créer une véritable panique dans les milieux anglophones. Mais elle a eu l'immense mérite d'ancrer durablement dans le droit la volonté des Québécois de maintenir en vie une identité francophone dans cette partie du monde et de donner à cette ambition les moyens de se développer. M. René Lévesque a réussi à insuffler aux Québécois la confiance en eux dont ils ont tant manqué dans la compétition culturelle et économique qui les oppose depuis deux siècles à leurs concitoyens anglophones.

Bien sûr, l'indépendance reste un rêve. Mais, ennemi déclaré de tout dogmatisme, M. René Lévesque ne s'est jamais fait d'illusions à ce sujet. Derrière la vigueur du verbe, il préférait, sans le dire ouvertement, l'aménagement du système fédéral à la rupture avec ce dernier. Au moment où il s'efface de la vie politique, son amertume doit être tempérée par le fait que la spécificité québécoise est désormais reconnue jusque dans la capitale fédérale canadienne.

(Lire nos informations page 5.)

M. HERNU ET LA DÉFENSE EUROPÉENNE

Paris et Bonn ont en commun des « intérêts de sécurité »

La France et l'Allemagne fédérale ont fait un pas en avant sur la voie d'une communauté de défense renforcée de part et d'autre du Rhin. En déclarant que les deux pays avaient *« des intérêts de sécurité qui sont communs »*, le ministre français de la défense s'est attiré, à l'occasion d'une manœuvre combinée des deux armées, jeudi 20 juin, à Münsingen, des remerciements de son collègue ouest-allemand pour le fait que la France ne considère plus l'Allemagne fédérale *« comme son simple glacis »*.

En quelques mots, MM. Charles Hernu et Manfred Wörner ont ainsi enterré une discorde doctrinale entre les deux pays vieille de plusieurs lustres, et ils ont réussi, à leur manière, à donner un nouveau départ au dialogue franco-allemand en Europe.

C'est devant une assemblée de militaires de chaque pays que les deux ministres ont scellé cette alliance, en s'adressant plus spécialement aux corps d'armée – l'un de 50 000 hommes pour le compte de la France, l'autre de 80 000 au titre de la Bundeswher – qui sont appelés à s'entraîner ensemble et à concevoir des plans d'engagement commun le cas échéant.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 4.)



LA LETTRE DU PREMIER SECRÉTAIRE AU COMITÉ DIRECTEUR

M. Jospin affirme la « souveraineté » du PS face au chef du gouvernement

M. Lionel Jospin est sorti du silence qui, paradoxalement, avait fait éclater le conflit qui l'oppose à M. Laurent Fabius sur la conduite de la campagne des élections législatives et sur la stratégie des socialistes.

Dans une lettre adressée à chacun des membres du comité directeur du PS, convoqué pour le 6 juillet, le premier secrétaire indique qu'il remettra son mandat en jeu devant cette instance. Il le fera en demandant à ses amis de se prononcer sur les conceptions qu'il a de la nature du Parti socialiste, de la stratégie politique du PS et de la conduite de la campagne électorale. Il estime que le PS ne peut être conduit *« de l'extérieur »*, fût-ce par le chef de gouvernement; qu'il doit rester attaché à l'union des forces populaires et ne pas se dissoudre dans un *« Front républicain »*; qu'il doit conduire la campagne des élections législatives et sur ses propres thèmes.

M. Jospin conteste que le premier ministre incarne la majorité puisque celle-ci, de son point de vue, se constitue au moment de l'élection présidentielle. Il estime que la distinction entre la majorité et le Parti socialiste est *« peu opératoire »* dans la période actuelle puisque le PS et la majorité ne sont qu'un. Distinguer entre *« chef de la majorité »* et *« chef du Parti socialiste »* risque d'entraîner, selon lui, une confusion des fonctions, de *« superposer les espaces politiques »*.

M. Jospin s'oppose également à l'idée selon laquelle le Parti socialiste devrait se fondre dans un *« Front républicain »* afin de mieux rassembler aux élections législatives de 1986. Il explique cette prise de position en avançant deux arguments : *« d'abord rassembler les siens avant de gagner les autres »*; *« maintenir pour les électeurs communistes une perspective »*. Plus que d'un conflit conjoncturel, il s'agit là, à son avis, d'un débat sur la *« tâche historique »* des socialistes pour les dix ou vingt ans à venir.

Le contenu de cette grande lettre paraît bien confirmer que le différend Jospin-Fabius n'est pas né d'une réaction de *« susceptibilité »* de la part du premier secrétaire du PS pour la seule conduite de la campagne électorale. M. Jospin développe, en effet, une analyse originale sur le fonctionnement des institutions de la Vᵉ République – tel, du moins, qu'il s'est inscrit dans les faits depuis 1962 – en n'accordant au chef du gouvernement qu'un rôle de gestionnaire des affaires du pays, à l'exclusion de toute autorité sur une majorité qui ne serait pas la sienne mais celle du chef de l'État. Il confirme aussi les analyses selon lesquelles M. Fabius et lui auraient des conceptions sensiblement différentes du socialisme.

(Lire nos informations page 8.)

Discordes

par ANDRÉ FONTAINE

ON croyait que la campagne pour les législatives commencerait à la rentrée. C'était sous-estimer la funeste passion que mettent à s'entre-déchirer sinon les Français du moins ceux qui aspirent à faire leur bonheur. Sous-estimer aussi les effets d'une réforme électorale qui aboutit à confier plus que jamais aux états-majors des partis le soin de désigner à l'avance, dans une large mesure, les élus et les battus.

La tâche est particulièrement ardue pour les socialistes. Ils ne seraient pas au pouvoir si le scrutin d'arrondissement ne leur avait pas permis de bénéficier au second tour des reports de voix communistes. En imposant la proportionnelle, François Mitterrand a pris le risque de ramener la représentation du PS au niveau de sa représentativité réelle : actuellement un gros quart des Français. Et le tour pris par les rapports avec le PC laisse sceptique quant aux chances de voir l'union de la gauche reprendre vie un jour.

Il faudrait un vrai miracle, dans ces conditions, pour que le Parti socialiste échappe l'an prochain à la défaite qu'annoncent tous les sondages. Peu importe que dans l'ensemble les directions prises soient raisonnables, que beaucoup de ministres fassent bien, et courageusement, leur travail, que le président de la République ait montré, en nombre de circonstances, son sens de l'Etat : la foule qui manifestait sa joie au soir du 10 mai 1981 attendait évidemment autre chose que cette gestion prudente d'une crise qui s'éternise. La loi qui veut que les expériences de gauche dans ce pays soient rares et éphémères – ce qui ne veut pas dire qu'elles ne laissent pas d'importantes traces – est en passe, une fois de plus, de se vérifier.

Quand la tempête s'approche, il faut une main ferme au gouvernail. On peut penser que le chef de l'Etat, le moment venu, prendra ses responsabilités. Force est de constater que pour l'instant il laisse se développer, à l'intérieur du parti qu'il a ressuscité, une querelle qui pour être sans doute inévitable n'en est pas moins désastreuse. A l'impossible ménage à trois de la droite répond maintenant à gauche un autre ménage à trois – Fabius, Jospin, Rocard – dont on sent, malgré les sourires forcés, l'incompatibilité d'humeur.

(Lire la suite page 8.)

LA RÉUNION MONÉTAIRE INTERNATIONALE DE TOKYO

La principale cause du chômage

par PAUL FABRA

Les ministres de l'économie et des finances de onze pays industrialisés, réunis en conférence à Tokyo ce vendredi 21 juin, ont estimé que *« la structure fondamentale »* du système monétaire international *« demeure valable »*. Cependant, l'instabilité des cours de change n'est que le signe le plus visible d'un système monétaire déréglé. Ce qui devrait être remis en cause, c'est le formidable détournement des ressources d'épargne au profit des placements à court terme. La pénurie de capital productif qui en résulte à l'échelle mondiale engendre le chômage.

Dû à une initiative française dont l'origine remonte au sommet de Versailles de juin 1982, le coup d'envoi de ce qui sera peut-être une longue négociation sur une (nouvelle) réforme du système monétaire international est donné, ce vendredi 21 juin, à Tokyo, où se sont réunis les ministres de l'économie et des finances – M. Pierre Bérégovoy pour la France – du groupe des Dix, qui rassemble les principales puissances financières du monde industrialisé (1). Le moins qu'on puisse dire est que cette conférence, qui sera suivie d'une discussion plus large en octobre prochain à Séoul, où se tiendra l'assemblée générale du FMI, s'est déroulée dans un climat de scepticisme, voire d'indifférence. La façon dont les partisans de la réforme présentent leurs thèses n'est guère de nature à remonter le courant. Pour M. Mitterrand, la conclusion d'un nouveau Bretton Woods (2) est l'*« affaire d'une génération »*. L'enjeu est pourtant considérable et immédiat, même s'il est vain d'en chercher la formulation dans les déclarations et les textes *officiels*.

Prenant la parole récemment devant la chambre de commerce américaine de Paris, le gouverneur de la Banque de France, M. Michel Camdessus, a dit qu'*« il n'y avait rien »* dans le rapport préparé par les « suppléants » (hauts fonctionnaires du Trésor) du groupe des Dix dont les ministres viennent de se saisir. En d'autres termes, les participants, et notamment les Américains et les Français dont les points de vue s'opposent le plus, se sont contentés de répéter leurs arguments respectifs et en sont restés là.

Il est bien vrai qu'on peut discuter à perte de vue, comme on l'a encore fait pendant une bonne demi-douzaine de sessions de travail, du point de savoir si l'instabilité monétaire est un moindre mal dont il faut s'accommoder ou bien *si elle* constitue, comme le pensent les Français, un obstacle au développement des échanges et à la croissance. A quoi, les Américains ont beau jeu de répondre : voyez les Etats-Unis, la hausse vertigineuse du dollar ne les a pas empêchés de connaître la reprise de loin la plus forte du monde ; quant au commerce international, il a enregistré en 1984 une très vive progression. Du reste, ajoutent-ils, les marchés ont inventé de nouvelles formules pour se couvrir contre les fluctuations des monnaies, des taux d'intérêt, des cours de Bourse, etc.

Cette argumentation s'appuie sur une donnée de fait considérée comme intangible : les marchés des changes sont de plus en plus dominés par d'amples mouvements de fonds qui se déplacent d'un pays à l'autre, tels les 35 milliards de dollars de capitaux japonais qui sont allés l'année dernière s'investir, surtout à court terme, aux Etats-Unis.

(Lire la suite page 21.)

(1) Etats-Unis, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Canada, Japon. La Suisse est récemment devenue membre à part entière du groupe, qui rassemble donc en réalité onze pays.

(2) La conférence de Bretton-Woods (petite localité de New-Hampshire, aux Etats-Unis) en juillet 1944, a jeté les fondements du système monétaire de l'après-guerre, qui s'effondra de 1971 1973.

AU JOUR LE JOUR

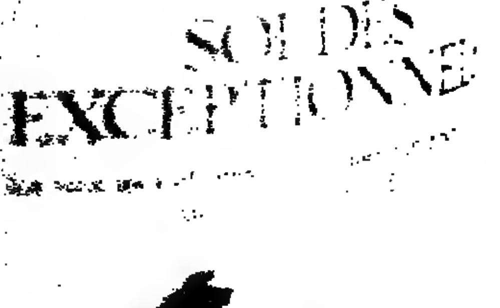
Calcul

La guerre des étoiles a mal commencé. Jeudi, la navette américaine Discovery devait, à la demande du Pentagone, servir de cible à un rayon laser (sans danger !) émis depuis la Terre. Une confusion entre le mile terrestre anglo-saxon (1 609 m) et le mille marin (1 852 m) a fait piteusement échouer l'expérience.

Cette erreur humaine peut être considérée comme rassurante. On se prend à espérer qu'en cas de conflit réel les stratèges, en proie au stress, s'emmêleront dans leurs calculs et que, à force de confondre kilomètre, mille, mile, lieue, li ou verste, ils recevront sur la tête les missiles qu'ils nous destinent.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE



débats

LIBAN

Chaque jour apporte son lot d'informations tragiques sur le processus d'écartèlement de ce pays du Proche-Orient. Pour Michel Calvo, la solution ne peut passer que par une négociation entre les seules parties concernées. De son côté, Boutros Hallaq pense que le danger est de vouloir isoler les chrétiens arabes — comme cela a été fait pour les juifs arabes — de leurs solidarités naturelles.

La paix ne peut être imposée par des tiers

Il faut pleurer les morts mais les vivants ont aussi droit au respect

par MICHEL CALVO (*)

LA méconnaissance et le mépris des droits de l'homme cuuduisuut, au Libau, comme ailleurs, à des actes de barbarie qui devraient révolter la conscience de l'humanité. L'idée d'utiliser les forces des Nations unies tombe sous le sens, et il ne faut pas s'étonner, qu'après dix ans de guerre civile, d'angoisses, de souffrances et de morts, des voix s'élèvent pour demander une augmentation considérable de ses effectifs.

Cette idée généreuse ne pourrait être appliquée qu'à la demande et avec l'accord du gouvernement libanais. Les membres qui le composent étant également dirigeants des différentes fractions et milices qui se combattent, un accord devrait intervenir, préalablement, entre ces dirigeants. Les forces des Nations unies ne pourraient donc maintenir la paix interne que lorsque ces dirigeants ou leur quasi-totalité l'auront décidé, avec la bénédiction de la Syrie, ce qui en réduit singulièrement les possibilités.

Le précédent dramatique dans lequel se sont trouvés engagés les Etats membres de la force multinationale qui avaieut euvuyé des troupes pour s'interposer entre les fractions rivales semble interdire politiquement toute intervention des forces des Nations unies. Il ne peut, en effet, être exclu que ces dernières, ne deviennent à leur tour une cible privilégiée de telle ou telle fraction. L'idée d'utiliser les forces des Nations unies comporte donc de nombreux risques et peut difficilement être retenue.

Division dans chaque communauté

Enfin, l'utilisation de ces forces en vue du maintien de la paix et de la sécurité interne du Liban ne rentre juridiquement pas dans les compétences des Nations unies. Les Natiuus uuies unt puur but du maintenir la paix et la sécurité internationale. Les forces de la FINUL ne devraient en principe être déployées que pour séparer des Etats belligérants. Fort probablement, le Liban est considéré par les Nations unies comme un de ces « problèmes internes », comme ce fut déjà le cas du Cambodge, de l'Afghanistan et de la Pologne, pour ne mentionner que trois exemples.

On ue peut donc faire appel qu'aux dirigeants libanais. Cet appel devrait être principalement un appel des Libanais envers leurs propres dirigeants. Il faut regretter et pleurer les morts, certes, mais les vivants, eux aussi, ont droit au respect. Pour l'assurer, il faut aller au cœur du problème. Dire qu'Israël est la source de tous les maux dont les Libanais et le Proche-Orient souffrent et en faire le bouc émissaire revient à transposer et donc à fausser les données de la question.

Les chrétiens ont été massacrés bien avant l'existence de l'Etat d'Israël. C'est semble-t-il lorsque Israël se retire que les massacres reprennent de plus belle de part et d'autre. La guerre civile entre Libanais existe depuis dix années. Il faut se rendre à l'évidence qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre des communautés ethniques différentes, mais que chaque communauté est elle-même gravement divisée. Cette guerre est antérieure à l'opération « paix en Galilée » ressentie un moment, par la population chiite du Sud, comme une libératiun. Il ue peut être cuutesté que les Palestiniens *« avaient au Liban un quasi-Etat »* et que *« c'est la structure politico-sociale du Liban et la guerre civile entre Libanais qui ont permis à l'OLP de se renforcer dans ce pays* (1) ». L'existence d'Israël n'a rien à voir avec les conflits opposant l'Iran à l'Irak, le Yémen du Nord à celui du Sud, le Maroc au Polisario, la Libye au Tchad, l'Ethiopie à la Somalie, l'Irak aux Kurdes, avec la rivalité Syrie-Irak et les problèmes actuels du Koweït. Les Israéliens et les Arabes palestiniens n'ont rien à voir avec la révolte, en 1982, des Frères musulmans à Hama en Syrie ni avec la répression exercée par l'armée syrienne, qui aurait causé la mort du vingt à truutu mille hommes, femmes et enfants.

Il faut voir la réalité et l'affronter. De la même manière, les Israéliens et les Arabes palestiniens devraient trouver un terrain d'entente. Les Arabes palestiniens ne sont pas tous des terroristes : le royaume de Jordanie recouvre 82,81 % du territoire de la Palestine du mandat britannique, sa population est à plus de 60 % composée d'Arabes palestiniens, plusieurs ministres de ce royaume sont des Arabes palestiniens. Les Arabes palestiniens de la rive occidentale ne sont pas tous des terroristes eux non plus. Ce qui paraissait inimaginable à un moment donné ne l'est plus à un autre, la paix entre Israël et l'Egypte en est un exemple.

Il appartient aux parties concernées de se mettre autour de la table, de négocier et de parvenir à une entente. Il semble que la solution au problème israélo-arabe ne puisse être trouvée en l'absence de la Jordanie et de la Syrie. Selon le roi Hussein, *« vérité c'est que la Jordanie c'est la Palestine* (2) », alors que, comme l'aurait déclaré le ministre syrien des affaires étrangères, *« le problème palestinien est un problème arabe, et syrien en particulier*, puisque historiquement la Palestine était le sud de la Syrie, dont celle-ci a été amputée lors de la création de l'Etat d'Israël (3) ».

Une paix durable ne peut être imposée par des tiers. L'histoire le démontre. Il ne faut pas oublier que les Etats sont souverains en droit international, et que l'ONU est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres. La solution des problèmes propres à ses membres ne saurait donc leur être imposée. C'est ce que l'Egypte et Israël ont compris. Il est temps que les Etats arabes en conflit entre eux et/ou avec Israël reprennent cet exemple.

(*) Avocat à la cour.

(1) Camille Mansour : *les Palestiniens après la guerre du Liban* : « Politique étrangère », IFRI 2/1983, pages 447 et 449.

(2) *An-Nahar Al Arabi W'Al-Dowali* — quotidien arabe paraissant à Paris — du 26 décembre 1981.

(3) Basama Kodmani *la Syrie : l'heure de la revanche* : « Politique étrangère », IFRI 2/1983, page 602.

Aider les chrétiens

Ne pas voir le drame du Proche-Orient à travers l'opposition schématique musulmans - non-musulmans

par BOUTROS HALLAQ (*)

UNE parole vraie ue peut prendre racine que dans une analyse objective de la situation. Une solidarité qui fait fi de cette analyse tombe dans le fanatisme. Or ce u'est pas de cela que les Libanais, chrétiens et musulmans, ont besoin. S'agissant ici de solidarité avec les chrétiens du Liban, il faut bien se convaincre que les aider c'est d'abord comprendre ce qu'ils sont ; enracinés géographiquement, historiquement et culturellement dans le monde arabe et dans une entité nationale qui est le Liban.

Ce ne sont pas, par conséquent, des gens importés là dans les valises de je ne sais quel général ou marchand ; *ils ne sont pas non plus* réductibles à leur seule dimension de chrétiens — sociologiques ou pratiquants — car ce sont d'abord des citoyens ; autrement dit : contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, la société civile existe bel et bien au Liban, même si elle intègre une dimeusiuu commuuautaire. D'ailleurs, c'est ainsi que la grande majorité de ces chrétiens se perçoivent eux-mêmes. Une fois cela compris, il ne faut plus chercher à leur trouver un protecteur venu de l'extérieur.

Une triple erreur

Aider les chrétiens, c'est enfin réaliser que le problème actuel du Liban, né de la tragique expulsion des Palestiniens en 1948 par Israël, ne peut trouver un dénouement définitif en dehurs d'un règlement acceptable pour ceux-ci par le recouvrement d'une patrie en Palestine. En ces temps du souvenir, il serait indécent, vuire criminel, d'imposer l'amnésie sur ce point capital.

Mais, au-delà de la réaction des autorités ecclésiastiques, il est capital de comprendre que si, au lieu d'une analyse honnête de la situation, un certain Occident continuait, au mépris de l'histoire, à utiliser les chrétiens arabes (Libanais uu autres) comme simple prétexte contre l'islam et pour la défense d'un sionisme à tout crin, il commettrait une triple erreur. Il parachèverait l'œuvre d'un colonialisme éculé qui s'est acharné à dissoudre l'enracinement et la *solidarité naturels du christianisme arabe*, comme il l'a fait du judaïsme arabe ; drôle de solidarité ! Il réduirait le judaïsme, au grand dam d'une bonne partie de l'opinion juive, non seulement à sa dimension sioniste, mais encore à n'être qu'un outil de la politique israélienne la plus dure et le lancerait dans une longue croisade contre le monde arabe ; ce qui à long terme tournerait non seulement au désavantage de l'Israélien mais également de l'homme juif, quel que soit son enracinement géographique, et de l'homme tout court. Il déformerait, enfin, l'image de l'islam et du monde arabe à tel point qu'aucun dialogue ne sera plus possible avec ce monde présent de l'autre côté de la Méditerranée, mais aussi à l'intérieur de l'Hexagone.

Nous revoilà en face de problèmes actuels et chauds sur lesquels l'épiscopat a pris du reste une position courageuse. Il lui suffira d'être conséquent dans sa démarche. Droits de l'homme, pluralisme, justice pour les individus et pour les peuples, tout comme intégration *nationale* et *fidélité aux origines et* aux solidarités historiques, sont des valeurs à défendre partout, au-delà comme en deçà des frontières de l'Occident.

C'est, en tout cas, l'analyse que, depuis plusieurs années, nous soutenons dans le cadre de l'Association des chrétiens du monde arabe (1), qui vise, entre autres, à témoigner du danger à vouloir isoler les chrétiens arabes — comme cela a été fait pour les juifs arabes — de leur solidarité naturelle, et à ne voir les problèmes du monde arabe en général et du Proche-Orient en particulier que dans une opposition schématique musulmans-non-musulmans, en y réduisant bieu sûr la volonté d'autudéterminatiuu du peuple palestinien.

Après tant de douloureuses et désastreuses péripéties, aura-t-on le *courage de comprendre notre point* de vue avant qu'il n'y ait d'autres cataclysmes ? Car c'est de solidarité lucide et juste que uuus avons besoin.

(*) Agrégé d'arabe. Universitaire.

(1) 31, rue Friant, 75014 Paris.

LU

« LA CITÉ GRECQUE », d'Henri Van Effenterre

Communauté et liberté

C'EST à une reconsidération sévère de notre culture histurique que nuus convie, en des pages brillantes, l'historien *H. Van Effenterre*. Notre civilisation se complaît dans l'Antiquité hellénique et a reconnu dans la cité grecque le parangon de cette liberté civique qui est essentielle à nos républiques. Mais qu'en est-il *au juste de la vérité* du modèle ?

Face au despotisme oriental, Athènes, à la suite de philosophes politiques qui ne respectent pas toujours l'histoire et parfois la fabriquent, est érigée en symbole. Or la cité grecque n'est pas la seule Athènes du cinquième siècle : on la retrouve dans maintes communautés qui ne sont pas loin de remonter à la préhistoire. Et c'est peu à peu, au cœur de cette Méditerranée où l'histoire fut pourtant si discontinue, que ce sont affinés ces creusets de citoyens. Non pas, comme on le croit, *par un affranchissement délibéré de l'individu* à l'égard de contraintes ancestrales, ni par la conquête d'un régime démocratique donnant à tous le pouvoir, mais par la coexistence recherchée d'*« une condition de soumission libre et déférente, d'une part, et une condition de responsabilité, de commandement* et de *pouvoir sans privilège injustifié, d'autre part »*.

On le voit : la liberté civique du Grec est autre chose que l'exercice d'un quelconque droit naturel de l'homme, reconquis et consacré par l'institution démocratique, et bien plutôt le fruit d'une culture politique acquise par une communauté plus soucieuse d'identité et de cohésion que de régime. Cohésion et identité qui s'affirment dans des cadres géographiques préparés par l'émiettement des topographies méditerranéennes au voisinage de l'Égée, et qui ont un air de famille dans leur aspect cellulaire où se rencontrent la plaine, le coteau, la mer. La disposition implique, quant à l'ampleur des communautés, une grande variété. Mais la finalité est partout la même, marquée du souci d'une organisation des relations humaines — y compris le statut de l'étranger — propre à assurer, par la conservation jalouse d'*« une autonomie interne qui de fait et de tradition »* et d'un équilibre entre les divers membres du corps social, l'existence et la sécurité du groupe.

Ceux qui déplorent le délabrement des vieilles communautés élémentaires, lesquelles laissent le champ libre aux abus de l'Etat, reconnaîtront dans la cité telle que la décrit Van Effenterre un heureux modèle : une *cité qui ratifie* la géographie en respectant l'esprit des lieux. Le fait d'avoir institué la première *« le système peu exaltant, mais commode, du vote majoritaire »* n'est pas son plus noble titre, et *« il n'y a pas place dans la cité grecque, même la plus évoluée vers la démocratie, pour la notion, banale depuis 1789, de* « peuple souverain ». L'héritage politique de l'hellénisme se situe ailleurs : dans *« une idée du temps qui […] maintient au rythme annuel des saisons sa place dans la durée indéfinie de la communauté humaine »,... « une idée de relation aux autres qui concilie un certain respect de leur autonomie et un sentiment profond des multiples appartenances communautaires »*.

La leçon est d'actualité au moment où notre République se régionalise, où s'aigrissent les problèmes des existences locales ainsi que les débats entre l'individu et l'Etat, entre l'idéologie et le fait, et dans un temps où le citoyen est à la fois sollicité de retrouver ses paroisses et menacé d'une mondialisation péremptoire.

MAURICE LE LANNOU.

★ *La Cité grecque, des origines à la défaite de Marathon*, par Henri Van Effenterre, Hachette, 1985, 340 pages, 150 F.

COURRIER DES LECTEURS

Pas de foyer pour l'intégrisme

A la suite de plusieurs articles consacrés par notre journal à la situation libanaise, Mᵉ Mohsen Slim, avocat à Beyrouth, notable de la communauté chiite et vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme, nous a adressé ses réflexions, dont nous extrayons les passages suivants.

(...) Les chrétiens du Liban sont la raison d'être du Liban et l'essence même de ce pays. Porter atteinte à cette raison d'être ou à son essence, c'est commettre un sacrilège contre la nation elle-même.

Le Liban est un tout. En défendant ce tout (dans le cadre de l'identité libanaise), on défend les chrétiens et les musulmans à la fois. Jamais le Liban ne sera un foyer pour l'intégrisme musulman ou chrétien. Les représentants de cet intégrisme aujourd'hui sont des mercenaires, tout le monde le sait. Or un mercenaire peut s'imposer pour un temps, mais il n'a aucune chance de s'implanter pour toujours.

Au Liban, il y a des Libanais anti-intégristes, qui refusent et refuseront tout changement dans la raison d'être des Libanais et leur manière de vivre.

Le terrorisme, arme de guerre

Le terrorisme n'est pas le fait de quelques individus agissant individuellement, il est devenu une arme de guerre, soutenue par une organisation de guerre pour atteindre des buts de guerre.

En effet, terroriser un individu ou un groupe d'individus, c'est ne leur laisser aucune chance d'échapper à une mort certaine et souvent cruelle si les exigences des terroristes, aussi exorbitantes soient-elles, ne sont pas satisfaites dans des délais très courts.

Arme de marché, mais d'une redoutable efficacité, ne demandant que des effectifs et des moyens réduits en fonction du but visé, elle est devenue l'arme des faibles contre les Etats puissants. (...)

Le terroriste est en fait un soldat qui, comme tous les soldats du monde, se bat pour une cause qui lui est chère et pour laquelle il est prêt à sacrifier sa vie. Il dispose d'une arme redoutable qui surprend les armées classiques, qui n'ont pas encore trouvée une parade efficace à lui opposer.

Colonel ROGER TRINQUIER
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

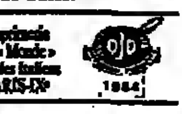
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 800 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

L'AFFAIRE DES OTAGES AMÉRICAINS A BEYROUTH

M. Berri accepte la médiation offerte par la Suisse

Amorce de solution dans la crise des otages de Beyrouth ? Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri a affirmé jeudi 20 juin qu'il acceptait une offre du ministre des affaires étrangères helvétique, M. Pierre Aubert, qui a proposé que *« les négociations nécessaires pour mettre fin à la crise du Boeing 727 américain de la TWA se déroulent sur le territoire suisse »*. Cette proposition, qui a été transmise au chef du mouvement chiite Amal par l'ambassadeur de Suisse au Liban, M. Paul André Ramseyer, a été qualifiée par M. Berri *« de plus important développement sur cette affaire »*.

● A GENÈVE, le département fédéral des affaires étrangères a confirmé que M. Aubert avait fait connaître à M. Berri, dans un message envoyé mercredi, *« la disponibilité »* du gouvernement fédéral helvétique pour aider les différentes parties en cause à trouver une solution à la crise. On a également confirmé au DFAE que par *« disponibilité »*, il fallait entendre à la fois une action de bons offices proprement dite, mais aussi la possibilité qu'un éventuel échange de prisonniers et d'otages ait lieu sur le territoire suisse.

● A JÉRUSALEM, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès est sorti jeudi de la réserve qu'il s'était imposée depuis le début du détournement en déclarant clairement qu'*« Israël n'est pas responsable du sauvetage des otages »* et que cette affaire « concerne avant tout les Etats-Unis.

● A BEYROUTH, M. Akef Haidar, membre du bureau politique du mouvement chiite Amal, a implicitement reconnu que les passagers ayant des noms à consonance juive avaient été séparés des autres au début du détournement. *« Les pirates de l'air,* a-t-il dit, *ont pensé qu'il y avait des sionistes et des israéliens parmi les passagers. Ils ont d'abord été séparés, mais maintenant il n'y a plus de différence. Les passagers ayant des noms à consonance juive ne sont pas moins bien traités que les autres. »*

● A ATHÈNES, le boycottage de l'aéroport préconisé par le président Reagan continue de susciter un vif ressentiment dans les milieux officiels grecs et préoccupe sérieusement les responsables du tourisme hellénique. Le secrétaire général de l'Office national hellénique, M. Nicos Skoulas, a ainsi appelé les touristes, américains esentiellement, à ne pas suivre *« la campagne de diffamation inacceptable »* contre la Grèce. D'ores et déjà, de nombreux voyages organisés au départ des États-Unis ont été annulés à la suite de cette campagne qui répond selon lui *« à des intérêts politiques et économiques dirigés contre la Grèce »*.

● LA GUERRE DES CAMPS PALESTINIENS DE BEYROUTH, assiégés tout au long du mois de Ramadan par la milicie chiite Amal, semble s'éteindre discrètement sous la supervision d'officiers syriens. Le cessez-le-feu conclu lundi à Damas entre Amal et les organisations palestiniennes hostiles à M. Yasser Arafat est respecté depuis mardi malgré quelques fusillades sporadiques. Pour la première fois depuis le début de la guerre des camps, MM. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste (druze) et M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, ont tenu jeudi une réunion au domicile du chef chiite. A l'issue de cette rencontre, M. Joumblatt a déclaré que *« la question de la sécurité de Beyrouth-Ouest ne pouvait être abordée avant que soit mis un terme définitif à la guerre des camps »*.

● A TRIPOLI, au nord du Liban, les équipes de secours fouillaient toujours ce vendredi matin les décombres de la confiserie détruite mercredi soir par l'explosion d'une voiture piégée, qui a fait selon les estimations de cinquante à soixante-quinze morts. Toutefois ce bilan pourrait s'alourdir et des recherches se poursuivent dans les eaux du bassin du port où des corps ont été projetés par le souffle de l'explosion.

● A PARIS, plusieurs organisations et personnalités ont décidé de se joindre à l'appel lancé jeudi matin par l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* à une manifestation prévue lundi 24 juin à Paris en faveur des quatre Français détenus illégalement au Liban. La CFDT, la direction du syndicat FO, Médecins du monde, la Ligue des droits de l'homme, les Amis de *Témoignage chrétien*, l'Union internationale des journalistes de la presse de langue française, l'Association de la presse latino-américaine, le journal de l'immigration Sans frontières, l'Association des Français de confession musulmane, figurent parmi les organisaitons qui soutiennent la manifestation. – *(AFP, AP.)*

SE REFUSANT A PRÉSENTER FORMELLEMENT A ISRAËL UNE DEMANDE D'ÉCHANGE

Washington souhaite parvenir à un compromis avec les chiites sans donner l'impression de céder au chantage

Washington. – L'entretien qu'ont eu jeudi 20 juin à la Maison Blanche M. Reagan et le président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Alexander Hay, n'a débouché sur l'annonce d'aucune initiative nouvelle dans l'affaire des otages de Beyrouth – totalement au point mort, vue de Washington.

Sortant du bureau ovale, M. Hay a simplement réaffirmé que le CICR serait disposé à intervenir pour favoriser une solution, mais à condition, a-t-il ajouté en précisant que ce n'était pas le cas, – que *« toutes les parties concernées* [nous le] *demandent »*.

A en croire M. Hay et les porte-parole américains, M. Reagan lui-même se serait abstenu de souhaiter une médiation du CICR et se serait contenté de s'enquérir des possibilités qu'aurait l'organisation internationale de rendre visite, comme elle tente actuellement de le faire, aux otages américains.

Il est de fait très plausible que M. Reagan ne soit pas allé, au cours de cet entretien prévu avant le détournement du Boeing de la TWA, au-delà de cette seule démarche, car les dirigeants américains maintiennent très fermement leur refus officiel d'envisager la moindre concession.

De notre correspondant

Il n'en reste pas moins que Washington place, depuis le tout début de cette affaire, la plus grande partie de ses espoirs dans une libération garantie d'une manière ou d'une autre par la Croix-Rouge des sept cents chiites détenus en Israël, et dont l'annonce permettrait un élargissement préalable des otages.

Le *Washington Post* indiquait ainsi jeudi matin, en affirmant que ces informations lui avaient été confirmées de source officielle, que le gouvernement américain avait, en demandant l'aide du CICR, tenté d'organiser vendredi dernier, au premier jour du détournement, une libération des otages en territoire algérien contre celle – consécutive – des chiites du camp d'Atlit. L'opération avait échoué lorsque les pirates avaient, dimanche matin, fait redécoller l'avion pour Beyrouth, après, d'une part, que la presse américaine eut fait état de l'envoi d'unités de commando en Méditerranée et que le gouvernement israélien, d'autre part, eut subordonné tout échange à la demande expresse de Washington.

« Une cynique exploitation »

Une semaine après, cette demande n'a toujours pas été formulée, et les responsables américains vont répétant qu'elle ne le sera pas. C'est ce refus des Etats-Unis de faire au grand jour des concessions au terrorisme qui bloque, ou contrarie au moins, le compromis auquel la Maison Blanche souhaite en réalité aboutir.

Le CICR n'est, en effet, guère pressé de s'avancer sans l'accord des Israéliens et de M. Berri (qui veut toujours un échange simultané), tandis que le gouvernement de Jérusalem, lui, se refuse à céder en lieu et place des Etats-Unis, ne souhaitant pas prendre à son compte la faiblesse qu'ils refusent d'avouer.

C'est ce que le ministre israélien de la défense, M. Rabin, avait brutalement exprimé mercredi soir en déclarant qu'il s'agissait là d'une *« affaire américaine »* et en demandant aux Etats-Unis d'*« assumer leurs responsabilités »*. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, lui a répliqué, jeudi, que le terrorisme était *« un phénomène mondial qui nécessite la coopération de tous les Etats »*. On n'aurait su mieux admettre que la tension est aujourd'hui grande entre Jérusalem et Washington.

Le ton a monté d'un cran aussi contre M. Berri depuis l'organisation de la conférence de presse au cours de laquelle cinq des prisonniers américains ont demandé qu'Israël relâche les chiites qu'il détient. *« Une cynique exploitation des otages »*, a-t-on déclaré à la Maison Blanche, qui s'efforce – vainement – de faire comme si cette affaire n'était qu'un dossier parmi d'autres et qui a vu le chef d'Amal utiliser avec succès la presse pour renforcer l'aspect émotionnel du drame. Cela tombait particulièrement mal pour M. Reagan, au moment où certaines familles d'otage commencent à lui reprocher de ne pas tout faire pour donner satisfaction à M. Berri.

Le président américain, qui poursuit imperturbablement une tournée de meetings en faveur de son projet de réforme fiscale, a fait une sévère déclaration contre les attentats de la veille à San-Salvador et à l'aéroport de Francfort, et l'affaire de Beyrouth. *« Cela ne peut continuer (...), nos limites ont été atteintes »*, a-t-il déclaré, en annonçant que le vice-président Bush avait été chargé d'étudier avec les alliés des Etats-Unis, au cours du voyage en Europe qu'il entreprend dimanche, les mesures *« militaires et autres »* qui pourraient être prises de concert contre le terrorisme. M. Reagan a néanmoins mis en garde contre toute réaction de *« colère aveugle »*.

BERNARD GUETTA.

A BEYROUTH-OUEST

Epreuve de force entre chiites et sunnites

(De notre correspondant.)

Beyrouth. – Nouvelle manifestation de l'épreuve de force entre chiites et sunnites. Une grève divise, ce vendredi 21 juin, les musulmans de Beyrouth-Ouest. L'appel à cesser le travail a été lancé de Paris, où il est établi, par M. Kamal Chatila, notable sunnite, président de l'Union des forces du peuple travailleur, *« pour protester contre l'hégémonie des milices qui contrôlent la capitale et sa banlieue »*, terminologie utilisée par les sunnites pour désigner les chiites. M. Chatila s'est déchaîné contre la milice Amal et la 6e brigade de l'armée, forces toutes deux chiites, qui avaient investi lundi les locaux de son mouvement, et a assuré qu'il avait obtenu le soutien des principales personnalités sunnites, notamment le mufti et le premier ministre. L'adhésion de celles-ci à l'appel de la grève paraît d'ailleurs acquise.

Ce vendredi matin, les commerçants de Beyrouth-Ouest semblent partagés. Habitués à se conformer aux ordres de grève les plus surprenants, ils sont, cette fois, perplexes. « Petits plastiquages » à l'appui, les activistes sunnites leur ont rappelé, tôt le matin, qu'ils devaient fermer leurs boutiques, alors que les miliciens d'Amal sillonnaient les rues pour les faire ouvrir. Les décisions se prennent au vu de la menace la plus pressante, la position la plus inconfortable étant celle des commerçants chrétiens, encore nombreux dans le quartier Hamra, qui peuvent se prévaloir ni d'un bord ni de l'autre dans cette épreuve de force islamo-islamique.

L. G.

Le CICR visite régulièrement les détenus chiites en Israël

De notre correspondante

Genève. – A défaut d'avoir été officiellement sollicités pour tenter de faire libérer les otages du Boeing de la TWA, détenus à Beyrouth, les délégués du CICR, tant en Israël qu'au Liban, sont prêts à faciliter et à accélérer la libération des chiites détenus dans la camp d'Atlit.

Depuis les 3 et 4 avril, dates auxquelles le CICR avait protesté auprès des autorités israéliennes contre le transfert de prisonniers libanais en territoire israélien, il a procédé à des visites régulières, chacune d'une durée de deux jours, au cours desquelles ses délégués ont pu s'entretenir sans témoins avec les détenus, effectuer des examens médicaux et se charger de la transmission de messages à leurs familles. Plusieurs libérations ont déjà eu lieu par son intermédiaire : trente-deux prisonniers d'Atlit ont été libérés le 11 avril, cent cinquante et un le 2 mai et deux cent quarante-neuf le 30 mai.

Chaque fois que les autorités israéliennes avaient décidé de renvoyer dans leur pays des détenus, elles prévenaient le CICR quarante-huit heures à l'avance et remettaient à ses délégués les listes de ceux qui devaient quitter le camp d'Atlit. La délégation du CICR se rendait alors sur les lieux et demandait à chaque prisonnier s'il était prêt à être rapatrié. Ensuite, les prisonniers libérés étaient conduits à la frontière où, du côté libanais, une autre délégation du CICR les attendait, contrôlait leur identité et vérifiait s'il ne manquait personne. Après quoi, des autobus et des voitures de la Croix-Rouge internationale les conduisaient vers leurs villes ou villages d'origine.

Aucune publicité n'avait été faite autour de ces libérations, considérées par le CICR comme des opérations habituelles, en vertu de son mandat. On avait jamais douté à Genève qu'après le retrait de ses soldats du Liban, Israël allait relâcher la totalité des détenus du camp d'Atlit mais on prévoyait bien que ce ne serait fait que par étapes.

En somme, on y estime que le détournement du Boeing a eu pour principal effet de retarder cette évolution, à laquelle le CICR est toujours prêt à apporter son soutien sur le plan tant humanitaire que logistique.

ISABELLE VICHNIAC.

LA « CONFÉRENCE DE PRESSE » DES CINQ DÉTENUS

« Maintenant que nous sommes des pions dans une guerre des nerfs... »

Beyrouth *(AP)*. – Une table dressée, comme pour la réception de trente-huit convives : nappe blanche, petites assiettes, verres et couverts ; cinq otages américains du Boeing de la TWA ont tenu, jeudi 20 juin, à l'aéroport de Beyrouth, une conférence de presse surréaliste.

Plus de cent cinquante journalistes et photographes, ainsi qu'une dizaine d'équipes de télévision avaient été consignés pendant une heure dans le salon de transit par les miliciens d'Amal, en attendant l'arrivée des otages.

Des serveurs en veston blanc se déplaçaient dans la lumière des flashes et des projecteurs pour mettre la table, tandis que des miliciens, armes à la main, montaient la garde devant les portes.

A l'arrivée des otages, nerveux et pâles, escortés par leurs gardiens ayant pistolet à la ceinture, cameramen et photographes se sont rués, provoquant une violente réaction des miliciens. Ceux-ci ont frappé les journalistes qui se pressaient trop autour des otages, brisant plusieurs appareils de photos, et ont fait sortir les cinq hommes. Brandissant leurs fusils, les miliciens hurlaient : *« Khalas, khalas ! »* (terminé, terminé).

Après que la presse eut enfin été parquée derrière une barrière de chaises, les otages ont été ramenés dans le salon par le porte-parole d'Amal. Les miliciens ont verrouillé les portes, tandis que toutes les lignes téléphoniques de l'aéroport étaient coupées, pour empêcher quiconque de téléphoner avant la fin de la *« conférence de presse »*.

L'un des cinq otages, Allyn Conwell, trente-neuf ans, cadre pétrolier travaillant au Proche-Orient, s'est adressé aux nombreux journalistes au nom des quarante Américains. *« J'ai été choisi pour parler par mes camarades otages qui ont pris le vol 847 et sont détenus ici à Beyrouth,* a dit M. Allyn Conwell. *Nous avons accepté de vous parler ce soir d'abord pour dire à nos familles, à nos concitoyens, à nos amis, que nous sommes tous en bonne santé, qu'on prend soin de nous. »* MM. Vincente Garza, du Texas, Arthur Toga de Saint-Louis, Peter Hill, de l'Illinois, et le père Thomas Dempsey, de l'Illinois, accompagnaient M. Conwell et ont également adressé des messages à leurs familles.

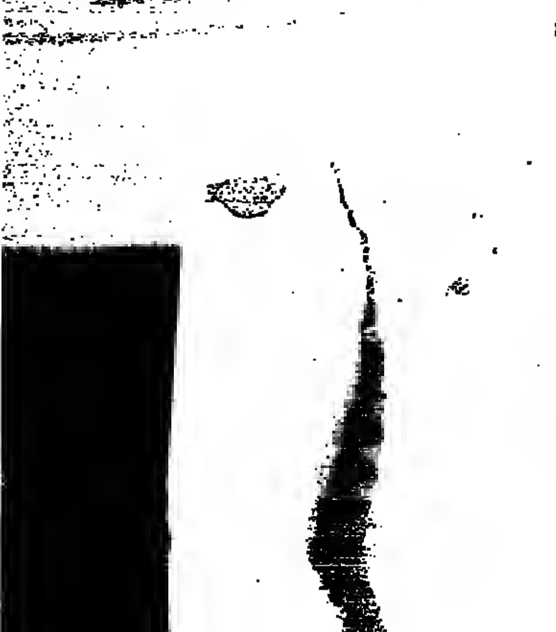
M. Conwell a lu à *haute voix* les noms des trente-sept passagers détenus à Beyrouth et dans la région – trois membres de l'équipage sont otages à bord du Boeing, – en assurant qu'il les avait tous vus et avait pu vérifier que *« tous étaient en bonne santé »*.

Il a lu ensuite une déclaration manuscrite : *« En tant que groupe, nous insistons pour demander au président Reagan et à nos concitoyens de s'abstenir de toute forme d'action militaire, héroïque ou non, pour assurer notre sécurité. »* M. Conwell a poursuivi : *« Cela ne ferait à notre avis que de causer des morts inutiles parmi des innocents. Nous espérons, maintenant que nous sommes des pions dans cette dure guerre des nerfs, que le gouvernement et les gens impliqués dans ces négociations permettront à la justice et à la compassion de leur montrer la voie. »*

D'une voix claire et forte, M. Conwell a conclu : *« Nous comprenons qu'Israël détient en tant qu'otages un certain nombre de Libanais qui, sans aucun doute, ont un désir aussi grand et aussi fort que nous de retourner chez eux. Le gouvernement israélien aurait un plan pour relâcher ces gens en liaison avec le retrait militaire d'Israël du Liban... Dans nos esprits, et en tant qu'hommes, nous condamnons le détournement et le terrorisme de quelque nature que ce soit, et quels que soient les auteurs ou les circonstances. »*

« Mais nous prions sincèrement pour que les gouvernements impliqués dans ce problème puissent écarter la peur, la colère et l'insulte dans le processus de rectification des torts commis jusqu'à cette date. »

● *Libération du vice-président de la MEA.* – Quatre mois et demi après sa disparition, le vice-président de la compagnie libanaise d'aviation MEA, M. Sami Rababy, a été relâché sain et sauf. Il avait été enlevé sur la route de l'aéroport, tout comme les deux ressortissants français disparus depuis un mois, MM. Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann. – (Corresp.)



VOYAGE EN URSS DU PRÉSIDENT ASSAD

Les divergences demeurent entre Moscou et Damas sur le rôle de M. Arafat

Moscou. – La *Pravda* de ce vendredi 21 juin publie une déclaration des *« partis communistes et ouvriers des pays arabes »* qui dénonce l'accord jordano-palestinien du 11 février dernier. *« En collaboration avec Israël et les régimes réactionnaires arabes, les Etats-Unis cherchent à liquider le problème palestinien. L'accord d'Amman sert cet objectif (...) en refusant à l'OLP le droit de représenter elle-même le peuple palestinien »*, affirme ce texte. Le roi Hussein et M. Arafat ont proposé, le 11 février, la formation d'une *« délégation commune jordano-palestinienne »* pour préparer l'opposition d'Israël et des Etats-Unis à une participation de l'OLP. C'est précisément cette solution que repoussent vigoureusement les partis communistes arabes.

Le texte publié par la *Pravda* exige *« la participation indépendante et en toute égalité de l'OLP en qualité d'unique représentant légitime du peuple palestinien »*. La déclaration demande, d'autre part, *« le règlement immédiat de la crise au sein de l'OLP et le rétablissement de l'unité dans ses rangs »*. Les PC arabes expriment enfin leur inquiétude devant la *« recrudescence des accrochages armés entre Libanais et Palestiniens à Beyrouth »*, font l'éloge de la *« ligne anti-impérialiste et antisioniste »* de la Syrie, et exhortent les peuples

De notre correspondant

arabes à *« approfondir la coopération avec l'URSS et les autres forces de libération à travers le monde »*.

Le quotidien soviétique précise que ce document a été adopté *« au début juin »*, lors d'une conférence des représentants des partis communistes et ouvriers arabes. Cette publication coïncide avec le séjour en URSS du président Assad. Le dirigeant syrien, qui a été reçu mercredi par M. Gorbatchev, reste en effet à titre privé quelques jours supplémentaires dans la capitale soviétique, vraisemblablement pour y subir un traitement médical.

Une méfiance réciproque...

Tass a donné jeudi un compte rendu de ces entretiens, mais n'a pas publié les toasts prononcés mercredi soir au cours du dîner au Kremlin. Un communiqué commun n'a d'autre part toujours pas été rendu public. Les divergences entre Soviétiques et Syriens à propos de l'OLP sont vraisemblablement la cause de ce retard. Moscou continue de soutenir M. Arafat, alors que la Syrie cherche à se débarrasser du dirigeant actuel de l'OLP.

La déclaration des PC arabes va dans le sens souhaité par la Syrie, puisqu'elle dénonce l'accord d'Amman comme un bradage des intérêts palestiniens et une préparation à des *« règlements séparés »* avec Israël. Sa publication par la *Pravda* est sans doute destinée à apaiser les inquiétudes éventuelles de la Syrie après les consultations soviéto-américaines sur le Proche-Orient qui ont eu lieu à Vienne en février dernier. Damas craint en effet que Moscou n'accepte un jour, pour pouvoir participer à un règlement global au Proche-Orient, une solution jordano-palestinienne qui remettrait en selle M. Arafat.

La Syrie est le seul point d'appui de l'URSS dans la région, et les deux pays ne manquent pas une occasion de célébrer l'excellence de leurs relations. Il y a cependant une méfiance réciproque sur les intentions à long terme de chacun. Damas et Moscou se soupçonnent de vouloir traiter un jour directement avec les Etats-Unis à propos du Proche-Orient. La publication par la *Pravda* de la déclaration des PC arabes, à défaut, ou dans l'attente, d'un communiqué commun soviéto-syrien, vise à dissiper cette mauvaise impression. Elle met, d'autre part, probablement fin au dialogue qui s'était ébauché ces derniers *mois* entre Moscou et *certains* pays arabes modérés, tels que la Jordanie.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Israël

Haro sur le porc

Jérusalem. – *« Le porc, cette bête immonde, ce symbole de fourberie, de malhonnêteté et de mauvaise foi... »* Pendant une demi-heure d'horloge, mercredi 19 juin, le rabbin Itzhak Peretz, ministre israélien de l'intérieur, évoqua avec fièvre, à la tribune de la Knesset, la répulsion que le maudit mammifère inspire, depuis Moïse, au peuple juif. Références historiques et citations talmudiques à l'appui, l'orateur défendait un projet d'amendement de la « loi du cochon », cher aux partis religieux.

Le texte incriminé, qui date de 1962, interdit l'élevage des porcs ailleurs que dans certaines localités arabes chrétiennes. Mais la vente de cette viande et des produits dérivés reste à la discrétion des conseils municipaux, qui, le plus souvent, n'ont édicté aucune restriction en la matière. Exemple : en janvier, des inspecteurs rabbiniques trop zélés firent main basse sur 70 saucissons dans une charcuterie de Ramat Gan. Faute d'une interdiction locale, ils durent restituer leur butin à son légitime propriétaire.

Résolus à combattre ce laxisme, qui dédaigne le plus vigoureux tabou alimentaire du *judaïsme*, les deux partis orthodoxes, Chas et Agoudat Israël (6 députés sur 120), ont choisi

De notre correspondant

de mettre le porc *« hors la loi »* en demandant au Parlement d'interdire une fois pour toutes la commercialisation des cochonnailles, y compris dans les restaurants.

Leur projet de loi était donc examiné mercredi en première lecture. Ce fut l'occasion d'un débat houleux, riche en invectives et ponctué de quelques francs éclats de rire. Le rabbin travailliste Menahem Hacohen, favorable à l'amendement, souligna que la *« culture nationale »* devait prévaloir sur la *« liberté individuelle »*. *« Il ne s'agit pas d'une simple législation religieuse,* renchérit M. Avraham Shapira, chef d'Agoudat Israël, *mais du respect de la Thora et de la survie du peuple juif. »* Il invoqua même, à propos du porc, le spectre de la *« croix gammée »*.

Pour Mme Shulamit Aloni, ardente avocate de la gauche laïque, une telle loi serait impossible à faire respecter. Elle prédit l'apparition de *« patrouilles noires »* – allusion à la couleur du caftan des orthodoxes – promptes à lancer des raids contre les boucheries suspectes à la recherche de la vile chair. *« Combien de députés favorables à la loi sont des amateurs invétérés de la viande de porc ? »*, a demandé avec malice M. Yossi Sarid, l'un des chefs de file du camp laïc. Il n'obtint pas de réponse.

L'amendement recueillit une confortable majorité : 57 voix (dont 13 travaillistes, parmi lesquels le premier ministre, M. Shimon Pérès) contre 23. Deux autres lectures seront nécessaires avant qu'il prenne force de loi. Soucieux de ménager les partis religieux, alliés obligés de toute future coalition, les deux partenaires gouvernementaux – travaillistes et Likoud – leur ont offert une facile victoire, dont ceux-ci n'auraient pas osé rêver en d'autres temps. Qui se souvient que l'union nationale devait, entre autres vertus, mettre fin au chantage des groupuscules religieux ?

Si les intégristes obtiennent finalement gain de cause, nombre d'Israéliens risquent de se trouver en état de manque. En effet, la production nationale de viande de porc, destinée en partie il est vrai à l'exportation, atteint 3 500 tonnes par an. Les amateurs continueront-ils au restaurant de commander discrètement leur *« mouton allemand »* ?

J.-P. LANGELLIER.

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran propose la constitution d'un tribunal international

Téhéran (*AFP*). – La constitution d'un tribunal international chargé de juger l'Irak en tant que *« responsable de la guerre »* avec l'Iran pourrait être le moyen de mettre un terme à ce conflit, a souligné jeudi 20 juin l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani en s'adressant à l'ensemble du corps diplomatique présent en Iran. Cette démarche exceptionnelle du représentant de l'imam Khomeiny au sein du Conseil supérieur de défense – la première de ce genre depuis le déclenchement des hostilités en 1980 – s'adressait à tous les gouvernements avec lesquels l'Iran entretient des relations.

C'est au siège du Majlis (Parlement islamique) que M. Rafsanjani a reçu les ambassadeurs et chargés d'affaires pour leur exposer le point de vue de l'Iran. Celui-ci n'a pas changé et les conditions générales pour mettre fin à la guerre restent les mêmes, la *« punition de l'agresseur »* étant toujours la principale revendication. Cependant, c'est la première fois que la mission d'un tel tribunal international, dont la création avait déjà été évoquée, a été quelque peu explicitée.

« Nous n'avons peur d'aucun tribunal international. Notre divergence avec ceux qui nous proposent cela est que l'Irak doit être au préalable reconnu par les gouvernements et les organisations internationales comme l'agresseur », a déclaré l'hodjatoleslam Rafsanjani. *« Le tribunal doit alors se réunir pour fixer la punition de l'agresseur »*, a-t-il ajouté.

« Nous ne cherchons pas à imposer notre point de vue à ce tribunal, mais il est indiscutable pour nous que la personne responsable de tant de sang versé et de tant de destructions doit connaître la même punition que celle qu'a infligée le monde à Hitler », a poursuivi l'hodjatoleslam.

Il a remis un message destiné aux gouvernements des pays islamiques qui expose cette position et souligne que *« ce tribunal est mis en place pour établir la punition du parti Baas d'Irak et non pour déterminer qui est l'agresseur »*. *« A notre avis, la peine minimale est la disparition de ce parti »*, ajoute ce texte remis aux journalistes.

[A l'issue de sa rencontre avec les diplomates étrangers, l'hodjatoleslam Rafsanjani a quitté Téhéran pour la Libye, qui est, avec la Syrie, l'un des principaux soutiens de l'Iran au sein du monde arabe. La Libye joue un rôle très important pour le transit de certaines armes destinées à l'Iran, et il est fort possible que l'un des objectifs du voyage du président du Parlement iranien, qui est en même temps le représentant de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de défense, soit l'acquisition de missiles sol-air destinés à assurer la défense des villes iraniennes contre les bombardements irakiens. En ce qui concerne la *« proposition de paix »* de l'hodjatoleslam Rafsanjani, elle n'a pratiquement aucune chance d'être acceptée par les Irakiens puisqu'elle maintient la demande de *« châtiment de l'agresseur »* et exige en outre la *« disparition »* du parti Baas.]

● *Manifestation à Paris des Moudjahidine du peuple.* – Quelque deux mille membres ou sympathisants du mouvement d'opposition iranien des Moudjahidine du peuple ont manifesté jeudi 20 juin à Paris contre le gouvernement iranien et *« à la mémoire des cinquante mille martyrs ainsi que des cent quarante mille prisonniers politiques »* en Iran. Les Moudjahidine avaient appelé à cette manifestation pour célébrer le quatrième anniversaire d'une manifestation de leurs militants qui avait été réprimée par les forces de l'ordre iraniennes, le 20 juin 1981 à Téhéran.

DIPLOMATIE

Paris, Bonn et la défense européenne

(Suite de la première page.)

Si l'instant était solennel, les paroles des deux ministres ne l'étaient pas moins, et, en la circonstance, les propos de M. Hernu visaient à tenter de résoudre une contradiction permanente de la politique militaire de la France vis-à-vis de son allié le plus proche et le plus important. Cette contradiction tient à l'existence de deux positions extrêmes qu'il n'est pas aisé de synthétiser ou de rapprocher, mais que l'on peut schématiser.

Pour les uns, la France doit manifester son indépendance, en annonçant clairement que sa dissuasion nucléaire protège le seul donjon national et que son armée classique se tient en réserve de l'OTAN, en seconde ligne devant le Rhin. Pour les autres, la France doit afficher sa solidarité, en affirmant que le sanctuaire nucléaire est élargi à l'Europe occidentale et que ses forces classiques sont prêtes à occuper un « créneau » de défense, aux côtés de ses alliés de l'OTAN, devant l'Elbe par exemple.

Aujourd'hui, M. Hernu a une nouvelle approche, plus à même de *séduire l'Allemagne. Dès le temps* de paix et, *a fortiori*, en période de tension internationale ou de guerre, la France partage avec son allié d'outre-Rhin des *« intérêts de sécurité »*, une sécurité commune qui impose à sa propre armée de n'être plus une simple réserve statique de l'OTAN, sans pour autant tenir en permanence un « créneau » où elle serait intégrée à la frontière germano-tchécoslovaque. Ce que M. Wörner traduit immédiatement – avec raison – par le fait que la France n'utilise plus l'Allemagne fédérale comme un glacis derrière lequel elle s'abriterait des premiers coups de la bataille en Europe.

Le symbole de cette rénovation doctrinale est le nouvel outil militaire que représente la force d'action rapide, engagée ou non avec la Ire armée française (les trois corps d'armée) dès les premiers « clignotants » d'une crise affectant la sécurité de l'Allemagne, et donc, directement, celle de la France.

Comme les nuances de vocabulaire sont importantes dans la pédagogie militaire, il convient de noter que *« les intérêts de sécurité »* ne sont pas *« les intérêts vitaux »*, même s'ils peuvent les inclure. S'ils venaient à être attaqués, *« les intérêts vitaux »* de la France, laissés à l'appréciation du chef de l'Etat, seraient protégés par la riposte nucléaire. Ce qui veut dire que la France n'affiche pas *a priori* son intention de mettre sa force nucléaire à la disposition de l'Allemagne (*« Du reste,* admet M. Hernu, *aucun parti politique ouest-allemand ne le réclame »*), qu'il n'y a donc pas automaticité de la dissuasion, mais que tout demeure ouvert dans cette nouvelle relation de la France à la sécurité européenne.

En bref, un adversaire doit savoir que la force d'action rapide n'a pas d'armes nucléaires, mais que, en s'en prenant à elle lorsqu'elle vole au secours de l'Allemagne fédérale, il court le risque d'attaquer un Etat nucléaire qui a le sens des solidarités.

Une telle conception de la sécurité nationale élargie au territoire ouest-allemand peut intéresser, en France, bien des responsables de l'opposition au gouvernement socialiste. A commencer par ceux, au RPR, qui veulent dépasser la notion trop rigide de la « sanctuarisation » nucléaire, ou par ceux, à l'UDF, qui ne sont pas partisans d'une réintégration totale dans l'OTAN.

En revanche, il y a fort à parier que les communistes trouveront là matière à dénoncer une politique socialiste des « petits pas » qui conduit, selon eux, à des abandons de souveraineté.

JACQUES ISNARD.

« La France et l'Allemagne fédérale partagent des intérêts de sécurité qui sont communs »

déclare M. Charles Hernu

Münsingen. – Propriétaire de quelques arpents de terre dans le Vaucluse et amateur de bons vins français, le lieutenant-colonel Henn, officier de liaison de l'état-major ouest-allemand auprès du 2e corps d'armée français outre-Rhin, est l'auteur du nom de code « Alliance » pour la manœuvre qui, du 18 au 20 juin, a réuni trois mille cent hommes de la Bundeswehr et mille cinq cents soldats des forces françaises en Allemagne fédérale, dans le camp de Münsingen près de Stuttgart. Présents, pour la première fois, à cet exercice combiné, où l'armée française a fournit la plupart des chars et la Bundeswehr la majorité de l'infanterie mécanisée, tandis que l'armée de l'air américaine en Europe a prêté quelques-uns de ses avions A-10 de lutte antichars, le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner, a parlé de sa jeunesse studieuse, il y a trente ans, à Paris, et son homologue français, M. Charles Hernu, a évoqué la mémoire de son père, engagé volontaire contre l'Allemagne durant le premier conflit mondial et résistant lors de la dernière guerre.

Au garde-à-vous, côte à côte, le général Furcy Houdet, qui commande le 2e corps d'armée français outre-Rhin, et le lieutenant-général Werner Lange, qui commande le 2e corps d'armée ouest-allemand dont des unités stationnent devant la Tchécoslovaquie. Le premier s'est porté garant, devant son ministre, que les forces françaises en Allemagne seraient aptes, si le gouvernement le lui demandait, à s'engager efficacement, aux côtés des alliés allemands, sur le théâtre d'opérations centre-Europe. Le second a tenu à péciser que, pour la seule année 1984, les deux corps d'armée, qui portent *« presque symboliquement »* le même numéro, ont échangé huit mille trois cents militaires à l'occasion de séminaires, de manifestations sportives ou d'exercices d'entraînement.

La manœuvre « Alliance », organisée par l'Allemagne fédérale sur la demande de la France, a été en quelque sorte une grande messe de la coopération militaire entre les deux pays à l'intérieur d'un camp de 100 kilomètres carrés où s'exercent, en temps normal, des unités ouest-

De notre envoyé spécial

allemandes, françaises, américaines et canadiennes. Cette grande messe de la solidarité, MM. Woerner et Hernu l'ont servie en personne, avec solennité et bonhomie à la fois. Mais, aussi, avec la volonté politique appuyée de faire passer un message sur le front des troupes : au-delà de la nécessaire aptitude des troupes françaises et ouest-allemandes à combattre ensemble et à préparer, dès le temps de paix, des plans d'engagement commun, il y a l'affirmation qu'une menace grave sur la sécurité de l'Allemagne affecterait la sécurité de la France.

Message reçu

« L'Allemagne fédérale est le plus proche de nos alliés, à tous points de vue, a expliqué M. Hernu, *et c'est avec elle que nous entretenons les relations les plus intenses dans le domaine de la défense et de la sécurité. La France et l'Allemagne fédérale partagent des intérêts de sécurité qui sont communs. Les nombreux accords qui nous lient, la présence de près de cinquante mille hommes en RFA, la production en commun d'un grand nombre d'armements et la concertation permanente et intensive organisée par la commission franco-allemande créée en 1982 constituent autant de concrétisations des dispositions du traité de l'Elysée du 22 janvier 1963. La création récente de la Force d'action rapide vient ajouter à ces liens multiples la possibilité d'un engagement français, dès lors que le gouvernement français l'aurait décidé, sur des axes ou conjointement avec le 2e corps d'armée français en RFA. »*

Message reçu, a semblé répliquer M. Woerner, qui, en réponse à cette déclaration rédigée à la dernière minute par son collègue français, a tenu à improviser sa contribution sur le même ton.

Après avoir affirmé que *« la France et l'Allemagne fédérale constituent le cœur de l'Europe »*, le ministre ouest-allemand de la défense a ajouté : *« Je vous remercie d'avoir dit que, pour la France, l'Allemagne fédérale n'est pas un simple glacis. Il existe entre nous une communauté de la défense qui tient debout en temps de paix et qui résisterait dans l'hypothèse d'un conflit militaire. La France est pour nous le voisin le plus immédiat en Europe. Sans une étroite collaboration, il n'y aura jamais d'Europe importante, capable d'être un partenaire à égalité avec d'autres. La France est une alliée dont le destin est aussi le nôtre. Il dépendra de nos deux peuples de savoir si l'Europe peut avoir une identité qui, nous l'espérons, pourra un jour réunir les peuples de l'Ouest et les peuples de l'Est dans la liberté. Rien ne pourra plus jamais nous séparer. Nous sommes décidés à continuer sur ce chemin comme citoyens, comme homme politique et,* a conclu M. Woerner, *comme citoyens sous l'uniforme. »*

J. I.

ASIE

Népal

Cinq bombes explosent à Katmandou : sept morts, vingt blessés

Une série d'attentats à la bombe dans le centre de Katmandou ont fait sept morts et une vingtaine de blessés, jeudi 20 juin.

La veille, le roi Birendra avait annoncé devant l'Assemblée sa volonté de s'opposer à toute tentative *« pour saper la paix et l'ordre »*, et dénoncé ceux qui *« cherchent à créer une atmosphère d'instabilité en semant inutilement la confusion sur le système de représentation choisi par le peuple »*.

Un *mouvement de désobéissance civile* a été lancé par la principale formation politique, le Congrès népalais, interdit au même titre que les autres partis politiques depuis 1960.

L'un des dix pays les plus pauvres du monde

De notre correspondant en Asie du Sud

New-Delhi. – Cinq bombes déposées par des inconnus en différents points de Katmandou, dont une devant le palais royal et une autre à *l'entrée du Parlement*, ont fait sept morts et une vingtaine de blessés, jeudi 20 juin, dans la capitale népalaise. Un député et deux étrangers figurent au nombre des victimes. Quatre autres députés ont été blessés.

Peu après l'attentat, les communications avec l'extérieur ont été temporairement coupées, tandis que le Parlement se réunissait dans la soirée en session extraordinaire. Selon les premiers témoignages, la première bombe aurait explosé au début de l'après-midi dans le hall d'un grand hôtel (l'Anapurna), propriété de la famille royale, et les quatre suivantes à une demi-heure d'intervalle entre chaque détonation. Le ministre de l'intérieur, M. Jog Mehar Shrestra, a déclaré qu'un *« terroriste »* avait été tué par l'un des explosifs à Pokhara.

L'attentat, le premier du genre depuis des lustres au Népal, n'a pas été revendiqué, et la police n'écarte pas la culpabilité éventuelle d'*« étrangers dans cette tentative de déstabilisation »*. Une chose est sûre cependant : le nombre de mécontents dans la « vallée souriante des dieux » n'a fait que croître ces derniers mois. Le parti du Congrès népalais venait tout juste de lancer une vaste campagne de désobéissance civile. Les dirigeants du parti ont immédiatement suspendu leur mouvement, car dans leur esprit celui-ci *« doit rester pacifique »*. L'objectif de l'agitation, soutenue par le Parti communiste local (prosoviétique), était – et selon toute probabilité demeure – *« le retour à un système de représentation parlementaire et la restauration complète de la démocratie »*. L'actuel système, dit des Panchayats, a été établi en 1962 par le roi Mahendra, père de l'actuel souverain.

Les quinze millions d'habitants du royaume (7,5 millions d'électeurs) élisent au suffrage universel des candidats « apolitiques » pour les conseils de village, ces derniers choisissant ensuite des grands électeurs qui élisent à leur tour cent douze députés, vingt-trois autres étant nommés directement par le roi. Aucun candidat ne peut se réclamer d'un parti ni former un groupe après son élection.

Selon le vieux Congrès népalais, qui n'a jamais disparu pour autant et qui a même pu tenir une grande convention en avril dernier à Katmandou, le système des Panchayats *« a favorisé le développement du factionnalisme* (en opposition au nationalisme), *du népotisme et de la corruption dans le pays »*. Les chefs de file de l'organisation rendent également le système responsable du sous-développement économique endémique : le royaume est l'un des dix pays les plus pauvres du monde et survit essentiellement grâce à l'aide internationale. Le Congrès a lancé une grande campagne de mobilisation qui a recueilli trois cent mille signatures à travers cinquante des soixante-quinze districts du pays. Un manifeste fut présenté au roi Birendra, mais le monarque s'est jusqu'ici contenté de remanier légèrement, le mois dernier, son gouvernement.

Mécontentement populaire

Le mécontentement populaire s'est étendu aux quarante mille étudiants népalais – dont une majorité se reconnaissent dans le Congrès, – qui ont tenté de lancer une grève générale le 19 mai. Les instituteurs font également la grève du zèle depuis de nombreux mois pour obtenir des hausses de traitement et de meilleures conditions de travail.

Nommé en juillet 1983, après que le roi eût introduit un processus de responsabilité gouvernementale devant le Parlement (1), le premier ministre actuel, M. Lokendra Bahadur Chand, bénéficiait les premiers temps d'une réputation de probité qui tranchait avec celle des autres membres du gouvernement et de ses prédécesseurs. Depuis la révélation, au début de cette année, d'un scandale financier international (2) dans lequel les plus hautes autorités bancaires du pays étaient mêlées, l'image du gouvernement s'est *sérieusement* détériorée.

PATRICE CLAUDE.

(1) *En 1980*, le référendum national sur l'opportunité d'abolir les Panchayats s'était soldé par la défaite des partisans de la démocratie parlementaire : ces derniers avaient cependant obtenu 2 millions de voix (contre 2,4 millions), et le roi avait promis de prendre certaines de leurs idées en compte.

(2) Il s'agissait, en gros, d'emprunter au nom du Royaume 1 milliard de dollars à 8,5 % et de replacer immédiatement ces fonds à 11 % dans un établissement londonien.

Sri-Lanka

Colombo obtient une aide de près de 500 millions de dollars

Les pays donateurs occidentaux et les institutions formant le groupe d'aide à Sri-Lanka, réunis le 20 juin à Paris, sous l'égide de la Banque mondiale, se sont engagés à accorder une assistance d'un montant de 488 millions de dollars pour l'année budgétaire 1985-1986 (contre 475 millions de dollars l'année précédente) à ce pays, dont le développement économique est aujourd'hui freiné par la guerre civile.

Une économie ruinée par la guerre civile

De notre correspondant en Asie du Sud

New-Delhi. – *« On ne peut pas continuer ainsi »*, avertissait, il y a quelques semaines, M. Ronnie de Mel, ministre sri-lankais des finances. *« Nos revenus touristiques baissent, les investissements étrangers aussi, la production nationale et les exportations vont diminuer, et le chômage va augmenter »*, expliquait-il.

Sombre tableau d'une économie qui, depuis *« l'an un de la grande libéralisation »*, entreprise en 1978 par le président Jayewardene, était presque parvenue à décoller (avec un taux de croissance de 6 % l'an en moyenne contre 2 % pendant la période précédente). *« Nous étions enfin parvenus à établir une situation budgétaire satisfaisante »*, confie le grand argentier sri-lankais, *« aujourd'hui, tout est à recommencer »*.

En novembre dernier, le gouvernement tablait sur un excédent budgétaire d'environ 620 millions de francs pour l'exercice 1985. On s'attend maintenant à un déficit de près d'un milliard et demi ! Première victoire des militants tamouls qui luttent, les armes à la main, pour le partage de l'île : l'économie nationale *« est menacée de ruine dans les six mois, si la violence ne cesse pas »*, estime M. de Mel.

La guerre civile qui ravage le nord et la côte est de l'île n'a pas seulement fait cinq mille victimes en trois ans, elle a aussi désorganisé la production, accru les déséquilibres, et, surtout, conduit la communauté internationale à s'interroger sur l'avenir de Sri-Lanka dans sa forme actuelle. *« L'aide internationale sera de plus en plus difficile à obtenir »*, estime M. Ronnie de Mel. Déjà, les investissements étrangers ont été réduits de moitié en 1984 et vont encore baisser cette année.

Les besoins de l'armée

Le *« goût de paradis »* vanté par les dépliants touristiques sent désormais trop la poudre pour attirer les charters. Les palaces de Colombo sont aux trois quarts vides et les chaînes hôtelières cassent les prix (40 et 50 dollars la nuit contre 80 et 90 l'an dernier), les hôtels de luxe, tout le long de la côte est, sont fermés ; certains directeurs conseillent de vendre et l'un d'eux, à Colombo, envisage de céder son établissement à la ville pour en faire un hôpital.

D'une économie de plaisirs, on passe progressivement à une économie de guerre. Naguère deuxième source de devises, après le thé, le tourisme est revenu à la quatrième place, derrière les transferts des travailleurs expatriés, et les textiles. L'armée sri-lankaise, qui s'occupait surtout de fanfares et de défilés il y a quelques années, a découvert, dans l'indiscipline la plus totale, les exigences de la contre-guérilla. Ses besoins, en hommes et en matériel de guerre, ont décuplé.

Six patrouilleurs rapides ont été commandés à Israël, des hélicoptères aux Etats-Unis, des blindés légers à la Grande-Bretagne, et des armements divers au Pakistan, à la Chine, et même, dit-on, à l'Afrique du Sud. Tout cela coûte cher : depuis 1977, le budget de la défense a été multiplié par dix pour atteindre aujourd'hui quatre milliards de roupies (une roupie = 0,60 francs). Sans compter les rallonges exceptionnelles votées, au coup par coup, par un Parlement aux ordres.

La hausse des prix, que le gouvernement était parvenu à endiguer ces dernières années (35 % en 1980, 10 % l'an dernier), risque de repartir en flèche. Les zones de pêche et de rizières, du nord et de l'est, étant virtuellement interdites d'exploitation par l'insécurité, Colombo s'est vue contrainte d'importer du poisson japonais et d'augmenter ses achats de riz chinois.

Le seul secteur qui n'a pas souffert des combats est celui du thé, le plus important de l'économie. D'abord, parce que les exploitations sont situées dans le centre montagneux du pays, ensuite parce que, en dépit des *efforts des sécessionnistes* tamouls pour gagner à leur cause les Tamouls « indiens » qui forment l'essentiel de la main-d'œuvre, cette communauté est restée largement en dehors des confrontations. Ironie de l'histoire, ce sont ces immigrés, derniers venus de l'Inde et les plus misérables de l'île, qui ont ainsi sauvé l'économie de la débâcle totale.

Mais, rien ne dit que l'entreprise des militants tamouls de Jaffna ne finira pas par réussir, tandis que par *ailleurs* les *cours du marché* international du thé, après l'extraordinaire envolée de 1984, ont tendance à retomber. *« Si la tendance à la baisse se poursuit »*, disait encore M. de Mel en avril dernier, *« nous subirons un manque à gagner d'environ deux milliards de roupie cette année »*. Depuis, la Chine est revenue sur le marché du thé de Ceylan et a accru ses achats.

P. C.

Vietnam

DES RÉFUGIÉS RECUEILLIS PAR UN NAVIRE SOVIÉTIQUE

Manille *(Reuter)*. – Le *Piosk*, un navire de recherches soviétique qui se rendait du port vietnamien de Vung-Tau à l'île de Sakhaline, a recueilli samedi dernier trente-sept réfugiés de la mer vietnamiens, a-t-on appris vendredi 21 juin à Manille. C'est la première fois, semble-t-il, que des Vietnamiens fuyant leur pays sont recueillis par un bâtiment battant pavillon soviétique.

Un porte-parole de la compagnie maritime Filsov a déclaré que des instructions avaient été demandées à Moscou sur l'attitude à adopter envers les réfugiés, des enfants pour la plupart.

Le porte-parole n'a pu dire où le bâtiment soviétique avait recueilli les réfugiés (dix-sept enfants, deux d'entre eux gravement malades, seize hommes et quatre femmes). Le *Piosk* est actuellement au mouillage dans le golfe de Lingayen, au nord de Manille.

« En fait, nous attendons une décision de Moscou pour savoir ce que nous devons faire d'eux : *essayer de les débarquer aux Philippines* ou *les ramener au Vietnam »*, a déclaré le porte-parole.

AMÉRIQUES

Canada

APRÈS LA DÉMISSION DE M. LÉVESQUE

Le Parti québécois devra combattre la désaffection croissante de l'opinion

De notre correspondant

Montréal. – Dans un texte laconique rendu public jeudi 20 juin, peu avant minuit, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a annoncé qu'il démissionnait de la présidence du Parti québécois. Il demeurera cependant quelque temps encore à la tête du gouvernement, mais il n'a pas précisé ses intentions exactes à ce sujet. Dans une lettre de deux paragraphes adressée à la vice-présidente du parti, Mme Assimopoulos, M. Lévesque l'invite à *« mettre en marche le processus de remplacement qui est prévu dans les statuts »*. Il laisse entendre qu'il ne participera pas à la réunion du conseil national du Parti québécois qui doit justement examiner, samedi, les problèmes posés par la contestation dont il est l'objet au sein de sa propre formation politique. Il conclut son message en remerciant *« tous ceux et celles qui n'ont cessé de payer depuis tant d'années de leur personne et de leur portefeuille pour bâtir, enraciner, maintenir ce projet si sain et démocratique que nous avons dessiné ensemble pour notre peuple »*.

Le successeur de M. Lévesque à la tête du parti devrait être désigné par les militants d'ici trois mois. Tous les membres du parti auront droit de vote. Dans l'intervalle, il est probable que M. Lévesque continuera à diriger le gouvernement. Son successeur pourrait ne pas déclencher d'élections avant le printemps prochain, mais il devra, impérativement, le faire avant le 13 avril, un mandat ne pouvant, en aucun cas excéder cinq ans. Or, le dernier scrutin a eu lieu en avril 1981.

Plusieurs candidats potentiels sont connus, en particulier le ministre de la justice, M. Pierre-Marc Johnson, celui des relations internationales, M. Bernard Landry, enfin celui des finances, M. Yves Duhaime. Jusqu'à sa démission du Parti québécois, au début de l'année l'ancien ministre des finances M. Jacques Parizeau – le plus indépendantiste de tous – apparaissait comme le successeur le plus probable. Il a annoncé la semaine dernière qu'il ne serait pas candidat et qu'il souhaitait même la défaite de son ancien parti pour permettre un retour aux sources.

Les difficultés économiques et la lassitude des Québécois face aux querelles stériles entre Ottawa et Québec sont largement à l'origine de la décision de M. Lévesque. Si le premier ministre reste encore populaire auprès de l'électorat, son parti, en revanche, a perdu les deux tiers de ses membres en quatre ans. Les sondages sont de plus en plus désastreux pour le Parti québécois tandis que les libéraux dirigés par l'ancien premier ministre, M. Bourassa – réélu le 3 juin député à l'Assemblée nationale après une longue traversée du désert – obtiennent des scores impressionnants.

Le « tournant fédéraliste »

Convaincu qu'il est essentiel de rester au pouvoir pour préserver les conquêtes sociales et culturelles, M. Lévesque avait décidé, en novembre dernier, de mettre une sourdine à la revendication indépendantiste de sa formation et de chercher des accommodements avec le successeur de M. Trudeau à Ottawa. Le nouveau premier ministre conservateur, M. Brian Mulroney, avait répondu favorablement à ces avances sans pour autant se précipiter car il savait que le Parti québécois risquait de perdre le pouvoir à court terme.

Le « tournant fédéraliste » de M. Lévesque, en effet, n'a pas été du goût de tout le monde au sein du Parti québécois. Sept ministres, et non des moindres, ont démissionné, ces derniers mois, pour marquer leur désaccord avec le premier ministre que certains n'hésitaient plus à qualifier de *« fossoyeur de l'indépendance »*. Un congrès spécialement convoqué pour départager les deux camps, en janvier, s'était terminé par le départ de plus d'un tiers des délégués. M. Lévesque l'avait emporté, mais à quel prix ! Les dissidents ont formé, le 4 mars, le Rassemblement démocratique pour l'indépendance, qui, trois mois plus tard, apparaît toutefois encore bien fragile.

Malgré ces départs, les pressions sur M. Lévesque pour le pousser à la démission devaient vite prendre de l'ampleur. Sous le couvert de l'anonymat, ses amis politiques et même certains ministres se répandaient en déclarations dans la presse pour dire qu'il n'était *« plus l'homme de la situation »*.

A la mi-mai, M. Lévesque avait déposé un *« projet constitutionnel »* qui avait été plutôt bien accueilli. Ce document reprend les revendications traditionnelles du Québec. Ce sera le testament politique de M. Lévesque, dont on pressentait déjà qu'il ne souhaitait pas vraiment participer, sur ce sujet, à de nouvelles négociations avec Ottawa qui l'auraient obligé à faire des concessions au gouvernement fédéral.

BERTRAND DE LA GRANGE.

APRÈS QUARANTE-DEUX ANS DE RÈGNE CONSERVATEUR

Le chef du Parti libéral dirigera le gouvernement de l'Ontario

De notre correspondant

Montréal. – Bouleversement à la tête de la province de l'Ontario : après quarante-deux ans de règne conservateur, la direction du gouvernement sera confiée, la semaine prochaine, au chef du Parti libéral, M. David Peterson. Il succèdera, à la tête de la province la plus riche et la plus peuplée (8,5 millions d'habitants) du Canada, à M. Frank Miller, mis en minorité, mardi, au Parlement.

Mal élu avec 37 % des suffrages et 52 sièges sur 125 à l'Assemblée législative provinciale lors du scrutin du 2 mai, M. Miller ne pouvait faire illusion très longtemps. Lors de son accession à la tête du Parti conservateur en janvier, il avait défendu un programme plus marqué à droite que celui de son prédécesseur, M. Davis, au pouvoir de 1971 jusqu'au début de cette année. Sans doute croyait-il pouvoir profiter du vent de conservatisme qui souffle depuis quelques années en Amérique du Nord.

Une « révolution tranquille »

Mais, en envoyant quarante-huit députés libéraux au Parlement et vingt-cinq sociaux-démocrates, les Ontariens devaient montrer qu'ils n'étaient plus les électeurs les plus conservateurs du Canada. Dès le départ, le gouvernement minoritaire, formé par M. Miller, était donc voué à l'échec. La présentation à l'Assemblée législative d'un programme de réformes – sur l'environnement, sur l'égalité des salaires pour les hommes et les femmes, etc., – en totale contradiction avec sa plate-forme électorale ne pouvait lui éviter la disgrâce.

Les deux partis d'opposition ont mis au point une entente qui, sans être un programme commun de gouvernement, permettra aux libéraux de diriger la province avec l'appui critique des sociaux-démocrates du Nouveau parti démocratique de M. Robert Rae. Ils se sont donné deux ans pour entreprendre un certain nombre de réformes : blocage des loyers, suppression du ticket modérateur imposé par certains médecins, salaire égal pour les travailleurs des deux sexes. Au cours de cette période, les libéraux s'engagent à ne pas déclencher d'élections – selon les derniers sondages ils obtiendraient la majorité absolue – et le NPD à ne pas voter avec les conservateurs pour renverser le gouvernement.

Le futur premier ministre libéral, M. Peterson, qui est devenu en quelques semaines la coqueluche des Canadiens, a mis en garde le NPD contre toute tentative d'exercer des pressions indues sur le gouvernement, notamment en matière de dépenses budgétaires.

Les changements en cours en Ontario, que certains n'hésitent pas à comparer à la *« révolution tranquille »* des années 60 au Québec, semblent inquiéter un peu les milieux d'affaires de la province. M. Miller a décidé d'exploiter ces appréhensions en accusant son successeur d'être *« manipulé par les socialistes du NPD »* qui, selon lui, vont faire fuir les investisseurs comme ce fut le cas lors de l'arrivée au pouvoir des indépendantistes au Québec en 1976.

B. L. G.

AMÉRIQUES

Brésil

SELON LE CHEF DE LA POLICE DE SAO-PAULO

La mort de Mengele est une « probabilité proche de la certitude »

Sao-Paulo *(AFP, AP, Reuter, UPI)*. – La mort au Brésil en 1979 de l'ancien médecin nazi Josef Mengele est une « *probabilité proche de la certitude* », a affirmé jeudi 20 juin le chef de la police fédérale de Sao-Paulo, le commissaire Romeu Tuma. Les autorités policières indiquent que seul un coup de théâtre de dernière heure pourrait désormais contredire les certitudes des enquêteurs brésiliens sur le décès de Mengele. Les experts chargés d'identifier le corps exhumé il y a quinze jours à Embu devaient remettre leurs conclusions ce vendredi. Le directeur de la médecine légale de la police brésilienne, M. Ayrton Martini, a précisé jeudi que les spécialistes brésiliens, américains et ouest-allemands n'avaient plus que des expériences mineures à conduire.

Déjà vingt-quatre points de coïncidence physique ont été relevés par les experts ouest-allemands présents à Sao-Paulo lors de la comparaison entre les photos de Josef Mengele jeune et les clichés pris ultérieurement en Argentine en 1956 et au Brésil après 1961. D'autre part l'anomalie du bassin détectée la semaine dernière lors de l'analyse à l'Institut médico-légal, s'est révélée être la trace d'une fracture et peut donc correspondre à celle subie au même endroit en 1944 par le médecin nazi dans un accident de moto.

Ces éléments déterminants de l'expertise sont venus conforter les convictions des enquêteurs forgées à partir d'un faisceau de similitudes entre les ossements découverts à Embu et les fiches médico-dentaires de Mengele. Les experts ont maintenant la certitude que les « *trois Mengele* » soumis à leur sagacité ne sont qu'une seule et même personne. Le premier Mengele était Wolfgang Gerhard, alias « Pedro », ou encore « Peter », hébergé de 1961 à 1979 par les familles Bossert et Stammer près de Sao-Paulo. Le second n'est autre que le noyé décédé le 7 février 1979 sur la plage de Bertioga, et inhumé le lendemain à Embu sous le nom de Wolfgang Gerhard, un Autrichien de cinquante-trois ans. Le « troisième homme » étant le médecin nazi accusé d'avoir exterminé quatre cents personnes à Auschwitz, et âgé de soixante-huit ans en 1979.

Les bilans graphologiques, les études de photos et les témoignages directs des proches semblent aboutir à une seule et même personne : « l'Ange de la mort ». A ces données s'ajoutent les récents propos de Rolf Mengele affirmant que son père est bien mort au Brésil en 1979, ainsi que d'autres éléments en cours d'étude à Sao-Paulo, notamment des livres et une bande magnétique d'un discours d'Adolf Hitler supposés avoir appartenu à « Gerhard Mengele » et retrouvés dans l'un de ses domiciles à Sao-Paulo.

Chili

VIOLENTS AFFRONTEMENTS ENTRE MANIFESTANTS ET POLICIERS

Santiago *(AFP, Reuter)*. – De violents affrontements ont eu lieu entre manifestants et forces de police, jeudi 20 juin dans le centre de Santiago, alors que se déroulait une « journée contre la faim » organisée par des mouvements d'opposition au régime militaire. Une trentaine de manifestants ont été appréhendés par les carabiniers, dont Mme Fanny Polloralo, une dirigeante du Parti communiste (interdit) et son mari. Cinq personnes ont été blessées.

Une bombe a d'autre part explosé près du ministère chilien de la défense, endommageant l'extérieur du bâtiment. On ignorait encore vendredi en fin de matinée s'il y avait des victimes.

Au début de la soirée une panne d'électricité a plongé dans l'obscurité une partie de Santiago et de ses environs, ainsi que les villes de Valparaiso et Vina del Mar, sur la côte. Un communiqué officiel a annoncé que trois pylônes électriques avaient été dynamités. D'autres coupures de courant se sont aussi produites dans le nord du pays à Copiapo et dans le sud à Concepcion.

La visite en France de M. de La Madrid chef de l'Etat mexicain

M. Mitterrand a implicitement incité le Nicaragua à choisir la voie de la négociation et de la démocratie sous peine de voir l'Amérique centrale devenir le théâtre d'un affrontement entre les super puissances. A l'issue d'un dîner offert à l'Elysée à M. Miguel de La Madrid, le chef de l'Etat mexicain, en visite officielle en France depuis le 20 jeudi juin, M. Mitterrand a déclaré : « Le principe qui s'impose est celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais c'est le devoir des peuples de mesurer autant que possible où les mène leur démarche. Ma recommandation est de négocier plutôt que de s'opposer. » Il a ajouté, faisant toujours allusion au Nicaragua : « La sagesse est de conquérir la démocratie », qu'il a présentée « comme la meilleure voie pour parvenir à la paix ». Il a présenté le Mexique et la France comme les « symboles de deux types de pays qui doivent se rassembler pour conquérir la paix et le développement ». Et il a rappelé que, selon lui, « le dialogue Nord-Sud est la condition majeure du développement de nos économies ».

La situation en Amérique latine et centrale ainsi que les relations Nord-Sud ont d'ailleurs été au centre des premiers entretiens M. Mitterrand et de M. de La Madrid jeudi matin. Le président mexicain, qui a insisté sur les « *nombreux points de convergence entre Paris et Mexico* », devait se rendre à l'Hôtel de Ville et être reçu par M. Jacques Chirac ce vendredi 21 juin. Il doit aussi rencontrer M. Fabius et avoir un second entretien en tête à tête avec M. Mitterrand. Dans l'après-midi, il devait prononcer une allocution à l'UNESCO.

Une politique extérieure indépendante malgré les pressions des Etats-Unis

De notre envoyé spécial

Mexico. – « *Pauvre Mexique, si loin de Dieu et si près des Etats-Unis...* » La formule est célèbre. Elle a gardé son actualité. Le Mexique de 1985 est plus près que jamais des Etats-Unis. Les relations entre les deux pays sont à la fois tendues et cordiales, difficiles, faites de malentendus, de collaboration indispensable.

Pour le Mexique, elles sont prioritaires. Le maigre filet d'eau du rio Bravo est, malgré son nom provocant, une frontière bien fragile. Au nord et au sud de cette ligne de démarcation entre la première puissance de la planète et une nation de 75 millions d'habitants en voie de développement, puissance pétrolière à la fois forte et fragile, la cohabitation n'est pas sans problèmes. Mais l'interdépendance économique et financière est de plus en plus forte, et les relations économiques déterminantes pour le pays « du Sud ». Et le dialogue entre Mexico et Washington tourne facilement à l'aigre. Les avatars provoqués par le voisinage avec le « colosse du Nord » ont encore accentué la spécificité mexicaine. A l'égard des *gringos*, les Mexicains cultivent en même temps des complexes d'admiration et de rejet. Le Mexique, pays aux trois cultures, affiche en conséquence un nationalisme virulent. D'où cette revendication permanente d'une politique étrangère autonome, indépendante de toute pression éventuelle venant du Nord. La défense de la souveraineté nationale est le credo obligé de tous les dirigeants mexicains, même s'ils savent qu'ils sont parfois contraints à des accommodements.

Des « voisins distants »

Un excellent observateur nord-américain des affaires mexicaines a bien résumé ces relations ambiguës en parlant de « *voisins distants* ». Le Mexique se veut différent. Et, dans une large mesure, en dépit de quelques concessions discrètes, il a réussi à avoir et à maintenir une diplomatie différente.

Il a été le seul en Amérique latine à maintenir des relations normales avec le régime de La Havane pendant la mise en quarantaine décidée par les Etats-Unis et l'Organisation des Etats américains. Le Mexique a signé avec la France, en 1981, un communiqué conjoint qui recommandait la reconnaissance d'une certaine représentativité politique aux mouvements révolutionnaires insurgés contre le gouvernement salvadorien. Une prise de position très critiquée dans certaines capitales latino-américaines, et plus encore à Washington.

Mexico défend avec ardeur la thèse d'une « *révision déchirante* » des relations Nord-Sud. M. de La Madrid a signé la déclaration de New-Delhi, en 1985, qui établit un lien entre le désarmemement et le développement. Le Mexique a été l'un des principaux promoteurs du groupe dit de Contadora (avec la Colombie, le Panama et le Venezuela) pour tenter de trouver une solution pacifique et diplomatique des conflits d'Amérique centrale. Avec un succès mitigé, qui n'entame cependant pas la constance des dirigeants. Car, avec Contadora, ils défendent aussi indirectement leur propre souveraineté et une stabilité politique qui a longtemps suscité l'envie des autres.

C'est moins vrai aujourd'hui. Non pas que le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) ne soit plus en mesure de contrôler la vie politique. Dans le régime si particulier du Mexique, l'appareil d'Etat est tout-puissant, puisqu'il regroupe toutes les catégories ou presque de citoyens. Il a failli sombrer dans la tourmente d'octobre 1968, après la tuerie de la place des Trois-Cultures. Il a survécu et a lui-même instauré des réformes politiques pendant le gouvernement de Luis Echeverria, puis celui de Lopez Portillo.

Réformes relativement modestes, prudentes, pragmatiques, mais allant dans le sens d'une ouverture, d'un certain pluralisme. Appliquées par l'actuel gouvernement de Miguel de La Madrid, elles ont davantage favorisé l'opposition de droite – essentiellement le Parti d'action nationale (PAN), dont le président est le petit-fils de l'ancien président Madero – qu'une gauche divisée, et surtout mal représentée au Parlement grâce aux subtilités de la loi électorale. Quatre ou cinq petites formations de gauche se situent d'ailleurs carrément dans la mouvance du PRI.

Pour la première fois, le PRI va pourtant affronter une épreuve, en tout cas subir un test à l'occasion des élections du 7 juillet prochain. Renouvellement complet des 400 sièges de la Chambre des députés et élection de sept gouverneurs (dans les Etats de Nuevo-Leon, de Sonora, de Campeche, de Guanajuato, de Colima, de San-Luis-Potosi et de Queretaro). Pour la Chambre, les risques sont nuls, la loi électorale accordant presque automatiquement 300 sièges au PRI (il y a actuellement 299 députés du PRI). Mais on estime que le PAN est en mesure de conquérir les postes de gouverneurs du Nuevo-Leon et surtout du Sonora, frontalier des Etats-Unis. Jamais encore le PRI n'a consenti à abandonner un poste de gouverneur.

Le gouvernement semble conscient du danger. M. Miguel de La Madrid a au début de juin effectué une tournée de travail dans le Nuevo-Leon, où le gouverneur sortant, membre du PRI, a effectivement réalisé une œuvre assez spectaculaire. Dans le Sonora, où les risques sont encore plus grands, Mexico a dépêché comme candidat du PRI un membre du gouvernement, M. Felix Valdes, secrétaire d'Etat aux transports et aux communications. Une procédure assez inhabituelle et révélatrice. La montée du PAN, dans le Nord, s'explique d'abord par le mécontentement croissant des classes moyennes victimes de la dure politique d'austérité du gouvernement. Le Mexique a amorcé un spectaculaire redressement depuis 1983. Mais la crise n'est pas surmontée, et les fluctuations actuelles des prix du pétrole contribuent à aggraver les risques de rechute. L'inflation, la dévaluation quotidienne du peso (0,23 peso par dollar), la chute du pouvoir d'achat : de larges secteurs de la population doivent renoncer à leur rêve, entretenu pendant les années fastes du boom pétrolier, d'une vie à l'américaine.

Les convergences

Vue de Reforma, les Champs-Elysées de Mexico, la crise n'est pas évidente, et le trafic dans la plus grande ville du monde reste un casse-tête. Mais, après deux années de redressement, des indices préoccupants réapparaissent. La lourde dette extérieure de 96 milliards de dollars a été renégociée par l'actuel gouvernement. Mais une chute trop importante des ressources du pétrole (une baisse de 1 dollar par baril représente un manque à gagner d'environ 1 milliard de dollars pour le pays) menacerait la reprise. L'année 1985 risque d'être plus difficile que prévu.

Absorbé par de graves questions internes, Miguel de La Madrid a peu voyagé depuis le début de son mandat en décembre 1982. Son premier voyage en Europe de l'Ouest, et à Paris, a surtout pour but de renouer des relations quelque peu distendues, de faire le point sur les convergences en politique étrangère et de conclure quelques accords de coopération économique déjà mis au point par les experts. Mais la délicate situation mexicaine impose un profil relativement bas à M. de La Madrid, qui s'est gardé, depuis le début de sa tournée européenne, de lancer des propositions spectaculaires, telles que ses deux prédécesseurs (Luis Echeverria et Lopez Portillo) les affectionnaient.

MARCEL NIEDERGANG.

Les relations commerciales : l'impossible équilibre

« *C'est entre nos deux pays le temps des semailles, non celui des moissons.* » La formule employée par le président Giscard d'Estaing lors de son voyage au Mexique en 1979 n'est plus d'actualité. Le gouvernement mexicain doit faire face à une dette globale de 96 milliards de dollars au moment où les mesures draconiennes de réajustement prises en 1982 se révèlent insuffisantes pour enrayer la crise.

Si l'on souligne maintenant, du côté mexicain, l'importance de la visite du président de La Madrid sur un plan économique, c'est pour obtenir une plus grande ouverture du marché français aux produits mexicains et un accroissement des investissements dans le pays. En octobre 1981, le président Mitterrand avait refusé, pendant sa visite officielle à Mexico, de « *jouer les représentants de commerce* ».

La balance commerciale entre les deux pays s'est profondément modifiée. Le déficit mexicain à l'égard de la France, permanent pendant de longues années, avait pratiquement doublé en 1978, pour atteindre 1 milliard de francs. Le contrat passé en février 1979 entre le PEMEX (Société nationale des pétroles mexicains) et la CFP (Compagnie française des pétroles) sur l'achat de 5 millions de tonnes de brut à partir de 1980 a inversé cette tendance. La balance commerciale est maintenant largement déficitaire pour Paris (plus de 4 milliards de francs). En 1984, la France, à la fois quatrième client et quatrième fournisseur du Mexique, a ainsi importé pour 7,2 milliards de francs (dont 80 % en achats de pétrole) et exporté pour 2,4 milliards de francs (machines-outils, appareils mécaniques, automobiles, notamment). Les investissements ont représenté une somme de 237 millions de dollars, soit 1,8 % du total des investissements étrangers dans ce pays.

Cette faiblesse des investissements français tient à plusieurs facteurs. Les entreprises françaises au Mexique (Renault, Moulinex, Creusot-Loire, Novotel, Poclain, CGE-Thomson, entre autres) ont pour obligation de constituer des filiales où les capitaux mexicains détiennent la majorité. Les assouplissements récents à cette politique ont cependant permis à Renault de renforcer sa position, en juin 1983, par le rachat à l'Etat mexicain de sa part majoritaire dans Renault-Mexico. Cette difficulté d'implantation est accentuée par la prépondérance des Etats-Unis sur le territoire et la concurrence importante des Japonais et des Allemands de l'Ouest.

Dans ce contexte, les relations institutionnelles sont relativement distantes. L'accord global de coopération économique entre la France et le Mexique a été signé en février 1981, dans le cadre de la troisième réunion de la commission mixte. Créée en 1963, cette commission n'avait tenu que deux réunions, en 1964 et 1978. Une convention franco-mexicaine a cependant été ratifiée en février 1984, avec pour objet d'instituer une coopération entre les administrations douanières des deux pays.

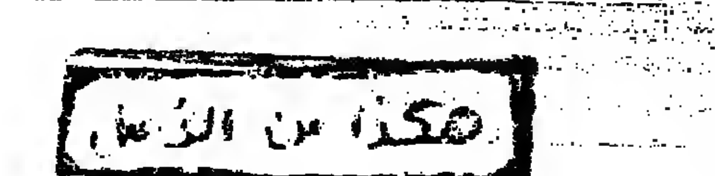
« Le meilleur allié »

L'étape française de la tournée européenne du président de La Madrid revêt pourtant, aux yeux des autorités mexicaines, une importance particulière. « *La France est le meilleur allié des pays en développement au sein des pays industrialisés* », a affirmé M. Jorge Castaneda, l'ambassadeur du Mexique à Paris. M. de La Madrid compte, en effet, sur la France pour plaider auprès de ses alliés occidentaux en faveur d'un assouplissement des conditions de remboursement de la dette extérieure de l'ensemble des pays latino-américains. Un nouveau protocole financier entre les deux pays est signé à l'occasion de cette visite (les banques françaises accordent 2 milliards de francs au Mexique, principalement pour financer les importations).

Dans les quelques secteurs où la France aimerait s'implanter ou consolider ses positions, la conclusion de contrats est tout de même attendue. Ainsi pour le métro de Mexico, dont la SOFRETU (Société française d'études et de réalisation de transport urbain), filiale de la RATP, a obtenu la réalisation de la seconde tranche, après avoir conçu la première dès 1970 (1). D'autres accords économiques pourraient être signés, notamment dans les domaines des télécommunications, de l'équipement hospitalier, de la sidérurgie, de la fourniture de dragueurs et porte-conteneurs de la conserverie de poisson et du tourisme, avec le grand projet de Puerto-Escondido, en Basse-Californie.

D. H.-G.

(1) Des lettres de commande vont être adressées par les pouvoirs publics mexicains aux entreprises françaises pour l'équipement de la première tranche de la ligne 9 du métro de Mexico, qui atteindra la longueur de 11 kilomètres. Le montant de ces commandes s'élève à 367 millions de francs, qui se répartiront entre les sociétés Jeumont-Schneider, Le Matériel de voie, Cogifer, Interelec, Halberthal, COFIE, Crouzet et SOFRETU. Les marchés portent sur la signalisation, les aiguillages, la téléphonie et l'ingénierie de la ligne. Le métro de Mexico compte actuellement sept lignes en exploitation et 100 kilomètres de voies. Commencé à la fin des années 70, il transporte quotidiennement quatre millions de voyageurs, c'est-à-dire autant que le métro de Paris qui dispose d'un réseau deux fois plus long. La SOFRETU a assuré l'ingénierie de la totalité du réseau. Quatre-vingts techniciens français collaborent, à Mexico, au fonctionnement et à l'extension des lignes.



EUROPE

Norvège

La sévérité de la condamnation d'Arne Treholt confirme l'importance de ses activités d'espionnage

De notre correspondant

Oslo. – A l'unanimité, les sept jurés de la cour d'assises d'Oslo ont condamné, jeudi 20 juin, l'ancien diplomate norvégien Arne Treholt à vingt ans de prison pour espionnage *en faveur de l'Union soviétique* et de l'Irak (*le Monde* du 21 juin). Le tribunal n'a retenu aucune circonstance atténuante et a suivi le réquisitoire de l'avocat général. Il a condamné également l'accusé à restituer au Trésor public les 52 000 dollars déposés sur le compte nº 55830 PH à la Swiss Bank Corporation ainsi que 700 000 couronnes norvégiennes (environ autant de francs français), sommes qu'il avait en grande partie reçues du KGB et des réseaux de renseignement irakiens en échange de ses services.

Une partie des attendus du jugement, qui avait trait notamment aux méthodes employées par le contre-espionnage norvégien pour établir la culpabilité de l'accusé, a été exposée à huis clos. Arne Treholt n'a été déclaré innocent que sur un seul point. Au mois d'août 1983, il n'a pas, à la demande de l'officier des services secrets irakiens Radbi Mohammed (diplomate en poste à Paris la même année et chargé sans doute de la coordination européenne du renseignement irakien), fourni une liste de personnalités norvégiennes susceptibles de travailler pour Bagdad.

Arne Treholt était donc bel *et bien un espion et non le diplomate* de charme désireux d'entretenir des contacts informels avec des agents étrangers, afin de jeter un pont entre l'Est et l'Ouest pour la bonne cause de la paix et d'une meilleure compréhension entre les blocs. Aux yeux de la défense, qui avait réclamé l'acquittement et qui va maintenant faire appel devant la Cour suprême, ces activités étaient imprudentes, certes, *mais elles* ne portaient pas préjudice à la sécurité du Royaume.

« Des dommages considérables »

La Cour n'a accordé aucun crédit à cette version de l'affaire échafaudée par Arne Treholt. Si l'homme qui, entre 1972 et 1983, a exercé *successivement les fonctions* de secrétaire politique du ministre du droit de la mer, de secrétaire d'Etat au commerce, de conseiller de la mission permanente norvégienne à l'ONU et, enfin, de chef du service de presse du ministère des affaires étrangères à Oslo avait réellement mené une diplomatie personnelle et originale, il en aurait sûrement averti ses supérieurs hiérarchiques ou *ses* collègues. Or aucun des soixante et onze témoins cités n'était au courant de ces rencontres et déplacements secrets à Vienne, Helsinki et Paris.

En revanche, les jurés estiment qu'Arne Treholt – membre du parti travailliste et fils d'un ancien ministre travailliste de l'agriculture – n'était pas en état de « choc psychique », comme il l'a prétendu plus tard, lorsqu'il a fait des aveux *détaillés et complets à la police* au lendemain de son arrestation à l'aéroport d'Oslo le 20 janvier 1984. Dans cette première version de l'affaire, il avait expliqué par le menu ses activités d'espionnage, comment il avait été recruté par le KGB, comment il remettait à des « diplomates » soviétiques les documents, pliés par exemple dans un journal déposé dans les toilettes de l'*immeuble de l'ONU à New-York*, comment il avait été piégé au cours d'une soirée licencieuse à Moscou.

Cinq noms ont été fréquemment cités au cours des dix semaines de procès : Genadi Titov, Evgeni Beliaev, Alexander Lopatin, Vladimir Zjizjin et Leonid Makarov. Ces membres du KGB, dont le premier avait le grade de général, assuraient la liaison avec leur agent à Oslo et New-York.

Le tribunal a établi qu'Arne Treholt travaillait « régulièrement » pour les Soviétiques depuis le début de 1975. Il avait alors trente-trois ans.

Au cours de ces quelque dix années d'espionnage, Arne Treholt a remis aux Soviétiques des résumés de conversations entre divers responsables de la diplomatie norvégienne et des personnalités telles que MM. Henry Kissinger, Helmut Schmidt, lord Carrington et Pierre Elliott Trudeau, ainsi que des comptes rendus confidentiels de réunions de l'OTAN. Lors de son stage de sept mois à l'Ecole supérieure de la défense nationale (1982-1983), il a eu accès à des informations secrètes, qui ont été en partie communiquées au KGB, *sur la* défense norvégienne dans le nord du pays et la protection du flanc nord de l'OTAN. Selon le commandant en chef des forces armées norvégiennes, le général Bull-Hansen, *« les dommages causés par Arne Treholt à la sécurité du Royaume sont considérables »*. Cette participation de l'espion à un stage réservé à des hauts fonctionnaires et à des *officiers supérieurs est vivement* discutée aujourd'hui en Norvège. Pourquoi le gouvernement a-t-il autorisé Arne Treholt à suivre ce cours alors que de graves soupçons pesaient déjà sur lui ?

La sévérité du verdict confirme la gravité et l'ampleur des activités d'espionnage d'Arne Treholt. En fait, peu de Norvégiens s'attendaient à une condamnation aussi lourde. Cette affaire est de loin la plus grave dans l'histoire du contre-espionnage en Norvège, et pour la police de sécurité *« elle n'est pas tout à fait terminée »*.

ALAIN DEBOVE.

Suède

PREMIER MINISTRE DE 1946 A 1969

Tage Erlander est mort

L'ancien premier ministre Tage Erlander est décédé, vendredi matin 21 juin, dans un hôpital de Stockholm, où il avait été admis il y a une quinzaine de jours à la suite de troubles cardiaques.

Le bon géant du socialisme suédois

Né avec le siècle, fils d'instituteur, Tage Erlander avait été profondément marqué par la sévère crise économique qui affecta la Suède dans les années 20. Diplômé de l'université de Lund, où il a étudié les mathématiques, la statistique et l'économie, il adhère dès 1928 au Parti social-démocrate, et se fait connaître par des articles publiés par le journal de cette formation, dans lesquels il critique vivement l'incapacité du gouvernement à réduire le chômage.

Il entre pour la première fois au Riksdag en 1932, à l'occasion d'élections qui donnent une large victoire aux sociaux-démocrates, et continue à se spécialiser dans les affaires sociales, se concentrant sur les problèmes de l'emploi. En 1944, il est ministre sans portefeuille ; en 1945, il se voit confier celui de l'éducation nationale et du culte.

Sa véritable carrière commence un an plus tard : le premier ministre, Per-Albin Hansson, meurt subitement. Les sociaux-démocrates optent pour le renouvellement des générations. A quarante-cinq ans, Tage Erlander prend la tête du gouvernement. Il conservera ce poste sans interruption pendant vingt-trois ans.

Son activité pendant ces deux décennies va profondément marquer son pays, et c'est à juste titre qu'on le décrira comme le « père du socialisme à la suédoise », *l'homme des réformes, le gestionnaire d'un « État providence » auquel les Suédois devront une paix sociale et un bien-être envié longtemps de toute l'Europe. Plus qu'un théoricien, c'est un homme d'action et de dialogue qui, tout en menant à bien son programme, s'applique avec succès à maintenir de bonnes relations avec le capitalisme privé.* « Nous sommes en train de parvenir, *nous déclarait-il en 1963,* à une « société de sécurité ». Des perspectives à très long terme s'ouvrent qui devraient permettre d'accéder à une « société de libre choix », c'est-à-dire où chaque citoyen puisse réaliser son plein épanouissement. »

Tage Erlander s'était également révélé un remarquable « communiqueur ». Grand, massif, le regard très vif derrière ses lunettes, le sourire aux lèvres, il apparaît comme le bon géant protecteur et bienveillant, volontiers accessible à ceux qui souhaitent l'interroger, attaché à un mode de vie d'une grand simplicité. Sa mémoire d'éléphant en fait en même temps un redoutable adversaire pour les parlementaires de l'opposition.

En 1969, Tage Erlander – qui avait annoncé qu'il quitterait le pouvoir « le jour où on lui reprocherait de ne plus avoir l'air d'un étudiant » *– passe effectivement la main à un homme d'une autre génération, Olof Palme, son collaborateur de longue date et successeur désigné, âgé de quarante-deux ans.*

Tage Erlander n'abandonnera que quelques années plus tard la vie politique, mais, alors que les sociaux-démocrates sont toujours au pouvoir, le discours d'adieu qu'il prononce le 15 décembre 1973 devant le Riksdag est d'un nombre pessimisme. Il s'inquiète du fossé qui risque de séparer les parlementaires de leurs électeurs, et des risques encourus de ce fait par la démocratie. « Nous assistons, *dit-il,* à travers le monde à un affaiblissement de ceux à qui a été confié le pouvoir. Vous devez donc rester vigilants. » *Pour la première fois dans l'histoire du Riksdag, tous les députés, debout, faisaient une ovation au vieil homme qui les quittait.*

A. J.

Pologne

SELON M. OLSZOWSKI, EN VISITE A ROME

Le verdict de Gdansk pourrait être révisé

Le ministre polonais des affaires étrangères, M. Stefan Olszowski, a entamé, jeudi 20 juin, une visite officielle de deux jours à Rome, qui aurait pu marquer un succès de la diplomatie du général Jaruzelski, mais a d'emblée été affectée par l'effet négatif des récentes condamnations, à Gdansk, de trois animateurs connus de Solidarité, MM. Frasyniuk, Lis et Michnik.

Pour bien marquer le mécontentement de l'Italie, le premier ministre, M. Bettino Craxi, a fait savoir que l'entretien qu'il aurait dû avoir avec M. Olszowski était annulé. De son côté, le ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, a fait part au ministre polonais, dès leur première conversation, jeudi, de *« l'amertume et de la surprise »* qu'avait suscitées à Rome le verdict de Gdansk. M. Olszowski a alors fait valoir que les condamnations n'étaient pas définitives, dans l'attente du jugement de la cour d'appel.

La reprise des relations à haut niveau entre l'Italie et la Pologne, après le gel provoqué par la proclamation de l'état de guerre à Varsovie, avait d'abord été marqué par une visite en Pologne de M. Andreotti, en décembre dernier. Le ministre italien avait fait en sorte d'avoir des conversations (toutes symboliques) avec des représentants de l'opposition et d'assister à une messe en mémoire du Père Popieluszko, sans s'attirer pour autant les foudres du gouvernement de Varsovie. En mai dernier, le premier ministre, M. Craxi, avait accepté de faire une brève escale à Varsovie, en route pour Moscou, mais en avait profité pour intervenir fermement auprès du général Jaruzelski en faveur des trois accusés alors à la veille d'être jugés à Gdansk. Il semble qu'il ait reçu à l'époque certaines assurances, ce qui expliquerait les termes d'*« amertumes »* et de *« surprise »* aujourd'hui utilisés à Rome. M. Olszowski sera reçu samedi en audience par le pape.

Pressions sur M. Jedynak

A Varsovie, la femme de M. Tadeusz Jedynak, membre de la direction clandestine de Solidarité, récemment arrêtée par la police politique (*le Monde* du 21 juin), a fait savoir que son mari avait refusé de céder à un chantage des autorités, qui lui ont offert sa libération en échange d'une apparition à la télévision dans laquelle il aurait renié Solidarité. Mme Jedynak avait été amenée par des policiers depuis son domicile de Silésie jusqu'au ministère de l'intérieur, où on l'a mise pendant quelques minutes en présence de son mari, dans l'espoir qu'elle le persuaderait d'accepter ce marché. M. Jedynak, qui est menacé d'une inculpation pour *« tentative de renversement du régime par la force »* et de *« trahison »*, s'est borné à répondre : *« J'ai fait mon choix en 1980, et je ne reviendrai pas là-dessus. »* – *(AFP, AP, UPI, Reuter.)*

AFRIQUE

Burkina

DES ÉTUDIANTS SYNDICALISTES DÉNONCENT UN « TERRORISME D'ÉTAT »

Les relations entre les autorités burkinabé et les syndicats, qui se sont nettement dégradées depuis l'adoption par le régime du capitaine Thomas Sankara de mesures d'austérité (*le Monde* du 23 février), continuent d'empoisonner le climat politique à Ouagadougou.

Selon les représentants de l'UGEB (Union générale des étudiants burkinabé) à Paris qui, avec ceux du syndicat des magistrats, ont tenu une conférence de presse, jeudi 20 juin, les *« violations graves des libertés élémentaires et les droits de l'homme »* sont devenues aujourd'hui monnaie courante au Burkina. Parlant d'une *« situation d'insécurité généralisée »* et d'un *« terrorisme d'Etat »* orchestré par les comités de défense de la révolution (CDR), les responsables de l'UGEB, notamment M. Bary Harounah, ont affirmé que des *« rapts »* et des arrestations arbitraires avaient lieu périodiquement.

Une vingtaine de syndicalistes seraient ainsi actuellement incarcérés, la plupart ayant été arrêtés à la suite de la publication, le 28 janvier, d'une déclaration signée par onze syndicats condamnant la politique économique et sociale du régime. L'UGEB dénonce également l'intervention des forces de l'ordre lors des réunions syndicales, les *« mesures de bannissement »*, ainsi que les *« agressions physiques, les bastonnades, les expulsions de syndicalistes de certaines provinces du pays et les contraintes à des travaux forcés »*.

A TRAVERS LE MONDE

RFA

- L'ATTENTAT DE FRANCFORT REVENDIQUÉ. – Une Organisation arabe révolutionnaire a revendiqué le jeudi 20 juin à Beyrouth l'attentat à la bombe qui a fait trois morts et quarante-deux blessés mercredi à l'aéroport de Francfort (RFA). Dans un communiqué en langue arabe remis à une agence de presse étrangère dans la capitale libanaise, cette organisation affirme que cet attentat a été perpétré en représailles aux actions des *« services secrets allemands contre les militants arabes à l'intérieur et hors d'Allemagne »*. L'Organisation arabe révolutionnaire ne s'était jamais manifestée jusqu'à présent. La police ouest-allemande avait déjà reçu plusieurs revendications pour cet attentat, mais n'en considérait aucune comme authentique.

République Sud-africaine

- LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU CONDAMNE PRETORIA. – Les quinze membres du conseil de sécurité des Nations unies se sont prononcés – à l'unanimité – jeudi 20 juin, en faveur d'une résolution condamnant *« l'utilisation par Pretoria du territoire namibien comme base pour lancer des attaques contre l'Angola et soutenir l'occupation sud-africaine de certaines parties du territoire angolais »*. Le texte souligne que l'Angola a droit à des réparations financières pour les dommages subis du fait des agressions sud-africaines. D'autre part, M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central du PCF, a adressé une lettre au premier ministre pour lui demander de prendre *« sans délai »* des sanctions à l'égard de l'Afrique du Sud, à la suite du raid sud-africain au Botswana.

URSS

- M. ZAMIATINE RELEVÉ DE SES FONCTIONS ? – L'un des porte-parole du Kremlin, M. Leonid Zamiatine, a été relevé de ses fonctions de chef du département du comité central pour l'information internationale, affirme, jeudi 20 juin, l'AFP en citant des sources soviétiques à Moscou. Selon l'AFP, cette mise à l'écart *pourrait coïncider* avec la *suppression* pure et simple du département que dirigeait M. Zamiatine (qui fut le porte-parole attitré de Leonid Brejnev et de Iouri Andropov), ainsi que la suppression du département qui traite le courrier adressé au parti.
La direction d'un troisième département, celui de la propagande, jusqu'à présent dirigé par M. *Boris Stoukaline*, serait remaniée.

politique

LE DIFFÉREND ENTRE M. FABIUS ET M. JOSPIN

« Comment vas-tu ? » « Ça va, ça va ! »

« Comment vas-tu ? » « Ça va, ça va ! » : La conversation entre M. Laurent Fabius et M. Lionel Jospin s'est arrêtée là, jeudi 20 juin à 18 h 6, dans les salons de l'hôtel Matignon, où les deux hommes se sont rencontrés à l'occasion de la traditionnelle réception offerte par le premier ministre pour marquer la fin de la session parlementaire de printemps.

Une grosse bise sur la joue de Mme Françoise Castro-Fabius, l'épouse du chef du gouvernement, un sourire si large qu'il paraissait un peu crispé, une poignée de mains entre le premier secrétaire du Parti socialiste et le premier ministre, et chacun s'en est allé vaquer à ses préoccupations.

Dans le parc de l'hôtel Matignon, M. Jospin, très entouré, a fait savoir aux journalistes qu'ils n'avaient pas à espérer le moindre début de commentaire sur le conflit qui l'oppose à M. Fabius. Il s'est éclipsé très rapidement. Quant au premier ministre, il a fait silence : « Ne me parlez pas de cela, j'ai dit ce que j'avais à dire mercredi soir à la télévision. »

« Le congrès de Toulouse tranchera »

Rarement poignée de mains avait été si attendue, épiée, soupesée, que celle échangée jeudi à l'hôtel Matignon. Mais chacun a bien compris que ce salut banal ne changerait rien au fond de l'affaire qui continue de susciter de multiples prises de positions plus ou moins claires, plus ou moins biaisées, selon le degré de liberté de parole et les arrière-pensées de leurs auteurs.

Ainsi, M. Jean-Michel Baylet, ministre, mais membre du MRG et non du PS, affirme-t-il sans ambages qu'il est « naturel » que le premier ministre, « chef de la majorité », mène le combat des législatives. Ministres aussi, mais membres du PS, MM. Jean-Pierre Chevènement et Paul Quilès ne peuvent se permettre de trancher publiquement.

Le premier s'en tire par une pirouette littéraire et lance, après André Gide : « Je me refuse à choisir, car, en choisissant, je me priverais de ce que je ne choisis pas. » Pour M. Chevènement, il est « normal » que M. Jospin rassemble autour de son parti, et tout aussi « normal » que M. Fabius pense à « rassembler au-delà ». M. Quilès, avec le bon sens madré d'un paysan de Paris, estime que « chacun doit trouver sa place », ce qui va se faire « très vite, probablement dans les semaines qui viennent ».

Avec M. André Billardon, président du groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée nationale, qui répondait jeudi 20 juin au « Parlons France » de M. Fabius, l'engagement est plus net.

M. Billardon, qui reconnaît la réalité du « problème » et la nécessité de « le traiter rapidement », ajoute : « Le parti a pour responsabilité de rassembler à gauche, de préparer son congrès, d'éclairer la réflexion sur le devenir de notre société, et cela, c'est la responsabilité du premier secrétaire ».

Quant au premier ministre, « il gère », et « doit valoriser le bilan – qui est bon – et préparer l'après-1986 ». Même si M. Billardon se défend d'avoir voulu choisir entre les hommes, cette définition-là du partage des rôles entre M. Fabius et M. Jospin ressemble comme une petite sœur à celle qu'en donne M. Jospin lui-même.

Reste le fond. Divergences ou pas ? « Pas de divergences sur le fond », répond M. Billardon.

Voire, rétorque M. Mauroy. Pour l'ancien premier ministre, si « les difficultés sont d'ordre stratégique (...). C'est au congrès de Toulouse que les choses devront être tranchées. »

Directeur de l'Unité, M. Claude Estier estime que M. Fabius doit « expliquer » pour « rassembler (...) le plus grand nombre de Français », tandis que M. Jospin doit « mobiliser toutes les énergies du parti, de ses militants et sympathisants ». Pour autant, « on ne saurait parler de guerre des chefs (...). « Lionel Jospin et Laurent Fabius ne sont pas des rivaux. » Ouf, on avait eu peur...

De toute façon, pour Mme Colette Goeuriot, qui répondait, au nom du PCF, à M. Fabius, la vraie question est d'ordre économique.

Objectif 5 %

Curieusement, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, ne jubile pas. Il estime que le désaccord Fabius-Jospin porte « surtout sur le but que le PS doit poursuivre dans la campagne électorale ». Situation « tout à fait inquiétante », car « aujourd'hui la majorité ne se réduit plus qu'au PS (...) et, si cela continue, le gouvernement n'aura même plus son appui ». M. Mitterrand devrait donc « régler de toute urgence » la question, « sinon on peut se demander qui gouvernera la France et sur quelle majorité parlementaire ».

Pour une fois, les socialistes pourraient presque tomber d'accord avec M. Toubon. Pendant la réception de Matignon, tous, à des degrés divers, disaient leur incompréhension et leur inquiétude sans, la plupart du temps, l'humour glacé de ce parlementaire qui lançait : « Objectif 5 % ! Après tout, c'est après qu'on ait fait 5 % avec Defferre qu'on a commencé à se redresser... » (1). Incompréhension, notamment au CERES où l'on se demande pourquoi M. Jospin est subitement sorti de « sa boîte », alors qu'on juge que pendant quatre ans il n'a guère affirmé l'existence et l'autonomie de son parti. Inquiétude et grogne chez les mitterrandistes « historiques », les anciens conventionnels.

Même si le conflit s'apaise, tranché ou non par M. Mitterrand, les socialistes devront désormais compter avec l'existence, dans leurs rangs, des « fabiusiens » et des « jospinistes », puisque certains membres du PS commencent maintenant à se ranger d'eux-mêmes dans l'une ou l'autre catégorie.

Si le congrès de Toulouse doit faire la démonstration de l'unité du PS, les socialistes devront faire du chemin d'ici le mois d'octobre. D'autant que, sans doute pour ajouter une touche unitaire à l'ambiance sereine qui règne aujourd'hui au PS, les amis de M. Mauroy doivent demander (dans une conférence de presse que tiendront la semaine prochaine deux de leurs parlementaires) que certaines des réformes promises et non réalisées – comme la question du cumul des mandats – soient maintenant mises en chantier...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Allusion au score obtenu par M. Gaston Defferre à l'élection présidentielle de 1969, au pire moment de la Ve République, pour les socialistes.

LE PREMIER SECRÉTAIRE MET SON MANDAT EN JEU

Le PS doit conduire la campagne électorale et refuser de se dissoudre dans un « Front républicain »

« *Mon mandat de premier secrétaire est entre vos mains* », écrit M. Lionel Jospin dans la lettre, datée du jeudi 20 juin, qu'il a adressée aux membres du comité directeur du Parti socialiste, convoqué pour le 6 juillet.

M. Jospin livre à ses amis les éléments du débat qui l'oppose au premier ministre. Il donne ses propres réponses :

« *– Conception du parti : Le Parti socialiste est un parti souverain et démocratique ; il ne peut être conduit, à tout moment, que par ses instances élues, au plan national comme au plan de ses fédérations ;*

» *– Conception stratégique : Le PS reste attaché à la stratégie d'union des forces populaires ; il ne croit pas souhaitable, ni d'ailleurs possible, de se dissoudre dans un « Front républicain ». Il entend être à l'occasion des élections législatives la force motrice d'un vaste rassemblement de gauche ;*

» *– Conduite de la campagne : Le Parti socialiste dirigera lui-même, sur ses thèmes, sa campagne.* »

Le premier secrétaire du PS observe que « *le chef du gouvernement décide librement de ce que sera son rôle dans la bataille des élections législatives* ». « *Le parti,* écrit-il, *lui apportera, sans subordination quelconque, une entière collaboration.* » Cela implique, dans l'esprit de M. Jospin, que la campagne des socialistes sera conduite par le PS « *dans tous ses aspects* » : thèmes politiques, mots d'ordre, alliances, décisions d'organisation et mobilisation des moyens nécessaires (meetings, matériel de campagne, affichage, etc.).

Dans la première partie de sa lettre, M. Jospin explique pourquoi il a jugé opportun de réagir ainsi, après le meeting organisé à Marseille par le premier ministre. Il observe que cette réunion publique a été interprétée comme le lancement de la campagne électorale et comme le signe que le premier ministre la conduirait. « *Mettre ma réaction au compte de la susceptibilité me paraît une explication un peu mince* », estime-t-il, en réponse à l'entourage de M. Fabius.

« *Je ne suis disponible pour aucune guerre des chefs,* écrit M. Jospin. *Ai-je annoncé ma candidature à telle future fonction ? Ai-je déclaré vouloir régenter l'action gouvernementale ? Non !* »

« *Le Parti socialiste doit-il rester un Parti indépendant, conduit par ses dirigeants élus, ou doit-il être coiffé par le premier responsable gouvernemental, en particulier pour la campagne électorale, et donc, être dirigé de l'extérieur ?* ajoute-t-il.

» *Depuis longtemps, nous savons que le parti socialiste ne peut pas vivre dans les institutions de la Ve République comme l'ont fait l'UDR ou l'UDF. Nous sommes un parti d'essence différente, socialiste et démocratique. Ces institutions, nous avons essayé, pour ce qui concerne les rapports entre le parti et le pouvoir, de les faire vivre autrement. Nous avons en partie réussi. Ne revenons pas en arrière. Car le trouble s'installerait immédiatement chez nous et le Parti socialiste s'y perdrait historiquement.*

Un dispositif à trois

» *Certains disent qu'il suffit, pour éviter les problèmes, de distinguer majorité et Parti socialiste, chef de la majorité et chef du Parti socialiste. Sur le plan institutionnel, on peut discuter de la question de savoir si c'est le président de la République ou le premier ministre qui incarne la majorité. Personnellement, et constatant que c'est au moment de l'élection présidentielle que se constitue la majorité, je soutiens la première hypothèse. Mais j'admets que mon point de vue puisse être discuté, et d'ailleurs il l'est.*

» *Ce qui me paraît ne pas faire de doute c'est le caractère peu opératoire de la distinction majorité/Parti socialiste dans la situation actuelle. Le Parti socialiste tient une fort grande place dans la majorité. Dès lors, la distinction que certains proposent entre chef de la majorité et chef du Parti socialiste risque de superposer les espaces politiques, de confondre inutilement les fonctions, de gêner tout le monde et peut-être même de porter atteinte à cette indépendance du parti à laquelle nous devons veiller.*

» *C'est pourquoi je pense que les responsabilités doivent être placées sur des plans différents, le premier ministre intervenant dans la campagne comme chef du gouvernement, le parti et sa direction conduisant la leur au nom du Parti socialiste. Quant à la majorité, plutôt que d'en chercher le chef, visons à la reconquérir. Il y a, c'est le fond de ma pensée, un dispositif à trois : le président de la République, qui fixe les grandes orientations et reste notre leader ; le premier ministre, qui dirige la politique gouvernementale ; le Parti socialiste, qui appuie cette politique mais fait passer le message socialiste. C'est à ce dispositif qu'il faut se tenir. Sinon, on déséquilibre le tout.*

» *Sur quelle stratégie et avec quel instrument mener la reconquête ? Voici la deuxième question qui me préoccupe. Sur ces points, le premier ministre m'a déclaré qu'il n'avait aucune divergence. Je veux alors vous donner clairement mon analyse.*

» *J'ai entendu développer avec insistance depuis plusieurs semaines l'idée selon laquelle il faudrait substituer au Parti socialiste un « Front républicain ». C'est à cette thèse que je veux répondre. Qu'il faille rassembler, c'est clair. Mais, pour cela, faut-il « dissoudre » le Parti socialiste ou, au contraire, mener campagne autour de lui ? Faut-il « quelque chose d'autre », moins le Parti socialiste ou le Parti socialiste plus quelque chose ? J'ai choisi. C'est autour du PS, d'un PS ouvert, accueillant mais affirmant son identité et ses thèmes comme force socialiste, qu'on peut gagner en 1986. Parce qu'il faut d'abord rassembler les siens avant de gagner les autres. Parce qu'il faut maintenir pour les électeurs communistes une perspective, au moment où la crise du PC nous offre un champ plus vaste pour un grand parti de gauche. Parce que c'est ainsi que nos militants se mobiliseront.*

» *Et puis n'oublions pas le passé et l'avenir. Le Parti socialiste français, disloqué par l'alliance à droite, émietté et affaibli, est redevenu, sous la direction de François Mitterrand, un grand parti. C'est ce parti que l'on m'a confié et c'est celui-là que je veux faire vivre pour que nous le portions plus loin. Nous n'avons pas fait tout ce chemin depuis quinze ans pour le parcourir maintenant en sens inverse. La tâche historique qui est devant nous est de construire, dans les dix ou vingt ans qui viennent et comme dans plusieurs démocraties d'Europe, une grande force socialiste. Front républicain ou grand parti socialiste (certains peuvent même dire, s'ils le veulent : social-démocrate) ? Ce sont deux stratégies différentes. Je choisis la seconde. Car agir pour le socialisme suppose d'en vouloir l'instrument.* » A propos de l'« ouverture » des listes présentées par le PS aux élections législatives, M. Jospin estime qu'elle sera « *forcément limitée* ».

Fabius-Barre même assise !

M. Fabius n'aime pas qu'on le compare à M. Giscard d'Estaing. Il l'a dit, jeudi matin 20 juin, aux anciens élèves de l'école des Hautes études commerciales qui l'avaient invité à leur petit déjeuner : « *J'ai souvent dit, et je le répète, que la calvitie n'est pas un critère suffisant de comparaison politique.* »

En revanche, M. Fabius admet qu'on puisse, d'une certaine façon, le comparer à M. Barre puisque, de son aveu même, la comparaison n'est pas, si l'on ose dire, sans fondement. Le chef du gouvernement, en effet, a confié à son auditoire le secret d'Etat suivant : « *Je n'ai pas pu, à Matignon, reprendre la chaise de Mauroy. Il a les jambes plus longues que les miennes et je n'étais pas bien dans cette chaise. J'ai alors demandé qu'on recherche toute une série de chaises où je puisse m'asseoir correctement. Finalement, j'en ai essayé plusieurs et j'en ai choisi une. Terrible ! Trois mois après l'un des huissiers m'a dit « Ah ! vous avez repris la chaise de M. Barre...* »

Pour couper court à toute interprétation le premier ministre a tenu à ajouter : « *Plus fondamentalement je ne sais pas ce qu'est le barrisme. Car il y a beaucoup de confusion mentale. Entre la théorie et la pratique nous avons vu, à cette époque, qu'il y avait beaucoup de différence. C'était une politique qui était, théoriquement, anti-inflationniste. Or cela n'a pas été le cas. De même, cette politique devait donner des possibilités d'action fortes aux entreprises pour qu'elles investissent. Or tout montre que cela n'a pas été le cas. Les concepts sont difficiles à rapprocher de la réalité...* »

M. Fabius a d'ailleurs souligné que, personnellement il n'avait pas échappé à une certaine évolution sous l'effet de son « *apprentissage* » de la conduite des affaires du pays : « *Mes convictions ne se sont pas modifiées mais elles se sont frottées sur le terrain dur de la réalité. On s'aperçoit qu'il y a des choses possibles et d'autres qui ne le sont pas. Je suis là pour dire les choses telles qu'elles sont* ».

Ah ! la vertu pédagogique des fauteuils de l'hôtel Matignon !...

A. R.

Des radicaux et des socialistes s'associent

Contribuer au « *renouveau du mouvement démocratique* » en France : telle est la mission que se sont donnée plusieurs parlementaires, universitaires, fonctionnaires et responsables socio-économiques réunis dans une association, l'ARLIDEF (1), qui vient d'être créée. Ces personnalités, n'acceptent pas que l'opposition conservatrice « *s'approprie à ce point le vocabulaire républicain* » et que s'affirme ainsi progressivement un clivage « *contre nature* » entre « *socialistes* » et « *républicains* ». Lieu de rencontre qui entend transgresser les frontières partisanes, l'association s'est fixé pour objectif de vivifier le centre gauche. Parmi les douze membres du conseil de direction, figurent des députés – MM. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier), François Massot (PS, Alpes-Hautes-Provence) et Raymond Julien (MRG, Gironde), – des personnalités du MRG – l'un de ses vice-présidents M. François Luchaire, – des élus locaux et des universitaires, comme Michel Soulié ou Claude Nicolet.

Une première liste des membres du comité de soutien a été rendue publique : sont signataires notamment MM. Pierre Bérégovoy, Jean Béranger (MRG, sénateur des Yvelines), Philippe Marchand (PS, député de Charente-Maritime), Jean Rigal (MRG, député de l'Aveyron), Mme Colette Chaigneau (MRG, député de Charente-Maritime), Costa Gavras, cinéaste.

(1) ARLIDEF : Association pour le renouveau du mouvement démocratique en France, 268, boulevard Raspail 75014. Tél. : (1) 297-67-20.

Cumul des mandats

DÉSACCORD PERSISTANT ENTRE LE PS ET LES DÉPUTÉS SOCIALISTES

Les députés socialistes, dans leur majorité, n'ont guère apprécié la décision du bureau exécutif de leur parti, qui a pris position contre un amendement qu'ils avaient préparé pour limiter le cumul des mandats. Rendant compte de la réunion du groupe du mardi 18 juin, Mme Véronique Neiertz, député de Seine-Saint-Denis, a expliqué que le président de la commission des lois, M. Raymond Forni, avait fait part de sa déception et qu'il avait été soutenu par plusieurs parlementaires.

En l'absence de M. Lionel Jospin, c'est M. Bertrand Delanoë qui a exposé les arguments de la direction du PS. Il ne s'agit pas, a-t-il affirmé, d'un refus de principe mais de la constatation de la difficulté à se lancer dans une telle affaire sans qu'elle soit très sérieusement préparée. Or, le groupe de travail, constitué autour de M. Marcel Debarge, sénateur de Seine-Saint-Denis, n'avait pas achevé ses travaux.

Les députés ne désespèrent pas que l'affaire revienne à l'automne, soit dans un projet de loi spécifique, soit par le biais d'un amendement à un texte sur le fonctionnement des conseils régionaux.

● *Le Mouvement gaulliste populaire* (proche de la majorité) « *se félicite de la volonté* » exprimée par M. Fabius à Marseille de constituer « *un rassemblement des forces de progrès, sans exclusive autour du président de la République* » et ajoute : « *Il est grand temps que le Parti socialiste assume ses responsabilités de principal parti de la majorité et qu'il abandonne son attitude actuelle qui est celle du carré des battus.* ».

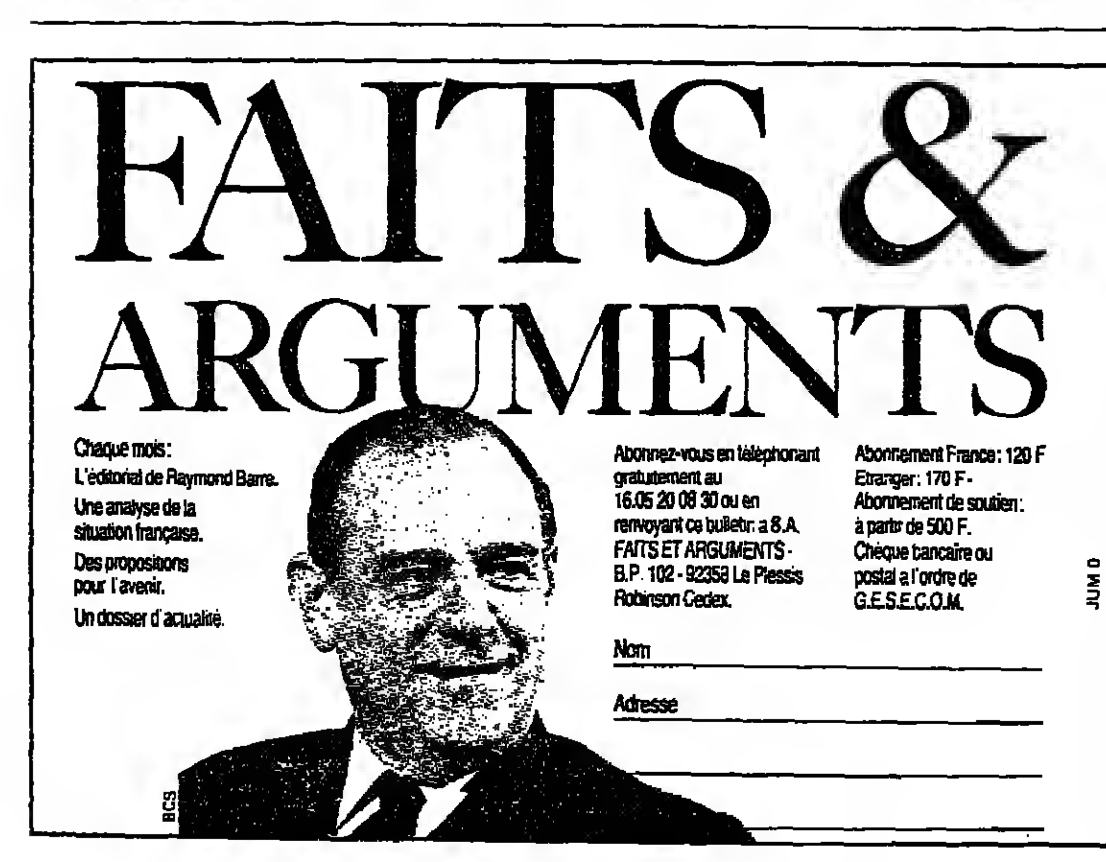
Discordes

(Suite de la première page.)

On s'en consolera, à gauche. On continuera d'espérer contre tout espoir, grâce au spectacle que donnent, dix jours après la factice démonstration d'union de la convention libérale, Jean Lecanuet et Jacques Toubon, partisans l'un de listes uniques, l'autre de listes multiples de l'opposition. On misera sur le refus de Raymond Barre d'aller, comme il dit, « au souk », comme sur la force centrifuge d'un Jean-Marie Le Pen qu'il aurait fallu, s'il n'existait pas, inventer. Et surtout on gardera l'œil fixé sur l'élection présidentielle de 1988, qui viendra si vite, après les législatives, que déjà s'amorcent les candidatures.

Ainsi vont, à Byzance-sur-Seine, les jeux et les illusions de la politique. On en prendrait son parti, quitte à s'en attrister quelque peu, si à l'intérieur, le crédit de la démocratie, à l'extérieur celui de la France elle-même, ne s'en trouvait affecté. Toute maison divisée contre elle-même périra : on le sait depuis toujours, mais on l'oublie toujours. Les discordes françaises, dans le monde où nous vivons, ne sont pas seulement anachroniques, elles sont suicidaires. De plus en plus de gens dans le pays en sont, grâce à Dieu, conscients.

ANDRÉ FONTAINE.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Grosses voitures et cinéma fiscalement avantagés

Les possesseurs de Rolls, Jaguar et autres voitures de plus de 16 CV – qui toutes sont de marque étrangère – devraient pouvoir se faire rembourser une partie de la « supervignette » qu'ils paient depuis 1983. Quant aux particuliers et aux entreprises qui souhaitent investir dans la production cinématographique, ils devraient bénéficier dès cette année de confortables avantages fiscaux, conformément à ce qu'avait annoncé le premier ministre le mois dernier. Tout cela est le résultat de deux amendements déposés par le gouvernement, lors de la discussion en deuxième lecture du projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, le jeudi 20 juin à l'Assemblée nationale.

Ces deux nouveaux ajouts à un texte déjà qualifié de *« fourre-tout »* n'ont guère été appréciés par la totalité des députés, non pas tant à cause du fond que de la précipitation. Aussi, une réunion impromptue de la commission des finances les a repoussés. C'est aussi ce qui est arrivé en séance publique à celui sur la vignette. Voyant cela, M. Henri Emmanuelli a fait lever la séance juste avant que ne soit discuté l'amendement sur le cinéma. La suite de la discussion a été renvoyée à la séance de lundi après-midi ; d'ici là, il est raisonnable de penser que les députés auront le temps d'étudier les conséquences de ces deux textes, de revenir sur leur vote contre le premier, et, pour les socialistes, d'être convaincus par M. Fabius de la nécessité d'aider la production cinématographique.

Le premier ministre tient en effet énormément à cette disposition. C'est pourquoi il a voulu qu'elle entre en vigueur dès 1985, et non pas simplement en 1986, comme cela avait été un temps envisagé. Seulement, la Rue de Rivoli était très réticente devant les avantages tout à fait exorbitants du droit commun évoqués par M. Fabius. Les négociations ont été longues et difficiles et ne se sont achevées qu'en début de soirée jeudi.

Le texte gouvernemental propose finalement que l'aide transite par des sociétés qui devront avoir pour seule activité le financement en capital d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles, et être agréées par les ministères des finances et de la culture. Les particuliers qui leur apporteront des fonds pourront les déduire en totalité dans la limite de 25 % des sommes déclarées pour le calcul de l'impôt ; les sociétés pourront-elles, dès la première année de leur investissement, *« pratiquer un amortissement exceptionnel égal à 50 % de leur souscription dans la limite de la moitié des sommes effectivement versées »*.

C'est la cour de justice des Communautés européennes qui contraint le gouvernement à faire un cadeau aux possesseurs de voitures de grosses cylindrées. Elle a en effet estimé, le 9 mai dernier, que puisqu'il n'y a pas de voitures françaises de plus de 16 chevaux, la taxe spéciale qui leur était imposée depuis 1983 était une discrimination pour les voitures étrangères, et donc contraire au traité de Rome. Obligé de s'y plier, le gouvernement propose que le coût de la vignette pour ces voitures progresse au même rythme que celui pour les véhicules de moindre puissance. Ceux qui ont trop payé pourront se faire rembourser si le Parlement avalise cela.

Au cours de la discussion de ce projet, il a été décidé, pour permettre à Gaz de France de réaliser l'opération que *le Monde* a annoncée dans ses éditions datées de vendredi, d'autoriser les établissements publics de l'Etat à caractère industriel et commercial à émettre des titres participatifs. Pour le reste, si les députés ont accepté quelques modifications apportées par les sénateurs, ils en ont rejeté beaucoup d'autres, notamment celles ayant trait au droit des sociétés, estimant qu'elles n'avaient pas leur place dans un tel projet, et celle autorisant les sociétés privées à émettre, comme les sociétés publiques ou coopératives, des titres participatifs. De même, l'Assemblée, contrairement au Sénat et au souhait de M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine), a décidé que les banques seraient entièrement soumises à la commission de la concurrence, comme l'avait promis M. Pierre Bérégovoy. Dans les mêmes conditions, elle a approuvé la prise directe par la Caisse des dépôts du rôle d'une de ses filiales, la Caisse de prêts aux organismes HLM, dans le financement des logements sociaux.

Par 277 voix (PS) contre 205 (RPR, UDF et PC), elle a accepté l'arrangement proposé par le gouvernement dans l'affaire de la régulation de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales : elles recevront 377 millions de francs, comme promis par M. Pierre Joxe, et non pas 1 207 millions, comme le mode de calcul jusqu'alors en vigueur leur permettait d'obtenir.

Contrairement aux sénateurs, les députés n'ont pas voulu imposer à l'Etat une révision générale des valeurs locatives servant au calcul des impôts locaux en 1987. A la demande du gouvernement, ils ont aussi légèrement atténué les conditions du monopole qu'ils avaient accordées en première lecture aux experts en automobile.

Les députés socialistes ont ce même jeudi approuvé, en deuxième lecture, la loi de règlement du budget de 1983 que les sénateurs avaient repoussée (*le Monde* des 23 mai et 7 juin 1985). M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) a, sans succès, demandé que ce texte soit jugé contraire à la Constitution, le gouvernement n'ayant pas le droit, d'après lui, d'appliquer à son vote la procédure d'urgence prévue pour les lois de finance.

Th. B.

Aménagement urbain et navires abandonnés

L'assemblée nationale a définitivement adopté le jeudi 20 juin deux projets de loi.

● *L'aménagement urbain* : En quatrième et dernière lecture les députés sont restés fidèles aux grands principes qu'ils avaient approuvés en première lecture il y a un an (*le Monde* des 23 et 24 juin 1984). Ce texte accroît les pouvoirs des communes en matière d'aménagement urbain et leurs capacités à faire jouer leur droit de préemption pour l'achat de biens immobiliers. Les députés ont tenu compte d'un des souhaits émis par le Sénat : les chambres des métiers pourront exercer certains droits par les communes lorsqu'il s'agira de réaliser des équipements commerciaux et artisanaux.

Ce texte autorise la construction sur les anciennes fortifications de Lille et de Paris – donc la ZAC Champeret – et l'ouverture de débits de boisson dans les cités HLM.

● *Navires abandonnés* : En deuxième lecture les députés ont accepté l'intégralité du texte voté par les sénateurs, ceux-ci n'ayant d'ailleurs en rien remis en cause les principes essentiels de ce projet (*le Monde* des 18 avril et 11 mai 1985). Ce texte accorde des pouvoirs étendus à l'administration pour mettre fin au danger que peut représenter la présence de navires ou d'engins flottants abandonnés.

● *Urbanisme au voisinage d'aérodromes* : Les deux chambres du Parlement n'ont pas pu encore se mettre d'accord sur ce projet qui limite l'urbanisation dans les communes voisines des aérodromes (*le Monde* des 16-17 décembre 1984 et 24 mai 1985. En troisième lecture les députés ont adopté des solution transactionnelles sur les deux points restant en discussion : la marge de manœuvre de l'administration pour la limitation de la zone la plus éloignée des aérodromes a été réduite ; la composition de la commission consultative pouvant être créée pour chaque aérodrome a été précisée par la loi.

LU

« UNE CERTAINE IDÉE DU CENTRE », d'Olivier Stirn

Une nécessité

Le centre existe, Olivier Stirn l'a rencontré. Gaulliste, mendésiste, l'ancien ministre de Georges Pompidou et de M. Valéry Giscard d'Estaing tire la leçon de ses vingt-cinq ans de vie politique : une union large est plus conforme au *« génie national »* des Français qu'une *« artificielle coupure entre la gauche et la droite »*. A ceux qui lui reprocheraient ou se moqueraient de ses allégeances successives et versatiles – hier dans l'opposition, *aujourd'hui bien proche de* la majorité – le député non inscrit du Calvados offre une défense et illustration de sa démarche sur le thème : ce n'est pas moi mais les autres qui changent. N'est-ce pas le gaullisme et le radicalisme qui l'ont, dit-il, convaincu de la nécessité du progrès économique doublé du dialogue social, de la défense des *droits de l'homme en prenant en* considération des droits nouveaux, du sens de l'Etat accompagné de la volonté de créer des régions ?

Le centre, plaide-t-il, est *« nécessaire »*, aux hommes politiques, à la France et aux *citoyens qui sont fascinés par les* extrêmes aux propositions simplistes et lassés des querelles entre une droite qui se radicalise et une gauche qui se divise.

Tenter de construire le centre en voie de réhabilitation est légitime après les déceptions engendrées par les expériences de droite et de gauche. C'est ce qu'Olivier Stirn propose en expliquant *la démarche qui l'a conduit* à fonder, il y a un peu plus d'un an, l'Union centriste et républicaine, censée servir de *« liaison avec le centre droit, la tendance gaulliste authentique* et *la fraction réformiste de l'UDF »*. Ce futur centre, il ne le conçoit nullement comme *« un compromis sans saveur »*, mais *« une série d'options fondamentales, une manière de faire évoluer la société* et *de faire vivre une civilisation »*.

A. Ch.

* Albin Michel, 183 pages, 65 F.

● *Création de Mairie 2000.* – L'association Mairie 2000, qui vient d'être créée sous l'égide de l'Association des maires de France, de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse pour l'équipement des collectivités locales, est destinée à *« la valorisation de la formation et de l'information des élus »*. Présidée par M. Marc Bécam, sénateur RPR du Finistère, maire de Quimper, Mairie 2000 a pour mission *« de promouvoir des actions de formation s'appuyant sur des initiatives locales, de favoriser la sensibilisation des élus aux techniques nouvelles de gestion et de communication et d'apporter une contribution financière aux opérations de formation ou d'information initiées par les associations départementales des maires »*.

● *L'ambassadeur soviétique à Colombey - les - Deux - Eglises.* – M. Youli Varontsov, ambassadeur de l'Union soviétique en France, a déposé, le mercredi 18 juin, une gerbe sur la tombe du général de Gaulle, au cimetière de Colombey-les-Deux-Eglises, à l'occasion du quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme et du quarante-cinquième anniversaire de l'appel du 18 juin. L'ambassadeur était accompagné par une délégation du Comité soviétique des anciens combattants, dirigée par le général Giorgi Zakharov, qui commandait la 33e division aérienne, au sein de laquelle a combattu l'escadrille française Normandie-Niemen.

LISTES D'UNION OU LISTES SÉPARÉES

Les discussions s'engagent entre l'UDF et le RPR

Au terme d'une réunion à huis clos qui, jeudi 20 juin, a rassemblé à l'Assemblée nationale quelque trois cents élus et responsables de l'UDF pour traiter de la préparation des élections législatives et régionales, M. Jean Lecanuet, président de la confédération a rappelé les *« objectifs de l'UDF : faire gagner l'opposition nationale en dépit de la proportionnelle imaginée par le chef de l'Etat. La meilleure réponse à apporter,* a-t-il souligné, *c'est l'entente RPR-UDF »*. Cette entente est *« la condition du succès »* pour M. Lecanuet qui a insisté sur *« l'attente profonde »* des Français, *« leur demande d'union »*. Reste le choix de la méthode. Listes d'union ou listes séparées ? L'UDF exprime une nette préférence pour la première solution. *« Il y aura beaucoup plus de listes d'union que de listes séparées »*, a prédit M. Lecanuet au moment où de nombreuses voix au RPR plaident en faveur de listes séparées. Si l'UDF préfère les listes d'union, elle reste néanmoins *« disponible pour les deux stratégies »*, a ajouté M. Lecanuet qui juge d'autre part, que cette question doit être discutée dans le cadre des négociations souhaitées par M. Jacques Chirac pour aboutir rapidement à l'élaboration d'une plateforme commune de gouvernement. L'UDF est d'accord pour, selon les termes employés par M. Jean Lecanuet, *« ouvrir un dialogue confiant et amical avec le RPR avant la fin de ce mois ou le début de l'autre »*. Mais il s'agit de bien lier les deux réflexions : celle qui porte sur *« les grandes lignes d'action pour l'avenir »* et celle qui a trait aux *« choix électoraux dans les départements »*. M. Toubon, secrétaire général du RPR souhaiterait, pour sa part, que vers la mi-juillet les noms des têtes de listes soient publiés par quatre-vingts départements environ sur cent.

A l'UDF, une commission se réunit depuis plus d'un mois déjà pour préparer les élections législatives et régionales. Constituée d'un représentant de chacune des composantes de l'UDF (M. d'Ornano, PR ; M. Barrot, CDS ; M. Rossinot, rad. ; M. Mestre, adhérents directs ; M. Lamassoure, clubs Perspectives et Réalités ; M. Santini, PSD), cette commission, placée sous l'autorité de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déjà examiné deux tiers des régions. Elle pense pouvoir commencer les négociations avec le RPR dès la fin du mois de juin, mais ne juge pas utile, à la différence du RPR, de publier trop vite les noms des têtes de listes.

Au RPR, la commission constituée lors du congrès extraordinaire du 1er juin pour donner des investitures, se réunira à partir de la semaine prochaine. Présidée par le secrétaire général du RPR, elle comprend les présidents des groupes parlementaires (MM. Labbé et Pasqua), le secrétaire national aux élections (M. Charron), deux anciens secrétaires généraux (MM. Pons et Bord), un représentant des cadres du mouvement (M. Borotra), un représentant des députés (M. Bergelin, Haute-Saône) et le secrétaire national chargé des relations avec les mouvements de l'opposition (M. Roger Romani, sénateur de Paris).

C. F.-M.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Nous subissons une certaine occupation »

affirme M. Dick Ukeiwé

De notre correspondant

Nancy. – *« Nous ne pouvons pas accepter le plan Fabius. Créer quatre régions en Nouvelle-Calédonie, c'est arriver, dans les faits, à l'application d'un apartheid total »*, a déclaré jeudi 20 juin à Nancy M. Dick Ukeiwé, invité par le Club 89. De retour en métropole, le président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie a ajouté : *« Le gouvernement veut tricher et fait miroiter tout ce qui peut faire plaisir aux indépendantistes, puisqu'il les a même laissé aller jusqu'au crime en toute impunité. Depuis 1981, nous subissons ce que la métropole a subi en d'autres temps. Une certaine occupation. »*

M. Ukeiwé estime que, pour l'instant, il n'y a aucune raison pour que le nouveau haut commissaire, M. Fernand Wibaux, soit mal accueilli dans le territoire, s'il s'en tient strictement à sa mission *« qui est d'appliquer les lois de la République dans les compétences de l'Etat »*. M. Ukeiwé a alors rappelé que, selon lui, M. Pisani n'a jamais rempli sa mission : *« Il était donc indigne de représenter la République. Je n'aurai jamais de relations avec M. Pisani,* dit-il, *même en tant que ministre, dès lors qu'il ne se situe pas dans la légalité républicaine. Le mot indépendance entre lui et moi est un cadavre qui ne nous permettra plus de nous rencontrer. »*

Le président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie a conclu en réaffirmant sa volonté de voir s'organiser un référendum d'autodétermination si, en 1986, la gauche perd les élections législatives : *« Si les Calédoniens veulent rester français, il n'y aura plus lieu de les chatouiller tous les six mois en voulant leur imposer un nouveau statut. »*

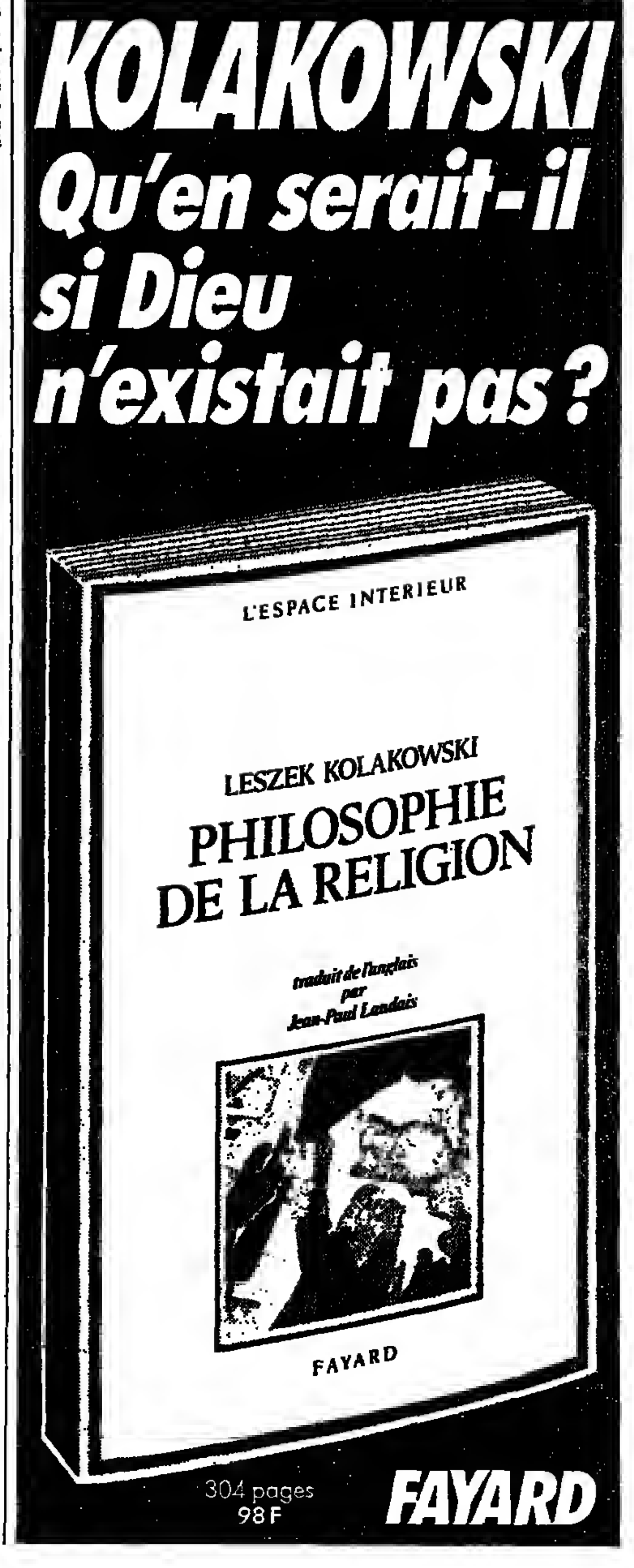
J.-L. B.

EN BREF

● *Rencontre Marchais-Aalto.* – MM. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et Arvo Aalto, président du PC de Finlande, se sont rencontrés le mercredi 18 juin, à Paris, et, dans une déclaration commune, ils soulignent, notamment, *« la pleine actualité de l'acte final* [d'Helsinki], *des principes de la coexistence pacifique (...), des engagements pris par tous les Etats participants pour la détente, la sécurité et le désarmement, la coopération économique et culturelle, et les droits de l'homme »*.

RECTIFICATIF. – Dans le compte rendu des travaux de l'Assemblée nationale consacré à l'adoption d'une convention fiscale entre la France et les Etats-Unis (*le Monde* du 21 juin), les noms, étiquettes et attributions des rapporteurs du texte doivent être rétablis comme suit : M. François Mortelette, député (PS) de *Loir-et-Cher*, était *rapporteur pour avis de la commission des finances*, et M. Michel Bérégovoy, député (PS) de la *Seine-Maritime*, était *rapporteur au fond de la commission des affaires étrangères*.

● *Le PCF et l'Afrique du Sud.* – M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du Parti communiste, a adressé au premier ministre une lettre dans laquelle il proteste contre l'accroissement du volume des échanges entre la France et l'Afrique du Sud, en 1984, et réclame des sanctions contre ce dernier pays à la suite de l'entrée de ses troupes au Botswana et de ses initiatives en Namibie et dans la province anglaise de Cabinda.



société

NOUVEAUX DÉBATS SUR LE PASSÉ DE M. LE PEN EN ALGÉRIE

Le président du Front national poursuit « Libération »

On ne prend pas les mêmes, mais on recommence : le procès en diffamation intenté par M. Jean-Marie Le Pen au quotidien *Libération* ne diffère pas tellement de celui que le président du Front national avait engagé contre *le Canard enchaîné* et qu'il devait perdre le 18 avril (*le Monde* du 20 avril). Si, au banc des prévenus, M. Serge July succède à M. Roger Fressoz, si les témoins cités d'un côté comme de l'autre ne sont pas non plus toujours les mêmes, le fond de l'affaire demeure, lui, identique. Il porte toujours sur les activités en Algérie de M. Le Pen, à l'époque où il était lientenant au 1er régiment étranger de parachutistes (1er REP), et sur sa participation ou non à des tortures infligées à des suspects au temps de la bataille d'Alger, entre janvier et mars 1957.

Cependant, les deux numéros de *Libération* du 12 février et du 20 mars 1985, dans lesquels furent présentées successivement deux longues enquêtes sur le sujet, et dont il faut bien dire qu'elles firent durant quelques jours l'événement, portent contre l'ancien officier une accusation complémentaire. Aux déclarations de quatre Algériens sur lesquelles s'appuyait déjà *le Canard enchaîné*, elles ajoutent celles d'un cinquième, M. Mahfoud Abdelbaki, selon lequel M. Le Pen exécuta sommairement un jeune homme d'une balle de revolver.

C'est en cela que diffèrent les deux procès. Car si M. Le Pen, tout en niant avoir été personnellement un tortionnaire, a pu déclarer que, s'il avait reçu l'ordre de recourir à la torture, il y aurait obéi, en revanche, il n'a jamais temn de propos pouvant justifier d'une façon ou d'une autre une exécution sommaire. Dès lors, le tribunal au moment du jugement pourra-t-il sur ce point très précis reprendre l'argumentation de son arrêt du 18 avril dans l'affaire du *Canard*, argumentation qui consistait à dire que l'on ne peut se sentir atteint dans son honneur par une accusation de torture dès lors qu'on approuve le principe et la pratique de cette torture. Reste alors évidemment l'excuse de la bonne foi.

Cette bonne foi, *Libération* l'invoque, et M. Serge July, son directeur de publication et directeur de la rédaction, indiquant au passage qu'il n'a pas *« la réputation d'un imbécile »*, a bien précisé les raisons des enquêtes menées par ses journalistes. Il ne s'agissait pas de faire le procès de la torture en Algérie, qui est un fait acquis. Il ne s'agissait pas davantage de viser M. Le Pen pour ses activités présentes de président du Front national, *« car on peut être d'extrême droite et même xénophobe sans approuver la torture »*. Non, il s'agissait simplement de faire connaître le passé d'un homme politique, anjourd'hui député européen, qui prend de l'importance et brigue ouvertement la présidence de la République. Donc pas d'ambiguïté.

Reste alors la valeur de l'enqnête sur ce passé. Parmi les témoins de M. Le Pen, qui, cette fois, avait fait venir MM. Edouard Frédéric-Dupont, député, Olivier Lefèvre d'Ormesson et le colonel Trinquier, adjoint du général Massu en 1957 à Alger, il en est un, M. Michel Glaser, ancien capitaine au 1er REP, qui est venu dire que c'était lui l'auteur de l'une des interpellations que M. Jacques Chevalier, ancien maire d'Alger, dans un document reproduit par *Libération* et déjà cité lors du procès contre *le Canord enchaîné*, attribue au lieutenant Le Pen.

Multiples vérifications

Pour le reste, on a écouté longuement M. Lionel Duroy, journaliste à *Libération*. Il a exposé par le menu la façon dont il condnisit son enquête, les multiples vérifications et recoupements auxquels il se livra, tant à Alger, où il vérifia dans leurs moindres détails l'authenticité des déclarations qu'on lui faisait, qu'à Paris, où il rencontra le général Massu et d'autres personnalités qui, à l'époque, eurent à jouer des rôles militaires ou politiques.

Il précisa que certains témoignages furent volontairement écartés, faute de certitudes suffisantes. Il prit même le soin de retrouver un ancien légionnaire du 1er REP, M. Wilhelmus Vaal, citoyen néerlandais qui, à la barre, confirma en tous points ce qu'il avait déclaré au journaliste et attesta de l'exacte reproduction par ce dernier de ses propos. Sur une question du substitut, M. Philippe Bilger, M. Duroy précisa qu'il avait entrepris son travail sans *a priori* et que, si les personnes interrogées avaient infirmé les accusations, il aurait rapporté leurs propos de la même façon. Il reste à entendre les témoins algériens.

Tout au long de cette audience, M. Le Pen n'est pas intervenu, laissant à son avocat, Me Georges-Paul Wagner, le soin de contre-interroger. Il est vrai que le président du Front national s'était fait remarquer dès le début de l'audience. Durant une suspension, il s'en était pris brusquement au substitut, M. Bilger, lui jetant à brûle-pourpoint : *« Dites donc, vous, vous n'auriez pas milité par hasard dans mon parti ? »* Et comme M. Bilger avait relevé le propos, le jugeant inadmissible, M. Le Pen avait renchéri par une phrase sibylline sur le passé du père de M. Bilger, ce qui évidemment n'arrangeait rien.

Le représentant du ministère public ayant porté l'incident à la connaissance du tribunal, en disant que, dans ces conditions, il se demandait s'il pourrait faire l'effort suffisant pour requérir objectivement, on put croire que M. Bilger allait céder la place à un autre magistrat du parquet. Après palabres en coulisse, M. Le Pen consentit une excuse : *« Je n'ai voulu outroger* d *aucun moment M. le substitut. »* Ayant dit, il demeura coi, et l'audience ainsi poursuivit son chemin.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le double outrage de Coluche

Michel Colucci, dit Coluche, a été condamné, jeudi 20 juin, à deux mois de prison pour avoir outragé un gardien de la paix, auquel il devra verser 3 000 francs de dommages intérêts en réparation du préjudice moral.

Le 2 février 1985, Coluche avait abreuvé d'injures un policier qui avait pourtant pris la peine de l'inviter courtoisement à retirer sa voiture d'un couloir d'autobus pour éviter une mise à la fourrière. Devant tant d'ingratitude, le fonctionnaire releva le délit d'outrage et Coluche fut cité à comparaître devant la 14e chambre correctionnelle de Paris.

Distraction d'artiste ? Mépris de la justice, ou crainte de croiser M. Le Pen, qui occupait les débats de la chambre d'en face ? Coluche n'est pas venu. *« Je suis déçu »*, soupira M. Jean Grimaldi, substitut du procureur de la République. Mais l'absence du prévenu doublait l'outrage, et le magistrat fustigea son comportement envers le policier : *« Lorsqu'il est sorti du music-hall, il devient un citoyen comme tout le monde, il n'a plus le droit de se conduire comme un voyou. »* Fielleusement, le substitut révéla que le parquet *« avait été patient »* en classant sans suite deux affaires similaires et que, de plus, Coluche avait déjà une condamnation à son casier pour délit de fuite.

En évoquant la série d'injures scatologiques énumérées par le président Jacques Ducos, le substitut a qualifié Coluche de *« La Bruyère des vespasiennes »*, en précisant avec regret : *« J'aurais aimé lui dire que c'était facile de porter le badge "Touche pas à mon pote", mais qu'il fallait avoir le respect des autres et ne pas faire de racisme antipolicier. J'irai très loin dans mes réquisitions. La vedette, l'idole, est un exemple. Je vous demande d'infliger trois mois de prison, dont deux avec sursis. »*

Le tribunal a été plus loin encore dans son jugement, en prononçant deux mois de prison ferme et en accordant la somme que Me Christine Sigaut-Cornevaux avait réclamée au titre des dommages intérêts pour le fonctionnaire outragé.

Coluche dispose de dix jours pour interjeter appel du jugement.

M. P.

La modernisation de la police

M. PIERRE JOXE OBTIENT LES CRÉDITS DEMANDÉS

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a obtenu le feu vert du gouvernement pour le financement du plan de modernisation de la police qu'il a mis au point au cours des deux derniers mois (*le Monde* du 20 juin). Après avoir été soumis à l'examen du Conseil d'Etat, le projet de loi élaboré par M. Joxe sera présenté au conseil des ministres du 26 juin.

Pour ce plan à court, moyen et long terme sur cinq et dix ans, le ministre de l'intérieur avait demandé un financement de 1 milliard de francs pour la première année d'application, en 1986.

Après de laborieuses discussions avec les services du ministère de l'économie, des finances et du budget, M. Joxe, qui avait estimé que le minimum indispensable pour le démarrage de son plan était d'environ 800 millions de francs, a obtenu des crédits qui devraient se situer entre 900 millions et un milliard de francs.

● *Poursuivi pour homicide involontaire, M. Louis Jung est relaxé.* — M. Louis Jung, sénateur du Bas-Rhin (UC), a été relaxé par le tribunal correctionnel de Saverne devant lequel il était poursuivi pour homicide involontaire (*le Monde* du 15 juin). Le jugement estime que le sénateur ne peut pas être considéré comme gérant de fait de la société dont il s'occupe.

Le parc d'attractions Paradisland, à Berg (Bas-Rhin), où, en avril 1982, un adolescent âgé de quatorze ans, Jean-Georges Brua, était mort, brûlé vif, dans un accident de travail. En revanche, la gérante de la société, Mme Emma Rieger, a été condamnée à six mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende, ainsi qu'à de nombreuses amendes pour infraction au droit du travail. Le principal employé du parc d'attractions, M. Camille Taesch, a été condamné à trois mois de prison avec sursis et 3 000 F d'amende. — *(Corresp.)*

UN COLLOQUE DE L'INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS

Les espions sont partout

L'espion d'aujourd'hui ne s'intéresse pas seulement aux secrets militaires, mais à tout ce qui fait la réputation d'un pays et sa puissance, de la robe de haute couture au microprocesseur. Contre ce fléau, les Etats modernes ont tendance à exagérer leur protection. Réflexe naturel, mais périlleux pour les libertés car, à la longue, l'espionnite peut miner la démocratie.

Cette inquiétude a souvent affleuré lors du colloque organisé les mercredi 19 et jeudi 20 juin à l'Institut de criminologie de Paris. Ces Treizièmes journées d'étude avaient pour thème « la protection des secrets de la nation », et leurs conclusions sont décourageantes : les espions sont partout. Ils sont partout, parce que, pour un pays industriel, tout est utile. Il y a quelques années, a raconté M. Élie Vannier, rédacteur en chef de RTL, les Soviétiques s'intéressaient beaucoup à certains jeux vidéo vendus dans le *commerce aux Etats-Unis*.

Ils avaient raison, les circuits électroniques utilisés pour ces jeux servant aussi à fabriquer des missiles militaires : en moissonnant tout ce qui leur tombait sous la main, du gadget à l'ordinateur domestique, les Soviétiques auraient ainsi gagné sept ans de recherches.

Dans cette quête du sensationnel ou de l'inédit, l'ordinateur est l'arme presque absolue. Une myriade d'informations éparses sont le plus souvent indéchiffrables, mais engrangées dans une mémoire informatisée qui les trie et les hiérarchise, elles deviennent explicites. C'est pourquoi les services spéciaux attachent tant d'importance à cette forme de collecte, que M. Henri Dontenwille, avocat général à la Cour de cassation, a appelée *« le ramassage des feuille mortes »*.

A compiler ainsi les renseignements anodins, les secrets les mieux gardés finissent par être percés à jour. De là une méfiance maladive illustre la multiplication des documents classés « confidentiel-défense », « secret-défense » et « très secret-défense » ; tellement maladive que la classification finit par ne plus impressionner personne, a remarqué M. François Cailleteau, directeur de la fonction militaire et des affaires juridiques au ministère de la défense.

Le retard de la loi

Pour autant, il faut se garder de tout angélisme. Le perfectionnement des techniques de l'espionnage et la diversification de son champ d'action justifient une vigilance de tous les instants. Mais, comme cela arrive souvent, les textes de loi ont du retard. Les tribunaux vivent toujours sous le régime de l'ordonnance de 1960, qui réprime les délits contre la sûreté de l'Etat. Démarquages du code pénal de 1810, la trentaine d'articles qui leur sont consacrés manifestent une préoccupation presque exclusive de la défense nationale. Un seul de ses articles sanctionne *« les intérêts économiques essentiels »* de la nation. C'est trop peu.

On s'active au ministère de la justice à revoir ces articles (*le Monde* du 7 mars), mais, sous prétexte de moderniser des textes pleins de lacunes, il ne faudrait pas tomber dans l'excès inverse que serait une société sous haute surveillance, où le fichage informatique des individus serait systématique, où la libre circulation de l'information serait entravée, un danger qui préoccupe M. Jacques Robert, directeur du Centre d'études et de recherche de la défense. A suivre cette pente, on empêcherait vite toute publication de revues scientifiques.

Le dilemme, a résumé M. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie de Paris, est le suivant : *« Peut-on concilier le respect des libertés publiques et la protection de secrets à la fois plus nombreux et plus menacés ? »* C'est une faiblesse des démocraties que de se laisser piller ; c'est aussi une preuve de leur capacité d'innovation et un hommage à la liberté dont bénéficient leurs citoyens, mais il ne faudrait pas, à la longue que cette tolérance devienne trop héroïque.

B. L. G.

● *Un nouveau directeur* à *l'Institut de criminologie de Paris.* — M. Jean-Claude Soyer, qui est professeur de droit pénal et fut l'un des inspirateurs de la loi « sécurité et liberté » devrait succéder à la prochaine rentrée à M. Jacques Léauté comme directeur de l'Institut de criminologie de Paris. M. Léauté, à un an de sa retraite universitaire, a décidé de devenir avocat.

ÉDUCATION

Le projet de loi sur l'enseignement professionnel

● *Toutes les formations techniques seront révisées*
● *Trois nouveaux baccalauréats à la rentrée*
● *Les universités de technologie pratiqueront la sélection*

Le gouvernement n'a pas chômé depuis le soir du 22 mai dernier où M. Fabius a annoncé, dans son quart d'heure télévisé « Parlons France » qu'il préparait une *« loi-programme sur l'enseignement technique »*. Après des discussions menées tambour battant, le premier ministre a rendu en début de semaine les derniers arbitrages — en particulier financiers, — et le projet de loi, qui compte seize articles, est maintenant prêt. Il est actuellement en discussion au Conseil économique et social et devrait être soumis au conseil des ministres le 3 juillet. Il serait aussitôt déposé à l'Assemblée nationale, pour être discuté à la session d'automne. Le coût total de la réforme est estimé à 10 milliards de francs.

Si cette rapidité d'exécution retient l'attention, c'est qu'elle touche un projet dont l'ambition est considérable et dépasse de loin une simple réforme de l'enseignement professionnel. C'est en fait à un rééquilibrage général de l'enseignement français que souhaitent procéder ses auteurs — et en particulier M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique, de façon à accorder celui-ci à la mission de modernisation de l'économie nationale que s'est fixée le nouveau gouvernement.

Il faut noter aussi que ce projet a pu être conduit aussi rapidement grâce à l'important travail de réflexion mené en même temps par la « mission Bloch » sur les relations entre l'éducation et l'entreprise, qui a permis aux représentants de l'enseignement et des milieux professionnels d'étudier l'ensemble des problèmes posés.

Trois filières équivalentes

Trois principes généraux inspirent cette réforme :

1. Introduire la technologie et notamment l'informatique dans l'ensemble de l'enseignement, depuis les classes élémentaires jusqu'aux universités. Cela a commencé avec le « plan informatique » dans les classes primaires et les collèges. L'effort sera poursuivi dans les lycées.

2. Offrir aux élèves à la sortie du collège (après la troisième) le choix entre trois filières de formation ayant un attrait et un statut équivalents :

— *l'enseignement général*, qui conduit (en trois ans) aux *baccalauréats d'enseignement général*, puis aux études supérieures longues ;

— *l'enseignement technologique*, qui conduit (en trois ans) aux *baccalauréats technologiques* (les actuels bacs de technicien), puis aux études supérieures courtes (instituts universitaires de technologie, brevets de technicien supérieur).

— *l'enseignement professionnel*, qui conduit (en quatre ans) aux futurs *baccalauréats professionnels*, en passant par les BEP (brevets d'enseignement professionnel) ou les CAP (certificats d'aptitude professionnelle). Ces nouveaux baccalauréats permettront théoriquement l'accès aux études supérieures, mais leur finalité sera essentiellement professionnelle et ils doivent déboucher sur un métier.

3. Accroître considérablement le nombre des lycéens — qui devront passer de 1 200 000 actuellement à 1,4 million en 1990 et 2 millions en l'an 2000 — et des diplômés (80 000 élèves devraient atteindre le niveau du baccalauréat professionnel en 1990 et 180 000 en l'an 2000).

Cette conception globale conduit les auteurs de la réforme à proposer une révision de l'ensemble des formations technologiques et professionnelles. Il est précisé dans le projet de loi que celles-ci seront *« soumises à une procédure d'évaluation »* et que *« leurs contenus seront périodiquement actualisés »*. Concrètement, cela signifie que toutes les formations existantes devront être réexaminées pour voir si elles correspondent aux réalités de l'emploi et des techniques. Cette révision a commencé cette année pour les BEP et les CAP de la mécanique. Elle touchera l'an prochain ceux du bâtiment et du secteur tertiaire. Elle devra s'étendre, dans les cinq ans à venir, à la totalité des diplômes de l'enseignement technique court et aux baccalauréats techniques.

Un soin particulier sera apporté à la création des nouvelles formations pour qu'elles correspondent à des spécialités précises. M. Carraz souhaite en particulier que ces créations soient l'occasion de mettre au point des styles de formation entièrement nouveaux et mieux adaptés aux intérêts des élèves. Une part importante, variable selon les branches, sera assurée directement en entreprise, en situation de responsabilité.

Un bac de dépanneur

Quelques baccalauréats professionnels (de trois à cinq) pouvant servir de modèles seront créés dès la rentrée prochaine dans des domaines où les formations sont déjà prêtes : l'entretien et le dépannage des appareils électroménagers (par transformation d'un diplôme créé par la profession et existant depuis cinq ans) ; la carrosserie automobile ; la maintenance des systèmes de reproduction automatisée ; la vente et la représentation ; la maintenance des réseaux télématiques. Trois ou quatre nouveaux bacs professionnels seront ensuite créés chaque année, pour aboutir à une vingtaine en 1990.

Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel pourront s'acquérir par la formation initiale et continue. Un élève abandonnant ses études sans diplôme se verra remettre *« une attestation des connaissances et compétences acquises »*, lui permettant de les reprendre ultérieurement, le but étant, explique M. Carraz, qu'*« aucun jeune ne sorte de l'école sans rien en poche »*.

Les formations professionnelles seront données dans les *lycées professionnels*, qui proviendront de la transformation progressive des actuels lycées d'enseignement professionnel (LEP).

Au moins cinq *universités de technologie* seront créées pour assurer les formations des nouveaux ingénieurs, dont le nombre passera de 7 700 à 10 000 d'ici à 1990. Ces établissements recruteront sur concours ou sur dossier, après le baccalauréat ou après le premier cycle universitaire. Seront également créés des *centres polytechniques universitaires*, qui auront le statut d'écoles internes aux universités.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

LE PARADIS C'EST LES AUTRES...

Rude matinée, mercredi 19 juin, pour les candidats à l'épreuve de français du baccalauréat dans plusieurs académies de l'ouest de la France. Un des trois sujets proposés consistait à résumer un texte extrait d'Albert Camus. Il était écrit, sur l'imprimé distribué aux candidats : « L'artiste sait que rien n'est simple et que l'autre n'existe pas... » Camus avait écrit : « L'artiste sait que l'autre existe. »

L'administration a fait rectifier cette erreur une heure après le début des épreuves. Ces dernières ne seront pas annulées, mais les différents rectorats « demandent aux jurys de tenir compte du fait que les candidats n'ont eu que trois heures au lieu de quatre pour composer ».

UN NOUVEAU CORPS DE PROFESSEURS

A enseignement nouveau, personnel nouveau. M. Carraz prévoit de créer un nouveau corps d'enseignants pour exercer dans les lycées professionnels. Dans ces établissements, qu'il souhaite de haut niveau, le secrétaire d'Etat estime nécessaire que l'enseignement soit dispensé par des professeurs certifiés comme cela se fait dans les lycées d'enseignement général. Il prévoit donc la mise en place d'un nouveau concours de recrutement, le certificat d'aptitude à l'enseignement professionnel (CAPEP), qui permettrait aux candidats admis de bénéficier, comme leurs collègues certifiés des lycées, d'une année supplémentaire de formation.

Le secrétaire d'Etat estime que deux types de recrutement devraient exister pour l'accès à ce nouveau corps. Un concours externe serait ouvert aux titulaires d'une licence, d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme équivalent. Mais il existerait aussi un concours interne réservé aux actuels professeurs de lycées d'enseignement professionnel (LEP). Il s'agit donc de permettre à ces enseignants de postuler à une qualification supérieure, non pas par une simple promotion à l'ancienneté, mais par la préparation et l'obtention d'un concours. C'est une situation nouvelle dans l'éducation nationale, où traditionnellement la création de cycles de formation s'accompagnait quasiautomatiquement d'une revalorisation de la situation des personnels.

S. B.



LES MÉSAVENTURES DE DANSEURS BRÉSILIENS A PARIS

« Les chiens du tiers-monde »

Ils étaient venus en France pour chanter et danser au Palais des sports, à Paris, du 19 mai au 19 juin. Pour les soixante artistes brésiliens de la troupe Brazil en fête, les réjouissances auront été de courte durée. Quinze jours après leur arrivée, les organisateurs américains du spectacle, Ed Belle et son épouse Maria Santos, disparaissent discrètement du Sofitel où ils étaient descendus, laissant derrière eux une copieuse ardoise de 140 000 francs. Artistes et techniciens n'ont pas été payés.

Jusqu'au 19 juin, et bien qu'ils n'aient pas touché un sou depuis le 15 mai, les artistes étaient logés à l'hôtel Arotel, au pied de la tour Montparnasse. Le propriétaire, M. Delahaye, qui aurait pu les expulser, avait *consenti à les héberger jusqu'à* la date prévue de leur départ, dans quinze des trente chambres qui leur étaient réservées : les Brésiliens s'y entassaient à quatre par pièce.

Plus de permis de travail

Les hôteliers qui viennent d'ouvrir leur établissement payent cher leur hospitalité : le couple Belle leur doit 300 000 F, auxquels s'ajoutent quelque 10 000 F de téléphone. Une action en justice a été engagée.

Marco Ribas, le seul professionnel expérimenté – il a derrière lui plusieurs disques, des enregistrements avec les Rolling Stone et un rôle dans *Quatre nuits d'un rêveur*, de Robert Bresson, – pose le problème en termes de dignité humaine : *« Depuis ce matin, nous sommes à la rue. Jusqu'à quand continuera-t-on à nous traiter comme du bétail ? On nous offrait au Palais des sports un repas par jour : mais que va-t-il se passer jeudi, à la fin de notre contrat ? »*

Marco Ribas, en tant que vedette, doit en plus calmer les esprits qui s'échauffent au sein même du groupe : quelques mots, quelques gestes un peu vifs fusent de temps en temps. Le Théâtre de Paris aurait accepté de reprendre le spectacle – remanié – en juillet-août. Mais, depuis le 19 juin, les Brésiliens n'ont plus de permis de travail...

Prévenue dès le début de l'affaire, l'ambassade du Brésil dirige les plaignants vers le consulat général. Celui-ci propose un avocat, qui conseille à la troupe de suspendre la grève en costumes qu'elle avait entreprise et de donner les représentations jusqu'au bout. D'autre part, Brasilia est alertée ; à l'ambassade, on indique que le problème est essentiellement financier et qu'il sera résolu *« cas par cas »*. Quant à un certain « M. Fernando », qui est censé être le lien entre la troupe et les autorités, son désir de rester en Europe semble curieusement freiner son zèle à démêler la situation.

Rapatrier tout ce petit monde au Brésil, telle semble être à l'heure actelle la meilleure solution. Mais si les artistes ont en poche un billet pour Miami, ils n'ont pas de visas pour les Etats-Unis : il ne leur sera accordé que s'ils produisent leur billet Miami-Rio-de-Janeiro, billet qu'ils ne peuvent bien entendu pas payer. Peut-être obtiendront-ils les logements qu'ils ont demandés à la Maison du Brésil de la Cité universitaire. En attendant, ils se retrouvent sur le trottoir : comment leur ôter de la tête l'idée qu'ils ne sont, selon une expression de Marco Ribas, que *« les chiens du tiers-monde »*.

S. DURAND-SOUFFLAND.

L'INCULPATION DE M. GILBERT AMBROSI POUR SÉVICES

Une nouvelle enquête sur le commissariat d'Annonay est demandée à l'Inspection générale de la police

Le ministre de l'intérieur vient de demander à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) de procéder à une inspection d'ensemble du commissariat d'Annonay (Ardèche). Cette décision fait suite à l'inculpation de M. Gilbert Ambrosi, commissaire de police à Annonay, pour « coups et blessures avec préméditation, à l'aide d'une arme dans l'exercice de ses fonctions ». Ainsi accusé d'avoir frappé un jeune Algérien à l'aide d'une matraque électrique, M. Ambrosi, incarcéré le 18 avril à Saint-Etienne, puis mis en liberté le 7 juin, est suspendu de ses fonctions et sous le coup d'une procédure disciplinaire qui pourrait conduire à sa révocation de la police nationale. Or cette affaire prend un éclairage nouveau au regard du passé professionnel du commissaire.

L'homme aux deux visages

Le commissaire Ambrosi a-t-il deux visages ? Les faits qui lui sont reprochés – et qu'il a reconnus – illustrent-ils une double personnalité chez ce policier ? D'un côté, le fonctionnaire discipliné, soucieux d'efficacité, ne manquant pas d'initiative, de l'autre, l'homme aux engagements douteux, formé au début des années 70 à une certaine *école parapolicière, peu soucieuse* de déontologie ? Personne n'ose poser directement la question au sein de la police nationale, tant elle remue les souvenirs d'un trouble passé de l'institution policière. Un *passé qui, pourtant, éclaire le présent.*

Le présent de M. Ambrosi, à cette « bavure » près, c'est, *a priori*, la discipline. A Annonay et pour sa hiérarchie, le commissaire a la réputation d'un responsable qui veut faire travailler ses hommes. Il bouscule un peu leurs habitudes, ce qui ne lui vaut pas que des amis parmi les gardiens de la paix, dont plusieurs appartiennent au Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN, proche de l'opposition).

Rumeur

Aussi, laisse-t-on entendre dans les hautes sphères policières que la dénonciation tardive par des gardiens de la paix, dont fut l'objet M. Ambrosi, ne serait pas désintéressée. Vengeance, règlement de comptes, volonté de cacher d'autres affaires troubles au commissariat : la rumeur est diverse et insidieuse. C'est pour en avoir le cœur net que M. Pierre Joxe vient de demander à l'IGPN de faire le « bilan de santé » du commissariat tout entier.

Ceci n'excuse pas cela : reste donc l'affaire Ambrosi. La bonne *réputation du commissaire et, sans* doute, un manque de curiosité de la justice expliquent le peu d'écho rencontré par les lettres de M. Karim Ramdani au procureur de la République de Privas. Ce jeune Algérien, âgé de vingt-trois ans, se plaignait d'avoir été battu, le 1er décembre 1984, à coups de matraque électrique, dans une pièce du commissariat, par le commissaire qui le soupçonnait d'avoir participé à un cambriolage.

Contrairement aux idées reçues, il revint donc aux autorités policières de pallier les lenteurs de la justice : après que trois gardiens – ils avaient remarqué les blessures de M. Ramdani, au matin de son interrogatoire – eurent prévenu le SIPN, un membre de l'IGPN se rendit à Annonay à la demande de M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale.

Dans un premier temps, M. Ambrosi nie. Puis, confronté aux témoignages des gardiens, il avoue sans réserves : la discipline, toujours. En substance : il fallait faire parler l'interpellé, et il s'en serait tenu à « quelques coups » de matraque électrique ! Désormais, l'affaire est entendue, et un gardien de la paix, M. Patrick David, le chauffeur du commissaire qui avait assisté à l'interrogatoire musclé, est inculpé au même titre que M. Ambrosi.

Or, durant la détention provisoire de M. Ambrosi, un événement vient donner corps aux rumeurs qui commencent à circuler dans le monde policier sur la seconde face du personnage. Dans la nuit du 20 au 21 mai, la résidence secondaire de M. Ambrosi, une villa de la Verdière (Var), est détruite par une explosion criminelle. Dans les décombres, les enquêteurs découvrent un curieux arsenal, entreposé par le propriétaire : soixante-dix-sept détonateurs électriques, quatre-vingt-huit détonateurs pyrotechniques, un millier de balles datant de la dernière guerre. Pour quoi faire ?

C'est alors que les langues se délient, et que revient à la surface le passé du commissaire. Au début des années 70, M. Ambrosi est inspecteur des renseignements généraux à Marseille. C'est l'époque où, dans le climat de l'après-mai 68, la police ne rechigne pas devant certaines méthodes peu orthodoxes et, à coup sûr, illégales. A la faculté d'Aix-en-Provence, des militants d'extrême gauche découvrent qu'un policier des RG est porteur d'une vraie carte de journaliste, délivrée par la Commission de la carte professionnelle. Des témoins assurent *aujourd'hui qu'il s'agissait d'un lot* d'authentiques cartes dérobées, et qu'à l'origine de ce vol se trouvait l'inspecteur Ambrosi.

Les manipulations de 1974

Seconde affaire : les saccages commis en mars 1974 contre les locaux marseillais du quotidien *Libération* et des locaux universitaires de Marseille et d'Aix-en-Provence. Ils sont revendiqués par un mystérieux *« groupe d'intervention nationaliste »*. *En fait, on apprendra* que cette action de commando relève d'un mélange des genres entre jeunes activistes d'extrême droite, membres du Service d'action civique (SAC) et... policiers des RG, parmi lesquels M. Ambrosi. *Alors* spécialisé dans la pénétration des milieux gauchistes, celui-ci est reconnu par des témoins aux côtés des membres du commando qui se concertent au bar marseillais Le Champoreau avant de partir, selon leurs termes, *« faire la Saint-Barthélémy du gauchisme »*.

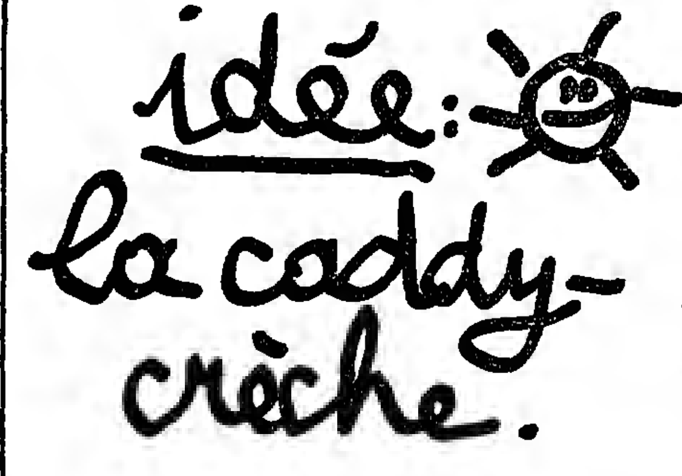
Dans le cortège des voitures qui s'en vont sur les lieux des actions envisagées, la dernière, dans laquelle prend place M. Ambrosi, est un véhicule de la police marseillaise. D'autres policiers, avertis par des voisins de la mise à sac en cours des locaux de l'UNEF, à la *faculté Saint-Charles, trouvent à la* porte l'inspecteur Ambrosi. Quelques mots sont échangés ; quand ils pénètrent dans la faculté, les agresseurs ont disparu. Même scénario au siège marseillais de *Libération* où la police n'arrive qu'après le départ du commando. La nouvelle étape, après une pause dans un autre café, le Grand Bar Henri, sera le siège local de l'UNEF à la faculté d'Aix-en-Provence. Un journaliste d'un quotidien marseillais, témoin des discussions au Grand Bar Henri, assure avoir entendu l'inspecteur Ambrosi déclarer : *« Allez-y, je donne l'alerte dans quarante minutes »*. Ce même journaliste recevra, le lendemain des saccages, la visite d'une membre du commando qui lui déclarera, en substance, venir de la part de M. Ambrosi pour lui *« conseiller »* d'*« écraser sur les RG et de mettre l'affaire d'hier sur le compte du SAC et de la DST »*...

Sous le titre « Noyautages, manipulations, provocations », *le Monde* du 10 avril 1974, relatera cette version des faits, après une enquête sur place, sans être démenti. L'une des clefs de l'affaire Ambrosi de 1985 serait-elle cette curieuse école policière des années 70 où le *ministère* de l'intérieur n'hésitait pas à laisser faire, sinon à susciter quelques « coups tordus » ? On sait que le remplacement de M. Raymond Marcellin par M. Jacques Chirac au ministère de l'intérieur, à *la même période – mars 1974 –* devait entraîner plusieurs remplacements immédiats à la tête de directions centrales, notamment celle des RG, et donner un coup d'arrêt à ces méthodes.

M. Ambrosi agissait-il alors par discipline ou par choix individuel ? Dans le monde policier, on penche plutôt pour la première hypothèse, aucun élément de fait ne venant confirmer un éventuel engagement de l'inspecteur de 1974 à l'extrême droite. Le commissaire de 1985 n'en a pas moins des supporters de ce côté-là : le comité sécurité-solidarité-police, animé par la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, proche du Front national), a lancé une pétition en sa faveur lors d'une réunion publique à Paris, le 30 mai dernier.

EDWY PLENEL.







SOCIÉTÉ

RELIGION

Le cardinal Ratzinger et Vatican II

La publication du livre-interview du cardinal Joseph Ratzinger (*le Monde* du 19 juin), dans lequel le préfet de l'ex-Saint-Office dresse un bilan négatif du concile Vatican II, commence à susciter diverses réactions. Le Père Jean-Robert Armogathe approuve chaleureusement l'analyse du cardinal, qu'il replace dans *« vingt siècles d'espérance, par un retour aux sources authentiques »*, alors que le professeur Jean Delumeau constate, au contraire, que l'auteur est *« mal à l'aise avec l'histoire, qu'il maltraite ou qu'il gomme »*. Ce débat ne fait que commencer, dans la perspective du synode extraordinaire de novembre prochain, convoqué par Jean-Paul II pour faire précisément un bilan du concile.

L'intelligence de la vérité

par JEAN-ROBERT ARMOGATHE (*)

L'ENTRETIEN du cardinal Ratzinger sur la foi est sans doute un événement : il n'en est pas moins intéressant pour autant. D'abord, par l'effort de présentation de la foi catholique qui s'y trouve tenté ; et ensuite par l'acuité des *réponses proposées. Il est clair* que l'enjeu n'est plus de parler *« du Concile »*, mais de prendre acte de la vitalité renouvelée de l'Eglise, montrée dans *les cinquante dernières* années comme dans vingt siècles d'espérance. Vatican II appartient à l'héritage de la foi : nous vivons le temps de l'inventaire, dans une Eglise d'héritiers, sans ressentiment ni nostalgie.

L'âge des médias permet de retrouver cet art du dialogue, où la pensée occidentale reconnaît ses origines. Et, après Jean-Paul II dialoguant avec André Frossard, voici que Joseph Ratzinger s'entretient avec Vittorio Messori. Sans doute l'entretien est truffé de textes écrits, notes et articles du *théologien Ratzinger, et* la traduction, au style un peu précieux et désuet, affligée d'hésitations typographiques, ne rend pas toujours justice à un original italien-allemand. Il reste que, si les questions sont parfois agaçantes, les réponses sont directes. Ratzinger vise toujours au centre, négligeant une approche plus feutrée ou plus diplomatique. C'est la vérité qui libère, tandis que la complaisance, *les compromis*, les demi-mesures asservissent et oppriment. Aussi Ratzinger, en un sens, offre à chacun sa vérité. Ce qui peut surprendre ou blesser ; il reste que seule l'Eglise de Jésus-Christ peut se permettre d'avoir avec le monde ce dialogue de vérité, comme instance critique des idéologies. Loin de réduire quiconque au silence, cet entretien prolonge des voies de dialogue.

Ratzinger, en effet, ne se contenta pas du ressassement intégriste ; faisant éclater tous les conformismes, il renouvelle l'intelligence de la foi par un retour aux *sources authentiques* : l'Ecriture, si souvent mise à mort *sous prétexte de dissection*, la vie du peuple chrétien, dans ses saints et ses pauvres, si souvent méprisés par un vain souci d'archéologisme, le *dessein porteur du salut, enfin, offert* à tous dans la vérité. Le théologien Ratzinger possède désormais, dans ses fonctions curiales, une expérience mondiale de la foi : il sait bien ce qu'est, au sens strict, la catholicité de l'Eglise « romaine », et l'énergie de son discours intellectuel prend, dans ses entretiens, une vigueur nouvelle, comme accrue par les urgences de la planète. Ainsi pour la *morale*, où la *perte du fondement*, la référence à l'universel, entraînent les pires dérives et justifient les pires oppressions. Ainsi pour la liturgie, dont le sens retrouvé libère des formalismes. L'Eglise, enfin, où Ratzinger voit les *racines* de la crise : peuple de Dieu, sans doute, mais au sens où il est convoqué par Dieu, voulu de Lui, sauvé par Lui. Cette *unité de l'origine est l'unique moyen* de maintenir une communion qui ne soit ni *feinte* ni *contrainte*, mais « lien de charité ».

Le primat de vérité choisi par Ratzinger élève souvent l'entretien bien au dessus des préoccupations sectorielles de certains : évêques, théologiens, laïcs, prêtres, missionnaires, chacun va chercher avec anxiété ou agacement ce qui est dit de chacun d'eux. Ce qui signifie s'exposer, une nouvelle fois, à la myopie de ses petites vérités. Il est salubre, du reste, de se les entendre dire. Mais ce serait *réduire l'ampleur de l'entretien que d'y voir une série de règlements de comptes*. Le seul compte que Ratzinger considère, c'est celui qu'il va rendre de sa mission. *D'où* ce rappel exigeant des vérités, connues dans le symbole : définir l'Eglise n'est pas la fermer, mais la rendre visible, afin que son identité affirmée permette à chacun de la rejoindre pour y être heureux. Ce discours volontiers austère se situe bien au-delà des modes et des hésitations. Il prend acte avec émerveillement des signes de l'Esprit dans le monde, *« aurore d'une nouvelle Pentecôte »*. S'il est clair que les sociétés, après le temps des crises, vivent celui de la réforme, voici que Ratzinger, à l'évidence, montre comment l'Eglise catholique trouve dans la restauration spirituelle une rénovation de tout son corps. Vieille femme au visage d'enfant, l'Eglise des origines, après deux mille ans d'existence, peut encore passionner, comme le montre *Ratzinger, ceux qui veulent comprendre pour croire*.

(*) Prêtre, maître de conférences à l'Ecole des hautes études, professeur associé à Oxford.

L'histoire maltraitée

par JEAN DELUMEAU (*)

LE christianisme est doctrine. Mais il est aussi histoire. Héritier et continuateur de l'ancienne alliance, il est une religion du Dieu incarné parmi les hommes. Or à lire l'ouvrage récent de Joseph Ratzinger, on découvre avec étonnement que l'auteur est mal à l'aise avec l'histoire. Il la maltraite ou il la gomme. D'où quelques questions que j'oserais lui poser.

Il écrit (p. 92) : *« Dans une hypothèse évolutionniste du monde* (celle à laquelle correspond en théologie un certain « teilhardisme »), *il n'y a évidemment place pour aucun péché originel. »*. Cette affirmation, lourde d'ambiguïtés, nous ramène-t-elle au fixisme et à Cuvier? Le cardinal s'aligne-t-il sur les fondamentalistes américains qui demandent qu'on n'enseigne pas l'évolution dans les écoles? Un catholique est-il obligé, pour croire à la Rédemption, de nier la théorie scientifique de l'évolution?

Joseph Ratzinger déclare (p. 50) que *« les structures fondamentales* (de l'Eglise) *sont voulues par Dieu lui-même, et donc intouchables »*. De quelles structures s'agit-il? Aujourd'hui, dans l'Eglise romaine, le pape nomme les évêques du monde entier. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. En 458, le pape saint Léon le Grand écrivait à l'évêque de Narbonne : *« On ne peut pour aucun motif compter au nombre des évêques ceux qui n'ont pas été élus par le clergé, demandés par le peuple, consacrés par les évêques de la province, avec la décision du métropolitain. »* La centralisation romaine pour la nomination des évêques, commencée avec la réforme grégorienne (douzième siècle), ne s'affirma pleinement qu'à l'époque des papes d'Avignon (quatorzième siècle) quand on vit apparaître pour la première fois la formule : *« Evêque par la grâce de Dieu et du siège apostolique. »*

Le cardinal se méfie des conférences épiscopales qui, dit-il, *« n'ont pas de base théologique... Elles n'ont qu'une fonction pratique et concrète »* (p. 67). Je ne me prononce pas sur la « base théologique ». Mais je sais que le fondement historique des conférences épiscopales se trouve dans la tradition conciliaire de l'Eglise. Les Pères de Trente demandèrent que des conciles provinciaux se tiennent tous les trois ans (sess. XXIV, canon 2). Auparavant, Latran IV (1215) avait prescrit une réunion annuelle de ces conciles. Les Pères de Nicée avaient même prévu une réunion semestrielle.

Joseph Ratzinger (p. 137) fait l'éloge de la spiritualité dite de *« la fuite du monde »*. Mais, ce faisant, il retombe dans la *confusion, si* lourde de conséquences pastorales, entre les deux sens du mot « monde » — terme renvoyant tantôt à l'univers du péché, tantôt à la planète où Dieu nous a placés. Il ne dit pas qu'une assimilation se produisit entre retrait monastique hors du monde (*fuga mundi*) et mépris du monde (*contemptus mundi*) conseillé à l'ensemble des fidèles. Devons-nous faire nôtres des formules telles que celles-ci : *« C'est vraiment une grande misère de vivre sur terre... Manger, boire, veiller, dormir, se reposer, travailler, être assujetti à toutes les nécessités de la nature, c'est vraiment une grande misère et une grande affliction pour l'homme pieux qui voudrait être quitte et délivré de tout péché... »* Ces phrases sont extraites (I, ch. 22) de l'*Imitation* sur laquelle s'appuie précisément le cardinal pour faire l'éloge de la « fuite du monde ». Heureusement, l'*Imitation* ne se réduit pas à ce pessimisme.

A la page 85 d'*Entretien sur la foi* figure le diagnostic suivant : *« Le lien entre la Bible et l'Église a été cassé. Cette rupture a été commencée dans les milieux protestants depuis l'époque des Lumières au dix-huitième siècle... »* « Lien cassé », qu'est-ce à dire? Cette « cassure » date-t-elle vraiment du dix-huitième siècle? Et est-elle d'abord imputable aux *protestants*? Le concile de Trente n'avait pas interdit de traduire et de lire la Bible en langue vulgaire. Mais les *Index* de 1559 et de 1564 notifièrent cette interdiction. Est-ce que celle-ci ne « cassait » pas le lien entre la Bible et les fidèles, c'est-à-dire l'Église? Un lien que Vatican II s'est efforcé de rétablir.

Enfin, le cardinal est convaincu que c'est l'*interprétation « laxiste »* du dernier concile qui a conduit à l'actuelle *« crise de la foi »* : ce qui laisse entendre que tout allait bien *dans* l'Église *romaine* avant Vatican II. Alors, comment expliquer la tiédeur religieuse du Trégor dès 1789, la déchristianisation de la Creuse au dix-neuvième siècle, le nombre considérable des mariages civils dans le 20e arrondissement de Paris aux alentours de 1900? En France les ordinations sacerdotales ont commencé à baisser... en 1901, les vocations religieuses à se tasser dans les années 30. Si Jean XXIII voulut réunir le concile, c'est parce qu'il avait acquis la conviction qu'à une crise grave — et inédite — il fallait apporter des réponses neuves.

Les évêques canadiens ont coutume de dire actuellement : *« Une vieille maison en rénovation ressemble longtemps à une maison en ruine »*. Au pessimisme de Joseph Ratzinger, je préfère, en tant qu'historien, leur lucidité et leur robuste optimisme.

(*) Professeur au Collège de France.

SCIENCES

DES ASTRONOMES FRANÇAIS METTENT EN ÉVIDENCE LA COURBURE DE L'UNIVERS

Un objet céleste lointain, le quasar « triple » PG1115+08, dont on observe trois images dans les télescopes, n'est pourtant qu'un seul quasar vu *sous trois angles différents* en vertu d'un phénomène de mirage gravitationnel. Ce phénomène, qu'on soupçonnait depuis 1979, vient d'être prouvé par une équipe d'astronomes français travaillant à l'observatoire de Paris-Meudon et au télescope Canada-France-Hawaï installé dans cette île du Pacifique.

Les quasars (contraction de quasi *star*) sont les *objets célestes les plus* lointains qu'on puisse observer. On a récemment découvert un quasar dont le rayonnement mettrait plus de dix *milliards* d'années à nous parvenir.

Sur de telles distances, l'observation de la courbure de l'univers a des effets importants. Si une galaxie massive et sombre est située entre le quasar « triple » et la Terre, la lumière qu'il émet peut la contourner par trois chemins différents, donnant les trois images distinctes qu'on observe. L'équipe française a pu mesurer *les variations* d'éclat des trois images et montrer qu'elles étaient identiques à un décalage de quelques semaines près, prouvant ainsi que c'était trois images d'un seul objet. La mesure du décalage devrait permettre d'évaluer la masse de la galaxie invisible située entre le quasar « triple » et la Terre.

● *Spartan-1 largué par Discovery*. — Après avoir correctement mis sur orbite les trois satellites de télécommunications dont elle était porteuse, la navette Discovery a *largué un quatrième satellite*, Spartan-1, jeudi 20 juin. Il s'agit d'un petit satellite d'astronomie qui doit observer les rayons X émis par diverses galaxies, en particulier par le centre de la nôtre. Spartan-1 est un satellite réutilisable : il va accompagner la navette sur une orbite voisine pendant quarante-cinq heures, puis sera récupéré et ramené au sol pour examen des observations faites et *réemploi* lors d'un autre vol de la navette.

Un vol habité américano-soviétique vers Mars ?

De notre envoyé spécial

Houston. — Ce *ne* sont que des rumeurs, mais il n'est pas exclu que les Soviétiques et les Américains s'entendent pour *effectuer un vol habité vers la* planète Mars. Ne rêvons pas : une opération de cette ampleur n'est pas pour demain. Elle coûterait *excessivement cher* et ne pourrait donc s'effectuer en dehors d'une coopération entre les Deux Grands.

Cette mission pourrait donner lieu à un voyage aller et retour vers Mars de six cent quarante jours, dont environ soixante-dix consacrés à l'étude de la planète. Un équipage d'une trentaine de personnes serait nécessaire. D'autres scénarios, moins gourmands en énergie mais plus longs dans le temps — deux ans et huit mois — sont aussi envisagés.

Les Américains ont proposé aux Soviétiques de les rencontrer à Washington pour en discuter. Moscou n'a pas dit non. Une réunion, à laquelle l'astronaute français Jean-Loup Chrétien devrait assister, aurait lieu le 16 juillet prochain, à l'occasion du dixième anniversaire de la mission américano-soviétique Apollo-Soyouz.

J.-F. A.

DÉFENSE

LA BELGIQUE ACHÈTE A LA FRANCE MILLE MISSILES ANTI-AÉRIENS.

Bruxelles (*AFP*). — Le gouvernement belge a décidé jeudi 20 juin d'acheter mille missiles sol-air français Mistral et cent cinquante postes de tir pour une valeur de 3,7 milliards de francs belges (560 millions de francs français). La décision du gouvernement belge va être notifiée à la firme Matra, qui construit ce *système de défense anti-aérienne* à courte portée (6 000 mètres), contre les avions et les hélicoptères

Selon les autorités belges, la réalisation du contrat s'étendra sur cinq ans, les industries belges recevant des compensations *« de l'ordre de 100 % »*, sous la forme de charges de travail réalisées sur place ou de commandes françaises à l'industrie belge.

L'ensemble du système (missile, équipement de visée infra-rouge et caméra spéciale pour le tir de nuit) pèse 20 kilogrammes et peut être transporté par deux hommes. Le Mistral peut aussi être installé sur des véhicules terrestres, des hélicoptères ou des bâtiments de surface.

L'ARMÉE DE TERRE EN BLEU

A la suite d'un rapport d'études de la commission dite de la tenue militaire, qui lui avait *été commandé en 1983 et qui* vient d'aboutir à plusieurs propositions, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, *annoncera prochainement* son intention de rationaliser les uniformes dans les trois armées, c'est-à-dire, concrètement, de *faire abandonner sa tenue kaki à* l'armée de terre pour un uniforme bleu, proche de celui de la marine ou de l'armée de l'air. *Cependant, aucune date* de mise en place de cette décision n'a encore *été fixée* et on indique, au ministère de la défense, *que son application se fera progressivement.*

Le changement d'uniforme ne concerne cependant pas les tenues de combat, ni *les bérets*, ni les képis, ni les foulards propres à chacune des trois armées et, à l'intérieur de chaque armée, les différentes *armes* qui la composent. Seules sont, en principe, concernées la tenue de sortie quotidienne et, pour ceux qui peuvent l'acheter, la tenue officielle dite de gala.

FAITS DIVERS

LE MEURTRE DE BERNARD LAROCHE

Reconstitution sans révélation

De notre envoyée spéciale.

Epinal. — Jeudi 20 juin, à Aumontzey, du chemin sortant du bois s'avance, jusqu'à la maison des Laroche, Jean-Marie Villemin, amaigri et bardé d'un gilet pare-balles. Ainsi commence vers 15 heures la reconstitution du meurtre de Bernard Laroche, commis le 29 mars. Sous la protection de cent cinquante gendarmes, les protagonistes du drame prennent place ; Marie-Ange Laroche, la veuve enceinte de quatre mois, au bord de l'évanouissement, Lucien Bolle son frère, M. Jean-Michel Lambert le juge d'instruction, le substitut, les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Nancy et les avocats des deux parties. A 16 h 30, sans que la reconstitution ait apporté la moindre révélation, le rideau tombe à Aumontzey : l'accusé inculpé d'assassinat avait reconnu les faits depuis longtemps.

La suite se passe à Epinal, dans le cabinet du juge d'instruction : pendant deux heures et demie, Jean-*Marie Villemin est pressé de répondre* aux questions des avocats de Mme Laroche. A celle-ci, notamment : le meurtrier de Grégory, son fils, pouvait-il être autre que Bernard Laroche ? Jean-Marie Villemin répondra : *« Impossible ! »* Il confirmera aussi qu'il avait eu l'intention d'enlever la femme et l'enfant de Bernard Laroche, ce même 29 mars. *« Mais je ne leur aurais pas fait de mal, je voulais seulement obliger les enquêteurs à réentendre Muriel. »* Muriel s'était rétractée après avoir chargé Benard Laroche, son beau-frère.

D. R.

Dans l'Allier

COLLISION ENTRE UN POIDS LOURD ET UN CAR : VINGT-CINQ BLESSÉS

Vingt-cinq personnes, dont dix-huit enfants de l'école primaire de Langeron (Nièvre), ont été blessées, le jeudi 20 juin en fin de matinée, lors de la collision d'un car scolaire avec un poids lourd semi-remorque transportant des engrais toxiques. Quatre enfants sont dans un état grave.

Il était près de 11 heures lorsque le conducteur du car scolaire transportant les enfants, âgés de cinq à onze ans, *pour leur voyage de fin* d'année, a voulu doubler deux camions qui se suivaient sur une route à trois voies, la RN 7, à la hauteur de Toulon-sur-Allier, en direction de Moulins (Allier). Pour une raison inconnue, le camion qui roulait en deuxième position a brusquement *déboîté. Le car scolaire*, pour l'éviter, s'est déporté sur la troisième voie où il a heurté un semi-remorque transportant de l'AZF — engrais hautement *toxique* dès qu'il est exposé au soleil, — puis une voiture particulière.

La plupart des enfants ont réussi à sortir du car par *leurs* propres moyens, sauf quatre d'entre eux, grièvement blessés. Le chauffeur du semi-remorque est indemne. Le conducteur de la voiture particulière, sérieusement atteint, a été hospitalisé.

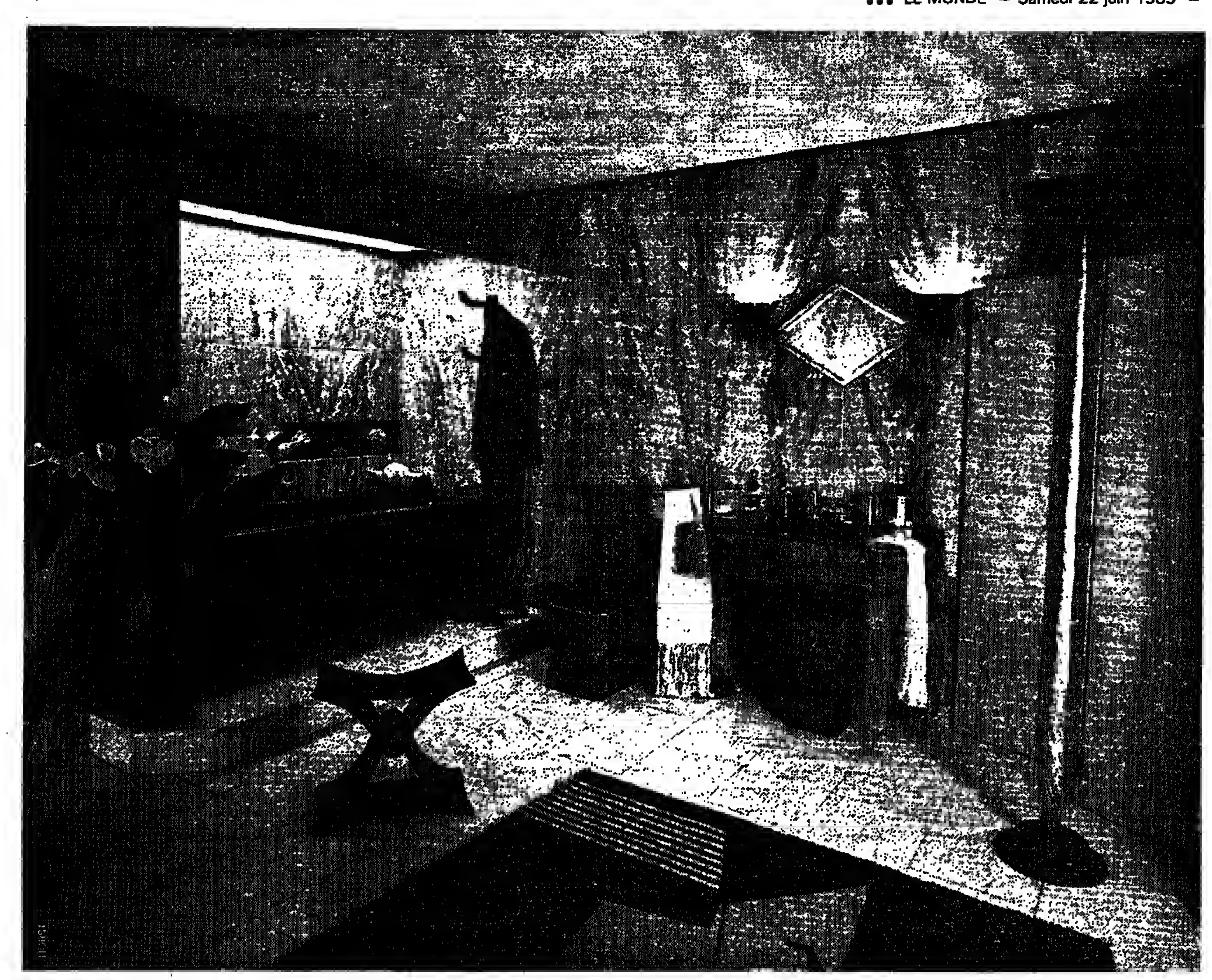
Deux cent mille Français contre la torture

Près de deux cent mille Français, *parmi lesquels* de *nombreuses* personnalités de tous bords politiques et idéologiques (1), ont signé l'engagement suivant, proposé par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) : *« J'affirme que la torture est inacceptable en toutes circonstances et j'agirai selon mes moyens pour qu'elle ne soit plus pratiquée. »* Les résultats de cette campagne, menée par l'ACAT en février, ont été présentés par la présidente de l'association, Mme Jacqueline Westercamp, le 18 juin à l'ONU. Un comité de l'ACAT, comprenant la présidente et les vice-présidents (catholique, protestant et orthodoxe), sera reçu pour la même raison à l'Élysée le 24 juin et au Conseil de l'Europe à Strasbourg, le 8 juillet.

Fondée en France en 1974, comptant des membres dans vingt-huit pays, l'ACAT soutient qu'aucun idéal politique, aucun patriotisme ou nationalisme ne peut justifier la pratique de la torture. Avec l'ACAT, humanistes et chrétiens affirment que *« la personne humaine est première et demeure sujet de droits inaliénables face à l'État et sa « raison ». Le sens du devoir ne va pas jusqu'à l'obligation d'exécuter, sans esprit critique, les ordres d'un chef, sous prétexte que ce sont des ordres. »*

(1) Parmi les signataires se trouvent 7 ministres ou anciens ministres, 6 sénateurs, 14 députés et 27 évêques catholiques.

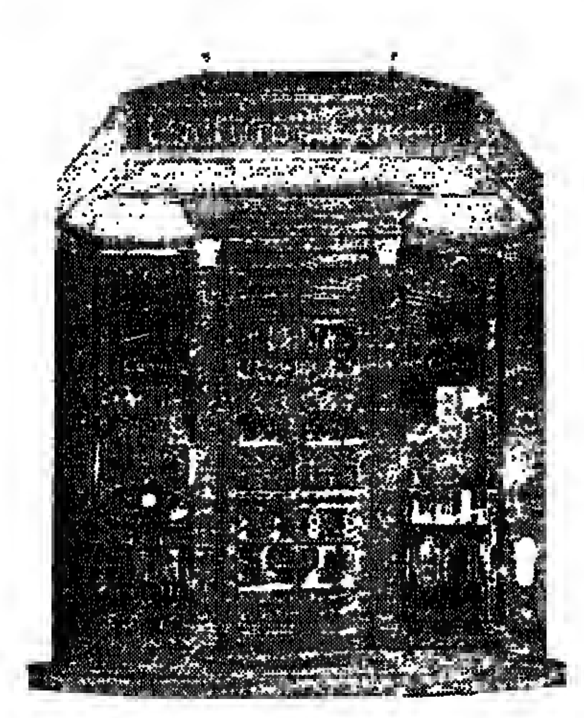




Pour un Homme
de Caron.
Hier, aujourd'hui,
demain.



1934. Les salles de bains
Arts décoratifs fleurent
bon la vanille et
les plus fines lavandes.
L'eau de toilette masculine
est née.
Discrètement ambrée,
raffinée.
Intemporelle.
Les hommes de goût
lui sont restés fidèles.
Ils l'utilisent aussi
aujourd'hui en atomiseur,
baume après rasage,
gel de douche ou savon.
Pour un Homme de Caron.
Le grand classique.



34, Avenue Montaigne. Paris.

Doyle Dane Bernbach

SPORTS

FOOTBALL

Deux grands clubs de Sofia dissous par le PC bulgare

Les équipes de football du Levski Spartak Sofia et du CSKA Sofia qui occupaient respectivement les première et deuxième place du championnat de Bulgarie à trois journées de la fin de la compétition, ont été dissoutes, jeudi 20 juin, au lendemain d'une rencontre au cours de laquelle trois joueurs avaient été expulsés et six autres avaient reçu des avertissements. Une résolution du secrétariat du Comité central du Parti communiste bulgare prévoit que les ministères de l'intérieur, et des transports et de l'armée, dont dépendaient ces clubs, ne pourront plus créer d'équipes. Les entraîneurs et les responsables des clubs seront licenciés et n'auront plus le droit d'occuper de poste à responsabilité dans le football. Le comportement des joueurs membres du parti communiste sera examiné au cours des prochaines réunions des organisations du parti.

La rapidité et la sévérité des sanctions déjà prises ou qui pourraient l'être à l'encontre des joueurs qui composent l'ossature de l'équipe nationale,peuvent surprendre au moment même où la Bulgarie est en passe de se qualifier pour la phase finale de la coupe du monde pour la première fois depuis 1974. Ces sanctions viennent, en fait, après la tentative d'assainissement du football bulgare, décidée par le bureau politique du Parti commniste (*le Monde* du 4 mai). Un rapport rendu public dénonçait des *« déformations sérieuses »* dans la gestion et l'organisation, *« des manifestations de corruption et des phénomènes étrangers à la morale socialiste »*, comme des pots de vin et des accords sur l'issue de matches, ou encore des *« interventions dans le domaine du football de responsables du Parti, de l'Etat et de l'économie »*, afin de *« privilégier certaines équipes »*, notamment celles des grands ministères.

La tragédie du Heysel

L'UEFA SANCTIONNE LIVERPOOL, LA JUVENTUS ET LA FÉDÉRATION BELGE

La commission de sanction et de discipline de l'Union des associations européennes de football (UEFA) s'est réunie, le 20 juin à Zurich, pour examiner les conclusions de la commission d'enquête mandatée à la suite de la tragédie du Heysel, au cours de laquelle 38 personnes avaient trouvé la mort et 454 autres avaient été blessées. Elle a décidé que la fédération belge de football ne pourra plus organiser sur ses stades de finales de la coupe des clubs champions ou de la Coupe des clubs vainqueurs de Coupe pendant dix ans. D'autre part, la Juventus de Turin devra jouer ses deux prochains matches de Coupe d'Europe à huis clos et le Football-Club de Liverpool sera suspendu de toutes les compétitions de l'UEFA pour trois années, qui s'ajouteront à la suspension à durée encore indéterminée décidée à l'encontre de tous les clubs anglais.

CYCLISME

CRÉATION D'UNE LIGUE PROFESSIONNELLE

Des représentants du Rassemblement des organisateurs de courses cyclistes (ROCC), du Groupement des organisateurs français de critériums cyclistes (GOFCC), de l'Association des constructeurs 2000 (AC 2000) et de l'Union nationale des cyclistes professionnels (UNCP) ont créé le 19 juin à Paris la Ligue nationale du cyclisme professionnel qui s'inspire de celle du football. Son président provisoire, M. Félix Lévitan, a déclaré qu'il s'agit *« d'obtenir une représentation plus affirmée au sein de la Fédération française de cyclisme »*.

Le président de la FFC, M. Germain Simon, qui n'avait pas été informé de la création de cette ligue, a noté que *« tous les organismes ayant participé à cette réunion sont représentés à la commission nationale du cyclisme professionnel et que rien de constructif ne pourra se faire hors du cadre de la Fédération française du cyclisme qui a en charge le sport cycliste tout entier »*.

D'un sport à l'autre

BOXE : *Championnat d'Europe des moyens.* – Depuis la défaite du poids lourd Lucien Rodriguez, en novembre 1984, plus aucun pugiliste français ne détient de titre européen. Le poids moyen d'origine martiniquaise Pierre Joly n'est pas parvenu à combler cette lacune : le 20 juin, à Copenhague, l'arbitre l'a renvoyé dans son coin à la huitième reprise de son combat contre le Danois d'origine ougandaise Ayub Kalule, ancien champion du monde, qui a ainsi récupéré le titre laissé vacant par le Britannique Tony Sibson.

TENNIS : *tournois d'Eastbourne et de Bristol.* – La Française Pascale Paradis a été éliminée en quarts de finale du tournoi d'Eastbourne, le 20 juin, par l'Australienne Wendy Turnbull, 3-6, 6-4, 7-5. A Bristol, les deux derniers Français en lice ont également été battus : Henri Leconte est tombé face à l'Américain Roger Knapp, 6-4, 6-2, au troisième tour ; Guy Forget, qui avait passé l'Américain Tim Gullikson 6-2, 6-3, s'est ensuite incliné en quarts de finale devant son compatriote Brian Teacher, 2-6, 7-6, 6-4.

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Jacques Kukawka,
M. et Mme Pierre Kukawka,
ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Stella KUKAWKA.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Bagneux le 19 juin 1985 dans l'intimité.

– Guy et Rietha MILLOT,
Cécile Millot,
Mme Jean Millot,
Mme Evert Starink,
Parents, sœur et grands-parents,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Anne Valérie,

survenu le 15 juin 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu le 24 juin, à 15 heures, en l'église de Brumetz (Aisne).

– La Fédération loisirs et culture (FLEC),
Le Comité international pour la diffusion des arts et des lettres par le cinéma (CIDALC),
Le Centre national français du film pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ),
L'Union nationale d'associations à vocation artistique et culturelle (UNAVAC),

ont la tristesse de faire part du décès de leur président et trésorier,

Henri PIALAT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
Médaille d'or
de la jeunesse et des sports,

survenu le 18 juin 1985 en sa soixante-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 25 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard, sa paroisse, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Communications diverses

– L'Amicale des anciens déportés juifs de France, résistants, internés et familles de disparus (AADJF) vient de lancer une enquête relative à la situation des anciens déportés de France, actuellement citoyens français mais étrangers au moment des faits dommageables. Cette initiative a été prise afin d'essayer de faire valoir leurs droits, ce qui impliquerait une modification de l'article L 203. Les intéressés sont priés de se mettre en contact avec M. Etienne Rosenfeld, 99, boulevard Wilson, 06160 Juan-les-Pins.

– La Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé, que préside M. Jean-Louis Forest, organise le dimanche 23 juin un rassemblement au Mémorial national du cimetière du Père-Lachaise. Le rendez-vous est fixé à 10 heures, place Gambetta, d'où partira le cortège.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-III, samedi 22 juin à 8 h 30, salle L.-Liard, M. Mohamed Serghini, « L'exposé critique de la pensée musulmane à travers Ibn Sab'In. »

– Université Paris-III, samedi 22 juin à 14 heures, salle Bourjac, Mme Marie-Hélène Piwnik (née Sadler) : « Recherches sur les relations de culture entre l'Espagne et le Portugal dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. »

– Université Paris-III, lundi 24 juin à 14 heures, salle Bourjac, Mme Françoise Strauss, née Bernheim : « Les personnes dans l'œuvre d'Aléjo Carpentier. »

– Université Lille-I, lundi 24 juin à 14 h 30, salle des Thèses, M. Didier Cornuel : « L'évaluation des politiques du logement locatif. »

– Université Paris-I, mardi 25 juin à 9 heures, salle C 2204, M. Christian Ottavj : « La politique des revenus. Fondements monétaires et procédures fiscales. »

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21-06-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.06.85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 juin à 0 heure et le samedi 22 juin 1985 à minuit.

La France reste dans un courant perturbé d'ouest avec des passages pluvieux assez marqués.

Samedi matin, des résidus pluvieux sur l'est de la France, le Jura, les Alpes, la Provence et la Corse. Des averses sur les régions au nord de la Loire, L'Ile-de-France et le Nord. Ailleurs quelques bancs de brouillard locaux, puis un ciel nuageux avec quelques éclaircies.

Les températures, de 8 à 11 degrés sur la plupart des régions, atteindront 13 à 15 degrés en bord de Méditerranée mais resteront à 6 à 7 degrés dans le Centre.

Le vent d'ouest soufflera encore assez fort en Manche. Au cours de la journée la zone de pluie se décalera vers la Corse. Les averses du nord-ouest vont se décaler vers le quart nord-est. Au nord de la Loire le ciel restera nuageux. Sur les autres régions ciel variable, les éclaircies seront plus belles en bord de Méditerranée. En soirée sur la côte atlantique nouvelle arrivée de pluie.

Les températures évolueront entre 15 et 16 degrés sur les côtes de la Manche et 23 degrés en bord de Méditerranée.

Dimanche : les pluies venant de l'océan vont traverser le pays d'ouest en est. Le temps se couvrira en toutes régions. La moitié est bénéficiera de quelques éclaircies matinales. Les températures évolueront très peu.

Pression atmosphérique à Paris : 1 012,7 millibars, soit 759,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 20 au 21 juin) : Ajaccio, 24 et 11 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 21 et 12 ; Bourges, 19 et 10 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 9 ; Dijon, 19 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 6 ; La Lille, 18 et 6 ; Lyon, 18 et 8 ; Marseille-Marignane, 23 et 13 ; Nancy, 15 et 7 ; Nantes, 21 et 15 ; Nice Côte-d'Azur, 23 et 17 ; Paris-Montsouris, 21 et 12 ; Paris-Orly, 21 et 11 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 25 et 13 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 17 et 9 ; Tour, 21 et 11 ; Toulouse, 22 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 18 ; Amsterdam, 16 et 11 ; Athènes, 27 et 20 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 14 et 11 ; Bruxelles, 16 et 7 ; Le Caire 33 et 20 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 19 et 13 ; Dakar, 27 et 23 ; Djerba, 29 et 22 ; Genève, 16 et 6 ; Istanbul, 22 et 16 ; Jérusalem, 22 et 15 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 20 et 11 ; Luxembourg, 14 et 6 ; Madrid, 29 et 12 ; Montréal, 22 et 13 ; Moscou, 21 et 11 ; Nairobi, 18 et 13 ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rio-de-Janeiro, 25 et 20 ; Rome, 25 et 15 ; Stockolm, 22 et 10 ; Tozeur, 37 et 23 ; Tunis, 29 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 22 juin
NOUVEAU DROUOT
14 heures : poupées, jouets.

ILE-DE-FRANCE
Samedi 22 juin

Argenteuil, 14 h 15 : bibelots, objets d'art, meubles ; **Compiègne**, 14 heures : vins ; **Corbeil-Essonnes**, 14 heures : meubles, bibelots, postes de TSF ; **Pontoise**, 9 heures : véhicules utilitaires et de tourisme ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 15 : meubles modernes.

Dimanche 23 juin

Bernay, 14 heures : céramiques, argenterie, tableaux, meubles ; **Dreux**, 14 h 30 : étains, meubles, argenterie ; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux anciens, bijoux, meubles, arts nouveaux, arts déco ; **Versailles**, Chevau-Légers, 14 h 15 : art 1900, 1930, 1950.

PLUS LOIN
Samedi 22 juin

Aubagne, 14 h 30 : tableaux modernes, bibelots, meubles ; **Bourges**, 14 heures : affiches ; **Dijon**, 14 heures : cartes postales, timbres ; **château d'Echevilly** (43), 14 h 30 : armes, livres sur le thème de la chasse ; **Joigny**, 14 h 30 : vins ; **Lille**, 14 heures : meubles, objets d'art : **Orléans**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Palavas-les-Flots**, 14 h 30 : meubles, argenterie, bibelots, bijoux, tableaux ; **Poitiers**, 14 heures ; vente sur le thème de la guerre 1914-1918.

Dimanche 23 juin

Auxerre, 14 h 30 : art primitif ; **Avignon**, 14 heures : bijoux, argenterie, objets d'art, tableaux modernes, meubles ; **Belfort**, 14 h 15 : objets d'art, argenterie, tableaux anciens et modernes, meubles ; **Calais**, 14 h 30 : tableaux, meubles, objets d'art, argenterie ; **Castres**, 14 heures : bijoux, orfèvrerie, tableaux, meubles ; **Charleville-Mézières**, 14 heures : meubles, tableaux, argenterie, bijoux, objets d'art, orfèvrerie, meubles ; **château d'Echevilly**, 14 h 30 : objets d'art sur le thème de la chasse ; **Gien**, 14 heures : mobilier d'une propriété ; **Honfleur**, 14 h 30 : vins ; **La Flèche**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux anciens, tableaux modernes ; **Limoges**, 14 heures : objets d'art, argenterie, tableaux, meubles ; **Pau**, 14 h 30 : meubles Extrême-Orient, bronzes, argenterie, céramique ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, bronzes ; **Romans (Drôme)**, 14 heures : objets d'art, meubles, tableaux, argenterie, bijoux ; **Vendôme**, 14 h 30 : objets de collection.

FOIRES ET SALONS

Le Croisic, Nice (Etoile), samedi seulement ; **Paris**, square des Innocents ; **Rouen**, **Villaine-sous-Lucé** (72).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XIV

EN BREF

SANTÉ

MYOPATHIES ET MALADIES MUSCULAIRES. – Le premier centre de soins pluridisciplinaire – intitulé « groupe myogène » pour la prévention, le diagnostic et le traitement des malades atteints de myopathie ou d'autres maladies musculaires – vient d'être mis en place à Paris. Installé dans le service de génétique de l'hôpital des Enfants-Malades (professeur Jean Frézal), il est le premier à offrir aux malades et leurs familles une telle consultation, réunissant une dizaine de spécialistes de ces affections.

★ **Hôpital des Enfants-Malades, 149-161, rue de Sèvres, 75015 Paris ; tél. : (1) 555-92-80. Association des myopathes de France, 138, avenue Félix-Faure, 75015 Paris ; tél. : (1) 558-21-53.**

TIERS-MONDE

LES CAVALIERS DE L'APOCALYPSE. – A l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, le comité français pour l'UNICEF a édité un ensemble de onze panneaux destinés à être exposés pour sensibiliser les jeunes aux grands problèmes contemporains : faim, guerre, maladies, etc. Pour chaque problème retenu, des solutions sont proposées et de nombreux exemples d'actions positives sont donnés. Sur deux panneaux blancs les jeunes peuvent faire leurs suggestions ou raconter leurs expériences. Ces panneaux existent en grand format (plastifié ou en papier) et en petit format. Ils sont disponibles gratuitement sur demande, mais uniquement dans but de diffusion et d'exposition.

★ **Comité français pour l'UNICEF, 35, rue Félicien-David, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : (1) 524-60-60.**

TROISIÈME AGE

ACCUEIL HOSPITALIER. – Les hôpitaux de l'assistance publique disposent d'un certain nombre de lits destinés à l'accueil des personnes âgées invalides pendant un des trois mois d'été, ce qui peut permettre aux familles de partir en vacances en toute sécurité.

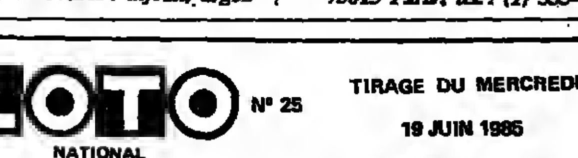
Le prix de la journée est de 471 F. La Sécurité sociale prend en charge 147 F au titre du forfait soin. Les 324 F restants sont à la charge de la personne âgée ou de sa famille. Mais, sous certaines conditions, l'aide sociale peut être accordée.

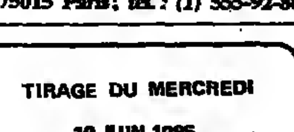
★ **Assistance publique. Bureau des établissements de long séjour. 3, avenue Victoria, 75004 Paris. Tél. : (1) 277-11-22, P. 31-53, 37-51 ou 31-56.**

VACANCES

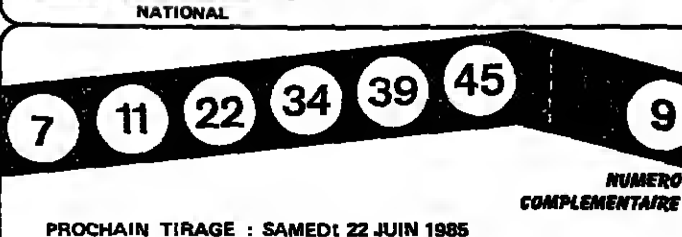
DE L'AIR ! – Du 1er juillet au 30 août, durant les congés scolaires, la Ville de Paris organise deux types d'accueil dans les divers centres aérés de la capitale pour les enfants de trois à quinze ans, domiciliés ou scolarisés à Paris. Des centres journaliers (quarante et un en juillet, trente-sept en août), pouvant recevoir environ neuf mille enfants par jour. Des centres hebdomadaires, situés dans la grande périphérie, et des mini-colonies dans le Lot, la Côte-d'Or et le Loir-et-Cher. Dans le premier cas, la participation demandée est de 17,10 F par jour comprenant repas et goûter, dans le deuxième cas de 43,50 F, mais des réductions pouvant aller jusqu'à la gratuité peuvent être accordées en fonction des ressources familiales.

★ **Direction des affaires scolaires. Sous-direction des activités périscolaires. Tél. : (1) 277-15-50, poste 39-26.**





LOTO NATIONAL — N° 25 — TIRAGE DU MERCREDI 19 JUIN 1985



7 11 22 34 39 45 — 9 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 22 JUIN 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 26 JUIN 1985 ET LE SAMEDI 29 JUIN 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	23	422 730,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	99	45 830,00 F
5 BONS Nos	4 175	3 415,00 F
4 BONS Nos	174 279	80,00 F
3 BONS Nos	2 586 978	8,00 F

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 23 JUIN

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Cent tombeaux divers à Passy », 14 h 45, angle avenue Paul-Doumer et place du Trocadéro (V. de Langlade).

« Les jardins secrets de la rue Denfert », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau.

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, angle rue Radziwill et 1, rue des Petits-Champs (A. Ferrand).

« Le vieux Belleville qui disparaît », 15 heures, métro Place-des-Fêtes.

« A Montmartre, les curieuses sépultures du cimetière Saint-Vincent », 14 h 30, métro Lamark-Caulaincourt (M. Banassat).

« L'hôtel de Soubise, les Archives nationales, la vie à la cour de Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« De la vallée de l'Epte à la forêt de Lyons, de nouveaux châteaux », 8 h 30, inscriptions : (1) 526-26-77.

« Au cœur de la Beauce, les châteaux de Villepreux, de Moleans et des Coudreaux », inscriptions : (1) 526-26-77.

« Journée à Reims », inscriptions : (1) 555-87-93 (D. Bouchard).

« *Les coulisses de la Comédie-Française* », 10 h 15, entrée administration.

« De Le Nain à Watteau », 10 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

11, rue des Prouvaires, 1er étage droite, 15 heures : « La saint Jean d'été, coutumes et traditions. Le symbolisme des fleurs ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 21 juin :

UN DÉCRET

● Relatif au Conseil national de l'enseignement agricole.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant et complétant, pour ce qui concerne les classes de première, l'arrêté du 29 décembre 1981 relatif à l'organisation et aux horaires, dans les classes de première et les classes de terminale des lycées, des enseignements sanctionnés par le baccalauréat de l'enseignement du second degré.

DES LISTES

● Des candidats admis aux épreuves d'admissibilité du 19 avril 1985 du cycle préparatoire au concours interne de l'Ecole nationale d'administration.

● D'admissibilité aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1985.

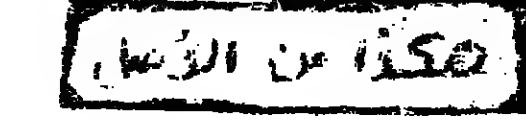
Le lancement d'une campagne nationale sur la prévention des maladies coronariennes

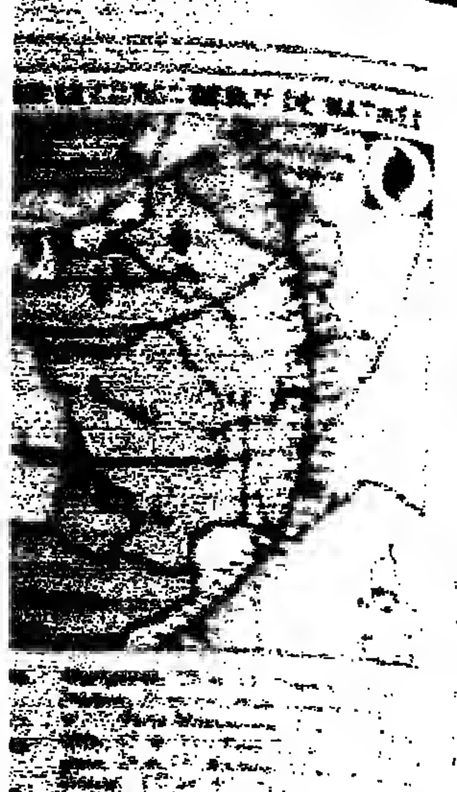
« BOUGE TON CŒUR »

Le secrétariat d'Etat chargé de la santé et le Comité français d'éducation pour la santé lancent à partir du 24 juin une campagne nationale sur la prévention des maladies coronariennes. Intitulée « Bouge ton cœur », cette campagne sera principalement axée sur les facteurs de risques les plus liés au mode de vie : le tabac, les excès ou erreurs nutritionnels et la sédentarité. Des spots télévisés seront diffusés du 24 juin au 23 juillet sur les trois chaînes. Dès le début du mois de juillet, on pourra se procurer auprès du Comité français d'éducation pour la santé (1) des dépliants et des autocollants. Enfin, afin de décentraliser cette action, des « accords cœur » seront passés dans chaque département. Signés avec les directions départementales de l'action sanitaire et sociale, ces accords permettront à des municipalités, des entreprises ou des associations de prendre, à l'échelon local, des initiatives destinées à promouvoir la prévention des maladies coronariennes.

(1). – 9, rue Newton – 75116, Paris.







culture

MUSIQUE

« LE COURONNEMENT DE POPPÉE », à Nancy, par Gustav Leonhardt

Une vision austère

Le public de Nancy a chaleureusement acclamé *le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, dans la production ambitieuse de l'Institut lorrain des musiques anciennes et de l'Opéra-Théâtre de la ville, donnée sous la direction de Gustav Leonhardt et dans la mise en scène de Jean-Marie Villégier (*le Monde* du 6 juin) ; ce très beau spectacle a donc atteint son but. Pourquoi n'avons-nous pas retrouvé la chaleur unique de cette œuvre, l'enthousiasme qu'elle provoque à chaque représentation et les souvenirs que nous laissent les réalisations exemplaires, si différentes cependant, de Corboz et Erlo à Lyon, d'Harnoncourt et Ponnelle à Zurich, de Malgoire et Martinoty à Tourcoing ?

Le décor de Carlo Tommasi et ses colonnes tournantes qui engendrent pour chaque scène des espaces nouveaux et fascinants, sous les profonds éclairages de Philippe Arlaud, ne sont pas en cause, ni les costumes de Patrice Cauchetier (mise à part les robes de fillette, fort laides, des amours). La mise en scène de Jean-Marie Villégier se déploie comme une haute couture de drame antique, pensée et dessinée avec art, riche en belles attitudes et nobles idées, à peine gênée aux entournures de temps en temps par le respect de la durée musicale (comme celle de Chéreau pour *Lucio Silla*) ; plus proche sans doute de la pièce de Busenello que de la musique, elle atteint parfois à un miraculeux accord. Quant à Gustav Leonhardt, il a fait avec les chanteurs un admirable travail de technique vocale comme on peut l'imaginer.

Et pourtant, le courant ne passe qu'en de rares occasions ; c'est le mystère de cette soirée. Sans doute doit-on en chercher l'origine dans la conception très rigoriste, voire puritaine, de Leonhardt, qui voit dans cette œuvre une *« pièce de théâtre récitée »*, où *« le rôle des instrumentistes est extrêmement modeste »*. Selon lui, c'est avec Cavalli que le texte sera *« repoussé au second plan au profit de la musique »*, évolution qui allait *« à l'encontre »* de la pensée de Monteverdi, mais *« ne pouvait plus être arrêtée. Les oreilles qui avaient été charmées par les sonorités suaves du bel canto ne se laisseraient plus priver de ce plaisir indicible et facile »*.

Il a donc voulu retrouver *« la pièce de théâtre chantée »* en réduisant la musique à la portion congrue. Un continuo limité à l'extrême, où il tient lui-même l'un des deux clavecins avec une grande subtilité ; de rares interventions d'une *« poignée d'instruments à cordes et à vent »* (pas de trompette, bien entendu) ; une déclamation nue, sur quelques accords de clavecin ; un style vocal si décharné qu'il ne reste pas grand-chose du lyrisme capiteux de Monteverdi. Il coupe les ailes aux phrases, à l'ornementation baroque, à la simple générosité de la langue italienne, pour rester tout près de la diction. On dirait que la voix et le chant s'épuisent dans la parole au lieu de la prolonger et de la magnifier.

Exsangue

La rigueur musicologique ne saurait être mise en doute, mais le fait est là : ce Monteverdi exsangue, avec ces voix qui tombent dans le vide, dépourvues d'aura, paraît aux antipodes des interprétations d'un autre parangon de la « nouvelle musique ancienne », Nikolaus Harnoncourt. Cela tient sans doute, également, à l'introversion profonde du grand claveciniste, qui ne le prédispose pas à une véritable direction dramatique.

L'austérité de cette conception s'étend bien entendu aux personnages, qui restent très en deçà des comédies débridées et impudiques de Ponnelle et de Martinoty. Si John Elwes, à la voix blonde et feutrée, dessine un Néron étonnant, fantasque, visqueux, vindicatif, ivre de sensualité molle, la Poppée de Marie Duisit, belle et touchante, a un tel air de pureté qu'on ne peut guère voir en elle la courtisane ; à genoux, mains jointes, comme en prière, après la mort de Sénèque, c'est une sainte en son auréole : et lorsqu'elle accède enfin à la couronne, la gourgandine triomphante ressemble plutôt à une jeune fille de la bonne société très émue le jour de son mariage. La voix possède un charme mystérieux, mais elle est chaste et droite comme celle d'une enfant.

Le reste de la distribution est de qualité. On remarque surtout l'Otton d'Henri Ledroit, à la voix tourmentée comme une flamme qui palpite au vent, Jennifer Smith (la Vertu, Pallas, Drusilla), qui ne peut s'empêcher de chanter avec munificence, avec une prenante vibration intérieure et puis l'Octavie, sculpturale et assez dure, de Gloria Banditelli, Ivan Matiakh qui épouse peu à peu son personnage travesti d'Arnalta, la nourrice comique et rusée, Harry Van der Camp, encore à mi-chemin du Sénèque de Monteverdi, le grand personnage et le pédant conjugués, la gentille Demoiselle de Monique Zanetti, et tous les autres.

On se dit qu'il s'en faudrait d'un rien parfois pour que le spectacle s'enflamme et nous comble.

JACQUES LONCHAMPT.

★ A l'Opéra-Théâtre de Nancy, les 20 et 21 juin ; au Théâtre municipal de Metz, le 28 (20 h 30) et le 30 juin (15 heures).

ROCK

Le classicisme de Dire Straits

Après une pause de deux ans, Dire Straits a fait son retour au studio d'enregistrement pour le bel album *Brothers in Arms*. Il a également commencé le 1er mai une gigantesque tournée à travers vingt-cinq pays, qui prendra fin le 30 mars 1986 à Darwin, en Australie. En concert dans les régions depuis près d'un mois, le groupe de Mark Knopfler affiche complet dimanche 23, lundi 24 et mardi 25 juin au Palais omnisports de Bercy.

La manière dont Dire Straits offre depuis huit ans la musique, avec fraîcheur, sincérité et sans esbroufe, détonne un peu dans une industrie où le star-system, avec ses artifices et son opportunisme de pacotille, a été érigé en valeur absolue. Mark Knopfler, compositeur, guitariste et chanteur, a réconcilié un rock pur et dur avec la clarté, la limpidité et la douceur des classiques de la guitare à six cordes – lignes mélodiques et swing se combinent heureusement dans des climats en demi-teintes, décontractés.

Synthèse à sa manière des années 70, la musique de Dire Straits est un peu comme un bien public qu'on aime ou déteste. Le rock ici ne se penche pas sur son passé, ne s'écrit pas à l'imparfait. Mais sous la forme d'un beau divertissement classique, d'un tremplin vers la nostalgie et le rêve, la musique, chemin faisant, retrouve les empreintes de J.-J. Cale, d'Eric Clapton, de Bruce Springsteen et de Bob Dylan.

Durant l'entracte de deux années accordé à Dire Straits, Mark Knopfler a produit *Infidels*, l'avant-dernier album de Dylan et imaginé plusieurs musiques de film (*Cal, Comfort and Joy*). Le retour au groupe ne s'est pas fait sans changement de personnel. *Hal Lindes* (guitare rythmique) est parti. Le noyau de Dire Straits se compose désormais de Mark Knopfler, du fidèle John Illsley à la basse, d'Alan Clark aux claviers et de Terry Williams à la batterie. Viennent en renfort pour la scène Jack Sonni à la guitare, Guy Fletcher aux claviers et Chris White au saxophone. La présence sur le plateau de treize différents claviers permet aussi à Knopfler lui-même de donner libre cours à ses recherches musicales.

Roméo et Juliet reste l'un des plus beaux titres de Dire Straits, l'un des plus proches de l'idée originelle du groupe, de la manière de « tenir » le son. Cette ballade romantique voisine avec des chansons-fresques, du blues à la guitare acoustique, une musique qui joue sur la fougue et la sérénité avant de rouler dans des envolées lyriques grâce à la guitare étonnamment fluide de Mark Knopfler.

Car, évidemment, toute la magie de Dire Straits tient dans le jeu de *Knopfler*, dans la puissance tranquille avec laquelle il alterne les instants de bonheur et de rêverie et les moments d'angoisse contenus.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Album et disque compact Phonogram 824 499 1/2.

Le soutien de Philips

La tournée mondiale de Dire Straits est sponsorisée par Philips. Pas de slogan. Dans chaque pays visité par le groupe, le message est simple, en anglais dans le texte, sans déclinaison du produit : *« Philips compact disc presents Dire Straits live in 85* (1). » Pour le leader de la lecture au laser (en France, Philips représente environ 50 % d'un parc de cent mille platines pour disques compacts ; près de dix points de mieux à l'échelle internationale), il s'agit de développer un marché qui repose essentiellement sur les amateurs de musique classique, une clientèle qui va traditionnellement à l'avant de ce qui se fait en matière de haute fidélité. Il faut donc à présent viser au-delà de ces convaincus de la première heure : faire évoluer le marché – les prix (actuellement un peu moins de 4000 F) ne baisseront que si les cadences de production augmentent, – c'est l'ouvrir aux jeunes en leur proposant des titres qui répondent à leur attente. Pour les séduire sans effaroucher leurs aînés, il fallait un groupe qui autorise une transition en douceur. La musique de Dire Straits se prête aux démonstrations techniques sans sombrer dans l'exercice de style, et ses ventes sur le format compact sont une performance (sept mille pour l'avant-dernier, déjà dix mille pour le dernier sorti depuis un mois).

Si l'image de Philips est encore associée au disque (parce que les gens ont chez eux des enregistrements sur ce label), en réalité l'activité phonographique est depuis longtemps le domaine réservé de Polygram (Polydor, Phonogram, Barclay), filiale du groupe néerlandais. Les trois cinquièmes des quelque cinq mille titres disponibles en disques compacts, appartenant aux catalogues Polygram, l'avenir passe fatalement par des accords et des prises de conscience communes.

Il n'empêche que la décision de sponsoriser un groupe de « pop music » n'a pas été facile à faire passer. Pour les « traditionnels » Philips habitués à vendre réfrigérateurs et machines à laver, c'est une opération osée, bien loin des actions promotionnelles classiques et commerciales. Une cellule spéciale s'est créée à Eindhoven, siège de la maison mère aux Pays-Bas, pour s'occuper de ce type de sponsoring : jusqu'à présent, on restait en la matière directement impliqué sur le produit, les autoradios dans les rallyes par exemple. Etrangement, là où on est en droit de penser que se trouve un public naturel, Philips est présent pour la première fois dans les lieux de concerts.

Facilité par Polygram, qui distribue (via Phonogram) leurs disques, le choix porté sur Dire Straits est né de l'enthousiasme de Mark Knopfler (« l'âme du groupe ») pour le produit. Chez Philips, on pense que la définition du disque compact, qui augmente la qualité du son, est pour les jeunes un meilleur argument de vente que sa pérennité (inusable).

Appuyée par une campagne télévisée et cinématographique (le film mêle le produit au groupe, l'idée étant que l'énergie émanant de Dire Straits donne naissance au disque compact *« de pureté à pureté »*), une action qui privilégie la modulation de fréquence pour la qualité sonore, un show laser à la fin du spectacle, l'opération semble porter rapidement ses fruits. Selon les tests réalisés après les concerts, l'attribution à la marque (quel est le leader du marché ?) est de 80 %. A Toulouse, le lendemain du passage de Dire Straits, la FNAC était en rupture de stock. Il est loin le temps (pas si lointain) où le sponsor Gini avait failli coûter la carrière de Pink Floyd en France.

ALAIN WAIS.

(1) Le disque compact Philips présente Dire Straits sur scène en 1985.

Un inédit de Freud retrouvé

Un manuscrit inédit de Sigmund Freud qu'on croyait perdu à jamais vient d'être publié par les éditions Fischer de Francfort.

Le texte retrouvé récemment par hasard à Londres par Mme Ilse Grubrich Simitis, psychiatre de Francfort, et intitulé *Aperçu de la névrose de transfert (Uebersicht der Uebertragungsneurosen)*, est l'une des douze études de métapsychologie que le père de la psychanalyse a écrites entre 1900 et 1915 pour fixer les principaux points de sa théorie.

Seuls cinq textes, dont *le Refoulement* et *l'Inconscient* ont été publiés. Les autres, dont on avait connaissance par la correspondance de Freud, étaient considérés comme disparus.

Les prix du printemps du Théâtre

Le jury du Printemps du théâtre a attribué son prix au *Paradis sur terre*, de Tennessee Williams, dans la mise en scène d'Elisabeth Chailloux (à l'Aquarium jusqu'au 23 juin). Le public a également voté pour cette tragédie secouée d'humour vénéneux, où dans l'atmosphère spongieuse du Sud pauvre, trois épaves – un tuberculeux impuissant flanqué d'une ex-starlette détruite et un métis alcoolique – s'affrontent et se dévorent. Si la mise en scène reste en deçà de la pièce, Christiane Cohendy, grandiosement farouche, donne au spectacle sa vraie dimension de folie. Elle a reçu le prix de la meilleure actrice, Denis Lavant (*le Triomphe de l'amour* par Frederic Klepper), celui du meilleur comédien.

Le Paradis sur terre sera accueilli au Festival d'Avignon et, avant de partir en tournée, *Météorologie* de Pascal Rambert, à l'Espace Cardin (jusqu'au 22 juin), ira au Festival de Chicago.

Pascal Rambert, vingt-deux ans, décrit complaisamment des souvenirs d'adolescence, en enchaînant les gambades et les jeux insouciants d'une bande de copains et de copines. Vient l'âge du désir, jeux de l'amour et de la cruauté, des séparations. Par l'esprit, *Météorologie* ressemble aux films « teen » avec garçons boutonneux et filles délurées qui remplissent les salles aux Etats-Unis. Chez Pascal Rambert, garçons et filles sont plutôt bien de leur personne, comme ils courent sans cesse mais parlent peu, il n'y a pas d'obstacle à leur succès américain.

COLETTE GODARD.

MORT DU SCULPTEUR ERWIN PATKAI

Le sculpteur Erwin Patkai est mort à Paris, le 18 juin, des suites de brûlures accidentelles. Il était âgé de quarante-huit ans.

[Né en Hongrie en 1937, E. Patkai avait quitté l'école des arts décoratifs de Budapest au moment des événements de 1956, et était venu à Paris poursuivre ses études. Sculpteur remarqué aux biennales de Paris de 1961 et 1963, il avait eu très tôt le souci de réaliser une œuvre monumentale en rapport avec l'environnement, comme l'a montré la fontaine réalisée pour le village olympique de Grenoble, en 1967.

Cette préoccupation des lieux, la recherche d'un espace urbain qualitatif où les sculpteurs pourraient intervenir dès la conception de l'architecture, sans toutefois s'y perdre, l'avait conduit ces dernières années à travailler pour les villes nouvelles (Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Isle-d'Abeau). Cela généreusement, en ouvrant le champ aux autres artistes, et en négligeant quelque peu sa carrière personnelle.

Patkai avait exposé personnellement en 1974 au château de Vervres, à la maison de la culture de Saint-Etienne, à celle d'Orléans (rétrospective itinérante), et en 1979 au musée de Reims. – G.B.]

M. Mitterrand à Athènes

François Mitterrand participe ce vendredi 21 juin aux cérémonies qui font d'Athènes la capitale européenne de la culture. Il est accompagné de MM. Jack Lang, ministre de la culture, et Jacques Delors, président de la commission européenne ainsi que de Michel Déon, de l'Académie française, Jacques Lacarrière, du cinéaste Costa-Gavras, et de Maurice Bejart.

Le président de la République inaugurera le samedi 22 les expositions Rodin et Delacroix à la pinacothèque d'Athènes.

PHOTO

« METROPOLIS », au Palais de Tokyo

Des trouées de lumière

La force du plaisir serait si intense, à la découverte de ces photos de tournage du *Metropolis* de Fritz Lang, qu'il en deviendrait mystérieux, et qu'on serait tenté de considérer ces photos comme des objets sacrés, de se remettre dans un état primitif de la vision. Comment comprendre la provenance de ce plaisir ?

De loin, ces photos ne sont que des à-plats plutôt indistincts, bouchés de noir, des répartitions inégales d'ombres massives et de rares clartés. De là vient le plaisir premier : du repérage des trouées de lumière, petites taches blanches ou créneaux, chairs ou fenêtres qui sont aussi des diapasons autour desquels peut s'organiser l'échelon des gris. On s'approche : des matières affluent à la surface plane de l'image, elle se strie de gouttelettes, s'enfle de vapeurs, s'embruine, gomme sa brume pour désigner ses détails. La disproportion entre des figurines de *premier plan et des silhouettes* de fond nous indique des distances, des niveaux ; des courbes déclinantes ouvrent, dans l'à-plat des catacombes, des trappes. Des traits fins s'assemblent pour construire des avions, les colonnades d'un palais, une fausse tour de Babel, un fondu-enchaîné mêlerait l'eden à l'enfer.



Selon la position qu'on adopte devant la photo, ou le nombre d'éléments qu'elle s'accorde à laisser poindre, on va du plus abstrait au plus figuratif, du plus emblématique au plus encombré. Parfois la photo se détache de tout récit et se stabilise dans un superbe tableau noir et blanc.

En cinq ou dix minutes, chronologiquement, on parcourt la trame narrative de *Metropolis*, comme la maquette d'un livre de photogrammes déployée, des cartons légendés nous aident à suivre le fil. On dirait, malgré le poste vidéo éteint qui s'apprête à le projeter, que le film de Lang n'existe plus, que toutes ses copies ont été détruites et que ces photos de tournage sont *maintenant le seul moyen* d'en prendre connaissance. Manque le pouls du film : sa durée, ses suspensions, ses souffles et ses dilatations, ses réfractions de secondes-lumière.

Robert Delpire a eu l'idée astucieuse, pour le catalogue comme pour les panneaux, de faire concourir en petit les photos de plateaux et en plus grand les photos correspondantes des épisodes du film pour lesquels le photographe (il s'agit du beau-frère du réalisateur, Horst von Harbou, souvent génial) a dû fondre son objectif au plus près du cadre défini par celui de la caméra.

Une chose est troublante : pour les scènes de foule, la photo, qui fixe ce que le mouvement du cinéma subtilise, pourrait faire office de dénonciateur, trahir la distraction ou le désinvestissement d'un des cinq cents figurants massés autour des héros. On a beau scruter, pas un seul visage n'est désincarné ou déshabité par la tension collective. Les photos de plateaux, cependant, dévoilent des naufrages de constructions aberrantes qui étaient loin, semble-t-il, de pouvoir donner confiance. Mais chaque main tendue, chaque corps déguisé, le plus minuscule faciès, paraissent s'incliner devant *le rêve et* la folie de l'œuvre. On trouve là, galvanisé autour de Fritz Lang, ce dont Godard a souvent regretté le manque à l'issue d'un tournage : que les cœurs qui battent pour de bon sur le plateau – ceux des techniciens aussi – fassent battre en même temps le cœur du film.

HERVÉ GUIBERT.

★ 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 9 septembre. Catalogue de l'exposition dans la collection « Photocopies ».

La polémique autour du Grand Louvre

UN NOUVEAU CONTRE-PROJET

Le Figaro du jeudi 20 juin publie un article de l'architecte mexicain Pedro Ramirez Vasquez, où celui-ci présente son contre-projet pour l'aménagement du Grand Louvre. Pedro Ramirez Vasquez est notamment l'auteur du Musée anthropologique de Mexico, et M. Biasini, président de l'établissement public du Grand Louvre, lui avait demandé d'étudier certains aspects de la muséographie du projet de Ieoh Ming Pei. L'architecte mexicain propose aujourd'hui comme principale modification le remplacement de la pyramide par une *« assiette translucide d'eau »*. *Le Figaro* omet toutefois d'indiquer que ce projet – un parmi de nombreux autres élaborés depuis celui de Ieoh Ming Pei – a plus d'un an d'existence, et que M. Vasquez est membre fondateur de l'Association pour le renouveau du Louvre.

De son côté, Jean-Marie Tasset s'étonne, dans le même numéro, que l'établissement public n'ait pas répondu aux vingt-cinq questions publiées voici deux mois et demi par M. Michel Guy, président de l'Association pour le renouveau du Louvre (*le Monde* du 3 avril), questions que notre confrère fait siennes.

M. Biasini nous a fait savoir que les réponses attendaient M. Michel Guy à l'établissement public si celui-ci en faisait la demande directement, et non par l'intermédiaire de la presse.

L'exposition du Grand Palais

LES MANUSCRITS DE LA MER MORTE ÉTAIENT VENUS A PARIS EN 1968

Plusieurs lecteurs, simples amateurs ou spécialistes, nous ont écrit pour regretter comme « le Monde des arts et des spectacles » du 13 juin 1985, que les originaux de manuscrits bibliques de la mer Morte *stricto sensu* ne soient pas présentés au Grand Palais (jusqu'au 28 juillet) à l'exposition « De la Bible à nos jours » La plupart de nos correspondants ont insisté sur le fait que, contrairement à ce qu'ont officiellement annoncé les organisateurs de la manifestation, *« ce n'est pas la première fois que des manuscrits de la mer Morte sont exposés à Paris »*. *« La seule fois où ils ont été présentés en France »*, soulignent même Mme Crous-Vidal (Boulogne-Billancourt) et M. Slimane Zeghidour, chercheur, ce fut lors de l'exposition israélienne de 1968 au Petit Palais (*le Monde* du 9 mai 1968), au cours de laquelle fut notamment montré un manuscrit authentique de la grotte de Qoumrane, le rouleau d'Habacuc, l'un des douze prophètes mineurs. Il s'agissait là d'un texte biblique d'avant Jésus-Christ méritant pleinement l'appellation de *« manuscrit de la mer Morte »*.

Nos correspondants s'expliquent mal que le ministre de la culture lui-même, ait pu signer, dans le catalogue de l'exposition de cette année au Grand Palais, un texte indiquant : *« Pour la première fois nous découvrons en France des collections uniques, en particulier avec la présentation des précieux rouleaux de la mer Morte, retrouvés il y a quarante ans à peine. »*

J.-P. P.-H.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Feydeau (comédies en un acte).

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80), 19 h : Turbulence ; 21 h 30 : Fête de la musique, le quatuor.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts-Animations : 17 h à 20 h : Fête de la musique (concert sous la direction de P. Boulez) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris ; voir Festivals de cinéma ; 18 h : Nouvel itinéraire des collections du MNAM par le film expérimental et documentaire.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Rinaldo.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 ; Cinquante ans de claquettes (J. Bosse et ses danseurs).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre ; 22 h 30 : Renseignements généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : l'Île de Satan.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) 21 h : Doit-on le dire ?

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

☞ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil ; 21 h : Joe. Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : le Paradis sur terre.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : la Machine infernale.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Si vous saviez messieurs ; 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Météorologies.

☞ ESPACE MARAIS (770-40-56), 18 h 30 : Troub Al-ca-zar ; 20 h 30 le Secret du bonheur.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher... II. 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bertie et Cetera.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Poésie iranienne ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Sketches satiriques.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : De Saxe, roman.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), 21 h : La nuit remue, d'après H. Michaux.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h 15 : la Part du rêve.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Un inspecteur vous demande.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

SQUARE WILLETTE (387-43-93) (V.), 21 h : le Songe d'une nuit d'été.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Otis Redding.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Animal de l'aube (dern. le 23).

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63), 20 h 30 : Amour et colère.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle 20 h : Cinq nôs modernes. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin (dern.).

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56), 18 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : la Place royale ; 20 h 30 : Atelier M. Bozonnet.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 20 h 30 : Logomachie.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Ohé là-bas ; le Clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 21 juin

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 23 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

LE GRENIER (380-68-01) 22 h : Bonjour les ordures.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : G. Der Haroutionian.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine. II. 21 h 45 : S. Varègues.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Mini et Maxi, J.-P. Farré.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 ; L'ouvreuse était presque parfaite.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : Ch. Lachenal, M.-N. Gaillet.

TROU NOIR (578-84-29), 21 h : L. Arti, Annkrist.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Eiji Ebnyo.

BASTILLE (357-42-14), 19 h : L. Parent, H. Blackburn ; 21 h : G. Laurent.

CENTRE MATHIS (241-50-80) ; 20 h 15 : Compagnie de danse du Cratère.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 45 : Orage provisoire.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Babel Babel.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 20 h 30 : Ensemble Beijing de Chine.

18 THEATRE (226-47-47), 20 h 30 : Autant en emporte le temps.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-21), 20 h : Turandot.

Les opérettes

THEATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle, 21 h : L'Amfiparnaso.

ESPACE MARAIS (952-22-13) (770-40-56), 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar.

Les concerts

La Table verte, 22 h : M. Laufer, P. Dechorgnat (Locatelli, Brahms, Schumann...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : I. Wjuniskik (Bach).

Ranelagh, 20 h 30 : Chœur Varenne, Académie baroque de Paris, dir. : A. Barth (Purcell, Destouches).

Salle Pleyel, 18 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : J. Cl. Bernede (Haendel, Bach, Vivaldi...).

Salle Gaveau, 19 h : Perspectives musicales 2000.

FIAP, 21 h 30 : G. de Talhouet, E. du Breuil.

Parvis de l'Église St-Sulpice, 21 h 30 : Chœurs Tswana.

Eglise St-Augustin, 18 h : M. Pinto (Mendelssohn, Boely, Widor).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, dir. : J. von Websky (Messiaen).

Chapelle de la Salpêtrière, 20 h 30 : Orchestre symphonique Paris Rive Droite, dir. : M. Podolak (Glück, Haydn, Ravel).

Eglise évangélique allemande, 20 h 30 : P. Neumann (Bach).

Salle A.-Le Grand, 20 h 45 : E. Sun, J.-F. Ott (Beethoven, Brahms, Schumann...).

Palais-Royal, 17 h et 21 h 30 : Orchestre de l'Ile de France, dir. : J. Mercier (Offenbach, Strauss).

Institut Polonais, 20 h 30 : W. Warska, chant, A. Kurylewicz, piano.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Charanga Sazon.

CNAC, 18 h 30 : Fête de la musique.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 19 h : Country Music Memorial.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Celestrial Communication Orchestra.

ELDORADO (208-23-50), 20 h : Tuxedo Moon.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : G. Bonard.

MONTANA (548-93-08), 22 h : Trio Zip.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : M. Perez, D. Goyone.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Seydina Insa Wade et Ismaila Lo.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Quintette de Paris.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ch. Loos, S. Lazarevitch, R. Del Fra, E. Ineke.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Fête de la musique.

QUOTIDIEN (271-44-54), 21 h 30 : Phil Wilson Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Ch. Slide.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Sixun.

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon. 21 h 30 : la Légende des siècles.

Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h 30 : Pavillon noir.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Orage provisoire.

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

BRY-SUR-MARNE, Hôtel de Malestroit, 18 h : ensemble instrumental J.-W. Audoli (Mozart, Mendelssohn, Suk...).

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Jacques-Prévert (868-00-22), 21 h : Nos premiers adieux.

BOBIGNY, MC (831-11-45), 21 h : D. Gordon.

BEZONS, CAC P.-Eluard (982-20-88) 20 h 30 : Concert Rock.

CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (661-14-27), 20 h 30 : Et pourquoi pas chanteuse ?

CHELLES, CAC (421-20-36) 20 h 45 : H. Guedon.

LA COURNEUVE, Parc paysager, 20 h : Joe King Carrasco.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), 21 h : Fête de la musique.

GRIGNY, CES P.-Neruda, 21 h : Groupe TSF, Mystère Bouffe, A. Tanneur.

Parc des Anciennes Mairies, 21 h : Fête de la musique, dir. : B. de Vinogradow (Bach, Bartok, Gorecki...).

SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), Th. G.-Philipe, Musée, 18 h 30 : Fête de la musique. Eglise Saint-Pierre, 21 h : la chapelle royale (Poulenc, Debussy, Ravel).

TAVERNY, Gymnase J.-Bouin, 21 h : Manque de chance.

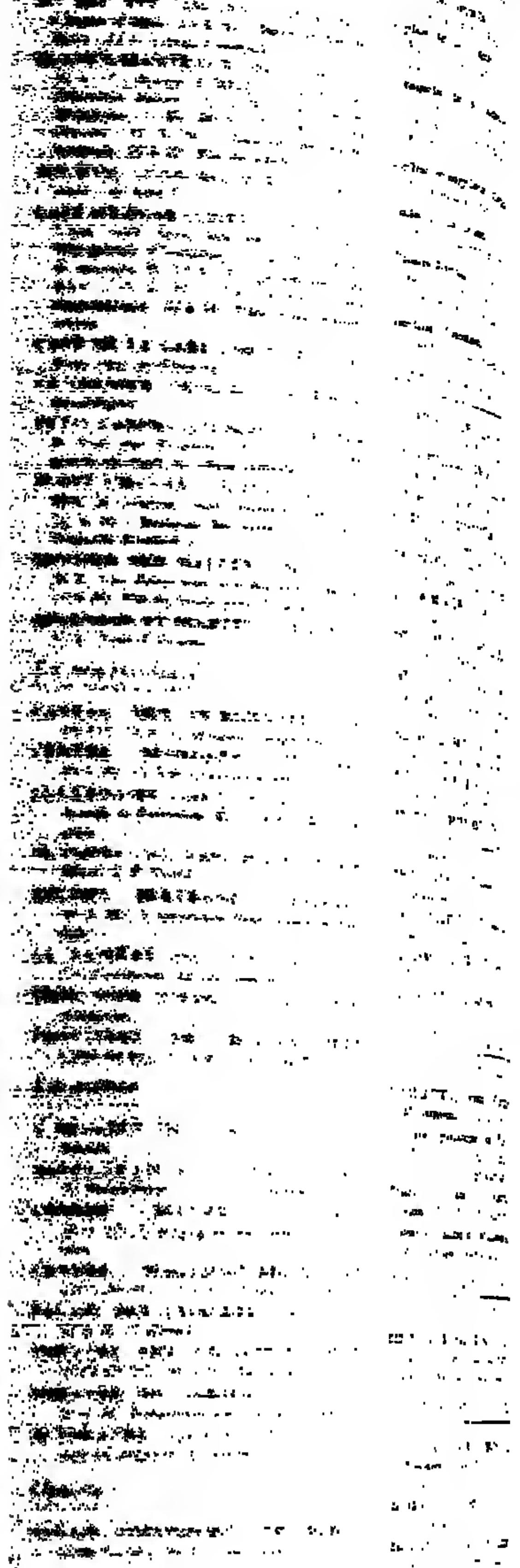
VILLE-D'AVRAY, Festival (750-44-28), Gymnase, 21 h : Orchestre symphonique du Conservatoire national de Prague (Saint-Saëns).

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63), 21 h, LMS.






SPECTACLES



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, les Damnés, de J. Losey ; 21 h, La Cinémathèque de la danse présente : Nuit du flamenco, avec C. Vargas.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Hommage à J.-H. Lewis : Bataillon de fer, 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : Maman a cent ans, de C. Saura.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Égyptien) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

A. K. (Fr.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic petite salle, 14e (544-43-14).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE CONSUL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37.

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-141 ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-561.

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-201 ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-121 ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-461 ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-301 ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (325-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-791.

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-701 ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-521 ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-671 ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-651 ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A.v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STEAMING (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-681.

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-301 ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-791 ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-881 ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-591 ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-271 ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CHALEUR ROUGE (*), film allemand de Robert Collector (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

CHOOSE ME, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

COCAINE (*), film franco-américain de Paul Morrissey (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DROLE DE SAMEDI, film français de Bay Okan : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount, Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

FRENCH LOVER, film américain de Richard Marquand (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**), film américain de Ken Russell (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

REPO MAN, film américain de Alex Cox (v.o.) : Logos 1, 5e (354-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01) ;

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action rive gauche, 5e (329-44-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-381 ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-011 ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAV DANNY ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-941 ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) Murat, 16e (561-99-75).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GEANT (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-471 ; George-V, 8e (562-41-46). – V.F. Capri, 2e (508-11-69) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : studio Bertrand, 7e (783-64-66).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-851.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

MAN HUNT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e 1267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA NUIT DES MORT VIVANTS (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POLTERGHEIST (A., v.f.) (**) Arcades, 2e (233-54-58).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-561.

LA POUPÉE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e 1579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-64-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LES SEPT SAMOURAIS (jap., v.o., version intégrale) : Olympic, petite salle, 14e (544-43-14)).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SORCIÈRES (It.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (523-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-911 ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Médicis, 5e (633-63-20).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

YOU AND ME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ZELIG (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 50.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 23 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h et 23 h 50.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 30.

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, 0 h 20.

SALO, OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 30.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 45.

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

THE BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

« Le Théâtre Antoine annonce que la dernière représentation de son triomphal succès :
LE SABLIER
De Nina Companeez, avec Francis Huster, aura lieu le samedi 29 juin à 20 h 30.
Location Théâtre (208-77-71) et Agences ».



COMMUNICATION

A TITRE D'ESSAI

Europe 1 émet sur la FM parisienne

Europe 1 a fait le saut ! Sans masque et sans fard, la voilà qui diffuse intégralement ses programmes depuis une quinzaine de jours sur la modulation de fréquence parisienne. Certes, le fréquence choisie (105,2 MHz) est sans grand danger : située sur la bande 104-108, elle est théoriquement indisponible pour les radios locales privées, puisqu'elle appartient à l'armée. Certes, également, le faible puissance d'émission – une cinquantaine de watts – ne risque pas d'occasionner de trouble ou de gêner quelques voisins difficiles : les émissions ne sont captables que sur un rayon de quelques centaines de mètres autour de la station.

Mais l'émission sur la bande FM est subordonnée à une eutorisation de la Haute Autorité. et, en brûlant ainsi un feu qui, malgré quelques signes réceuts, s'obstine à demeurer rouge, la radio s'expose eu courroux des pouvoirs publics. *« Un simple test*, explique-t-on à Europe 1. *Une opération inoffensive pour permettre au personnel de lo stotion d'écouter sa radia en FM. »*

Des essais techniques également dans l'attente d'une eutarisation d'émettre sur la modulation de fréquence dans la plupart des grandes villes de France, que la direction d'Europe 1 affirme *« imminente »* : *« Tout le monde, de lo Houte Autorité nu gouvernemem, est à présent conscient de ln pénalisotion que subissent aujourd'hui les radlos grandes ondes, dont les conditions de réception se détériorent de plus en plus. Nous ne demandons qu'à émettre dans des conditions normales. Et normales en 1985, celo signifie modulation de fréquence et pourquoi pas stéréo. »* En tout cas, le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communicatinn, qui n'a guère epprécié d'apprendre par la presse eette émissian pirate d'Europe 1, se disait *« stupéfait »* jeudi soir 20 juin par l'*« audace »* de la station et eherchait une réponse eppropriée... qui ne saurait tarder.

A. C.

LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR

Quarante comédiens adressent une lettre au président de la République

Alors que la commissian mixte Sénat-Assemblée nationale se réunit, ce vendredi 21 juin, pour mettre an point la versian finale du projet de loi relatif à la protection du droit des auteurs et artistes, une quarantaine de comédiens (*le Monde* du 19 juin) rendent publique la lettre qu'ils ant adressée, le 10 juin, en président de la République. On y lit notamment :

« M. Lang, ministre de lo culture, s'est ottaché d ce que cette loi amène cette nouvelle protection ou meilleur niveou par rapport aux autres pays industrialisés, qui nous avaient longtemps distancés. Depuis que ce projet est en discussion au Parlement, il a subi bien des modifications, le mettant pratiquement en cause sur des dispositions essentielles pour nous.

» Des voix se sont élevées dans les milieux de lo production cinémmthogrophique, annonçant une apocalypse bien étrangère à lo réalité du projet de loi présenté par le ministre de lo culture et à ce que nous voulons. Pourtant, les solutions proposées, fruit d'une longue cancertntion et de cancessions mutuelles, sont réolistes et conformes à l'évolution des techniques et à leurs utilisations.

» Aussi nous adressons-nous à vous, monsieur le président, afin de nous soutenir pour l'obtention d'un loi équilibrée, moderne, qui reconnaisse lo plénitude de nos droits matériels et moraux, notamment sociaux et fiscaux. »

Ont signé eette lettre : Mmes et MM. Catherine Alric, Marcel Amont, Pierre Arditi, Isabelle Aubret, Marie-Christine Barrault, Caroline Cellier, Fanny Cottençon, Catherine Deneuve, Gérard Desarthe, Marie Dubois, Pierre Dux, Jacques Fabbri, Jean Ferrat, Edwige Feuillère, Suzanne Flon, Brigitte Fossey, Nicole Garcia, Daniel Gelin, Annie Girardot, Juliette Greco, Michaël Lonsdale, Marthe Mercadier, Philippe Noiret, Jean Poiret, François Périer, Claude Piéplu, Paul Preboist, Claude et Catherine Rich, Jean Rochefort, Catherine Rouvel, Delphine Seyrig, Anne Sylvestre, Andrée Tainsy, Laurent Terzieff, Guy Tréjean, Henri Virlogeux. Pour la Société des comédiens français : Jean-Pierre Vincent, pour les pensionnaires de la Comédie-Française : Guy Michel.

MORT DU JOURNALISTE LAURENT GODDET

Laurent Goddet, qui avait été rédacteur en chef de la revue *Jazz-Hot* de 1970 à 1980, s'est donné la mort, à Paris, à l'âge de trente-huit ans. Il avait publié récemment *le Jazz dans tous ses éclots* (Rocbevigne 1983) ; producteur à France-Musique depuis 1978, il avait été collaborateur de nombreux journaux (*Rock and Folk, le Nouvel Observateur, Jeune Afrique, le Quotidien de Paris*). Il était responsable du centre d'infarmatiau du jazz au CENAM, où il défendait avec efficacité et passion une musique qu'il aimait plus que toutes les autres.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 juin, à 14 beures, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin à Paris.



L'AVENIR DE LA TÉLÉVISION PRIVÉE

Le sort de Canal Plus et du satellite TDF 1 au cœur des derniers arbitrages

M. Laurent Fabius l'a promis pour la fin du mois, *« avant les congés d'été »*. La décision gouvernementale sur la télévision privée ne devrait donc plus tarder. Et pourtant, un mois eprès la remise du rapport de Me Jean-Denis Bredin, le débat autour de la création de nouvelles ehaines ne semble pas avoir beaucoup progressé.

Au contraire : chacun s'est attaché à corriger, amender, retoucher le rapport Bredin. La Haute Autorité ne jure que par les télévisions locales, la presse régionale souhaite les contrôler, les candidats à la liberté d'émettre refusent le partage des fréquences entre chaîne nationale et stations locales, rejettent le monopole de Télédiffusian de France, se plaignent des qnotas de programmation et des taxes destinées à alimenter le fonds de soutien. Le Parti communiste repousse en bloc les conelusions du rapport parce qu'elles ouvrent la porte au grand capital, les partis d'opposition font de même pour des raisons diamétralement opposées.

Le bel édifiee eaustruit par M. Bredin n'était sans doute pas sans défeuts, mais il avait une qualité essentielle : construire le paysage audiovisuel français autour d'une idée directrice : la défense de la création. Sous l'evalancbe d'arguments et de contre-arguments préseutés, la situation ressemble aujourd'hui à ce qu'elle était il y a six mois : un gigantesque puzzle sans axe ni cadre défini.

Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication a tenté de rassembler les morceaux épars et de trouver un compromis qui sert en ce moment de base aux discussions interministérielles. On y propose la création d'une seule chaîne nationale privée à partir de Canal Plus, dont le capital serait profondément remanié pour accueillir tous les investisseurs volontaires, les grands groupes de communication comme la presse nationale. On est loin du rapport Bredin qui préconisait le maintien de Canal Plus sous forme de ehaîne payante et la constitution de deux réseaux nationaux desservant les grandes villes françaises.

La raison donnée à cette volte-face est essentiellement économique : une chaîne nationale vivant de la publicité n'aurait de rentabilité assurée que si elle touche la quasi-totalité des foyers français et utilise donc le réseau VHF attribué à Canal Plus. Pour ne pas enterrer définitivement la télévision payante, la nouvelle société privée pourrait continuer à exploiter un service de films, codé et payant, sur la même fréquence à partir de 22 h.

Une chaîne musicale

Un des réseaux « multivilles », repéré par le rapport Bredin, pourrait être affecté à une ehaîne musicale. Cette télévision toucherait un publie très ciblé de jeunes, coûterait moins de 20 millions de francs et ne ferait pas une concurrence publicitaire directe à le grande ehaîne privée. Deux candidats ont déjà fait des propositions dans ce sens : Europe 1 et l'association Gaumont-NRJ. Le reste des fréquences disponibles serait attribué à RTL-Télévision et à Télé-Monte-Carla pour conforter leur diffusion sur le territaire, ainsi qu'aux différents candidats à la télévision locale selon des procédures très proches de celles préconisées par Me Bredin. Pour le reste, les propositions étudiées en caneertatian interministérielle reprennent l'essentiel du rapport Bredin.

Ce ne sont encore que des propositions, et leur acceptation dépend au moins de deux arbitrages importants. Le premier concerne Canal Plus. Son président, M. André Rousselet, acceptera-t-il de renoncer à son projet initial et de devenir minoritaire dans un nouveau montage ? Rien n'est moins sûr. Le président d'Havas s'en tient toujours à la lettre de sa eoncession de service public et à l'autorisation qui lui a été donnée d'accéder à un minimum de ressources publieiteires. Mais pourra-t-il résister, sans l'aide de l'Etat, à un déficit financier important ?

Le second arbitrage toucbe à l'evenir du satellite de télévision directe et au rôle que doit y jouer la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Cette dernière s'associera-t-elle à la grande chaîne commerciale en lui donnant du même coup toute sa crédibilité ou préférera-t-elln conserver ses deux chaînes, l'une française, l'autre allemande, sur le satellite ? D'autres candidats ont déjà fait connaître leur intérêt pour les canaux de TDF-1 : les télévisions indépendantes britanniques (ITV), Sky Channel, la ehaîne de M. Rupert Murdoch, l'éditeur allemand Bertelsman et même le géant italien de la télévision privée, M. Silvio Berlusconi.

Un FR 3 culturel ?

Le gouvernement français tient aussi à placer sur le satellite une ebaîne culturelle enropéenne, conforme au projet de M. Pierre Desgranpes, qui compenserait un peu l'ouverture des ondes à la télévision commerciale. Certains recommandent même d'y associer le projet éducatif de M. Jean-Pierre Chevènement, cher au président de la République, et de marier le tout avee FR 3, transfarmée en un regroupement de vingt-deux stations régionales antanomes à vocation éducative et culturelle. Une façon de trouver de l'argent pour cet ambitieux projet sans trop alourdir la charge des finances publiques.

Quelles que soient les solutions retenues pour le satellite, le temps presse. La mise en service de l'engin est prévue pour le début de l'année 1987, et les industriels ont tout juste le temps de lancer leurs chaînes de fabrication pour fournir les équipements de réception. Ils ne le feront que si TDF 1 possède des programmes suffisamment attractifs pour mobiliser les acheteurs.

Reste – question subsidiaire mais non dénuée d'une certaine importance – le sort fait au service public. Menacé par une nouvelle concurrence, il est la victime désignée des partis d'opposition, qui ne rêvent que de le privatiser. Le gouvernement ne peut rien décider sur la télévision privée sans faire un geste significatif en faveur des chaînes publiques. Le plafonnement des ressources publicitaires est une donnée intangible si l'on veut laisser une chance à la télévision privée. Il faudrait alors se résigner à l'augmentation, toujours impopulaire, de la redevance.

Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication prépare le terrain. Ces jours-ci, un stand d'information sur la redevance accueille toute les demandes d'information à la Maison de la radio à Paris. Une étude très fouillée sur la situation européenne, commandée à l'Institut national de la communication audiovisuelle, fait un sort à un certain nombre d'idées fausses. Le téléspectateur français qui paye 4 centimes par heure de programme offert (2,6 centimes pour le titulaire d'un poste noir et blanc) est dans une très honnête moyenne vis-à-vis de ses voisins européens. La redevance couleur ne représente que 0,36 % de la consommation des ménages et 5,5 % de la consommation de loisirs. Un des taux les plus bas en Europe.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

A VOIR

L'homme et le travail moderne

L'introduction de nouvelles techniques qui obligent les salariés à suivre des stages, la nécessaire amélioration de la qualité des produits, les exigences de la compétitivité amènent les entreprises à se transformer. Cela permet-il pour autant aux salariés de mieux faire valoir leur intelligence, de mieux utiliser leur savoir-faire dans leur milieu de travail ?

La mise en place de technologies avancées est justement le thème de la seconde émission baptisée « Demain l'homme » qui est programmée le dimanche 23 juin dans le cadre du « Jour du Seigneur ». On y visite l'entreprise HB-Pentin, située dans la région parisienne, où l'apparition de machines à commande numérique fait l'objet des commentaires des salariés et de la maîtrise. Si un travailleur immigré y voit l'enrichissement de ses tâches, la chef d'atelier, en revanche, a dû convaincre le personnel du progrès que représentait la nouvelle technique. Pour le chef d'entreprise, la mutation actuelle était une question de survie.

D'autres thèmes seront abordés par la suite : le robot, la communication, le génie génétique...

F.S.

★ « Le jour du Seigneur », dimanche 23 juin, TF 1 à partir de 10 h 30.

● *M. Rupert Murdoch vend le « Village Voice ».* – Le milliardaire eustralien Rupert Murdoch vient de vendre le célèbre bebdomedaire new-yorkais *Village Voice* pour un peu plus de 55 millions de dollars. Il l'avait acbeté en 1977 pour 16 millions de dollars. M. Murdoch, qui a récemment pris le contrôle des studios de la Twentieth Century Fox et de six grandes stations de télévision, doit aujourd'hui se mettre en conformité evec la loi américaine. Cette loi oblige M. Murdocb à vendre ses intérêts dans la presse dans les Etats où il possède une station de télévision. C'est le cas à New-York et à Boston.

M. Murdocb n'a jamais tenté d'influencer la politique rédactionuelle et la liberté de ton de l'hebdomadaire, qui n'hésitait pas à faire du milliardaire australien une de ses cibles favorites. La rédaction du *Village Voice* se demande s'il en sera de même avec le nouveau propriétaire, M. Leonard Stern, dont le groupe, Hartz Mantain, a de très importants intérêts immobiliers à New-York et un véritable empire dans la nourriture pour animaux.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 21 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 30 Droit de réplique.
Réponses des partis politiques à l'intervention de M. Fabius. (Pour le RPR : M. Jacques Toubon.)

20 h 45 La jeu de la vérité.
Emission de P. Sabatier. *Avec Raymond Poulidor.*

22 h 15 Téléfilm : les Liaisons dangereuses.
D'après Choderlos de Laclos, réal. C. Brabant, avec J. Negroni, M. Simon... (Rediff.)
Excellente adaptation de Charles Brabant de ces jeux cruels racontés de manière sulfureuse par Choderlos de Laclos à la fin du dix-huitième siècle. Un couple s'amuse et cherche des victimes, les plus pures possibles...

0 h 30 Journal.

0 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
Tandis que la justice s'intéresse à l'avion acquis deux ans plus tôt par Kovalic, Travers veut aller enquêter en Italie.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « A quatre mains », sont invités : Anne et Noëlle Bergheaud (les Rendez-vous de l'aube), *Carlo Frutero et Franco Lucentini* (Place de Sienne, côté ombre), *Patrick et Olivier Poivre d'Arvor* (le Roman de Virginie), *Anne et Pierre Rouanet* (l'Inquiétude outre-mort du général de Gaulle), *Ana et Cacho Vasquez* (Sebasto's Angel).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Un Américain à Paris.
Film américain de V. Minnelli (1951), avec G. Kelly, L. Caron, O. Levant, G. Guétary, N. Foch, E. Borden (v.o. sous-titrée).
Un ancien GI, artiste peintre, s'est fixé à Paris, où il attend la gloire. Il s'éprend d'une jeune fille ressemblant à une apparition. Comédie musicale ultra-célèbre par sa manière d'intégrer la poésie à la vie quotidienne, et la féerie visuelle de ses ballets, de ses tableaux animés imités des grands peintres.

0 h 40 Spécial Enfants du rock.
A l'occasion de la Fête de la musique, un programme enregistré au Festival de la rose d'or de Montreux.
Avec Elton John et Millie Jackson, Howard John, Shakatak, Paul Young, Frankie Goes to Hollywood, Dépêche Mode, Tears for Fears...

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime. Un alibi en bronze.
Réal. C. Hodson, avec F. Annis, J. Warwick...
Où l'on assiste à un cambriolage dans les milieux d'art. Où Tommy et Tuppence se trouvent face à un défi.

21 h 25 Quelques mots pour le dire.
Emission de la sécurité routière.

21 h 30 Vendredi : Et toi, les vacances ?
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
C'était en 1981 et l'été avait été chaud aux Minguettes (incendies et rodéos de voitures volées). 1982 : dix mille jeunes défavorisés sont emmenés en vacances. 1984 : cent vingt mille cette fois sont concernés par l'opération. Ils témoignent, ils racontent : c'est la meilleure manière de voir la réalité.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Concert international de jeunes solistes.
Enregistré en grand auditorium du Conservatoire national de Bordeaux et dirigé par J. Pernou.
A l'occasion de la Fête de la musique, FR 3 propose un concert international de jeunes solistes, venus de nombreux pays d'Europe.

0 h 15 Décibels de nuit.

FR3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Maupassant, ou la vie simple ; 17 h 20, Woody Woodpecker ; 17 h 30, La mémoire de Larchant ; 18 h, Action 3, le magazine d'information ; 18 h 55, Atout PIC ; 19 h, La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h 5, Streamers, film de R. Altman ; 13 h 5, Tricheurs, film de B. Schroeder ; 0 h 40, Warning, film de G. Clark ; 2 h 10, Athlétisme ; 3 h 10, Madame Claude n° 2, film de F. Mimet ; 4 h 45, l'Histoire de Pierra, film de M. Ferreri ; 6 h 25, Casse-noisette, ballet de Tchaïkovski (par le Théâtre des marionnettes de Salzbourg).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : inégalités, différences, racisme.

21 h 30 Black and blue : Soul bag.

22 h 30 Nuits magnétiques : le « grand cirque » de la formule 1.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Horace victorieux*, de Honegger ; *Ballade pour violoncelle et petit orchestre*, de Martin ; *Musique pour cordes, percussion et célesta*, de Bartok, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. P. Sacher, sol. H. Schiff, violoncelle.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : « Faîtes de la musique ».

Les programmes du samedi 22 et du dimanche 23 juin se trouvent dans « le Monde Loisirs »

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	91,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	99,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	46,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Lille
- **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER** Réf. VM 21/1039 A

Vente à l'industrie
- **DIRECTEUR COMMERCIAL** Réf. VM 19/431 T

France et Export
- **RESPONSABLE MAINTENANCE ET TRAVAUX NEUFS** Réf. VM 5/1354 B

Lyon
- **INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT** Réf. VM 15/1417 A
- **INGENIEURS ELECTRONICIENS** Réf. VM 32/1407 A

débutants ou confirmés

Thom'6
THOMSON INFORMATIQUE SERVICES
- **RESPONSABLE DE PROJETS** Réf. VM 23/1259 D

Si vous êtes intéressé par l'un des postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system



PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO

Nous sommes une société internationale basée à PARIS.

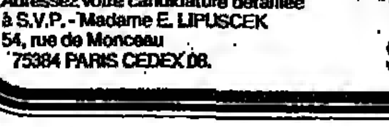
Nous mettons à la disposition de nos clients — responsables d'entreprises et professions libérales —, une information triée et traitée par 200 spécialistes.

Nous recherchons pour renforcer l'équipe d'experts de notre Département Juridique.

un juriste

ayant acquis une expérience professionnelle réussie de 3 ans minimum dans la fonction juridique d'une grande entreprise, une pratique du Droit des Affaires et du Droit commercial. Une bonne connaissance de l'Anglais serait appréciée.
De surcroît, vous êtes un homme ou une femme de conseil et de communication.

Adressez votre candidature détaillée à S.V.P. - Madame E. LIPUSCEK
54, rue de Monceau
75384 PARIS CEDEX 08.



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

GILSON
MEDICAL ELECTRONICS

P.M.E. de 160 personnes,
NOUS concevons et construisons des instruments de laboratoires de recherches, que nous commercialisons à travers le monde.

VOUS avez travaillé dans un service du personnel ou vous souhaitez vous orienter dans cette direction.
Vous avez une formation secondaire ou supérieure.
Vous avez de la rigueur.
On dit de vous que vous avez le sens des relations humaines.

Nous cherchons notre :

ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE) DU SERVICE DU PERSONNEL

Ecrivez à Vincent OBERTHUR
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta
95400 VILLIERS LE BEL

Recherche
COMPTABLE
BEP COMPTABILITÉ
Déclarations sociales et fiscales
1 an d'expérience mini.
Se prés. GARAGE DE LA GARE
71, rue de Bezons
92400 - COURBEVOIE
(10' gare Saint-Lazare)
ou tél. 333-45-79.

IMMOBILIER 7e
recherche 1 NEGO H. ou F. très compétent, qualités morales et réf. exigées, 30-40 ans fixe + % + exclusivités.
Débutants s'abstenir.
T.T.I. 705-69-69, p. 12.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPÉRIEUR. – 59 ans, spécialiste négociations internationales, 25 années dans grandes entreprises internationales en développement. Protection et valorisation techniques. Docteur Ingénieur. Licencié en Droit. H.B.S.

PROPOSE ses services à P.M.E. désirant bénéficier de son expérience pour implanter centres de profit à l'étranger (préférence U.S.A.) par transferts de techniques. Résidence Paris. Fréquents déplacements possibles. (BCO/MS 685.)

RÉVISEUR COMPTABLE. – F. 36 ans. Niveau DECS + DUT TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION. Italien courant, anglais. 16 ans expérience comptabilité générale. Administration des ventes et relations clientèle dans PME 100 et + (négociation, études des prix, contentieux). Esprit vif. Goût du travail d'équipe. Combative. Grande disponibilité.

RECHERCHE situation auprès de responsable de P.M.E. désirant profiter expérience polyvalente en vue d'être secondé dans ses tâches administratives et commerciales. Paris, région Paris Est. (BCO/JCB 686.)

DIPLOMÉ (D.E.A.) en nutrition alimentaire. – 27 ans. Connaissance de la technique de laboratoire. Spécialisé dans le domaine de la restauration collective. Expérience de formateur. Goût du contact humain. Mobile.

PROPOSE ses services de conseil en hygiène, équilibre, contrôle alimentaire à toute société désirant assurer l'organisation, la formation du personnel des cuisines de restauration. (BCO/JV 687.)

DIRECTEUR COMMERCIAL. – 37 ans. Diplômé de l'Ecole Commerciale de Bruxelles. 11 ans d'expérience professionnelle. Bonnes connaissances des marchés asiatiques (Hong-Kong, Taïwan). Meneur d'hommes. Homme de terrain. Anglais courant. Notions japonais.

RECHERCHE *tout poste en France ou missions internationales particulièrement pour implanter nouveaux produits ou développer marchés existants.* Disponible rapidement. (BCO/MS 688.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

SECRÉTAIRE 25 ANS
Libre à partir de septembre 1985, souhaite intégrer équipe dynamique, secteur bancaire si possible.
Ecr. s/nº 6773 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 38 ans. Exp. resp. imprimerie après stage ASFORED, souhaiterait emploi Technicien fabrication dans Maison éditions. Ecrire D.L. Toubert, 73, rue Vergniaud, 75013 Paris. Tél. : 589-03-54.

automobiles

ventes

Vends 2 CV 6 Citroën 1980, 24.300 km, peinture neuve, bon état mécanique. 10.000 F. Tél. : 037-89-10 apr. 21 h.

MERCEDES 280 SE
Modèle 82 gris anthracite cuir crème, siège électrique et chauffant, climatiseur, radio Becker Mexico 4 H.P. T.O électrique, jantes alliage. Garantie 6 mois pièces et main-d'œuvre usine
DEMARIA S.A.
56, av. de Paris, 94300 VINCENNES. Tél. 328-33-88.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts OUTRE-MER, ÉTRANGER, demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 28) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

BASTILLE, RUE DAVAL
charmant 2 P., cft, 3e ét. refait
360.000 F. Tél. 577-96-85.

5e arrdt

Mº JUSSIEU
Bon imm., calme, 3e ét., 2 petites pièces, kitchen., s. d'eau, w.-c. 25, rue Jussieu, samedi, 13-16 h, dimanche, lundi 15-18 h.

13e arrdt

RUE TOLBIAC
Surface à aménager sur cour clair, calme, mezzanine. Finitions personnalisées. Tél. 329-58-66 ou sur pl., 150, rue Tolbiac, sam., de 13 h à 16 h.

TOLBIAC
Imm. récent ravalé 3 P., 82 m² avec balcons, tout confort. 790.000 F. Avec 350.000 F. Téléphone : 581-50-39.

14e arrdt

Mº MOUTON-DUVERNET
3 pces, s/rue, calme, clair, entrée, cuis., s. d'eau, w.-c. 34, rue Ducouédic, samedi, dimanche, 15 à 18 h.

Mº PLAISANCE
Imm. récent, tt cft, dble box, liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains, dche, dressing, w.-c. 181, rue d'Alésia, esc. 4, samedi, dimanche, lundi de 14 à 17 heures.

15e arrdt

Mº JAVEL
Imm. récent, tt cft, calme, living, 2 chbres, balcon, entrée, cuis., bains, w.-c. 22, av. Emile-Zola, esc. 9, vendredi, sam., lundi, 14/17 h.

16e arrdt

EXELMANS
Beau studio, séjour, entrée, cuisine, w.-c., salle d'eau. 400.000 F. Vis. 14 h/16 h 62, rue Chardon-Lagache.

Prop. vd AUTEUIL 7 p., calme, verdure, stand. Visite sur R.V. sam. 22 et dim. 23. Tél. : 627-61-88.

17e arrdt

PARC MONCEAU, VILLIERS-17e Studio, 2 P., kitch. équipée, bns, faibles charges, soleil. 336-82-82.

94 Val-de-Marne

FACE AU BOIS
Mº CHATEAU-DE-VINCENNES
imm. récent, tt cft, parking living double en marbre 2 chambres, entrée, cuisine bains, s. d'eau, 2 w.-c., balcon Tél. notaire : 873-57-80.

AVENUE FOCH
FONTENAY-SOUS-BOIS limite Vincennes pr bois et RER très belle résidence 6 copropriétaires, beau 2 P., cuis., tt cft, balc., jard. privatif, box, cave, chf ind. gaz. Prix 675.000 F. MAS IMMOBILIER. 345-88-53.

Province

APPARTEMENT F 3, dans résidence, jardinet, parking, 5' du port. 400.000 F
Téléphone : (16-63) 33-84-04 ou 74-62-66.

immobilier information

ANCIENS, RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS
Téléphone : 227-44-44.

appartements achats

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire.
Téléphone : 544-44-45.

locations non meublées demandes

Paris

Pour ingénieurs, cadres supérieurs et employés mutés, IMPORT. Cie FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 P., STUDIOS, VILLAS Paris, Banlieue. 503-30-33.

Cadre recherche APPARTEMENT à louer, 3 chambres, Paris ou proche banlieue ouest. Tél. 776-41-17 p. 122, h. bur.

Collaboratrice du journal recherche studio dans le 14e ou très proche.
Ecr. s/nº 6.789 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Part. 3 pièces, rue Cambronne, libre août, 45.000 F + ch. 056-30-66 week-ends et soirs.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

Part. recherche appartement à *louer 4-5 pces, banlieue Paris.* Faire offre : 761-69-68.

locations meublées demandes

Paris

Etudiantes anglaises, 16 ans cherchent chambres Paris, d'octobre 1985 à mars 1986. Ecrire à Mme COOPER, City of London Polytechnic, Old Castle Street, London, E1 7 NT.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

villas

BRETAGNE SUD
Près Quimper, 3 km, mer, propriété fin 19e s. tt en pierre, région Oder, 230 m² hab., entièr. restauré par architecte, architecture intérieur contemporaine très clair, très ensol., living 100 m² avec gde cheminée en pierre. Ds bourg très calme tt comm. T. sam. 11 à 14 h : 329-46-49 pour R.V. ou laisser message sur répondeur.

maisons de campagne

PART. VDS CAUS DÉPT. JOLIE MAISON VILLAGE, 5 KM MER (63). Tél. heures bureau, (61) 62-28-58 ou soir (61) 46-51-58.

Près AGEN vd maison campagne style régional, 5.000 m² terr. T. : 263-64-86, 19-20 h.

propriétés

LOIR-ET-CHER
Vends belle gentilhommière 6 ha. de parc, région de Montoire, avec maison de gardiens. Communs et bois, gdes caves dans colline.
S'adresser Me Roger Laboureix
Téléphone : (1) 26-56-60.

1 h 20 Paris-Montargis
Sud Val-de-Loire, ville tous commerces, à saisir
VEND CAUSE SÉPARATION
sur parc 9 ha, étang poissonneux bordé canal. Authentique relais poste XVe siècle. Séj. rustique, 60 m² + 5 P. tt cft, dépend, écuries, le tout pft état.
Px SACRIFIÉ 849.000 F.
LONG CRÉDIT CAISSE ÉPARGNE
TURPIN relais MIEL
5 km Sud RN 7 MONTARGIS
16 (38) 65-22-82
et après 20 heures
16 (38) 96-22-29.

SOLOGNE
5, 80 ha, dont étang 1 ha.
+ bord rivière + maison 1 pièce
Ecrire Havas Orléans, nº 203572
BP 1619, 45005 ORLÉANS Cedex.

Belle propriété secondaire sur 2 ha avec source, étang et bois, le long rivière mais. ancienne, 10 pces, prox. Courtenay, Loiret, par autoroute A6, tt commerces. Part. à part, habitable de suite. Tél. : (86) 63-21-76 entre 18 h et 20 h.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire ORLET, Nº 203.496, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

terrains

Part. vd Montauban (82) ravissant petit bois 4.000 m² Quartier résidentiel, 4 km centre ville, permis construire pour une habitation. Conviendrait aussi pour chalet ou résidence secondaire. 150.000 F
Téléphone : (16-1) 380-81-28.

SAINT-VINCENT-DE TYROSSE (40) sur D. 12 part. à part. pour vacances au calme (non isolé), 2 km centre ville, très beau terrain 5.000 m² boisé (pin, chênes) abords forêt, loc. proximité Pyrénées, Océan (Hossegor 10 km), possibilité branchement eau, électicité, tél. sur place. Pour information, tél. au (41) 54-91-46 soir ou w.-e.

viagers

48.000 F + 1.100 F, occupé 3 P., cft, bel imm. pierre, pr. Mº Riquet. 266-19-00.

ETUDE LODEL, 36, bd Voltaire, 75011 PARIS. 355-61-59. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services (1) 356-00-55.

fonds de commerce

Achats

Rech. bail ccial local sur rue. Neuilly 140 à 170 m². Tél. 333-45-76. M. MICHEL ou M. PATRICK.

Chef rech. bail ccial, restaurant Neuilly 130 à 150 m². Tél. 333-45-76. M. MICHEL ou M. PATRICK.

Ventes

Particulier vend commerce, bar, restaurant dans petite ville de Touraine. Belle affaire tenue 25 ans, très bien située, avec appartement de 4 pièces + salle d'eau.
Conviendrait à jeune couple professionnel débutant
Prix 250.000 F.
Possibilité achat murs
Téléphone : (47) 24-60-29.

Antibes, particulier vend FONDS DE COMMERCE, 100 m², dans le centre commercial, bail tout commerce, 450.000 F à débattre
Téléphone : (16-93) 33-84-04 ou 74-62-96.

Près gare Monaco, Sweatshirterie, papeterie, bimbeloterie, grand local, très bon emplacement. Ecrire sous nº 1.063 à Agence HAVAS 4, rue des Iris, M.C 98000 MONACO.

l'agenda du Monde

Artisans

RÉNDMAIL
116, rue Cardinet,
75017 PARIS.
Bureau : 763-47-12,
763-47-14,
622-93-76.
Réémaillage baignoires, lavabos, etc.
Coloris divers sans démontage.
Garantie 3 ans.
Plomberie, chauffage, papiers peints, revêtements de sols, peinture métallique industrielle, vitrifiage parquets.

Cours

MATH CONTACT
Stages intensifs en juillet
MATH/PHYSIQUE
7 élèves max. par classe.
18, rue du Mail, 75002 PARIS.
Tél. : 236-31-63. Mº Sentier.

Le Grand Bain Américain en août. 84 heures de cours structurés et 70 heures d'animation (vidéo U.S., musique, etc.). Cinq instructeurs et moniteurs américains.
Démarrage, déblocage, réactivation de l'anglais latent. Introduction à l'Amérique.
Pension complète.
Participation limitée à 25 personnes.
CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-AMÉRICAIN
B.P. 178, LISIEUX 14104.
Tél. : (31) 31-22-01.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 190 F
le rouleau (7,80 m × 0,91 m).
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01. CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 555-88-22. CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon – (7) 860-02-64.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Arts

MARMANDE (Lot-et-Garonne) : exposition d'ART BRUT par les ateliers du Centre de Jour. Du 17 au 26 juin 1985, salle Comoedia.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville
Vente : la médaille N.-D. de Paris.

Caravanes

Part. vend CARAVANE 3 places, très bon état, tout aménagé. Prix 7.000 F.
Tél. : 883-01-47.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark.
Prix posée : 89 F/m².
Tél. : 658-81-12.

MOQUETTES
+ TISSUS MURAUX
B.C.B.G.
ARTIREC
SOLDES – 30 %
SUR PRIX HABITUELS
JUSQU'A FIN JUILLET 85
UNE FOIS PAR AN.
Artirec solde sans sacrifier la qualité, depuis le B.C.B.G. jusqu'au 2e choix :
1) 30 moquettes en 4 m à 36,50 F le m2 au lieu de 56,50 F (soit – 30 %).
2) 10 tissus muraux en 0,90 m à 9,50 F le ml au lieu de 14,50 et 16,50 F (soit – 34 % et – 42 %).
3) 15 tissus grande largeur en 2,60 et 2,80 m, à 39,50 le ml au lieu de 59,50 F (soit – 33 %).
4) 25 sols plastiques à 19,50 F le ml au lieu de 28,50 F (soit – 31 %), etc.
Aussi : miroirs, liège, dalles.
Artirec est le spécialiste de la moquette de laine B.C.B.G. Livraison et pose assurées. 4, boulevard de la Bastille, Mº Quai de la Rapée. 340-72-72 ; et Artisans Récupérateurs, Impasse St-Sébastien (par le 32, rue St-Sébastien). 365-66-50. Valable jusqu'à fin juin sauf stocks épuisés (– 5 % sur présentation *le Monde*).

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux.
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris.
Tél. : 331-73-56. Mº Tolbiac.

Stages

EDEN THÉATRE
Stages théâtre juillet-août 1985.
Préparation audition en vue spectacles saison 85-86 à l'Eden Théâtre.
Tél. : 241-10-13.
Contacter : Jean-Michel Noirez ts les jrs jusqu'à 14 heures.

Troisième âge

LES CÈDRES
Hôtellerie 3e âge, service personnalisé, cuis. soignée, pens. complète à partir 300 F p.j.. 33, av. L.-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mº L.-Aragon. Tél. : 638-34-14, 726-89-63.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Vacances en Crète (près de la Chanée). Villa 5/6 pers., gde terrasse dominant baie de Souda. 1er au 31 juillet. 3.500 F/sem. (le soir après 20 h 30. Tél. 914-90-63).

Loue près de Dinard, maison de campagne, juillet, août, sept. Téléphone : (86) 39-42-59.

AIX-EN-PROVENCE
particulier loue studio équipé du mois de juillet à sept. Téléphone : (42) 03-16-02.

CAP-D'AGDE
Maison dans résidence, terrasse, piscine 6/6 pers., stand., 2 s. de bns, dispon. juil., début août, sept. Tél. 10/17 h, lundi au vendredi Mme BOYER. 226-38-02.

CAP-CORSE. Loc. appt 5 pers. tout confort, juil.-août-sept. Tél. 16 (95) 35-40-50, apr. 20 h.

A LOUER
en juillet et août à 12 km de DEAUVILLE, deux maisons dans un grand jardin (8.000 m²), 3 chambres, 1 salle de bains et 2 cabinets, douche, cuisines, téléphone, tout confort. Loyer : 7.500 F en juillet, 8.500 F en août ou 15.000 F pour les deux mois. Rens. auprès de Mme Cavadias. Tél. : 278-18-40 (à Paris).

ESPAGNE Sandantar, 500 m plage, mais., parc, 2 ha., 3.000 F juill., 4 lits, près LAREDO. Tél. : (1) 720-10-17.

BENIDORM
(Espagne) bord de mer
Résid. typ. location sem./mois.
Tél. : (1) 360-47-02, h.b.

Randonnées pédestres dans le massif du Jura à 3 h 30 de Paris (T.G.V.)
Yves et Liliane vous accueillent dans une ferme ancienne du XVIIe siècle confortablement rénovée, table d'hôtes, limitée à 12 personnes, cuisine et pain, maison, chbres 2 personnes avec salle de bains, tout compris. Pension + accompagnement. Prix : 1.620 F. Du dimanche au samedi.
Écrire Le Crêt-l'Agneau
25650 Montbenoît.
Téléphone : 16 (81) 38-12-51.

LES CÈDRES
HOTEL-Restaurant, spécialiste de la famille et du 3e âge. Serv. personnalisé, cuis. soignée, pension complète à partir de 300 F p.j. 33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mº Louis-Aragon. Tél. : 636-34-14, 726-89-63 apr.-midi.

Loue juill. près SANARY et plages dans pinède gde villa. Tél. : 647-57-20.

Homes d'enfants

GRANDES VACANCES 4 à 12 ans, poney, voile, poterie. Petit effectif. Amb. famil. YONNE 1 h Paris. (86) 66-44-93.

Pêche et chasse

Région Rennes
ETANG 23 ha + 6 ha terres + maison tout confort.
Ecr. s/nº 7448 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

économie

REPÈRES

Dollar : vive remontée à 9,40 F

L'annonce d'une progression « estimée » de 3,1 % du PNB américain pour le deuxième trimestre 1985, plus forta que prévu, a provoqué una vive remontée du dollar, dont le cours est passé, à Paris, de 9,28 F à 9,40 F, at, à Francfort, de 3,0375 DM à 3,08 DM. Toutefois, les opérateurs restent prudents, car les chiffres « estimés » sur le PNB ont souvent été corrigés en baisse par la suite.

Conflits du travail : nouvelle baisse en avril

Selon les statistiques officielles du ministère du travail, les conflits localisés du travail ont touché, an avril 1985, 190 établissements, occupant habituellement 59 100 salariés, parmi lesquels 18 100 ont cessé le travail, entraînant la perta de 49 500 journées de travail. La baisse est sensibla par rapport à mars 1985 (235 établissements concernés, 25 500 grévistes et 50 500 journées perdues) et surtout à avril 1984 (259 établissements, 30 700 grévistes at 70 500 journées perdues). Malgré un relatif allongement de la durée des conflits, l'affaiblissement de la « conflictualité » se poursuit : en moyenne mensuella, l'évolution des journées non travaillées est de 58 000 de janvier à avril 1985, contre 109 000 en 1984.

Prix des logements anciens à Paris : + 7,3 % au mètre carré en 1984

La chambre des notaires de Paris vient de publier un nouvel indice pondéré de hausse du prix au mètre carré des logements anciens parisiens : il s'établit à 107,3 sur une base 100 en 1983. Calculé avec les conseils techniques de l'INSEE, cet indice prend en compte l'évolution du prix de quatra milla logements, construits il y a plus de cinq ans, vendus au cours de l'année (sur treize mille transactions totales) et sélectionnés sur des critères précis et constants. Cet indice sera publié une fois par an.

MONNAIES

Le dérapage de la masse monétaire risque de freiner la baisse du coût du crédit

La masse monétaire française augmente plus vite que prévu, et ce phénomène pourrait contrarier le processus de baisse des coûts du crédit engagé par les pouvoirs publics. A l'heure actuelle, la croissance de cette masse s'effectue au rythme de 8,4 % par an (fin mai), alors que, en début d'année, l'objectif officiel était de 4 % à 6 % pour 1985. Certes, un tel objectif ne devait être atteint que vers la fin de l'année, pour laisser à ce rythme le temps de décroître, alors qu'il s'élevait encore à 17,5 % en 1984. *Mais la tendance* actuelle est inquiétante, car elle traduit un « dérapage » de ladite masse tout à fait à l'inverse d'un processus de freinage. Or, comme on le sait, une relation constante existe entre masse monétaire et inflation, l'excès de liquidités par rapport à l'offre de produits encourageant la hausse des prix. Tous les gouvernements et toutes les banques centrales effectuent le réglage de leur économie en accélérant ou en ralentissant le rythme de croissance de cette masse.

On a vu, en 1983, la Réserve fédérale des Etats-Unis distribuer davantage de liquidités pour relancer une économie en récession. A l'inverse, les pouvoirs publics français, engagés dans la désinflation, ont entrepris de diminuer les liquidités de l'économie.

D'où provient donc ce dérapage intempestif, fort surprenant, au premier abord, dans un pays encore soumis à un plan de rigueur ? Plusieurs facteurs peuvent être tenus pour responsables. Rappelons que la masse monétaire dans sa définition M 2 R (R pour résidents), utilisée habituellement pour mesurer la création de monnaie, comprend l'ensemble des moyens de paiements courants (pièces, billets et dépôts à vue dans les réseaux bancaires), regroupés sous l'appellation M 1, auxquels s'ajoutent les placements liquides ou à court terme (dépôts à terme, comptes snr livrets et CODEVI dans les banques, plans et comptes d'épargne logement et livrets d'épargne populaire dans les banques). Le tout s'élève à un peu moins de 2 000 milliards de francs.

L'analyse de son origine, ou plus précisément de ses contreparties (au nombre de trois), est révélatrice : pour des raisons diverses, elles ont toutes progressé plus vite que prévu. La première est constituée par les emprunts à court terme contractés par le Trésor pour combler le déficit budgétaire (15 % à 20 % de la masse). Or, en dépit d'une exécution à peu près satisfaisante du budget, ce poste a dérapé au premier semestre en raison du retard pris par ce même Trésor pour émettre des emprunts à long terme, non créateurs de monnaie. Mais, après le règlement du dernier emprunt d'État (20 milliards de francs), les choses pourraient rentrer dans l'ordre.

Plus préoccupante est l'évolution des concours à l'économie sous forme de crédits bancaires financés par des ressources à court terme (dépôts à vue, comptes sur livret, etc.). Selon des indications concordantes, les réseaux bancaires ont activement « poussé » les prêts aux particuliers et aux PME : on assiste notamment à une véritable explosion des prêts conventionnés au logement, dont les taux ont baissé à 12 % ou 13 %, avec, en tête, le Crédit agricole. Ce phénomène a deux causes : tout d'abord les grandes entreprises, plus riches en trésorerie, empruntent moins ou contractent des emprunts en devises à l'étranger, moins onéreux qu'en France. Ensuite les prêts aux particuliers et aux PME sont plus rentables que les prêts aux grandes entreprises, dont les conditions sont très « tirées ».

Enfin, la variation des avoirs en or et en devises, troisième contrepartie de la masse M2R, se traduit actuellement par des entrées de devises étrangères attirées par le niveau encore élevé des taux d'intérêts français : une quinzaine de milliards de francs en chiffres nets, après déduction des engagements à court terme des banques sur l'étranger. Ces entrées, elles aussi, sont créatrices de monnaie, alors que dans le passé, surtout en 1981, 1982 et 1983, les sorties de devises étaient destructrices de monnaie.

Devant une telle situation, exposée aux banquiers en début de semaine par les experts de la Banque de France, la réaction serait de freiner la croissance de la masse monétaire en agissant sur celle de ses contreparties. Pour le Trésor, on l'a vu, une remise en ordre est en cours. Pour les entrées de devises, tant que le franc restera fort et les taux élevés, on n'y pourra pas grand chose. Pour le dérapage du crédit bancaire, principale source de création monétaire (plus des trois quarts), le problème est embarrassant, car le remède serait de réduire ces crédits en durcissant le système de régulation par les réserves obligatoires mis en vigueur au début de l'année, ou même, selon certains esprits audacieux, de relever le taux de base des banques. Très naturellement, la Rue de Rivoli y répugne, car ce serait compromettre la reprise de l'immobilier et de la construction, bien mal en point, et *pénaliser l'activité des PME*, seul espoir de l'économie.

Une autre solution, plus élégante et moins douloureuse, consisterait à diminuer la composante dépôts à vue et épargne fiscale liquide à court terme de M 2 R en favorisant l'épargne à long terme, dont le développement est un peu bloqué en ce moment : la baisse régulière des taux d'émission des obligations, qui soutenait l'appétit des souscripteurs depuis trois ans, s'est arrêtée, car ces taux viennent buter sur ceux à court terme, stabilisés par la Banque de France dans l'attente d'une reprise de la désinflation, en retard sur l'horaire.

Il conviendrait donc de rendre l'épargne liquide moins attrayante en réduisant sa rémunération, ce qui reviendrait à diminuer le taux d'intérêt sur les livrets des caisses d'épargne, ramené de 6,5 % à 6 %. Le fait que ce taux de 6,5 % soit actuellement supérieur à l'inflation, situation considérée comme anormale pour un placement à court terme, pourrait faciliter la décision, imminente, assure-t-on. Mais, pour la rendre totalement cohérente avec l'évolution de la masse monétaire, il faudrait éviter de faire baisser davantage le coût du crédit et, notamment, le taux de base des banques. M. Bérégovoy saura-t-il y résister ?

FRANÇOIS RENARD.

CAISSES D'ÉPARGNE : BAISSE PROBABLE DE 0,5 % DU TAUX DU LIVRET A

Une baisse de 0,5 % du taux de rémunération du livret A des Caisses d'épargne (fixé à 6,5 % depuis août 1984) sera probablement annoncée avant la fin du mois de juin.

[Un important débat se déroule actuellement au sein du gouvernement sur l'opportunité de diminuer (de 0,5 % ou de 1 %) la rémunération des livrets d'épargne exonérés d'impôt. Conséquence logique de la baisse des taux constatée depuis plusieurs mois et du ralentissement du rythme de l'inflation, cette décision se heurte toutefois à un obstacle de taille : la chute sévère de la collecte (les retraits l'ont emporté de 15,5 milliards de francs sur les dépôts à l'Ecureuil et à la poste sur les livrets A et B au cours des cinq premiers mois de 1985) et le handicap certain qu'elle représente pour la Caisse des dépôts chargée d'utiliser une partie de cette épargne liquide afin de financer le logement et les collectivités locales, (*le Monde* du 14 juin), deux missions traditionnellement dévolues à cet organisme.]

ÉNERGIE

La CEE va demander aux Etats-Unis et au Japon d'ouvrir leurs marchés aux produits raffinés du Golfe

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Les ministres de l'énergie de la CEE, réunis le 20 juin au Grand-Duché, ont confirmé leur volonté d'accepter une partie des ventes de produits raffinés des pays du Golfe (*le Monde* du 20 juin). Les représentants des gouvernements européens qui participeront le 9 juillet, à Paris, à la session ministérielle de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) – à laquelle la France n'a pas adhéré – demanderont aux délégations japonaise et américaine de prendre également leur part des quelque 50 millions de tonnes de produits qui seront mises sur le marché d'ici à 1990 par les pays arabes.

La France s'est opposée à ce que la Commission européenne – qui a un statut d'observateur à l'AIE – défende la position communautaire à la réunion de Paris. M. Malvy, secrétaire d'Etat à l'énergie, a demandé aux partenaires de la CEE de défendre individuellement la thèse des Dix. Alors que, dans les milieux communautaires, on souligne surtout la difficulté posée par le Japon, qui interdit l'importation de plusieurs produits pétroliers, le secrétaire d'Etat français a aussi mis en cause l'attitude américaine. M. Malvy a ajouté que, si Tokyo et Washington maintenaient leur position, *« l'Europe pourrait être amenée à reconsidérer sa position en manifestant moins d'ouverture qu'elle ne le fait actuellement ».*

D'autre part, les Dix ont décidé en outre de poursuivre pendant quatre ans leur politique d'aide, entamée au lendemain de la première crise pétrolière, à la réalisation d'économies d'énergie et à l'amélioration des techniques de forage pour l'exploitation des hydrocarbures dans la CEE. Pour la période 1986-1989, le budget communautaire financera 40 % du coût des opérations, à concurrence d'un montant global de 500 millions d'ECU (3,4 milliards de francs).

M. S.

Selon le ministre norvégien du pétrole

L'OPEP VA SE RESSAISIR

M. Kare Kristiansen, ministre norvégien du pétrole et de l'énergie, s'est montré confiant dans les capacités de l'OPEP à se ressaisir. *« Je pense que les pays membres ont intérêt à maintenir la solidarité et le contrôle qu'implique l'OPEP, et qu'ils vont revenir au respect de l'accord »*, de limitation volontaire de la production, conclu en janvier dernier au sein de l'Organisation, a-t-il déclaré le mardi 18 juin.

Interrogé sur les mises en garde lancées récemment par M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, M. Kristiansen a dit qu'il *« comprenait »* la réaction de l'Arabie saoudite qui, *« tirant les conséquences de son rôle de producteur d'équilibre, a réduit sa production en dessous de son quota »* et *« a fortement réagi lorsque les autres membres de l'OPEP ont cherché à tourner l'accord »* (1).

(1) La Norvège ne fait pas partie de l'OPEP.

● **Electricité : des tarifs saisonniers pour les clients domestiques.** – Les pouvoirs publics ont demandé à EDF de proposer à une partie de leurs clients domestiques des tarifs différents, selon la saison ; vingt-cinq mille abonnés d'EDF bénéficient déjà à titre expérimental de l'option dite *« Effacement jours de pointe »*.

En contrepartie d'un abonnement annuel moins coûteux et de tarifs moins élevés la plupart du temps, ils acceptent de payer le kilowatt/heure six fois plus cher pendant les vingt-deux jours les plus froids de l'année. Cette option ainsi qu'un autre tarif saisonnier devraient être proposés dès l'été à tous les clients domestiques souscrivant une puissance d'au moins 9 kilowatts.

RECTIFICATIF. – Dans l'article intitulé « Gaz de France : des titres participatifs pour boucher des trous » (*le Monde* du 21 juin), une confusion nous a fait écrire : *« Avec un déficit annuel dépassant 10 milliards de francs depuis 1981 »*. Il fallait lire : *« Avec un déficit cumulé dépassant 10 milliards de francs depuis 1981 »*.

AGRICULTURE

Les producteurs de blé proposent une taxe européenne pour financer les exportations de céréales

De notre envoyé spécial

Vichy. – Le blé est au centre de l'offensive commerciale des Etats-Unis. Il est au centre du débat européen sur les prix agricoles qui débouche sur une querelle institutionnelle. Il est le pivot de la politique agricole française. Il devient enfin l'objet d'un débat de société : doit-on, pour limiter la pollution, brûler du blé sous forme d'éthanol dans le moteur de nos automobiles ?

Pour l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), qui tenait son 61e congrès les 19 et 20 juin à Vichy (Allier), l'actualité était riche. Trop riche même. Les céréaliers sont mal à l'aise. *« L'aspect quantité*, a dit leur président, M. Philippe Neeser, faisant référence à la récolte record de 1984 (1), *masque la baisse continue des prix. »* Et d'expliquer qu'en 1985 le revenu, même chez les producteurs les plus performants, sera en chute.

Ainsi vont les paradoxes : la France a réussi à exporter 18 millions de tonnes de blé, dont 14 vers la CEE, 5 millions de tonnes d'orge, soit une vente de 40 milliards de francs (5 % des exportations totales) avec un solde net de 33 milliards, et pourtant les producteurs s'interrogent sur leur revenu et sur *la concurrence internationale.*

Les spécialistes s'attendent certes à des rendements nettement moins élevés cette année qu'en 1984.

On parle de 50 quintaux en moyenne à l'hectare, contre 64. Mais l'environnement international n'en sera pas modifié pour autant. Une mutation profonde s'est opérée : la Chine est devenue le premier producteur mondial de blé ; l'Inde exporte. Dans un marché mondial stable, l'augmentation *« naturelle »* due à la sélection est inexorable (un quintal par hectare et par an en France). Les Etats-Unis ont perdu des parts de marché au profit de l'Australie, du Canada, de l'Argentine, de la CEE enfin. Et cette dernière s'interroge aussi : doit-elle participer au concours international de ventes sur le marché mondial des céréales ? La France dit oui. La RFA, qui n'a pas les mêmes structures agricoles, et qui, comme l'a souligné le président Neeser, préférera faire des concessions agricoles plutôt qu'industrielles dans les négociations commerciales multilatérales, dit non.

La baisse, c'est terminé

Maintenir la vocation exportatrice de la France, c'est la thèse commune à l'AGPB et au ministre de l'agriculture. Comment ? En acceptant la baisse des prix proposée par la Commission, M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, faisait un geste plus politique que technique dans le contexte de l'offensive commerciale américaine. Cette mesure de baisse n'a pas en effet de portée réelle sur l'exportation. Pour la RFA, non seulement cette diminution est sans objet (hormis sa répercussion sur les finances communautaires), mais, en outre, la hausse du prix des céréales est inévitable, compte tenu des coûts de production...

Dilemme pour les céréaliers français : ils sont d'accord sur ce point avec l'Allemagne. *« La baisse, pour nous, c'est terminé, et nous irons dans la rue s'il le faut pour défendre notre niveau de vie »*, a déclaré M. Neeser, qui a engagé les producteurs à ne plus lâcher leur marchandise au-dessous de 120 F le quintal (2). Seulement, les céréaliers français ne suivent plus leurs collègues d'outre-Rhin quand le ministre allemand envisage une limitation des volumes : *quota par producteur* ou mise en réserve de terres.

Contre les quotas, on retrouve M. Nallet, qui déclare : *« Malthusianisme et prix élevés ont toujours fait bon ménage. »* Et des prix élevés, il n'en veut pas. Retour à la case départ.

Comment sortir du cercle vicieux ? L'AGPB propose que les producteurs participent au financement des exportations. Le calcul est simple. La baisse de 1 % des prix du blé se traduit par une économie dans le budget communautaire de 200 millions de francs seulement. En revanche, une taxe de coresponsabilité de 1 % appliquée à l'ensemble de la production européenne permettrait d'alimenter un fonds spécial de développement céréalier et rapporterait près d'un milliard de francs. Les céréaliers veulent bien de cette taxe de coresponsabilité-là, dite active, à la différence de celle *imposée aux producteurs laitiers*, et dont la gestion leur échappait.

Circonspection pour l'éthanol

Mais cette proposition est assortie de nombreuses conditions : que le budget de la CEE consacré aux céréales soit maintenu à son niveau actuel ; que les taxes parafiscales qui, en France, s'appliquent au blé soient réduites ; que les importations de produits de substitution des céréales soient bloquées ; enfin qu'un coup de pouce soit donné pour les débouchés nouveaux avec, notamment, des contrats à long terme pour l'exportation. Le ministre encore une fois est d'accord. L'exportation ira croissant.

Quant aux débouchés industriels du blé, le ministre est plus circonspect. Pour l'AGPB, le dossier technique de l'éthanol est bouclé. C'est oui sur toute la ligne. La décision *qui reste à prendre est politique*, et *« la lenteur française, le blocage, notamment de la direction des carburants, sont scandaleux »*, estime le président Neeser. Pour M. Nallet, des études techniques restent à faire et il faudra en tout état de cause rendre l'éthanol compétitif. La profession agricole a cependant décidé de mettre en route une unité pilote qui pourrait absorber 4,5 millions de quintaux de blé.

La Commission européenne, elle, fait comme si rien ne s'était passé, et gère le marché des céréales conformément à sa proposition de baisse de prix refusée par la RFA. M. François Guillaume, président de la FNSEA, qui a tenu à être présent à Vichy, trouve cette attitude *« scandaleuse »*. La FNSEA déposera un recours devant la Cour de justice de Luxembourg. M. Guillaume n'aime pas que les fonctionnaires européens s'arrogent un droit *supranational. En outre, il se déclare* heureux de la position allemande sur le droit de veto, car, dit-il, les agriculteurs n'ont rien à espérer de votes à la majorité qualifiée.

On peut se demander, cependant, si la Commission, qui aurait pu prendre des mesures moins voyantes, ne commet pas une erreur grave en s'obstinant en fait dans une politique de baisse des prix. Toujours, dans l'histoire de la CEE, la Commission a cherché à affirmer son pouvoir. Elle prend ici le risque *de faire de la Cour de justice* de la Communauté l'arbitre de choix politiques qui appartiennent aux gouvernements. Que peut faire la RFA si la décision, certes *« technique »*, de gestion des marchés, avec une baisse effective des prix de 1,8 %, est validée par la Cour ?

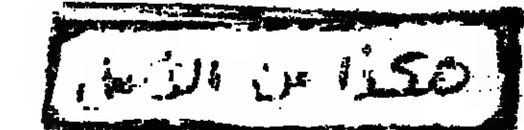
En fait, la Commission comme les États membres sont devant une nouvelle donne. *« On n'impose pas une diminution de prix »*, nous disait à Vichy un haut fonctionnaire français. Pour juguler les dépenses communautaires, il faudra sans doute plus d'imagination. En ce sens, la proposition de l'AGPB d'une taxe de coresponsabilité est un élément à prendre au sérieux. Mais la Commission acceptera-t-elle, après bientôt cinq mois de négociations, de refaire sa copie ?

JACQUES GRALL.

(1) 28,8 millions de tonnes de blé collecté en 1984 contre 21,2 millions de tonnes en 1983.

(2) Le prix moyen du blé d'août 1984 à avril 1985 était de 118,3 F le quintal contre 128,9 pour la période 1983-1984 correspondante.





هكذا عن الأمل

MONNAIES

La réunion internationale de Tokyo

(Suite de la première page.)

Encore le chiffre de ces capitaux japonais ne donne-t-il qu'une idée très incomplète du volume des sommes impliquées, puisqu'il s'agit d'une estimation nette qui suppose des sorties et des entrées d'argent d'un montant beaucoup plus considérable. Aussi, les Américains font-ils remarquer encore : aujourd'hui les opérations de change concernant des transactions de caractère purement financier sont dix fois plus importantes que celles relatives à des opérations commerciales traditionnelles d'exportation et d'importation. C'est chaque jour l'équivalent en devises diverses de 50 à 60 milliards de dollars qui se traitent à New-York et à Chicago. Comment s'imaginer que les banques centrales puissent par leurs interventions influencer sérieusement le cours des monnaies ?

De l'eau dans le vin

Les Européens et notamment les Français ne sont pas insensibles à ce raisonnement, et c'est pourquoi ces derniers ont, au fil des mois, mis beaucoup d'eau dans leur vin, comme en ont témoigné les propos très modérés tenus sur ce chapitre par M. Mitterrand au sommet de Bonn. Au nom du réalisme, Paris a abandonné en douceur l'idée initiale qui consistait tout simplement à proposer une extension à l'échelle du monde industrialisé des méthodes et des procédures du SME.

On s'est rabattu sur un projet encore relativement ambitieux, mais beaucoup plus vague de *« taux de change objectifs »* entre la zone dollar, la zone constituée par le SME et le yen. Il s'agirait de faire évoluer le dollar sur les grandes places d'Europe à l'intérieur d'une certaine plage (entre, mettons, 8,50 F et 9 F), étant entendu que les cours plafond et plancher choisis de concert seraient révisables au gré des données « fondamentales » (rapport des prix, état des balances des paiements). Ce qu'apporterait de véritablement neuf un tel dispositif n'apparaît pas très clairement.

Il semble bien, à s'en rapporter notamment aux déclarations récentes faites par M. Camdessus, que l'objectif recherché par les Français n'est actuellement que le suivant : accréditer l'idée que la coopération internationale doit s'étendre le cas échéant aux taux de change et que le cours du dollar doit cesser d'être un tabou.

Reste la question de fond qui n'est absolument pas abordée : quelle est la raison d'être de cette domination du financier sur le commercial ? L'instabilité permanente qu'elle engendre n'est-elle pas à son tour une incitation puissante aux placements de caractère purement spéculatif et à échéance courte ? Tant qu'il s'agit des capitaux flottants, du *hot money* que les trésoriers des grandes entreprises et les gérants des grandes institutions financières, privées ou publiques, déplacent d'un marché à l'autre, le phénomène semble lointain et quasi abstrait. Cependant, il n'est pas difficile d'en trouver la transposition à sa porte. A l'intérieur de chaque pays, fût-il hautement réglementé, on est en présence de la même évolution, et les acteurs en sont des épargnants de toutes catégories et de toutes fortunes, y compris les plus modestes.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe en France. On assiste à un essor très rapide de ce que l'on appelle l'« épargne financière » des ménages. Mais dans quelle proportion se dirige-t-elle vers des investissements directement productifs ? Ce qui draine une partie, la plus importante, de cette « épargne financière » ce sont des organismes du type SICAV court terme. Or ceux-ci, en simplifiant à peine, servent avant tout de relais au financement du déficit budgétaire. Les liquidités qui leur sont confiées par les déposants sont en majorité investies en obligations émises par le Trésor. On achète massivement des obligations parce qu'on spécule sur la poursuite de la baisse des taux. Le marché est à la merci du retrait des déposants. Un mouvement de panique vient-il à se produire comme en novembre et décembre 1984, les taux montent et les titres dégringolent, comme sur les grands marchés internationaux...

On peut ainsi s'apercevoir de la formidable concurrence faite au secteur productif par les besoins de financement de l'Etat. C'est ce que les économistes appellent l'effet d'éviction.

Paradoxalement, c'est aux Etats-Unis que cette dernière expression a été forgée *(crowding out)* alors que, malgré l'énormité du déficit budgétaire, les effets de ce phénomène y sont beaucoup moins perceptibles qu'ailleurs, comme l'atteste l'envolée des investissements industriels financés sur emprunt en 1984. La raison en est sans doute qu'une partie très importante, peut-être le tiers, des besoins de financement du Trésor américain sont couverts par l'afflux des capitaux étrangers, notamment japonais.

Le manque de capital

Or il se pourrait bien que le mal profond dont souffre l'économie mondiale soit aujourd'hui le manque de capital, et que ce soit dans cette direction qu'il faille chercher la cause principale du chômage. Un consensus est en train de s'établir sur l'explication de l'inégale répartition de ce dernier à travers le monde industrialisé. L'Europe serait particulièrement touchée parce que les salaires y sont à la fois élevés et rigides. Davantage de flexibilité à la baisse et moins de réglementation concernant le licenciement (en France et aux Pays-Bas notamment) se traduiraient par un grand nombre d'embauches que M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a eu un jour l'imprudence de chiffrer. L'argument, répété à l'envi par l'OCDE, la BRI, le Fonds monétaire, etc., contient sans doute beaucoup de vrai. Les partis conservateurs s'en sont emparés et la gauche, malgré ses blocages, l'admet elle-même du bout des lèvres. Cependant, il convient de pousser plus loin l'analyse, et cela permet, entre autres, de relativiser cet argument.

Que, sur les grands marchés, les taux d'intérêt à long terme baissent beaucoup moins vite que les taux à court terme est un indice supplémentaire de la rareté du capital. C'est parce qu'il est très coûteux d'emprunter et souvent impossible de se procurer des fonds propres par émission d'actions nouvelles, et cela malgré la hausse de la plupart des Bourses, que les entreprises n'embauchent pas et continuent d'économiser au maximum sur leurs dépenses, et notamment sur leurs dépenses de personnel. L'argument vaut tout particulièrement pour l'Europe, où il semble bien que, depuis de longues années, les investissements n'ont pratiquement porté que sur la rationalisation. On a installé des machines pour se passer des hommes, ce qui veut dire, si on regarde le phénomène par l'autre bout, que l'emploi d'un homme supplémentaire exige une importante charge d'investissement. Aux Etats-Unis, au contraire, le gros des emplois nouveaux ont été, on le sait, créés dans des activités de services, souvent humbles, qui appellent peu d'investissement en capital.

Dans ces conditions, un abaissement des salaires réels, tel qu'il se produit dans plusieurs pays européens dont la France, ne peut sans doute que *ralentir la* progression du chômage.

Pour renverser le courant, il faudrait que les énormes ressources latentes d'épargne, dont une partie croissante cherche des placements aussi liquides que possible et, dont la destination toute trouvée est le financement des déficits, reprennent le chemin des investissements productifs. Voilà la raison essentielle, pour laquelle on doit approuver les politiques qui visent à l'assainissement des finances publiques. Mais rien ne pourrait plus puissamment contribuer à la réussite des efforts entrepris dans ce sens dans beaucoup de pays européens, dont la France, qu'une remise en ordre du système monétaire. Il y aurait beaucoup moins de capitaux flottants et beaucoup plus de capitaux pour produire des richesses réelles – et donc indirectement pour améliorer les recettes fiscales – si les changes étaient stabilisés. Aussi longtemps que les négociations monétaires ne seront pas menées dans cette perspective, elles ne mériteront guère qu'on s'y attarde.

PAUL FABRA.

Signes de reprise économique aux Etats-Unis

L'économie américaine montre des signes de redressement au deuxième trimestre. La première estimation, à 3,1 % en rythme annuel, de la progression du produit national brut (PNB) a aussitôt fait monter le dollar de 2,5 %, à 9,37 F contre 9,21 F la veille.

Cette première indication de l'activité économique est sujette à au moins trois révisions, à mesure que le département du commerce disposera de statistiques plus complètes. Ainsi, l'estimation de la croissance au premier trimestre a été révisée plusieurs fois à la baisse, passant de 2,1 % à 1,3 %, puis 0,7 % et même 0,3 % selon les derniers chiffres annoncés jeudi.

La reprise au second trimestre est plus forte que prévu, puisque la plupart des experts économiques avaient tablé pour le deuxième trimestre sur une progression du PNB de l'ordre de 2 % et même de 1,5 %. Cette amélioration est en partie due aux dépenses soutenues de consommation (+ 1 % en avril, + 0,7 % en mai), qui se sont largement portées sur les produits américains, comme le montre un déficit commercial au *deuxième trimestre moins important* qu'au premier.

La croissance s'est effectuée dans le cadre d'un recul des pressions inflationnistes. En mai, les prix à la consommation n'ont augmenté que de 0,2 % et, en taux annualisés, l'inflation au deuxième trimestre – selon les calculs provisoires – s'est située à 3,2 %, contre 5,4 % au premier trimestre. Par contre, la baisse de 2,8 % sur les trois premiers mois de l'année des bénéfices nets des sociétés américaines laisse déjà officiellement prévoir une révision à la baisse.

En tout cas, la reprise plus forte que prévue paraît écarter, pour l'instant, l'éventualité d'un nouveau coup de pouce de la Réserve fédérale pour stimuler l'économie, sous la forme d'un nouvel abaissement du taux d'escompte. La baisse récente des taux d'intérêt (*le Monde* du 20 juin) et le regain de croissance font espérer une croissance du PNB de l'ordre de 3 % pour l'ensemble de 1985. Pour sa part, l'administration n'a jusqu'ici pas révisé sa prévision, faite en début d'année, d'une progression de 3,9 %.

● **Renault augmente ses prix de 4,5 %.** – Le groupe Renault augmentera, le 1er juillet, les tarifs de ses modèles 1986 selon une moyenne pondérée de 4,5 %. Il emboîte le pas aux automobiles Peugeot, qui ont déjà décidé une hausse identique à la même date (*le Monde* du 15 juin). La dernière augmentation des prix des constructeurs automobiles français datait de décembre 1984 et s'élevait à 2 %. Le ministère de l'économie, des finances et du budget a décidé de rendre la liberté tarifaire à cette branche industrielle à partir du mois de juillet prochain.

● **Transpac en difficulté.** – Le réseau de transmission de données informatiques Transpac connaît *« de sérieuses perturbations depuis le 18 juin »*, a indiqué le ministère des PTT. Elles seraient dues à des incidents localisés résultant d'une charge de trafic *« exceptionnellement importante »*, qui traduit *« le succès de Transpac auprès des entreprises »*, poursuit le communiqué des PTT. Le ministère a pris des mesures pour remédier à cette situation dans un délai non précisé.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	9,3860	9,3890	+ 200	+ 215	+ 415	+ 445	+1 130	+1 230
$ can.	6,8782	6,8844	+ 5	+ 26	+ 57	+ 94	+ 191	+ 289
Yen (100)	3,7783	3,7818	+ 117	+ 128	+ 250	+ 268	+ 753	+ 802
DM	3,0489	3,0509	+ 107	+ 117	+ 234	+ 249	+ 712	+ 755
Florin	2,7030	2,7046	+ 71	+ 78	+ 153	+ 166	+ 486	+ 523
F.B. (100)	15,1265	15,1387	+ 176	+ 224	+ 376	+ 473	+1 109	+1 392
F.S.	3,6443	3,6476	+ 139	+ 153	+ 302	+ 323	+ 925	+ 987
L (1 000)	4,7766	4,7818	− 165	− 139	− 334	− 282	− 885	− 804
£	11,9812	11,9944	− 262	− 215	− 470	− 394	− 989	− 807

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 3/8	7 5/8	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 13/16	7 15/16
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
Florin	6 7/8	7 1/8	6 5/8	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 1/2	6 9/16
F.B. (100)	8	9	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9
F.S.	1/2	1 1/2	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 1/8
£	12 3/4	13	12 9/16	12 11/16	12 3/8	12 1/2	12 1/8	12 1/4
F. franç.	10	10 1/4	10 1/8	10 5/16	10 1/4	10 7/16	10 1/2	10 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

De grandes divergences sur les taux de change

Les onze ministres des finances du « groupe des Dix » (1) se réunissent, vendredi 21 juin à Tokyo, pour tirer les conclusions du rapport de leurs suppléants (hauts fonctionnaires du Trésor) sur le fonctionnement du système monétaire international. Ce rapport, commandé il y a deux ans par les sept grands pays industrialisés (2), sera présenté aux autres Etats membres du FMI, et notamment aux pays en voie de développement, en octobre à Séoul, où se tiendra l'assemblée générale de cette institution.

Elaboré sous la présidence de *M. Lamberto Dini*, le rapport aborde quatre thèmes essentiels : les taux de change, la surveillance des politiques économiques, les liquidités internationales, les rôles respectifs du FMI et de la Banque mondiale.

● **Taux de change : Paris et Washington font des analyses différentes.**

C'est sur le sujet des taux de change que les divergences entre pays industrialisés sont les plus profondes. Les Etats-Unis estiment que des changes *flottants n'ont pas eu* d'effets défavorables sur le commerce mondial et les investissements, mais que, en revanche, ils ont *apporté aux pays une souplesse* que n'aurait pu fournir un régime de parités fixes. La France ne fait pas cette analyse : si elle reconnaît que le système de Bretton-Woods n'aurait pu résister aux chocs pétroliers et récessionnistes, elle considère que des taux de change très instables découragent les chefs d'entreprise.

De même, les Etats-Unis estiment qu'une plus grande stabilité des taux de change résultera de la convergence des politiques économiques des pays industrialisés. Selon la France, cette condition nécessaire n'est pas suffisante. Il faudra qu'on fixe, en plus, des objectifs souples et des moyens pour les appliquer. La France suggère que, pour le dollar, le *yen*, *le franc*, la livre et le deutschemark, soient définis des taux d'équilibre et des marges de fluctuation larges (10 % par exemple *autour d'un taux pivot*). Lorsqu'*une* monnaie s'approcherait du seuil de divergence, il y aurait réunion des pays industrialisés et, éventuellement, intervention.

Les Etats-Unis se sont montrés très réticents à l'égard de cette proposition, faisant notamment remarquer que les taux de change n'étaient pas un instrument de politique économique mais une résultante, ajoutant que l'ampleur des flux financiers par rapport aux flux commerciaux était telle qu'elle rendait inopérantes les interventions.

● **Surveillance des politiques économiques : plus de cohérence et de discipline.**

Les auteurs du rapport souhaitent que le FMI ait plus de moyens de surveillance et surtout d'action sur les politiques économiques des pays industrialisés. Ses rapports seraient rendus publics. Un large consensus s'est fait sur ce point.

● **Les liquidités internationales : les DTS en question.**

La France considère que la distribution des crédits bancaires est trop inégalitaire (les trois quarts des pays du monde n'y ont pas droit, et l'Afrique n'obtient rien). Elle estime donc que le FMI doit maintenir ses concours, alors que les Etats-Unis estiment que la distribution des crédits par le système bancaire est judicieuse car elle subordonne les prêts au sérieux des politiques menées.

● **Rôles du FMI et de la Banque mondiale : retour aux sources.**

Certains pays, dont les Etats-Unis, considèrent que le FMI pousse trop loin son rôle de banquier (devait-il emprunter à l'Arabie saoudite ?) et demandent qu'il revienne sur sa vocation première, qui est d'apporter des soutiens à court terme aux pays ayant des difficultés de balance des paiements. Dans cette optique, c'est la Banque mondiale qui assurerait plus complètement les prêts pour le développement. Tous les pays, sauf les Etats-Unis, estiment que la Banque mondiale doit augmenter son capital.

M. Pierre Bérégovoy a indiqué, avant son départ pour Tokyo, qu'il attendait peu de chose de cette rencontre sur le problème-clé des taux de change. A l'exception de l'Italie, les pays du « groupe des Dix » sont très réservés sur les propositions françaises de discipline de change.

(1) Le « groupe de Dix » comprend en réalité onze pays, depuis l'adhésion récente de la Suisse ; les autres membres sont les Etats-Unis, la RFA, la Grande-Bretagne, la France, le Japon, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède et le Canada.

(2) *Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada.*

ÉTRANGER

En Espagne

La grève générale a été un succès pour les Commissions ouvrières proches du Parti communiste

De notre correspondant

Madrid. – C'est, paradoxalement, à un gouvernement socialiste qu'il revenait d'affronter la première grève générale de l'Espagne démocratique. Quelque quatre millions de travailleurs, de source syndicale, un million selon le gouvernement, ont en effet observé, le jeudi 20 juin, un débrayage de vingt-quatre heures pour protester contre un projet de loi réduisant les pensions de retraite, qui vient tout juste d'être approuvé par le Congrès des députés (*le Monde* du 26 avril).

La grève avait été organisée par la centrale Commissions ouvrières, proche du Parti communiste, et avait l'appui du syndicat nationaliste basque ELA et de quelques petites organisations. En revanche la centrale socialiste UGT (Union générale des travailleurs) avait refusé de s'y associer.

Si l'arrêt de travail a été inégalement observé suivant les secteurs, il semble, toutefois, avoir été pratiquement total dans les grandes entreprises des principales régions industrielles. A Madrid, à Barcelone, à Valence, à Bilbao, à Oviedo et à Jijon la sidérurgie et la métallurgie en général, l'automobile, la construction navale, les mines ont été paralysées. La grève était notamment totale dans la ceinture industrielle de la capitale et de Barcelone.

Au Pays basque l'arrêt de travail a touché l'ensemble de l'activité économique. Dans le reste du pays, par contre, il n'a été que partiel dans le commerce, l'administration et l'enseignement. Dans plusieurs villes des piquets de grève ont tenté de forcer les grands magasins à fermer leurs portes, ce qui a donné lieu à quelques affrontements avec la police, *notamment en Andalousie.* Mais les incidents les plus sérieux ont touché les transports publics.

Le gouvernement avait publié, suscitant les protestations des syndicats, un décret obligeant les travailleurs des autobus, du métro et des chemins de fer à effectuer une série de services minimum équivalant souvent à plus de 70 % des prestations normales. Des piquets de grève ont tenté de s'y opposer, lapidant et attaquant notamment les autobus qui sortaient de leurs entrepôts à Madrid. Cent vingt-huit personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles figurent de nombreux dirigeants locaux des Commissions ouvrières. Toutefois aucun incident grave n'a été enregistré.

Au-delà des habituelles controverses sur l'ampleur réelle du mouvement, la grève du 20 juin représente un succès, sinon complet, en tout cas appréciable, pour les Commissions ouvrières. Elle a placé dans une situation incommode la seconde grande centrale syndicale, l'UGT. Cette dernière avait certes, elle aussi, organisé, le 4 juin, diverses manifestations contre le projet de loi de réduction des retraites (*le Monde* du 6 juin). Tout en étant décidée désormais à se démarquer publiquement du gouvernement socialiste, l'UGT n'était pas prête toutefois à engager avec lui, aux côtés des Commissions ouvrières, une véritable épreuve de force.

A un an des élections législatives, aucun parti politique *ne* semble à même de disputer victorieusement aux socialistes l'hégémonie dans les urnes. Mais ces derniers n'en doivent pas moins, désormais, compter avec une forte opposition sociale qui s'exprime dans la rue et qui traduit un malaise de plus en plus perceptible parmi les travailleurs.

Au-delà de la réforme des retraites, c'est toute la politique d'austérité mise en œuvre depuis deux ans et demi par le gouvernement et le ministre de l'économie, M. Miguel Boyer, qui fait aujourd'hui l'objet de la vindicte syndicale. Jamais, depuis la fin du franquisme, les salariés n'avaient dû accepter une réduction aussi substantielle de leur pouvoir d'achat.

Cette politique est d'autant moins facilement acceptée qu'elle tarde à produire les effets escomptés : la compression des salaires et la *reconstitution des marges* des entreprises qu'elle a permises n'ont jusqu'ici provoqué ni une relance de l'investissement privé ni un recul du *chômage* qui *dépasse aujourd'*hui 21 % de la population active, le taux le plus élevé d'Europe occidentale.

Depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes, qui avaient promis la création de 800 000 emplois nouveaux, l'Espagne compte au contraire 700 000 chômeurs supplémentaires !

Le moment choisi par les Commissions ouvrières pour lancer son offensive n'est pas le fruit du hasard. M. Boyer doit, en effet, faire face aujourd'hui à la grogne de certains secteurs de sa propre formation. Ce ne sont plus seulement l'UGT et l'aile gauche du Parti socialiste qui critiquent certaines de ses options, quelques membres du gouvernement s'interrogent, eux aussi, sur les dangers d'une politique de contraction excessive de la demande intérieure et sur le faible rôle imparti à l'investissement public dans la relance, malgré l'atonie du secteur privé.

Face à ces critiques, M. Boyer affirme qu'il n'existe pas d'autre stratégie possible que la sienne et qu'il est encore prématuré d'attendre des résultats tangibles de la politique d'austérité. Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, vient lui-même d'intervenir publiquement dans le débat, en réaffirmant avec force son appui à M. Boyer. Tout porte à croire d'ailleurs qu'un imminent remaniement ministériel devrait renforcer la position du ministre de l'économie, en écartant ses détracteurs du gouvernement.

THIERRY MALINIAK.

Selon l'OCDE

L'ISLANDE DOIT DIVERSIFIER SON ÉCONOMIE

La lutte contre l'inflation en Islande a obtenu des résultats impressionnants en 1984, selon la dernière étude de l'OCDE. Grâce à *« la désindexation des salaires, la stabilisation du taux de change et l'accroissement des profits »*, les prix n'ont augmenté que de 15 % au troisième trimestre 1984, au lieu de plus de 130 % au début de 1983.

Ces progrès se sont essoufflés à l'automne 1984 en raison de l'absence de politiques monétaire et budgétaire appropriées. L'OCDE souligne en particulier la nécessité, d'une part, d'un contrôle plus strict de l'expansion du crédit et d'une plus grande liberté des taux d'intérêt réels afin de juguler la demande, et, d'autre part, celle d'une réduction des dépenses publiques afin de diminuer la dette extérieure.

Le poids de l'endettement extérieur menace le redressement *« son niveau plaçant déjà l'Islande au deuxième rang des pays membres de l'OCDE »*. Il en résulte l'exigence d'une plus grande stabilité du taux de change et de l'augmentation de l'épargne intérieure.

La diversification de l'économie a contribué à stimuler l'appel aux capitaux extérieurs. Elle reste pourtant nécessaire pour réduire la dépendance du pays vis-à-vis du secteur de la pêche. Cette diversification passe notamment, selon l'OCDE, par *« la valorisation du vaste potentiel énergétique du pays »*.

TRANSPORTS

AIRBUS REND BOEING « PARANOÏAQUE »

Le président de Boeing Commercial Airplanes Co, M. Dean Thornton, a déclaré, le 20 juin, devant le Washington Council on International Trade, que sa société était en train de devenir *« paranoïaque »* en raison de la concurrence faite à ses avions par le consortium européen Airbus Industries.

« Nous avons affaire à un constructeur qui dessine un bon appareil, en fixe le prix sans tenir compte des coûts de production et le construit avant même d'en avoir reçu la moindre commande », a affirmé M. Thornton.

Pour contrebalancer cette concurrence, qui menace ses exportations, prévues pour atteindre 60 % de sa production, Boeing demande à l'Exim-Bank, qui prête aux sociétés américaines exportatrices, des bonifications spéciales des taux d'intérêt. – *(AFP.)*

[Paranoïa : *« psychose caractérisée par un orgueil exagéré, de l'égoïsme, de la susceptibilité, de la méfiance »* (Petit Larousse). Boeing a reçu, en 1984, 169 commandes d'appareils et Airbus 35.]

SOCIAL

SELON UN RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les préretraités coûtent plus cher que le chômage

Le coût des préretraités est plus élevé que celui du chômage, souligne un rapport du Conseil économique et social, préparé par M. Ragot, qui recommande, en conséquence, *« de ne pas généraliser »* cette mesure et plus encore *« de ne pas pérenniser »* la pré-retraite à cinquante-cinq ans. La préretraite FNE (Fonds national de l'emploi) *devrait être réservée aux seuls* salariés licenciés des entreprises *« ayant des difficultés économiques réelles »*.

Depuis une vingtaine d'années, 1,2 million de personnes ont été concernées par une cessation anticipée d'activité, dont plus de la moitié depuis 1977. En francs 1984, 200 milliards ont été consacrés à la préretraite entre le 1er janvier 1973 et le 31 décembre 1984. Pour la seule année 1984, 44670 milliards auront été dépensés pour l'indemnisation des 700 000 pré-retraités, contre 40836 milliards pour les différentes allocations de chômage.

Les garanties de ressources représentent encore 68 % des dépenses, 420 000 personnes âgées de 60 à 65 ans en bénéficiaient en mars 1983, alors que, dans la même tranche d'âge, 250 000 personnes seulement demeuraient en activité. En mars 1985, le nombre des garanties de ressources était inférieur à 400 000. Les préretraités, sous couvert d'un contrat de solidarité, comptaient pour 18 % des dépenses et les *préretraites* FNE pour 13 %.

Il est à noter que les garanties de ressources et les contrats de solidarité sont des mesures qui ont été abandonnées, sauf pour les personnes ayant acquis des droits. En raison justement de leur coût, le décret de novembre de 1982 mit fin à la garantie de ressources. Pour partie, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans fut décidé pour limiter les dépenses de préretraite, plus dispendieuses.

Aujourd'hui, seul demeure le dispositif des départs en préretraite FNE, selon des conditions *moins intéressantes que par le passé* et qui sont réservés aux licenciés pour raison économique.

LES ACTIONS DE LA CGT ET DE FO DANS LA FONCTION PUBLIQUE N'ONT EU QU'UNE AMPLEUR LIMITÉE

Les actions de la CGT et de FO dans la fonction publique, le 20 juin, n'ont eu qu'un ampleur très limitée. A l'appel de la CGT, près de 5 000 personnes (près de 15 000 selon les organisateurs) ont manifesté entre l'Hôtel de Ville et le Palais-Royal aux cris de *« Mitterrand, tu as trahi les fonctionnaires ! » « Le temps est pourri, le gouvernement aussi ! »* Mme Thérèse Hirszberg, secrétaire générale de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires UGFF-CGT, a affirmé que cette action *« pourrait connaître de nouveaux prolongements à l'automne »*. Les débrayages auxquels appelait la CGT ont été sans conséquences pour les usagers. Le 14 juin, la CGT avait mieux mobilisé chez les électriciens et les gaziers, une manifestation à Paris des agents d'EDF-GDF ayant rassemblé 10 000 personnes (25 000 selon les organisateurs).

FO de son côté a rassemblé de 300 à 400 personnes à Paris, rue du Bac. M. André Giauque, secrétaire général de l'Union FO de la fonction publique, a critiqué les budgets 1985 et 1986, *« qui aboutissent à supprimer 5 400 emplois cette année et 25 000 l'année prochaine parmi les fonctionnaires »*.

Dans les caisses d'épargne, le mouvement de grève de vingt-quatre heures contre le projet de la direction sur la nouvelle classification des emplois a été bien suivi : 50 % des 30 500 agents selon la direction et 80 % selon les syndicats. Le siège de la direction du réseau a été occupé par environ 1 000 personnes.

COMBIEN COUTENT LES ACCIDENTS DE LA ROUTE A LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

Le gouvernement a justifié l'augmentation de la taxe sur les primes d'assurance automobile par le coût que représentent les accidents pour la Sécurité sociale. Un coût contesté par les compagnies d'assurance *(le Monde* du 21 juin). Des divergences qui révèlent l'absence de données incontestables.

Le débat porte sur deux points : le coût total des accidents et le montant récupéré par la Sécurité sociale auprès des compagnies d'assurance, au titre des recours contre tiers. Sur le premier point, les assurances estiment qu'il faut défalquer 1,5 milliard de francs concernant des accidents de trajet ou travail, dont le coût est couvert par ailleurs. Cela paraît assez vraisemblable, mais ne faudrait-il pas, en sens inverse, ajouter les indemnités journalières et les rentes d'invalidité ou de décès, qui ne sont pas prises en compte dans le calcul ?

Sur le second point, la thèse des assureurs est moins convaincante. Ils évaluent à 5 milliards de francs les sommes récupérables par la Sécurité sociale. Le calcul s'appuie sur les résultats d'une enquête de 1974 actualisée en 1982, selon laquelle la moitié du coût des accidents était récupérée : les lois intervenues depuis étendant le champ de l'assurance automobile et la convention passée en 1983 entre les assureurs et la Sécurité sociale devraient avoir fait passer la proportion à 70 %. Or le régime général n'a perçu effectivement que 1,8 milliard en 1984.

G. H.

AFFAIRES

Nominations

● A Mastercard International, M. SERGE ROBERT, cinquante ans, administrateur de Mastercard International, New-York, a été nommé vice-président exécutif international de cet organisme émetteur de cartes de paiement et de chèques de voyage. A compter du 1er septembre 1985, il sera chargé des affaires internationales de cette association interbancaire qui regroupe actuellement 25 000 établissements (dont 11 000 en Europe), situés dans cent soixante pays. Il était, depuis 1975, directeur au Crédit agricole, chargé des affaires internationales.

● A *Europcar International*, M. JACQUES WIRZ, cinquante-trois ans, vient d'être nommé président-directeur général. Il remplace, à la tête de cette filiale du groupe Renault, spécialisée dans la location de véhicules, M. Gérard Brenier. M. Wirz a effectué toute sa carrière dans le groupe Renault, où il a occupé notamment les postes de directeur commercial à la direction des affaires internationales et de directeur général de la Compagnie d'affrètement et des transports.

● Chez Procter et Gamble, M. CLAUDE MEYER, quarante-deux ans, président-directeur général de Procter et Gamble France, sera appelé, à compter du 1er août 1985, à la direction européenne du groupe américain, où il assumera la responsabilité des activités des filiales française, espagnole et italienne. Il sera remplacé dans ses fonctions de président-directeur général par M. Herbert Schmitz.

● A l'Association européenne des agences de publicité, M. ARNAUD DE MALHERBE, soixante ans, a été élu à la présidence, en remplacement de M. John Bernbach, directeur international de l'agence américaine DDB. M. de Malherbe est président de Ted Bates (filiale d'une agence américaine) en Europe. L'EAAA (Euro Advertising Agencies Association) regroupe dix-sept associations nationales et vingt réseaux internationaux de publicité.

● Au GIMELEC (Groupement des industries de matériels d'équipement électrique et de l'électronique industrielle), M. GILBERT PASQUET, cinquante-sept ans, membre du directoire et directeur général de la Télémécanique, a été désigné à la présidence de ce groupement professionnel avec effet en janvier 1986, pour une durée de trois ans.

● A l'association le Point Mulhouse, M. MAURICE FREUND, trente-sept ans, vient d'être réélu président. M. Freund s'était retiré de ce poste en 1984 pour raison de santé. Cette association de tourisme, qui compte 250 000 adhérents, est propriétaire de la compagnie aérienne Point Air, spécialisée dans les vols charters, qui exploite un Boeing-707 et un DC-8.

● A l'ordre des géomètres-experts, M. JACQUES BRETON, quarante-huit ans, a été élu président en remplacement de M. Claude Guidez, récemment nommé inspecteur général de la construction. Maire adjoint de Besançon, M. Breton est membre du conseil supérieur de l'ordre depuis 1974.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

précision mécanique labinal

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires s'est réunie le 14 juin 1985 sous la présidence de M. Jean-Louis Cler.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Précision mécanique Labinal s'est élevé à 2 203 MF, en progression de 5,5 % sur celui de 1983.

Le résultat consolidé a atteint 70,66 MF, contre 69,46 MF en 1983.

La capacité d'autofinancement consolidée a été de 154,8 MF (7 % du chiffre d'affaires) contre 165,2 MF (7,9 % du chiffre d'affaires) en 1983.

La rentabilité du groupe au cours de l'exercice 1984 s'est donc maintenue à un niveau satisfaisant. La légère diminution de la capacité d'autofinancement tient à la baisse d'activité de la Division aérospatiale électronique, dont le sureffectif a pesé sur le résultat d'exploitation, malgré les mesures prises dès le début de l'exercice.

L'allégement des charges financières dont le montant net ne représente plus que 2 % du chiffre d'affaires a en partie compensé les effets négatifs de la conjoncture aéronautique sur les résultats.

Il convient aussi de souligner le retour à des résultats bénéficiaires des filiales Gelbon et Sofrance.

Le résultat de la société mère Précision mécanique Labinal, qui s'est élevé à *27,53 MF*, contre *30,48 MF en 1983*, traduit la situation de son secteur aérospatial au cours de l'exercice.

Le bénéfice de la société s'élevant à 27 531 067,18 F, il a été prélevé 1 376 553,36 F pour doter la réserve légale.

Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent de 17 643 552,43 F, le bénéfice distribuable ressort à 43 798 066,25 F

L'assemblée a décidé les affectations suivantes :

Dividende aux actionnaires	20 242 275,00 F
Réserve de plus-value à long terme	532 989,30 F
Réserve facultative	2 000 000,00 F
Report à nouveau	21 022 801,95 F

Les actionnaires recevront ainsi un dividende de 12,50 F par action d'une valeur nominale de 100 F donnant droit à un avoir fiscal de 6,25 F, soit un revenu global de 18,75 F.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1985 contre remise du coupon numéro 73.

Dans son allocution, le président a souligné l'importance des succès remportés à l'étranger, et notamment aux Etats-Unis, en matière de turbines à gaz et en matière de câblages automobiles, ainsi que les espoirs qu'on peut actuellement fonder sur l'issue favorable des négociations dans divers pays.

Ces perspectives de développement, conjuguées avec les prévisions d'amélioration des marchés français, aéronautique et automobile, nécessitent de toute évidence des investissements dont l'augmentation de capital en cours assurera partiellement le financement.

Compte tenu des circonstances exposées ci-dessus, on peut envisager avec sérénité l'évolution de la société dans les années qui viennent.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire a été tenue pour décider la mise en harmonie des statuts de la société avec les nouveaux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE (C.M.M.)

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 19 juin 1985, sous la présidence de M. Roland HAAS, a approuvé les comptes de l'exercice 1984 ainsi que les résolutions qui lui étaient présentées.

Tenant compte du résultat net consolidé de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 3,5 millions de francs contre 1,8 MF en 1983, et du résultat net de la société mère qui ressort à 2,4 MF contre 2,2 MF en 1983, l'Assemblée a approuvé la proposition du Conseil de mettre en distribution un dividende de 15 F par action, soit 22,50 F avec l'avoir fiscal. Le paiement de ce dividende sera effectué, à compter du 1er juillet 1985, aux guichets de la banque Paribas et de la B.N.P. contre remise du coupon n° 17.

Dans son allocution, le président a notamment rappelé les acquisitions récentes de nouvelles participations et a souligné la détermination de la société à poursuivre une politique de développement et d'expansion.

Une Assemblée générale extraordinaire, tenue à l'issue de l'Assemblée ordinaire, a approuvé les modifications des statuts permettant leur mise en harmonie avec les nouvelles prescriptions légales.

CHARGEURS S.A.

Les actionnaires de la société se sont réunis le 19 juin 1985 sous la présidence de Jérôme Seydoux en assemblées générales, ordinaire et extraordinaire.

L'assemblée ordinaire annuelle a approuvé les comptes de l'exercice 1984 qui se soldent par un bénéfice de 41,2 millions de francs et décidé la distribution à chacune des 5 268 750 actions composant actuellement le capital d'un dividende de 9 F, avoir fiscal compris, payable en espèces le 26 juillet. Toutefois, les actionnaires ont la faculté d'opter pour le paiement de ce dividende en actions sur la base de 570 F par action nouvelle à condition d'en faire la demande à compter du 28 juin 1985 et jusqu'au 19 juillet 1985 auprès de leur banque ou agent de change.

Cette assemblée a nommé administrateur M. René Lapautre, président de l'UTA, et renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Dominique Boyer, Francis C. Fabre, A. Riboud et J. Seydoux et de censeur de M. Albert C. Fabre.

L'assemblée extraordinaire, tenue à l'issue de la précédente, a autorisé le conseil d'administration à consentir pendant un délai de cinq ans au profit de certains membres du personnel salarié de la société et de ses filiales des options donnant droit à la souscription de cent cinquante mille actions au maximum ; elle a, en outre, procédé à une mise des statuts en harmonie avec les récentes dispositions légales.

Au cours de ces assemblées, J. Seydoux a indiqué que les baisses des carburéacteurs, des soutes et du dollar étaient des éléments favorables pour l'exercice en cours, mais que le transport maritime et les croisières connaîtraient encore en 1985 une année déficitaire en raison de pertes d'exploitation et de charges exceptionnelles. En conclusion, il a confirmé qu'en 1985 le résultat consolidé de Chargeurs S.A. devrait progresser de façon satisfaisante.

COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 17 juin 1985

Réunie le 17 juin 1985, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1984. Le bénéfice de l'exercice s'est élevé à 35 868 150 F après des plus-values nettes long terme de 1 140 076 F (contre 33 030 309 F après déduction de 7 335 364 F de moins-values nettes à long terme en 1983).

L'assemblée a décidé de mettre en distribution, le 1er juillet 1985, un dividende de :

– 18 F par action « A », assorti d'un avoir fiscal de 9 F, soit un revenu global de 27 F (contre 22,50 F l'an dernier).

– 4,50 F par action « B », assorti d'un avoir fiscal de 2,25 F, soit un revenu global de 6,75 F (contre 5,63).

A l'issue de cette assemblée, les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire et en assemblées spéciales, ont décidé l'assimilation des actions « A » amorties de 4 F aux autres actions « A », la mise au porteur des actions « A », jusqu'alors obligatoirement nominatives, la possibilité, pour les administrateurs, de fournir à l'avenir leurs actions de garantie indistinctement en actions « A » ou « B », l'aménagement de l'objet social, la modification des statuts en conséquence de ce qui précède et en vue de leur mise en harmonie avec la législation en vigueur. Ils ont, d'autre part, autorisé le conseil d'administration à porter, en une ou plusieurs fois, pendant une durée de cinq ans, le capital social à un montant maximum de 1 100 000 000 F par incorporation de réserves.

Situation du Crédit Lyonnais au 2 mai 1985

La situation au 2 mai 1985 s'établit à 786 090 millions contre 778 925 millions au 2 avril 1985.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes *Courants Postaux se chiffrent* à 38 503 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 314 847 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 256 134 millions de *francs.*

A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 298 292 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 280 160 millions de francs et les comptes ordinaires *débiteurs de la Clientèle* à 38 072 millions de francs.

Europartenaires : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

CREDIT LYONNAIS
LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

GROUPE PIVUEL-MARMONT — IMMINVEST

L'assemblée générale ordinaire du 12 juin 1985, tenue sous la présidence de M. Bernard Clerc, a approuvé les comptes de l'exercice 1984 et a fixé le dividende à 15 F par action, contre 14 F l'année précédente, soit une augmentation de 7,14 %.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du vendredi 28 juin 1985.

Le bénéfice de l'exercice s'est élevé à 17,95 millions de francs, comprenant 1,75 million de francs de plus-values exceptionnelles, qui ont été intégralement affectées à la réserve spéciale. Ces plus-values proviennent de cessions d'appartements réalisées dans le cadre de la politique d'arbitrage poursuivie en vue d'améliorer la rentabilité du patrimoine.

Après déduction des plus-values nettes d'impôts, le bénéfice de l'exercice s'établit à 16 193 000 F.



En 1983, était élaboré le plan d'entreprise prévoyant notamment la mise en place d'une informatique avancée et le développement d'un nouveau positionnement face à la concurrence. 1984 a été une année de réalisations.

Des moyens renforcés

Capacité financière : les fonds propres se sont accrus de 347 millions de francs, pour atteindre 1564 millions, grâce à la mise en réserve de l'intégralité des résultats de 1983, à une augmentation de capital contre espèces de 200 millions de francs et à une émission de titres participatifs de 100 millions de francs. Suffisant pour financer normalement les investissements que nécessitent la modernisation et le développement de l'entreprise, cet ensemble a également permis de renforcer la structure du bilan.

Structures : le raccourcissement des lignes hiérarchiques et la spécialisation de nos collaborateurs permettent une circulation plus rapide de l'information, une plus grande vitesse de réaction et de décision, une décentralisation qui donne au Crédit du Nord la souplesse propre aux petits établissements sans qu'il perde sa force de grande banque. Adaptées aux deux grands types de clientèles, particuliers et entreprises, ces structures nous rapprochent du marché et des attentes spécifiques de chacun de nos clients.

Informatique : en 1984, 600 ordinateurs personnels multi-fonctions (OMF) et une centaine de réseaux locaux étaient installés. Les modalités de connection avec les bases centrales de données sont au point. Le programme d'équipement se poursuit et les premières applications interactives seront bientôt disponibles : traitement de transactions, etc. La familiarisation de notre personnel avec ce matériel permettra d'atteindre notre objectif de 3000 OMF fin 1986.

Formation : combinée avec l'utilisation de vidéodisques interactifs, l'informatique nous permet de démultiplier l'effort de formation et de mettre en œuvre dans ce domaine des techniques d'avant-garde. Parallèlement, la communication interne de la banque a été refondue pour mieux préparer au dialogue commercial avec nos clients.

Communication : à l'extérieur, nous nous sommes attachés à faire connaître notre véritable personnalité fondée sur une longue tradition en matière financière et sur la volonté clairement exprimée de mettre cette compétence au service d'une large clientèle. Une importante campagne de publicité a été lancée dans cette optique.

Une activité soutenue

Ressources et crédits : 90 000 nouveaux comptes et une augmentation de nos parts de marché sur les dépôts non rémunérés et les comptes d'épargne à régime spécial ont sensiblement amélioré la structure de nos ressources. L'activité d'octroi de crédits est restée soutenue tout au long de l'année 1984 par rapport à des normes d'encadrement très rigoureuses.

Opérations en devises : leur volume s'est fortement développé : +44 %. Elles constituent désormais plus du tiers du bilan tandis que les succursales à l'étranger en représentent plus de 20 %.

Nouveaux services : nous avons continué à développer nos services télématiques : Nordirect pour gérer à domicile des comptes bancaires est complété par Norvalor qui facilite le suivi et la gestion de portefeuilles titres : Norestel permet aux entreprises de gérer leur trésorerie et Norestel titres de consulter leurs portefeuilles. D'autres produits ont été créés pour améliorer l'information de nos clients, élargir la gamme des placements proposés ou faciliter la solution de problèmes de haut de bilan : par exemple convention de compte Norplus, Finord-Valorisation, fonds commun de placement à risque Cofidic...

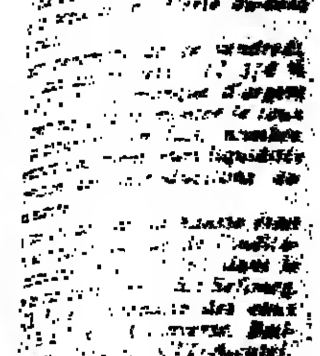
Des résultats en nette progression

Le produit net bancaire qui s'élève à 3 497,7 millions de francs en 1984, progresse de 10 % sur l'an dernier soit, pour la première fois depuis deux ans, plus vite que l'inflation et que nos charges. Le bénéfice d'exploitation a plus que doublé : 119,8 millions au lieu de 40 millions de francs en 1983. Après paiement d'un impôt sur les sociétés de 50 millions de francs, l'exercice 1984 se solde par un bénéfice net de 25,3 millions de francs, entièrement mis en réserve. Hors plus-values exceptionnelles (5 millions), c'est le double de celui de 1983 (10,1 millions).

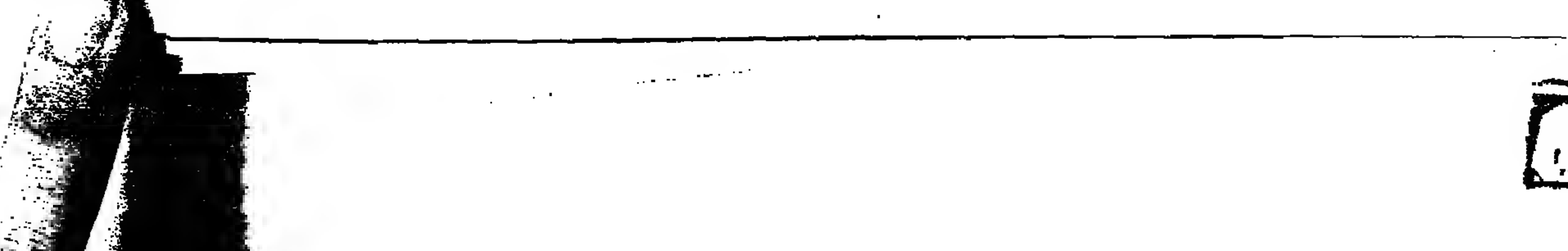
Le Crédit du Nord se donne ainsi les moyens pour progresser sur plusieurs terrains à la fois : ceux du professionnalisme, de la qualité du service, de la productivité et des parts de marché.

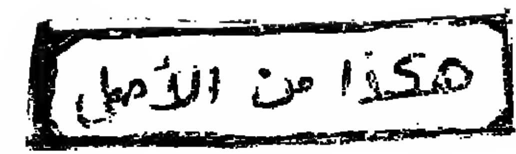


Crédit du Nord



AUTOUR DE L





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 juin

Nouveau progrès

Les nouvelles dispositions applicables à la remise (sur courtages) rétrocédée aux banques par les agents de change fait l'objet de quelques commentaires autour de la corbeille. Pour l'essentiel, le nouveau mécanisme applicable à partir du 21 juin au marché à règlement mensuel (liquidation du mois de juillet) et dès le 1er juillet sur le comptant relève de 27 % à 35 % la ristourne consentie aux banquiers, outre une somme supplémentaire de 5 % destinée à financer le fonds de modernisation de la Bourse.

Ce n'est pas tant ce nouveau tarif, appliqué aux transactions inférieures à 2 millions de francs sur les actions (et à 10 millions sur les obligations) qui suscite quelques interrogations, que la liberté de négociation offerte au-delà de ces seuils.

L'autre événement de ce vendredi, était le taux des reports : 12 3/4 % contre 9 3/4 %. Ce manque d'argent qui a contribué à faire monter le taux n'est qu'apparent ; en fait, nombre d'opérateurs conservent leurs liquidités en prévision des introductions au second marché.

Du côté des actions, la hausse était encore de rigueur au vue de l'indicateur instantané (plus 0,5 %) dans le sillage de quelques titres : Bis Sefimeg, SGE-SB, Poliet, Lyonnaise des eaux (plus 2 % à 7 %). A l'inverse, Bail-Equipement, Crouzet, CIT-Alcatel, Imétal, Cie Bancaire, ont cédé 1 % à 5 %.

A 94 550 F, le lingot a perdu 1 050 F sur la veille, tandis que le napoléon cédait 9 F, à 542 F. Dans la City, le métal fin s'est établi à 315,25 dollars en recul sur jeudi (322).

Introduite le 21 juin au second marché de Lyon, Ecco Travail Temporaire a suscité trop d'ordres d'achats pour être cotée (11,7 millions face à 80 000 actions proposées). L'opération a été reportée au 27 juin prochain sous forme d'offre publique de vente à 625 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Tiraillé entre les informations statistiques, qui font état d'une croissance supérieure aux prévisions initiales (les chiffres de la masse monétaire étant en forte augmentation, par ailleurs), et la décélération des taux d'intérêt, le marché new-yorkais est apparu très indécis jeudi. En clôture, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles avait, tout de même, mis 2,35 points à son actif, à 1 299,73 points, alors que les baisses l'emportaient sur les gains dans la proportion de 800, contre 700 environ.

Le volume des échanges a, certes, été ramené de 102,27 à 87,50 millions de d'actions d'un jour à l'autre, mais un certain nombre de valeurs (IBM, Digital Equipment, American Telephone, Baxter Travenol Laboratories) ont encore suscité des transactions portant — on avoisinant — le million de titres.

Au second trimestre, la croissance du produit intérieur brut des Etats-Unis s'est établie à 3,1 %, en rythme annuel, soit un taux un peu supérieur aux prévisions, mais sans que l'on dénote de tendance inflationniste. Cette information a pesé sur le marché obligataire, d'autant plus que, dans le même temps, les statistiques hebdomadaires, relatives à l'évolution de la masse monétaire, reflétaient une nette augmentation de cette dernière (4,8 milliards de dollars au cours de la semaine bancaire s'achevant le 10 juin dernier), qui se trouve portée à 590,9 milliards de dollars.

VALEURS	Cours du 18 juin	Cours du 20 juin
Alcoa	32	32 5/8
A.T.T.	23 7/6	24
Boeing	44 1/8	44
Chase Manhattan Bank	58 1/4	68 1/2
Du Pont de Nemours	66 7/6	66 3/4
Eastman Kodak	43 1/8	43 1/2
Exxon	61 3/4	51 3/4
Ford	44 1/2	44 3/4
General Electric	59 3/4	60
General Foods	71 6/8	71 5/8
General Motors	70 1/2	71 3/4
Goodyear	30	30
I.B.M.	118 1/4	118 1/2
I.T.T.	30 3/4	30 7/8
Mobil Oil	30 1/4	30 1/8
Pfizer	48 3/4	48 5/8
Schlumberger	36 1/6	36 1/4
Texaco	37 1/4	37 3/8
U.A.L. Inc.	53 1/2	53
Union Carbide	43	43 1/8
U.S. Steel	26 3/4	26 3/4
Westinghouse	33	33
Xerox Corp.	50	60 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE VEUT 45 % DE LA BHE. — Placée au centre d'une bataille engagée entre la Mutuelle artisanale de France (MAAF) et la Société générale pour s'assurer le contrôle de la *Banque hypothécaire européenne (BHE)*, la Générale vient de répliquer à l'initiative prise par la MAAF d'étendre son OPA à l'ensemble des actions de cette banque (*le Monde* du 18 juin). Les négociations, discrètement engagées entre la MAAF et la Société générale ont été interrompues, et cette dernière indique dans un communiqué qu'elle a obtenu du Comité des établissements de crédit l'autorisation de porter, le cas échéant, sa participation dans la BHE à un montant maximum de 45 %. La Société générale précise qu'elle avait, initialement, l'intention de se contenter d'une prise de participation minoritaire. Dans cet esprit, la banque de M. Mayoux avait acquis 11,80 % du capital de la Banque hypothécaire européenne, tout en disposant de promesses de vente portant sur un montant supplémentaire de 15,20 % de ce capital. Mais, ajoute la Société générale, ce processus a été interrompu par la décision de la MAAF de lancer une OPA sur la BHE, et les négociations entre les deux éventuels partenaires ont été interrompues ultérieurement, lorsque la MAAF a fait connaître les nouvelles conditions de son offre, désormais élargies à l'ensemble du capital de la BHE.

RUÉE SUR LES ACTIONS D'ABBEY LIFE A LONDRES. — Les acheteurs se sont rués en masse, le 20 juin, sur les actions de la compagnie d'assurance-vie Abbey Life mises en vente, la semaine précédente, par le groupe américain ITT, et qui ont fait leurs débuts, ce jour-là, au London Stock Exchange. Le prix d'émission (180 pence) avait été fixé avant l'annonce par le gouvernement Thatcher du projet devant favoriser, au premier chef, les compagnies d'assurance : la privatisation des retraites dans le cadre d'une réforme de la sécurité sociale britannique. L'émission a, finalement, été couverte dix fois, et environ cent trente mille demandes de souscription.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	19 juin	20 juin
Valeurs françaises	120,6	
Valeurs étrangères	103,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 juin	20 juin
Indice général	223,3	224,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 juin .... 10 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 juin	21 juin
1 dollar (en yens)	248,65	248,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 JUIN

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1850	1780
Calberson	346	345
Cap Gemini Sogeti	1050	1040
C.D.M.E.	740	758
C. Equip. Elect.	300	297
C. Occid. Forestière	149	149
Dafsa	252	253
Dauphin O.T.A.	1950	1950
Elect. S. Dassault	803	810
Filipacchi	575	570
Guy Degrenne	710	710
Marlin Immobilier	350	350
Métallurg. Minière	250	250
M.M.B.	427 50	415
Navale-Delmas	425	427
Om. Gest. Fin.	310	305
Petit Bateau	325	334
Petrofigaz	870	865
Pochet	1720	1730
Poron	320	320
S.C.G.P.M.	315	315
S.E.P.	840	840
Sofibus	233	234
Sovac	940	940

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	237	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	102 50	106
C.G.M.	....	....
Cochery	51	52
Cofidep (ex-Ripolin)	36	....
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	490	....
La Mure	51 10	....
Mic	201	200
Pronuptia	158	158
Rorento N.V.	128 80	128 10
S.P.R.	120	116 40
Thann et Mulhouse	110	105
Ufinex	386	....

SICAV 20/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1604	4,5 % 1973	1604	1604	1604	....
1031	B.N.P.	1031	1038	1038	+ 0 87
670	C.C.F.	670	670	670	....
4238	C.N.E. 3 %	4243	4243	4243	....
210	Elf-Aquitaine	211 50	213	214	+ 1 18
206	— (certific.)	210	213	213 80	+ 1 80
1530	Epeda-B-Faure	1535	1520	1520	− 0 87
2420	Essilor	2425	2450	2450	+ 1 03
310	Ericsson	311	....	....	....
496	Exxon Corp.	495	503	503	+ 1 61
425	Ford Motors	426	442	442	+ 3 75
255	Free State	259	252 60	250 60	− 3 24
152	Gencor	152 50	146 40	149 90	− 1 70
285	Gén. Belgique	286	286	286	....
585	Gén. Electr.	586	593	593	+ 1 16
680	Gen. Motors	679	705	705	+ 3 82
58	Goldfields	65 60	....	....	....
39	Gd Metropolitain	35 35	35	35	− 0 99
133	Harmony	133	136 80	136	+ 2 25
27	Hitachi	27 40	27 30	27 30	− 0 36
725	Hoechst Akt.	724	720	720	− 0 56
1650	Siemens A.G.	1885	1872	1872	− 0 68
149	Sony	148 50	150	149 60	+ 0 94
171	T.D.K.	172	178 80	178 50	+ 3 77
13 50	Toshiba Corp.	13 70	14 20	14 20	+ 3 64
650	Unilever	980	982	982	+ 0 20
395	Unit. Techn.	391 50	404	404	+ 1 63
880	Vaal Reefs	885	875	875	− 1 12
250	Volvo	248	253 50	253 50	+ 2 21
440	West Deep	440	438	438	− 0 45
295	West Hold.	295	300	300	+ 1 68
486	Xerox Corp.	482	494 20	494 20	+ 2 53
1 70	Zambia Corp.	1 73	1 83	1 80	+ 4 04

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/6	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 258	6 405	6 080	9 680
ECU	8 852	6 852	....	....
Allemagne (100 DM)	305 080	304 950	296	310
Belgique (100 F)	15 129	15 120	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	270 480	270 470	260	280
Danemark (100 krd)	84 890	84 980	80	88
Norvège (100 k)	106	106 250	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 020	11 994	11 650	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 865	6 872	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 778	4 781	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	365 050	364 700	3 545	3 715
Suède (100 krs)	105 650	105 960	101	108
Autriche (100 sch)	43 430	43 400	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 328	5 334	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 325	5 340	5 200	6
Canada ($ can 1)	8 784	6 890	6 560	7 030
Japon (100 yens)	3 745	3 786	3 660	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/6
Or fin (kilo en barre)	95500	94500
Or fin (en lingot)	95600	94550
Pièce française (20 fr)	551	542
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	551	550
Pièce latine (20 fr)	551	540
Souverain	698	686
Pièce de 20 dollars	3995	3920
Pièce de 10 dollars	2210	2130
Pièce de 5 dollars	1375	.....
Pièce de 50 pesos	3550	3520
Pièce de 10 florins	574	574

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 juin 1985 a été tiré à 435 624 exemplaires

A B C D E F G .

APRÈS LA MORT DE SIX AMÉRICAINS

M. Reagan décide d'accroître l'aide militaire au Salvador

M. Reagau a décidé d'accroître immédiatement l'aide militaire au Salvador à la suite de l'attentat qui a coûté la vie à six Américains, dont quatre « marines », dans la capitale salvadorienne (*le Monde* du 21 juin).

Sept civils ont été également tués au cours de cette action terroriste dans un restaurant, qui a été attribuée par les autorités salvadoriennes aux insurgés du Front Farabundo de libération. Un porte-parole du gouvernement a cependant indiqué qu'il ne disposait pas de preuves formelles.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes n'a pas précisé le montant exact de cette aide supplémentaire décidée par M. Reagan.

Une assistauce militaire de 125 *millions de dollars pour l'année* fiscale en cours a déjà été approuvée à Washington, et le chiffre officiel des « *conseillers* » militaires américains au Salvador est évalué à moins de soixante. Il est généralement admis qu'il est nettement supérieur. M. Speakes a ajouté que les Etats-Unis pourraient aussi apporter une « *assistance technique* » aux autorités salvadoriennes « *pour renforcer leur capacité de recherche de renseignements* » afin de prévenir de tels attentats. Et il a en tout cas exclu toute action militaire américaine directe, tout en ajoutant qu'elle serait « *justifiée* » face à de telles actions de terreur.

L'attentat a été commis par des hommes revêtant des uniformes de l'armée salvadorienne utilisant des fusils M 16 pour tirer sur les personnes qui dînaient sur la terrasse du restaurant dans un quartier résidentiel de San-Salvador. A l'ambassade des Etats-Unis, un haut fonctionnaire a déclaré qu'il « *suspectait* » les guérilleros du Front Farabundo mais qu'il n'excluait pas une « *provocation* » de l'extrême droite.

● A MANAGUA le gouvernement du Nicaragua s'est déclaré, jeudi 20 juin, préoccupé par ce qu'il estime être une tentative des Etats-Unis de « l'impliquer » dans l'attentat de San-Salvador. Le régime sandiniste affirme dans un communiqué publié par la présidence de la République avoir « *pris connaissance avec préoccupation des affirmations du président Reagan* ».

● AU HONDURAS le cadavre d'un ressortissant américain abattu par balles a été découvert jeudi 20 juin par une patrouille de l'armée hondurienne près de la frontière avec le Salvador. Le communiqué des forces honduriennes ne fournit aucune précision permettant de localiser l'endroit exact où il a été découvert ni les auteurs de l'assassinat.

En URSS

UN REMBRANDT DE L'ERMITAGE EST DÉTRUIT PAR UN NATIONALISTE LITUANIEN

(De notre correspondant)

Moscou. – Un nationaliste lituanien aurait irrémédiablement endommagé, par un jet d'acide chlorhydrique, un des plus célèbres tableaux du musée de l'Ermitage à Leningrad, ont indiqué jeudi 20 juin à Moscou des témoins de la scène. Le Lituanien, dont on ignore le nom, mais dont la motivation serait politique, visitait le musée le 9 juin. Il a demandé aux gardiens quelle était la toile la plus célèbre. Ceux-ci lui ont indiqué le tableau de Rembrandt, *Danae*, qui date de 1636 et dont une reproduction occupe une pleine page de la Grande Encyclopédie soviétique. L'homme aurait alors arrosé le tableau avec une bouteille d'acide. Aucun travail de restauration ne peut, semble-t-il, remettre cette œuvre en état. L'inconnu a, selon les témoins, été arrêté.

La Lituanie, une des trois Républiques baltes, longtemps associée au royaume de Pologne puis incorporée dans l'empire russe, a été brièvement indépendante, de 1919 à 1939, attribuée à l'URSS par le pacte germano-soviétique, puis définitivement annexée en 1944. La répression frappe régulièrement les petits groupes nationalistes qui refusent le pouvoir soviétique.

D. Dh.

Sur le vif

Révisionniste

Ça se passe à Pékin. C'est l'histoire vraie d'un jeune travailleur accusé par *le Quotidien des ouvriers* de baiser au lieu de bosser. Il invoque, pour se défendre, l'exemple du Très Haut : Marx a connu l'amour à dix-sept ans. Du coup, lui, il a pris deux ans de retard sur le grand ancêtre. Commentaire du journal : oui, bon, enfin, admettons. Mais ce péché de jeunesse, Marx l'a regretté toute sa vie, et il n'a cessé de prouver par ses écrits qu'on ne pouvait pas à la fois sauter les nénettes et épouser la cause de l'humanité.

Quand on sait ce qu'il fabriquait, Marx, au temps où il fréquentait l'université de Bonn, il y a vraiment de quoi se taper le derrière au lustre. Il courait les filles, les tavernes, les mauvais lieux. Il se faisait coffrer pour ivresse et tapage nocturne. Il se battait en duel. Il ne pensait qu'à une chose : passer pour un bon Allemand et essayer de faire oublier ses origines juives. Son grand-père était rabbin.

Après quoi, au lieu de se ranger, il a allégrement continué sur sa lancée, ce bourreau de travail doublé d'un bourreau des cœurs. Avec un faible pour les amours ancillaires. Ça fait perdre moins de temps et une grosse peur du qu'en-dira-t-on. Le fils qu'il a eu de la brave et fidèle Lenchen, la bonne à tout faire qui a suivi les Marx en exil, c'est Engels qui l'a reconnu pour donner le change.

Plus bourgeois que lui, ça n'existe pas. Il avait toutes les mesquineries, toutes les lâchetés, tous les défauts, tous les préjugés de sa classe, ce héros de la classe ouvrière dont les communistes continuent imperturbablement à épousseter la statue, celle d'une figure sainte dont la vie sert de modèle et de caution à l'idéal ascétique imposé aux militants.

Moi, je vais vous avouer un truc. Marx, je ne l'ai jamais lu. J'ai essayé. J'ai pas pu. C'était trop dur, je ne comprenais pas. Je suis comme le jeune Chinois, ce que je comprends très bien, et ce qui me le rend plutôt sympa, c'est ce qu'il a fait, pas ce qu'il a dit. Je préfère le vice à la vertu.

CLAUDE SARRAUTE.

VISITE D'ÉTAT DU ROI D'ESPAGNE EN FRANCE DU 8 AU 10 JUILLET

Le roi d'Espagne Juan Carlos doit effectuer une visite d'Etat en France du 8 au 10 juillet prochain, à l'invitation du président de la République, a annoncé, jeudi 20 juin, un communiqué de l'Elysée. La première visite du souverain espagnol à Paris avait eu lieu en octobre 1976. M. Mitterrand s'est rendu en visite officielle en Espagne au mois de juin 1982.

● *Le premier ministre irlandais à Paris.* – M. Garret Fitzgerald, premier ministre d'Irlande, est arrivé vendredi matin 21 juin à Paris pour une brève visite, au cours de laquelle il doit s'entretenir avec le président François Mitterrand.

M. Fitzgerald devait quitter Paris en début d'après-midi. Mercredi, il avait rencontré à Rome le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, pour préparer le Conseil européen de Milan, les 28 et 29 juin prochains.

PROGRESS-24 VA REJOINDRE SALIOUT-7

L'Union soviétique a lancé, vendredi 21 juin, un cargo spatial, Progress-24, qui doit rejoindre dimanche la station Saliout-7, occupée depuis le 8 juin par les cosmonautes Vladimir Djanibekov et Victor Savinyk.

Progress-24 leur apporte deux tonnes de matériel : du carburant, des appareillages scientifiques et d'autres équipements.

Les deux cosmonautes viennent de passer dix jours à remettre en état la station. Ils ont remplacé divers éléments « *ayant fait leur temps* ».

M. JACQUES TOUBON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, député de Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 23 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le responsable du mouvement que préside M. Jacques Chirac vient de rendre public le programme politique du RPR sous le titre « le Renouveau », et il répondra aux questions d'André Passeron et de Thomas Ferenczi, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

En vue d'une participation à Eurêka

MATRA SIGNE UN ACCORD AVEC LA SOCIÉTÉ NORVÉGIENNE NORSKDATA

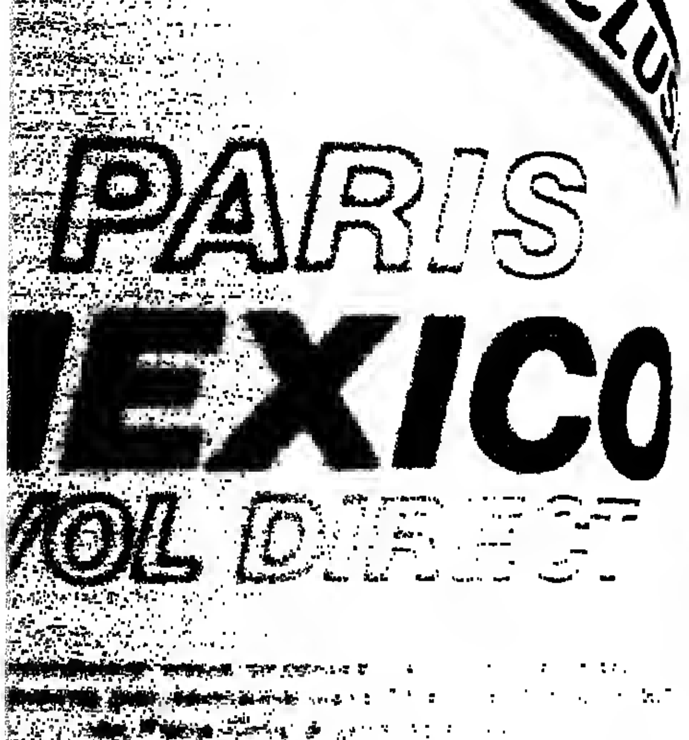
Matra a signé le 21 juin un accord avec la société d'informatique norvégienne Norskdata, en vue de fabriquer « *d'ici à quelques années* » des ordinateurs d'une nouvelle génération dite « vectorielle ». Les deux partenaires – déjà réunis pour la commercialisation des machines actuelles – espèrent que ce projet sera retenu dans le cadre du programme Eurêka en cours d'élaboration.

MORT DE PIERRE PERRIN CRÉATEUR DU « CLAIR DE LUNE A MAUBEUGE »

Pierre Perrin, créateur du *Clair de lune à Maubeuge*, est mort le 20 juin dans un hôpital parisien, des suites d'un cancer. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

[Né au Havre, Pierre Perrin, évacué avec sa famille pendant la guerre, suit ses études à Paris. En 1948, il fait un numéro de duettistes, *les Frères Eloi*, avec un camarade également du Havre. En 1962, il se présente à Europe 1 avec sa chanson *Clair de lune à Maubeuge* qui sera diffusée à deux millions d'exemplaires, et chantée dans toutes les langues, y compris le japonais. La même année, Pierre Perrin remporte le prix de la poésie inédite. Mais les chansons qui suivent n'auront aucun succès. Pierre Perrin a été dépassé par la légende de Maubeuge.]

● *Grève et occupation de l'usine des ARCT à Roanne.* – En difficulté depuis dix ans, et ayant déjà connu deux plans de redressement, la Société des ARCT (Ateliers roannais de construction textile) de Roanne (Loire) risque de déposer son bilan le 24 juin. Depuis le 20 juin, à l'appel de la CGT et de la CFDT, 500 des 700 salariés de l'usine occupent l'entreprise pour protester contre cette décision. Plusieurs grilles ont été soudées et les grévistes se sont organisés en quatre équipes qui vont se relayer toutes les vingt-quatre heures et bénéficieront ensuite de trois jours de repos, indique la CGT, pour souligner la détermination du personnel.







Dublinien d'un jour

Un Français sur la piste irlandaise de James Joyce.

IL pleut sur Grafton Street. *Mais ce ne sont pas trois* gouttes qui vont empêcher les employés des bureaux du centre-ville de faire leur shopping dans l'artère la plus commerçante de Dublin. Ils en profitent, la rue leur étant réservée tous les jours de 11 h à 19 h. Après, la voiture reprend ses droits. Comme ailleurs. Il pleut sur Dublin, d'accord ; mais dans ce domaine, la réputation de la capitale irlandaise est plutôt surfaite. Le pays dispose de coins autrement plus humides. A l'ouest, par exemple, l'herbe est encore plus verte.

Au bout de l'Europe, à l'écart des grandes métropoles dévoreuses d'hommes, il y a Dublin. Une capitale à l'allure provinciale. Une ville nature qui s'offre sans frime. Dublin, c'est la cité coup de cœur. On l'aime d'emblée, pour le charme désuet et populaire de ses quais dickensiens, pour l'ambiance de ses rues, de ses pubs ; pour quelque chose d'indéfinissable qui remplace avantageusement une architecture défaillante. « *Il y a partout une juxtoposition de teintes uniques, dans les tons cerise, vert-de-gris, brun foncé, caramel délavé, bleu déteint* », écrit Frédéric Dard dans une des innombrables aventures du commissaire San Antonio (1).

« *A chaque pas, poursuit-il, on découvre des volumes bizarres, plus ou moins en ruine ou inachevés ; chaque carrefour offre une perspective poétique pour film de Tati. Dublin, l'une des dernières capitales « basses » au monde... (...). C'est à deux pas, et de l'autre côté de la planète. Un ailleurs fabuleux. Une sorte d'étrange rêve de buveurs de bière saouls. Cela sent la pomme rotée et le bac à plonge pendant le coup de feu au pub. C'est beau, c'est très beau...* »

Etendue des deux côtés de la Liffey, cette rivière couleur de Guinness, la ville est à elle seule un paradoxe. Peuplée à 95 % de catholiques, elle possède deux cathédrales... protestantes. Elle arrive aussi à réunir, en l'espace de quelques centaines de mètres, les éléments les plus disparates. Le centre historique voisine avec les quartiers populaires, et les grands musées sont à deux pas des *liberties* où s'entassaient, autrefois, les catholiques les plus pauvres du pays.

Cette capitale aux dimensions humaines se visite à pied. Le nez au vent ou plongé dans un exemplaire de *Ulysse* de James Joyce. L'ouvrage décrit, en effet, avec une précision méticuleuse, la journée de Leopold Bloom dans Dublin. Autour de Parnell Square, sur les quais de la Liffey, près de *Halfpenny Bridge*, les puristes s'acharnent à retracer l'itinéraire imaginaire du héros de Joyce. Mais l'absence de réglementation sérieuse en matière architecturale a déjà contribué à la disparition de quelques-uns des lieux évoqués dans le livre. Les bulldozers ont taillé des parkings dans les vieux bâtiments du centre-ville, et certaines images appartiennent définitivement au passé.

Mais Dublin se conjugue aussi au présent. Dans la rue, dans les boutiques, et, bien sûr, dans les pubs. On pourrait disserter à perte de vue sur le rôle sociologique de ces lieux de rencontre dans le quotidien irlandais. En fait, chacun y trouve ce qu'il y apporte. Le pub, c'est l'auberge espagnole, avec, en plus, une bière rousse unique au monde et une musique qui joue sur la corde sensible. Pour vivre comme un Dublinois, il suffit de pousser la porte d'un de ces établissements, de commander une Guinness (au comptoir, évidemment) et d'attendre. Attendre que le barman tire la bière caramélisée lentement, en deux fois ; attendre aussi qu'on vous adresse la parole. Ce qui se produit inévitablement. A Dublin, grâce aux pubs, toutes les sociétés se côtoient.

Brian Lockney, le patron de Kitty O'Shea, passe plus de temps dans la salle que derrière son bar. Son pub est un modèle du genre. On y rencontre aussi bien des ministres entre deux conseils que des étudiants et des journalistes. Pratique, Kevin Myers, chroniqueur à l'*Irish Times*, en a fait son quartier général. Les personnages de sa rubrique quotidienne, « An Irishman's Diary » (journal d'un Irlandais) sont là, à portée de stylo... A Dublin, il faut prendre son temps ; et celui des autres. Ils vous l'accordent généreusement, d'ailleurs. Parce que, ici, on aime parler, boire et chanter. Au risque de devoir user de clichés, le visiteur est obligé d'admettre que les Irlandais pratiquent les relations humaines avec la chaleur joviale souvent montrée au cinéma.

Pour découvrir Dublin, il suffit de se laisser porter par le rythme de la ville. Un rayon de soleil vous conduit vers Saint Stephen's Green. Un grand parc, en centre-ville, pour balades amoureuses et révisions estudiantines. Tout près, Trinity College, justement. On pénètre sous la voûte de ce campus universitaire de pierres grises, noircies par le temps. Des étudiants qui se souhaitent bonne chance pour les examens, de la verdure qu'on vous prie de ne pas piétiner, et des vélos qui envahissent l'espace. La bibliothèque, avec sa célèbre « pièce longue » (65 mètres), est un « must ». Elle renferme le livre de Kells, un somptueux manuscrit enluminé des quatre Evangiles (écrit et peint au début du neuvième siècle), et le plus ancien exemplaire de harpe irlandaise.

La promenade culturelle passe, inévitablement, par la National Gallery — impressionnistes français et grandes écoles européennes (anglaise et flamande, notamment) — et débouche sur Merrion Square. Cette place qui abrite, derrière des grilles, un parc plus ou moins privé, est bordée, sur trois côtés, de maisons du dix-huitième siècle, célèbres pour leurs portes d'entrée. Les fameuses portes georgiennes, encadrées de colonnes doriques, protègent désormais des sièges sociaux d'entreprises et des cabinets d'avocat. Il n'y a plus d'hôtels particuliers dans cet ancien quartier chic où vécut Bernard Shaw.

Par contre, la pauvreté n'a pas quitté les *liberties*. Autrefois à l'extérieur des murs de la ville, et de sa juridiction — ce qui explique son nom, — l'endroit a été traditionnellement habité par les catholiques les plus démunis. Il s'étend sur un secteur compris entre les deux cathédrales, Christchurch et Saint-Patrick, au sud de la Liffey. Les logements sociaux construits par la famille Guinness pour ses ouvriers donnent aux blocs un caractère d'une autre époque. C'est Dickens transposé au vingtième siècle : briques rouges, cours pavées, gosses livrés à eux-mêmes et linge aux fenêtres. Un quartier à l'écart des circuits touristiques mais qu'il est indispensable de visiter si l'on veut vraiment connaître Dublin. Et, peut-être, comprendre ses habitants.

Swift, qu'on connaît plus en France comme auteur de *Gulliver* que comme pamphlétaire, a mis toute son ardeur à dénoncer la misère des gens des *liberties*. En tant que doyen de la cathédrale Saint-Patrick, il était, il est vrai, bien placé pour constater le dénuement de cette population laissée pour compte.

Aujourd'hui, les jeunes du quartier, sans doute lassés par les *petits coups sans envergure*, ont inventé un nouveau passe-temps. Pour jouer à se faire peur, ils volent des voitures et les précipitent à toute vitesse dans les *vitrines des magasins*. Ces *Joy riders*, qui ont entre dix et quinze ans, sont la hantise des policiers de Dublin. Leurs expéditions, inspirées de *la Fureur de vivre*, ont déjà coûté la vie à plusieurs piétons, fauchés par certains pilotes manquant d'expérience. Récemment, une équipe de *joy riders* s'est même payé le luxe de ratatiner une voiture de patrouille de la police locale...

La passion des paris

Au bord des *liberties*, sur Inchicore Road, la masse sombre de la prison de Kilmainham rappelle que l'histoire de l'Irlande a été marquée, elle aussi, par des événements tragiques. C'est là qu'ont été emprisonnés les patriotes irlandais ; et l'on peut voir la cour où furent exécutés les dirigeants de l'insurrection de Pâques. Le quartier de Kilmainham abrite un autre monument historique, certainement le plus remarquable d'Irlande : le Royal Hospital. Construit sur les plans des Invalides de Paris par Sir William Robinson, il était destiné à héberger les soldats blessés. Pour son tricentenaire, le Royal Hospital vient de se refaire une beauté. Après plus de cinq années de travaux, il est, en partie, ouvert aux visites. Le gouvernement irlandais, qui a injecté plus de 16 millions de livres (160 millions de francs environ) dans la remise en état des boiseries, des toitures et de la chapelle, n'a pas encore défini son utilisation future. On s'oriente vers un centre mixte — expositions-salles de conférences — qui permettrait de redonner un peu de vie à ce coin isolé de la capitale. C'est, du moins, ce qu'espère l'architecte responsable du projet, M. John Costelloe.

A Dublin, chaque pas peut réserver une surprise. Comme une église désaffectée transformée en magasin de luminaires, ou un atelier de tisserand « à l'ancienne », caché dans le creux d'une colline, au pied du Royal Hospital. Les Weavers Shed Ltd se sont installés au siècle dernier à l'emplacement d'un moulin où, depuis 1150, on tissait les robes des moines du monastère de Kilmainham. Damien Shine a racheté l'ensemble, bâtiments et matériel, il y a quelques années, après des études à la Sorbonne... Sur des machines antédiluviennes mais magnifiques, il a recommencé à produire ces tweeds exceptionnels qui font la réputation de l'Irlande. Un pari insensé, mais qui pourrait bien être gagné.

Le pari, c'est d'ailleurs une des passions des Irlandais. Au point que les organisateurs des courses de lévriers de Shelbourne Park n'hésitent pas à retarder d'une heure leur réunion les soirs de concours hippique à Phoenix Park, de l'autre côté de la ville. Histoire de laisser aux joueurs le temps de traverser l'agglomération. Deux chances, cela vaut mieux qu'une...

Sur la piste de James Joyce, le visiteur curieux retrouvera des traces de la présence française en Irlande. Celle des huguenots. *Dans Finnegan's Wake, l'écrivain* irlandais fait référence à un boucher de Portarlington, Mr Blong, descendant d'une famille réformée, les Leblond. G.B. Shaw, lui, s'est servi de noms relevés sur les tombes du cimetière huguenot de Dublin. Le Dubedat de *The Doctor's Dilemma* était, en fait, un émigré originaire de Bordeaux. Quant à Richard Dudgeon, son nom a été utilisé deux fois à titre posthume ; la première dans son intégralité, comme personnage de *The Devil's Disciple*, la seconde dans *The Doctor's Dilemma*, où il devient Ridgeon.

Les maisons de Molesworth Street, construites au dix-huitième siècle par les huguenots, prouvent que les émigrés n'étaient pas essentiellement les pauvres tisserands qu'on a complaisamment décrits. Dès 1660, on commence à voir des protestants français s'installer à Dublin, à l'instigation du vice-roi d'Irlande. Ils réussissent rapidement à s'intégrer, puisque Jean Desminières est élu lord-maire en 1666, et que son cousin Louis, originaire également du Poitou, lui succède en 1669.

Financiers, comme les Digues La Touche, industriels du tissage, comme Louis Crommelin, ils ont cependant laissé un héritage culturel à Dublin. C'est en effet à un huguenot français, Elie Bouhéreau, que l'on doit la création de la bibliothèque Marsh où sont conservés des ouvrages essentiels sur le siècle de Louis XIV.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

(Lire la suite page II.)

(1) *Laissez pousser les asperges.* San Antonio. Fleuve noir.

Supplément au numéro 12564.
Ne peut être vendu séparément. Samedi 22 juin 1985.

Balade irlandaise

RENDEZ-VOUS

● **Musée James Joyce :** Tour Martello. A Sandycove-Point, à 2 kilomètres de Oun-Laogheire, à quinze minutes de *Dublin par le train. C'est le point* de départ de Stephen Dedalus dans *Ulysse.* Joyce et quelques emis y ont passé troie semaines, un été. Le jeune conserveteur, Robert Nicholson, a rédigé un guide des lieux dèerits par Joyce dana son roman.

● **Royal Hospital :** A Kilmainhem, un quartier de Dublin. Réalisé vers 1680 sur les plens des Invalides.

● ***Bibliothèque de Trinity* College :** Oens l'enceinte *de* l'univeraité. Elle renferme le fameux livre da Kells, une merveille d'enluminures. Visite de la bibliothèque et de ses deux millions cinq cent mille volumes ; du lundi eu vendredi, de 10 h à 16 h 45. Samedi : de 10 h à 12 h 45. Entrée 50 pence. Gratuit du 1er novembre au 31 mars.

● **Marsh's Library ;** Bridge Street, derrière la cathédrale Saint-Petriek. Jusqu'à la fin juin, une exposition organisée à l'occasion du tricentenaire de le révocation de l'édit de Nantes reppelle le présence des huguenots en Irlende.

● **Courses de lévriers :** Du *lundi au samedi,* an elternance un soir sur deux à Shelbourne Park et Harold Cross. Première course à 20 heures.

● **Courses hippiques :** *Champ de courses de Phoenix* Perk. Polo : Phoenix Park.

● **Brassarie Guinness :** Saint-Jamas's Gata. On ne visite plus la brasserie (entièrement automatisée), mais on peut assister à une projection de diapos sur l'histoira da cette *bière uniqua au monde. Du lundi* au vendredi, de 10 h à 15 h. En prime, une dégustation...

● **Guinness Hop Store :** Rainsford Street. L'ancien *entrepôt de houblon transformé* en salle d'exposition, sur quatre étages. Premier artista invité : le Français Tomi Ungerer, qui vit dans les environs de Cork. Il vient de réaliser l'affiche officielle de la Fête de la musique.

● **Irieh Distillera :** Les Irlandais ont inventé le whiskey. Ils le disent, et pour le prouver vous invitent à découvrir la différence. A goûter donc, après evoir visité le musée du whiskey, au *siège de* la *Fédération* des distilleries, qui réunit, depuis vingt ans, les quatre principeles marques irlandaises : John Power's, Jameson, Old Bushmill et Tullamore Dew. Et, comme on dit en gaélique, « Slainte ! » (santé !)

RESTAURANTS

● **The Bailey :** Ouke Street, Dublin. Darrière la porte *d'entrée,* eu *fond du couloir,* une autre porte. C'est celle du 7, Ecclas Street, la « maison de Leopold Bloom ». Cetta maison, qui e été détruite en 1967, était an fait le demeure d'un emi de Joyce, J. F. Byrne.

● **The Lord Edward :** 23, Christchurch Street Place, Dublin. Au rez-de-chaussée, le pub, au premier, la brasserie, et au second, le restaurant. Spécialités de poissons.

● **Powerseourt :** South Williem Street, Oublin. Une grande maison géorgianne transformée en centre commerciel (80 boutiques) evec des *restaurants. Repas rapides* et pas très chars.

● **The Abbey Tavern :** A Howth, aur la côta, au nord de Dublin. Une bella auberge avec *éclairage* au *gaz* et feu de tourbe dens le cheminée. De 22 h à 23 h, la pub, au rez-de-chaussée, aceuaille un groupe musical tous les soirs.

● **Guinea Pig Restaurant :** A Delkey, sur la eôte, au sud de Dublin. Fruits de *mer servis par* le propriétaire, Mervyn Stewart, qui est aussi maire da la com*mune depuis* 1981.

CAFÉS

● **Bewley's :** Il y en a plusieurs à Dublin : boiseries sombres, décor années 20 et self-service.

HOTELS

● **The Westbury :** Grafton Street. Flembant neuf et dans le quartier commerçant de le ville.

● **Shelbourne :** 27, St-Ste-phen's Green. *« L'adresse la plus prestigieuse d'Irlande »,* dit la pub. Vue sur St-Stephen's Green. La classe victorienne.

AUBERGE DE JEUNESSE

*Une super-auberge indépen*dente vient d'ouvrir ses portes en plein eentre de Oublin. Conforteblement eménagée dans un bel immeuble du dix-huitième siècle, elle peut héberger deux cent cinquante personnes, jeunes et moins jeunes. La direction entend y soigner l'accueil (de juin à septembre, la réception est ouverte toute la journée), l'information et l'animation. Pub tous les soirs et cuisine « ouverte » pour préparer *ses repas. Logement en cham*bre simple, double ou en dortoir (environ 35 F pour le nuit). Sur place, boutique, restaurant et vélos à louer. Renseignements auprès de l'Office du tourisme irlandais à Paris.

MUSIQUE

● **National Concert Hall :** Earlsfort Terrace, Dublin. Ne *pas menquer les lunehtima concerts* du mardi, de 12 h 50 à 13 h 45. Un sandwich, une salede et cinquante-einq minutes de musique per l'orchestre de le RTE (Radio-télé irlandaise).

LES PUBS

● ***Mulligan'a* :** Poolbag Street. C'est « le » pub. L'un des plus anciens de Dublin, et certainement celui qui e conservé l'embiance la plus authentique.

● **Ryan :** *près de Heuston* station.

Pour un panorama complet, se reporter au *Guide du routard.* Ila les ont tous testés !

LIGNES AÉRIENNES

– Aer Lingus : 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 742-12-50.

– Air Frenee : 119, Champs-Élysées 75008 Paris. Tél. : (1) 535-61-61 (ou agences de voyages). Ces deux compagniee pretiquent dee tarifs identiques.

A signaler un tarif « jeunes », 2 050 F l'aller-retour Paris-Dublin. Possible toute l'ennée. Il faut avoir moins de vingt-six ans, réserver son billet la veille du *départ. Valable un an.* Ou « Super-Pex », 2 000 F. Valabla un mois, pour passer un samedi en Irlande.

USIT : 1690 F aller-retour Paris-Dublin. Départ du 28 juin au 30 août. Il faut avoir moins de vingt-huit ens ou être étudiant de moins de trente-deux ans, 6, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : (1) 329-85-00.

OFFICE DU TOURISME IRLANDAIS : 9, boulevard de le Madeleine, 75001 Paris. Tél. : (1) 261-84-26.

GUIDES

● Le guide Irlande de Nagel avec un etlas *sur Dublin* (165 F).

● *le Guida* du *routard* Grande - *Bretagne - Irlande* (Hachette).

SUR PLACE : *In Dublin,* chez tous les libraires de Dublin. Un *magazine branché,* sur la vie culturelle et les loisirs. Pour savoir quel spectacle choisir en priorité.

Les marches aux Skelligs

Deux îles monacales.



ELISABETH SZIGETI

DEUX îles ancrées à huit milles au large de la côte atlantiqne du Kerry. Deux étoiles posées sur la mer. Les Skelligs out un aapect étrange, une forme abrupte, inattendue, en rupture avec l'horizon de collines rondes de la côte et des îles plus au nord, les Blaskets, très plates. Debout sur l'Océan, crêtes déchiquetées explosant en bouquets de rochers striés, fendus verticalement, parfois jusqn'à l'eau où se forment des cavernes profondes. Deux masses sombres rappelant celles de cuirassés immobiles, elles sont aussi étrangères l'une à l'eutre qu'au reste du paysage.

Skellig Miehael et Petite Skellig sont beaucoup plus importantes que leur taille et leur situation ne le laissent imaginer. Connues des voyageurs depuis l'Antiquité et des archéologues depuis que l'archéologie existe, elles sont le rendez-vous des ornithologues, des naturalistes et des amateurs de plongée sous-marine, qui viennent explorer les *fonds* alentour (profonds de 70 mètres) peuplés d'espèces multiples de poissons, de langoustes, d'algues et d'éponges rouges et jaunes, d'anémones de mer turquoise et vertes... et de phoques amicaux.

On pent visiter Skellig Michael, encore qu'il ne soit pas simple d'y aborder : ou n'y va que l'été, les jours propices, lorsque la mer n'est pas trop grosse. Incertitude qui la rend plus désirable encore.

L'histoire des Skelligs est celle des fous : fous de Bassan, fous de Dieu et autres fous venus visiter ces îles, les premiers en 1400 avant Jésus-Christ. Deux cent cinquante mille oiseaux les habitent, dont quarante mille fous de Bassan sur la Petite Skellig, soit la deuxième colonie de ces oiseaux dans le monde.

Loin des grandes villes et de la pollution industrielle, le site est *un refuge idéal pour* les macareux, puffins anglais, pétrels-tempête, mouettes tridactyles, guillemots, petits pingouins et fous de Bassan. Ces trois derniers *nagent aussi sous* l'eau, et les plongeurs peuvent les rencontrer à plus de 15 mètres de fond. Peu sauvages, ils se laissent approcher tout comme les phoques, plus cu*rieux* que *timides.*

L'atmosphère édénique de l'île est accentuée par une *flore* d'une grande richesse : plus de quarante espèces différentes sur Skellig Michael, une dizaine seulement sur la Petite Skellig, très nue et couverte seulement de plumes. Un dicton de la région affirme qu'un fon abandonné à lui-même s'embarque inévitablement pour les Skelligs. Sans l'être tout à fait, on perçoit la force qui attira et retint sur Skellig Miehael, la plus grande des deux îles, les moines venus, au sixième siècle, y fonder leur monastère.

Le mieux conservé parmi les monuments de la même époque du sud-ouest de l'Irlande, c'est aussi le plus impressionnant. On y accède par un long escalier vertigineux de six cents marches, taillées dans le rocher, qui conduisent à 15 mètres du sommet de l'île. Là, sur un étroit plateau protégé par un mur construit à pie sur le vide, se trouve l'enceinte monastique où l'on pénètre par une étroite *et basse porte. En pierres sèches* non taillées, six cellules en forme de ruches un oratoire en forme de bateau renversé, les ruines d'une église, un petit cimetière ainsi que de nombreuses croix rudimentaires en pierre taillée, debout ou couebées, çà et là.

Architecture archaïque, rude, grossière, témoin de la vie primitive et panvre que ces hommes avaient choisie. Il reste encore deux des réservoirs de pluie, mais toute trace de *culture* a *disparu;* la terre abandonnant peu à peu le rocher. Les moines aussi ont quitté l'île au quatorzième siècle.

Par la fenêtre arrondie du seul mur de l'église resté debout, on aperçoit Petite Skellig, écho à la solitude extrême de ce lieu du bout du monde ouvert au ciel et au vent, à la dérive entre les étoiles, bercé par le monotone mouvement de la mer.

ÉLISABETH SZIGETI.

« The » guide

Amoureux des Skelligs, Des Lavelle en a escaledé et quadrillé chaque pouce. Autodidacte passionné de botanique, d'ornithologia, da géologie, *d'erchéologie et d'histoire,* il a écrit sur elles le seul livre qui leur soit consacré. C'est avec lui qu'il faut *y aller. Son bateau* part de Portmagee à 11 h. La treversée dure environ une heure et demie. Son numéro de téléphone est le 24 à Valentia. S'il n'est pas libre, il vous indiquera un autre marin. Il vit sur l'île de Valentia où il e installé un petit centre de plongée sous-marine très bien équipé. Dans leur grande maison blanche de Knightetown, petit port de Valentia, sa famme e installé des chambres d'hôtes conforta*bles, aussi chaleureuses que la* maîtresse de maison, qui est eussi, chose inattendue, un véritabla cordon-bleu.

● **« Skelligs : Island outpost *of* Europe » ; Des Lavelle ; The O'Brien Press.**

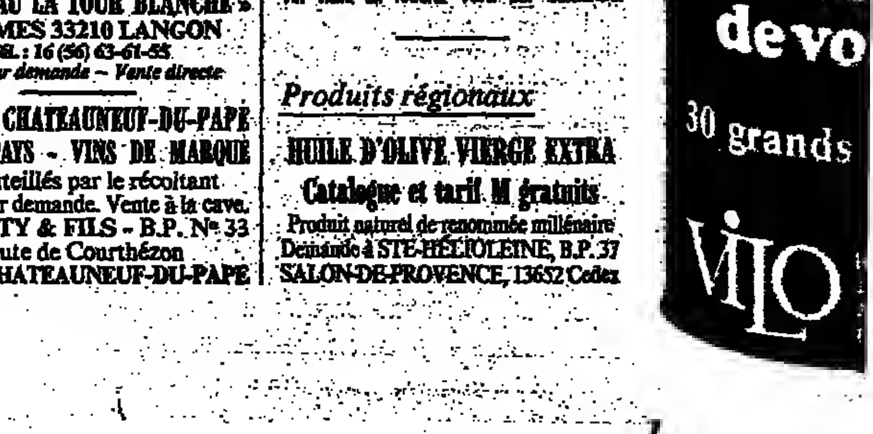
Dublinien d'un jour

(Suite de la première page.)

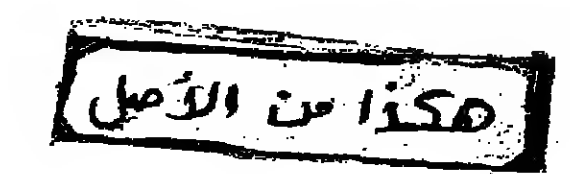
Dublin, c'est aussi une capitale au bord de la mer. En un quart d'heure, le train vous conduit au petit port de Dun-Lagohaire (on pronouee Dan-Liri) avec ses plages et ses restaurants chics. Un peu plus bas, à 30 kilomètres à peine, Bray semble endormie au soleil. La petite ville balnéaire à connu des jours meilleurs. Autrefois fréquentée par la bourgeoisie de Dublin, elle vit maintenant au ralenti, passée de mode. C'est Atlantie City avant l'arrivée des casinos. Mais Dublin, c'est surtout la campagne à deux pas. Pour les grands espaces verdoyants, inutile d'aller bien loin. Powerseourt Gardens, près d'Enniskerry, c'est déjà l'Irlande profonde. Les jardins en terrasses donnent sur un fabuleux décor de collines et de plaines immenses. Un paysage superbe qui a servi de cadre au film *Barry Lyndon.* Le château où se déroulait l'action appartient à la famille Slazenger (les raquettes et balles de tennis). Il a brûlé accidentellement, un an *après* le tournage. On peut toutefois visiter le parc et admirer une cascade de 120 mètres de haut. Impressionnant. Et comme toute balade irlandaise se termine au pub, laissons la parole à Ronnie Drew, le chanteur des Dubliners : *« Notre musique n'est pas seulement l'image d'un folklore ; et si elle commence à se vendre correctement à l'exportation, c'est ici qu'elle prend toute sa signification, à Dublin. »*

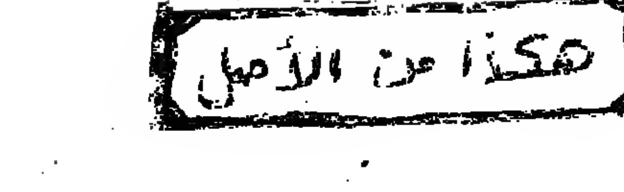
CHRISTIAN-LUC PARISON.

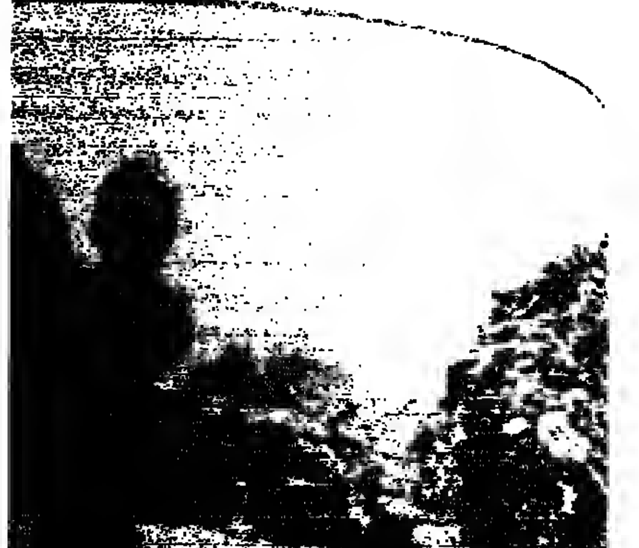












s aux Skelligs

Dublinien d'un j

RÉSID

Aux quatre coins de Fr

Soupe et glace

Le ski d'été recommence sur sept domaines français.

RETOUR sur les planches. Le ski redémarre cette semaine dans plusieurs stations, notamment Tignes, Val-d'Isère, les Deux-Alpes et Val-Thorens... Mais il faudra monter au-dessus de 2 500 mètres d'altitude, sur les glaciers aménagés spécialement pour le ski d'été. Pratiqué par quelques dizaines de milliers d'adeptes, ce sport parvient difficilement à mobiliser les cinq millions de skieurs français. Ceux-ci, après une saison hivernale parfois prolongée par le ski de printemps, préfèrent le maillot de bain et les espadrilles au pantalon et aux lourdes chaussures.

Le ski d'été trouve sa principale clientèle parmi les débutants et les skieurs de haut niveau. Les premiers s'initient ici, sans les contraintes du froid et d'une météorologie instable, aux premiers plaisirs de la glisse, grâce notamment aux cours réaménagés de l'école de ski française. Les seconds peuvent poursuivre, entre 2 500 et 3 300 mètres d'altitude, leur ascension dans la pratique d'un sport qui réclame la perfection du geste et la meilleure forme physique possible. Les mordus de la « fraîche » trouveront, entre 7 heures du matin et 14 heures toutes les conditions possibles de neige, de la neige gelée, pendant les premières heures de la matinée, à la « soupe » presque inskiable du début d'après-midi. Entre les deux, la couche, réchauffée par les rayons du soleil mais refroidie par la masse de glace, présentera une palette de neige successivement dure et douce.

D.R.

En France, sept glaciers sont aménagés pour la pratique du ski d'été. Généralement situés au-dessus de 2 500 mètres d'altitude, ils sont équipés pour recevoir, chaque matin, entre 8 heures et 14 heures, plusieurs centaines, parfois plusieurs milliers de skieurs.

L'ALPE-D'HUEZ

On skie sur le glacier de Sarenne, entre 2 500 et 3 000 mètres d'altitude, où sont installées sept remontées mécaniques. Le nouveau téléski du « refuge », d'une longueur de 1,3 kilomètre, multiplie par trois le domaine skiable d'été de la station dauphinoise. Il rend également le glacier de Sarenne accessible à ceux qui chaussent les skis pour la première fois.

Prix du forfait : un jour : 70 F ; 5 journées non consécutives : 290 F. Date d'ouverture du glacier : du 1er juillet au 15 août. Renseignements : (76) 80-35-41.

CHAMONIX

Un petit domaine skiable dans l'un des plus beaux sites du monde, le glacier du Géant, reçoit, à 3 500 mètres d'altitude, son lot de skieurs. Deux téléskis seulement équipent ce glacier qu'on atteint après un voyage exceptionnel entre *ciel et rochers, puis entre ciel et* glace grâce, successivement, au téléphérique de l'aiguille du Midi et au télécabine de la pointe Helbronner. Il faut plus d'une heure pour rejoindre le glacier du géant. Le prix élevé du trajet – 141 F, – auquel s'ajoute celui du forfait – 50 F, – ralentit généralement l'ardeur des amateurs de godille.

LES DEUX-ALPES

Les 200 hectares du glacier du Jandri, situé au-dessous de la Meije, se développent entre 2 800 et 3 500 mètres d'altitude. Les dix pistes tracées sur cette calotte glaciaire sont desservies par neuf remontées mécaniques. La neige, ici, est généralement de très bonne qualité, la barrière des Ecrins et la Meije assurant un rempart naturel aux précipitations qui pendant l'été recouvrent plusieurs fois le glacier de neige... poudreuse.

Prix du forfait : un jour 86 F ; six jours 457 F (le forfait donne droit à la pratique du ski sur herbe, à l'entrée de la piscine, de la patinoire *ainsi qu'à une heure par jour de* tennis ou d'équitation).

Renseignements : (76) 79-22-00.

Date d'ouverture du glacier : du 22 juin au 8 septembre.

Stage : ski-tonique ; ce stage marie le ski à la pratique d'activités sportives comme la musculation et l'aérobic, 865 F la semaine.

Stage de compétition : 1 100 F, encadrement plus forfait.

LA PLAGNE

Le ski d'été se pratique ici sur le massif de Bellecôte, qui culmine à 3 416 mètres et sur le glacier de la Chiaupe, 3 000 mètres. Equipé de huit remontées mécaniques, le glacier peut être parcouru, selon les années, sur cinq à neuf pistes différentes. Une télécabine permet, depuis la station de La Plagne-Bellecôte, de se retrouver, en un peu plus d'une demi-heure, les pieds dans la neige.

Prix : un jour, 43 francs. Ouverture du domaine skiable du 29 juin au 25 août.

Renseignements : (79) 09-79-79 et à Paris au (1) 727-22-22.

Stage « ski champion ». Il s'adresse aux skieurs de niveau « classe 3 » pour les adultes et 3 étoiles pour les enfants. Le programme : 4 ou 5 heures de ski par *jour, pendant six jours*, avec *initia*tion au slalom et préparation à la compétition. Stage plus remontées mécaniques : 990 francs.

TIGNES

La station savoyarde, qui s'enorgueillit de pouvoir proposer 365 journées de ski par an, dispose d'un glacier qui culmine à 3 656 mètres. Aux cinquante kilomètres de pistes de ski alpin s'ajoute une boucle de ski de fond de 10 kilomètres. Treize remontées mécaniques, dont un téléphérique, strient le glacier de la Grande-Motte où peuvent évoluer quotidiennement 3 000 à 4 000 skieurs.

Ici le ski peut se conjuguer avec le golf (9 trous), le tennis (50 courts) et la voile (2 lacs).

Forfait : un jour 106 francs ; *6 jours 590 francs (le forfait donne* droit l'après-midi à la pratique du tennis, de la planche à voile et de la natation). Renseignements : (79) 06-15-55.

Stages : 6 jours avec 4 heures de ski par jour plus remontées mécaniques : 963 francs. Stage de ski de fond, 6 jours : entre 600 et 700 francs.

Ski plus tennis : 4 heures de ski plus 2 heures de stage de tennis, 1 247 francs.

Ski plus golf : 4 heures de ski plus 2 heures de golf, 1 700 francs.

Ski plus planche à voile : à partir de 1 800 francs.

Stage ski acrobatique : 7 jours. Le stage seul : 800 francs.

VAL-D'ISÈRE

Plus ancien des glaciers aménagés pour le ski d'été, le glacier du Pissailles dispose de sept remontées mécaniques qui élèvent le skieur de 2 700 à 3 000 mètres d'altitude. Situé à proximité du parc de la Vanoise, il permet parfois, au tout début de l'été, de faire des incursions à ski sur les quelques névés non encore fondus du premier parc national français.

Comme à Tignes, le tennis (21 courts) et la voile (un lac) se combinent à travers une multitude de stages.

Prix du forfait ski : un jour 85 francs ; six jours 490 francs (donne droit quotidiennement à trois quarts d'heure de tennis ou à une heure d'équitation). Renseignements : (79) 06-10-83.

Stage de ski de vitesse : une piste de « KL kilomètre lancé » a été aménagée sur le glacier du Pissailles. Entraînement plus remontées mécaniques : 1 260 francs.

VAL-THORENS

Trois glaciers – Peclet, Thorens et Chavière – ont été aménagés pour recevoir des skieurs. La plus haute remontée mécanique atteint l'altitude de 3 300 mètres. Au total ce sont neuf appareils qui desservent la douzaine de pistes tracées sur les glaciers. Le ski se pratique de 7 h 30 à 13 heures entre 2 650 mètres et 3 300 mètres d'altitude. Forfait : 1 jour 80 francs ; 6 jours 402 francs. Le forfait remontées mécaniques inclut trois quarts d'heure de tennis par jour. Renseignements : (79) 00-08-08.

Les stages : stage semi-intensif pendant six jours comprenant trois heures de ski par jour plus remon*tées mécaniques 740 francs* ; stage compétition avec ski le matin et activités sportives diverses l'après-midi : prix 1 688 francs (remontées mécaniques incluses) ; ski plus tennis : trois heures de ski et deux heures de tennis, six jours *1 670 francs ; ski-tennis-golf : pour* « super sportifs », ce stage associe trois heures de ski le matin, deux heures de tennis l'après-midi et deux heures de golf (pratice) en soirée. Six jours 2 500 francs.

LE « CLUB DES SIX »

Six stations – L'Alpe-d'Huez, les Deux-Alpes, La Plagne, Tignes, Val-d'Isère et Val-Thorens – offrent désormais un *forfait unique pour skier l'été* sur leurs glaciers. Une semaine en studio de trois personnes coûte 880 francs par personne, y compris le forfait remontées mécaniques. En hôtel deux étoiles et en demi-pension, le prix de *la semaine* est de 1 870 francs (hôtel trois étoiles à partir de 2 090 francs). Le forfait « Club Six » permet de pratiquer le ski d'été en journée dans chacune des six stations.

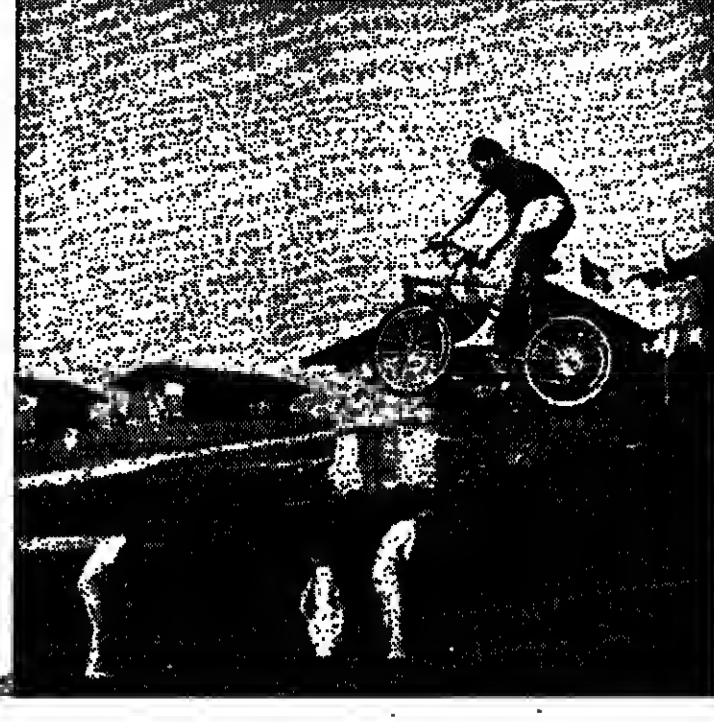
Fond et forme

Les stations de sports d'hiver à l'heure d'été.

VAL-D'ISÈRE

La championne toutes catégories des stations de sports d'hiver dispose, aussi, d'un très beau palmarès estival. Un glacier, un parc national, l'un des plus beaux cols alpins, l'Iseran (2 770 mètres), et, dans la vallée, un lac et courts de tennis ; tous les atouts sont ainsi réunis pour offrir aux sportifs de « Val » un large échantillon d'activités. L'air tonique, enfin, donnera la forme physique indispensable à ceux qui mènent ici, pendant une ou deux semaines, un véritable marathon sportif.

Celui-ci peut débuter dès 8 heures du matin, à 3 000 mètres, sur la neige alors gelée qui recouvre le glacier du Pissaillas ; schuss ensuite, le guidon entre les mains, vers le fond de la vallée pour saisir une raquette et peaufiner, pendant deux heures, ses mouvements de tennis ; un bol d'air frais mêlé à quelques chutes dans l'eau, vous voilà déjà sur une planche à voile au milieu du lac du barrage de Tignes, où le vent s'engouffre dans un étroit goulet. Enfin, s'il vous reste encore un peu d'énergie, vous pouvez effectuer un jogging sur les sentiers du parc national de la Vanoise.



Dans ce paradis de la nature, Val-d'Isère a fait également appel à des spécialistes des sports mécaniques. René Metge, double vainqueur du rallye Paris-Dakar, initie ainsi ses élèves à la conduite d'un 4 × 4. Chemins abrupts, devers, névés, crevasses, bosses et torrents sont autant de défis à relever (prix du stage : 1 900 F). Quant à l'école d'enduro, qu'encadrent François Crespo et Marc Moralès, elle installera cet été son QG à 2 000 mètres d'altitude, sur le plateau de Tovière (stage de cinq jours : 1 900 F).

Renseignements : (79) 06-10-83.

VALMOREL

Station d'hiver la mieux réussie des Alpes françaises du point de vue architectural, Valmorel est aussi l'une des mieux adaptées aux sports d'été. Installée à 1 400 mètres d'altitude, dispersée en plusieurs hameaux autour d'un centre vivant et chaleureux, Valmorel est un véritable village de vacances avec ses jeux, ses animations et ses fêtes. Le pittoresque a, ici, droit de cité, comme l'exubérance des couleurs qui ornent les façades du centre-ville. La musique occupe également une place importante à Valmorel, où vingt concerts sont programmés entre le 18 juillet et le 22 août dans les villages et les églises de la vallée. Donner une âme et de la chaleur à une station moderne était un pari difficile, que Valmorel gagne pourtant chaque été.

Si le tennis, la randonnée et l'alpinisme sont les principales activités sportives du village, la pêche en rivière et en lac de montagne, comme le cyclotourisme sur les pentes du col de la Madeleine (2 000 mètres) fidélisent chaque année de nombreux amateurs d'air pur et de dépaysement.

Valmorel la Belle dispose ainsi de charme et d'atouts incontestables, qui en font l'une des stations de sports d'été les plus prisées.

Renseignements : (79) 09-84-44 ; à Paris : (1) 545-67-00.

CHATEL

A la montagne tonique agrémentée de stages sportifs, Chatel associe la montagne insolite, celle qui vous conduira dans les galeries creusées dans le flanc de la montagne, où travaillent les derniers ardoisiers, ou encore dans les alpages, avec les gens « d'en haut ». Rapprocher la nature des citadins, les imprégner de sensations nouvelles et fortes, leur faire découvrir la vraie montagne, telles sont les ambitions des animateurs de Chatel.

Le mariage est ici parfaitement réussi entre les activités sportives et l'approche culturelle du milieu montagnard. Ainsi les randonnées à but géologique permettent de s'initier à la morphologie de la région et d'expliquer, par exemple, le jaillissement des Dents du Midi au milieu du paysage franco-suisse des Portes du Soleil.

Les sorties « flore » donnent un aperçu de la richesse des pentes alpines, où poussent plus de 2 000 plantes différentes. Partir à la découverte des oiseaux est également inscrit au programme riche et varié de la station de Chatel.

Renseignements : (50) 73-22-44.

MONTCHAVIN

Des promoteurs astucieux et respectueux du cadre montagnard ont fait revivre ici un authentique village de montagne. Aux fermes restaurées et aux maisons rénovées sont venues s'ajouter des constructions récentes, à l'architecture agréable, qui se fondent au milieu de vieilles bâtisses.

A 1 200 mètres d'altitude, Montchavin est très vite devenu un haut lieu de vacances estivales, capable de rivaliser, par la qualité des séjours proposés, avec de grandes stations concurrentes de la vallée de la Tarentaise.

MUSCAT/GAMMA

Cet été, Montchavin met en place ses premiers stages multi-montagne d'une durée de quatre jours, véritables stages d'initiation à la connaissance des sports de montagne. Le premier jour, les guides et accompagnateurs de Montchavin emmènent les alpinistes pour une randonnée en moyenne montagne et leur dispensent les premiers rudiments techniques pour la progression sur neige, glace et rochers. Le deuxième jour, c'est l'ascension d'un sommet glaciaire facile qui est au programme. Le lendemain, ski sur glacier, à La Plagne ou à Tignes, en compagnie d'un moniteur. Le stage s'achève par une descente de l'Isère en canot pneumatique. Le coût de ce stage (y compris le prêt du matériel nécessaire à chaque activité) est de 760 F.

Renseignements : (79) 07-12-31.

VAL-THORENS

Val-Thorens (2 300 mètres) s'arme de mieux en mieux, chaque été, pour conforter son image de station sportive, après être restée, pendant longtemps, un immense chantier de montagne. Les efforts réalisés pour humaniser l'environnement de la station portent aujourd'hui leurs fruits. D'autre part, la proximité du parc national de la Vanoise, dont les premières pentes sont aux portes de la station, ouvre un très vaste terrain d'aventures.



BOUVET/GAMMA

Ultime atout de Val-Thorens, son centre sportif est une véritable école de mise en forme que dirige Pierre Barthès. Le centre réunit 21 courts de tennis dont 6 couverts, 2 de squash, une piscine, des salles de musculation... En se dotant du premier simulateur de golf installé en France, Val-Thorens essaie également de pallier temporairement l'absence, dans la station, de greens et de fairways.

Le ski d'été, qui se pratique en partie dans le parc de la Vanoise, reste le sport-phare de Val-Thorens. La station de ski la plus haute d'Europe espère pouvoir, dans les prochaines années, étendre ses pistes de ski d'été. Mais les protecteurs de la nature veillent scrupuleusement aux limites, pour eux « sacrées », des parcs nationaux.

Passer ses vacances d'été à la montagne peut être économique. Ainsi, à Val-Thorens, les agences de location consentent des réductions souvent importantes à partir de la deuxième semaine de séjour, voire la gratuité totale pour la troisième semaine. A titre indicatif, un studio pour quatre personnes se loue de 1 000 F à 1 600 F la première semaine.

Renseignements : (79) 00-08-08.

LES ARCS

Par le nombre et la qualité des stages qu'elle organise, la station des Arcs est l'une des plus appréciées par les amateurs de sports d'été. Elle a toutefois deux grandes spécialités : le tennis (45 courts) et le golf (un 18 trous et un 9 trous). Outre les stages intensifs ou semi-intensifs d'initiation ou de perfectionnement, des formules plus « ciblées », comme le « stage clinic » de tennis, qui permet, lorsqu'on a déjà un bon niveau mais un point faible qui trouble son jeu, de passer une semaine (stage mi-temps) à le corriger.

Les Arcs veulent être également la station de l'aventure et des sensations fortes ; sur rivière, par exemple, en descendant des torrents en radeau pneumatique ; ou encore « entre ciel et terre », grâce à l'école de haute montagne des Arcs, qui encadre des alpinistes aussi bien en moyenne montagne que dans les faces rocheuses et glaciaires de la Vanoise et du massif du Mont-Blanc.

Ouverte pendant les mois de juillet et août, la station des Arcs réussit parfaitement, chaque année, sa reconversion estivale. Pendant plusieurs semaines, les dix-huit mille lits des trois villages sont occupés à plus de 80 %.

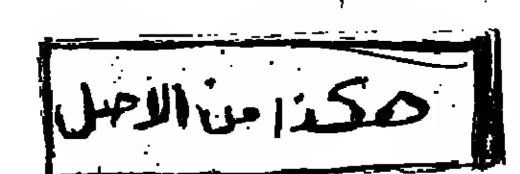
Renseignements : (79) 07-26-00 et Paris (1) 322-43-32.

LES DEUX-ALPES

Usine à skier l'hiver, la station des Deux-Alpes se transforme l'été en un complexe sportif de haut niveau, offrant 100 kilomètres de sentiers balisés, 43 courts de tennis, une école d'équitation, une autre de trial, une troisième d'escalade, une patinoire de 1 800 mètres carrés en plein air, un lac – situé à 9 kilomètres – pour la voile, un parcours de tir en campagne, enfin, pour couronner le tout, un glacier sur lequel se pratique le ski d'été.

Le paysage trop urbain des Deux-Alpes s'est, depuis quelques années, un peu estompé. La station champignon s'est, en effet, assagie, et les architectes qui opèrent ici ont, enfin, repensé leur façon de concevoir leur art en montagne. Mais leurs ouvrages resteront longtemps encore inscrits dans l'environnement des Deux-Alpes, qui dégage un certain malaise lorsque l'on découvre, pour la première fois en été, la station dauphinoise.

Cependant, l'aspect esthétique du site sera vite oublié par ceux qui s'engageront corps et âme dans l'un des trente stages à dominante sportive et qui viennent ici refaire leur plein d'énergie.



هكذا من الأصل



D.R.

Nouvean cet été aux Deux-Alpes, le stage « super-women » consiste en une semaine de vacances sportives où la détente et la relaxation ont une large part, mais où l'on vous distillera également des *informations* sur la mode et des conseils pour le choix d'un meilleur « look ». Ses initiateurs prétendent qu'il s'agit d'une *« méthode pour renforcer sa personnalité et son pouvoir de persuasion... ».*

Office du tourisme : (76) 79-22-00.

LES KARELLIS

Au cœur de la Maurienne, sur l'axe Chambéry-Turin, à portée de TGV (Saint-Jean-de-Maurienne), la première station de l'économie sociale a résolument joué la carte des vraies vacances familiales en mettant à la disposition des parents tous les services permettant d'apprécier, en toute tranquillité, les multiples activités d'été qui y sont proposées. Pour l'été 1985, quatre quinzaines à thème ont été organisées. Du 24 juin au 12 juillet : découverte du milieu montagnard, de l'ornithologie, de la grande faune et de la flore alpine, au cours de sorties-découvertes en moyenne montagne. Du 15 au 27 juillet : festival du théâtre burlesque et café-théâtre. Du 29 juillet au 10 août : le cirque, avec trois grands spectacles et la possibilité de s'initier aux différents arts pratiqués sous le grand chapiteau. Enfin, du 12 au 23 août : les sports et loisirs, avec pratique du judo, de l'aïkido, de l'escrime, du volley, de la natation, de la gymnastique, du footing, de l'équitation, du tennis, du tir à l'arc, du ski sur herbe, de l'escalade, du ping-pong, etc.

Renseignements : Les Karellis, Montricher-Albanne, 73870 Saint-Julien-Mont-Denis. *Tél. : (79) 59-50-36.*

LA PLAGNE

Les efforts menés depuis cinq ans à La Plagne pour redonner à la station pendant l'été le dynamisme qu'elle génère l'hiver ont porté leurs fruits. Désormais La Plagne se place parmi les villages de montagne les mieux équipés pour recevoir une clientèle jeune et sportive, en juillet et en août. En faisant appel à une dizaine de champions, comme Eric Lolié pour le tennis (ex-international juniors), Eric Lauro,qui a, en courant, traversé les Etats-Unis sur 3 500 km et en cinquante-six jours, pour la remise en forme et le training dans les Alpes ; Emmanuel Pinda, champion du monde de karaté en 1984, ou encore Brigitte Deydier, championne du monde 1984 de judo, La Plagne choisit la qualité et le sérieux pour retenir à 2 000 m d'altitude ses stagiaires.

La Plagne veut être un véritable « campus du sport et des loisirs », où se pratiquent aussi bien le modern jazz, la boxe française, l'informatique, le ragtime, la tennis, l'artisanat, le ski...

Pas question, donc, de chômer ici un instant, à La Plagne transformé l'été an un véritable « tremplin » pour la forme. On n'aura de cesse de vous divertir et de vous occuper. Bon voyage au pays du tonus et du punch...

Office du tourisme : (79) 09-79-79.





D.R.

Stages en l'air

Aviation : Seul pilote au monde à avoir posé un avion au sommat du mont Blanc, Henri Giraud organisa das stages de qualification pour la vol en montagne. Dix à quinze heures de vol sont nécessaires pour décrocher cette spécialité aéronautique.

Prix : 600 francs l'heure. Stage organisé à L'Alpe-d'Huez. Renseignements : 16 (76) 80-41-15.

Randonnées avec mule de bât dane le Varcors : eu rythme paisible des mulets, on traverse, en *sept jours*, le Vercors, de refuge en bergerie et de bivouac en ferme.

Prix : 1 480 francs. Renseignements à le Maison du Dauphiné, Paris (1) 296-08-56 ou à Grenoble : 16 (78) 54-34-36.

Cyclotourisma dans l'Oisans : *la* conquête à vélo des grands cols alpins – Lautaret, Galibier, Glandon, Croix-de-Far. Ces stages sont destinés à des sportifs déjà bien entraînés.

Sept jours avec hébergement en gîte : 1 600 francs. Renseignements : Maison du tourisme du Dauphiné.

Toujours à vélo, la grande traversée des Alpas par les grands cols... pour les branchés du braquet.

Dix jours : 2 500 francs. Renseignements : CIMES-GTA 18 (76) 54-34-38.

Mountainbike : Isola 2000 vit cet été à l'heure da ces vélos tout terrain. Nombreuses randonnées, dont une échappée d'une journée en Italie (200 F), un véritable safari d'une journée dans le parc national de Mercantour (200 F), et, pour les débutants, une mini-échappée d'une demi-journée (80 F).

A signaler également des rencontres de horse-ball, mariaga du basket at du polo (80 F). La station propose un passaport multi-loisirs pour 150 F par jour, 500 F par semaine (1 300 F par familla). Renseignements Club 2000 : Patrice Cottin (93) 79-15-27. Hébergement : Pierre at Vacances, 54, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. : (1) 720-70-87.

Pêche : dans les Hautes-Pyrénées, une initiation à la pêche à la truita avec un pêcheur local, dans les lacs et gaves de montagne : 1 400 F une semaine en pension complète. A la journée (250 F), pêche à la truite dans les lacs d'altitude de la vallée d'Aure, où l'on vous proposa également six jours d'activités sportives (canoë- kayak, spéléologia) pour 1 980 F, hébergement compris. Renseignaments : Maison des Pyrénées, 15, rue Saint-Augustin, 75002 Paris. Tél. : (1) 281-58-18.

Triathlon : à Val-d'Isère, un camp d'entraînement en altitude, avec, pour encadrement, das champions comma Alain Mosconi (natation), Dominiqua Cheuveliar (vélo) at Jean-François Guiborel (course à piad). Parclus at paresseux s'abstenir, car la journée (levé à 7 h) enchaîne natation (objectif : 3 km), vélo (40 à 80 km) et petit cross de 10 à 20 km... Prix : 1 930 F. A partir de dix-huit ans.

Inscription au Club des sports de Val, tél. : (79) 06-03-49. Renseignement hébergement, Val Hôtel, tél. : (79) 06-11-88.

Escalade : du 7 au 14 juillet à Mourièe at à Le Palud-sur-Verdon avec Jean-Baptiste Tribout, Fabrice Guillot et la section de Paris du Club alpin français. Huit jours d'escalade *pure en falaise pour les plus de* dix-huit ans capables de passer du 5 sup. en tête. Prix : 600 F comprenant le matériel d'assurage (cordes) at l'encadrement. Logement sous *la tente.* Voyage et nourriture en sus. Ranseignemants : Club alpin français. Tél : (1) 742-36-77. at J.-B. Tribout (1) 281-43-46.

A noter qua la CAF organise cet *été* de très nombreux circuits de randonnées ainsi que des stages d'alpinisme et d'escalade. Ranseignements au 9, rue de la Boétie, 75008 Paris. Tél. : (1) 742-38-46 (poste 48).

Tennis : à Méribel, Jean-Claude Barclay propose une série da stagas (modéré, fana, mini-tennis) et des camps de jeunes de onze à dix-sept ans avec encadrement permanant et hébergement. Possibilité da coupler avec golf (stage G. Watine) at équitation.

Ransaignamants : Clubs J.-C. Barclay, 33, villa Curial, 75019 Paris. Tél. : (1) 240-99-66. En juillet : (79) 08-50-04.

Stages culturels : *Théâtre at communication,* à 2 300 mètres d'altitude. Ces stages Incluent naturallement le ski at le tennis, mais l'objectif principal est l'apprentissage de la prise da parole en public, l'initiation à la diction, au jeu dramatique at à la mise en scène. Ces stages sont organisés du 27 juillet au 17 août, at ils sont encadrés per des membres de la Compagnie Sganarelle, compagnie régionale d'Ile-de-France.

Ranaaignamants : Val-Thorens. Tél. (79) 00-03-08. Prix : une semaine, 855 F ; deux semaines, 1 350 F.

Stages de langues à Courchevel, combinés avec das stages de tennis.

Stages de musique de chambre et de technique vocale à Courchevel ; d'*orgue* à Saint-Gervais ; de *chant choral* à Valmorel ; *de guitare classique et moderne* à Samoëns.

Stages d'artisanat : linogravura, sérigraphie et céramique à Combloux ; *sculpture au couteau* aux Gets, sur bois au Grand-Bornand ; peinture sur soie à Peisey-Nancroix ; aquarelle à Super-Dévoluy et travail *du cuir* à Autrans.

Aviation et astronautique : du 15 au 21 juillet à Méribel, dane le cadre du désormais traditionnel *Festival international*, de nombreuses festivités et dae ataliers sur la fabrication et le lancement de micro-fusées, la fabrication de lunettes et télescopes *et la construction* de maquettas. En ouvertura, une conférence de Patrick Baudry sur son vol orbital.

Renseignements à l'Office du tourisme de Méribel. Tél. : (79) 08-60-01.

Informatique : évasion informatisée de six jours dans un hameau des Pyrénées ariégaoises. Vingt-cinq à trenta heures de micro-informatiqua, alternées avec des balades en moyenne montagne. *Séjour* dans une ferma confortable. Table d'hôte. Bonne chère at bonne humaur. Prix : 1 940 F (enfants de neuf à douze ans, 1 700 F) tout compris.

Ranseignements : Le Manupied, hameau de Madranque, Le Bosc, 09000 Foix. Tél. : (61) 02-71-29.

Photographia : Festival d'Avoriaz, du 20 au 27 juillet. Des stages pour tous, sous la conduita da *professionnels ;* des soirées-rencontres avec des personnalités du monde da la photo et des expositions. Prix des stages : 1 800 F sans hébergamant at 2 250 F avec hébergement.

Musiqua : un bain de musiqua de *trois semaines* (du 5 au 25 août) à Flaina : anseignemant at concerts. Inscription (260 F). Piano (2 150 F, 1 500 F jusqu'à douze ans) ; autres instruments (1 600 F). Renseignemants : Flaine information, 23, rue Cambon, 75001 Paris. Tél. : (1) 261-55-17.

Les cimes sur le bout des doigts

Suivez le guide.

« *JE suis l'échantillon type du guide de la vallée, originaire d'une famille enracinée à Chamonix depuis quatre siècles et qui, depuis cinq générations, fournit des membres à la Compagnie des guides.* » A trente-deux ans, Jean-Franck Charlet représente à la fois la tradition et l'ouverture d'une profession qui s'appuie d'abord sur la force du jarret et celle des doigts, mais qui n'oublie pas, aujourd'hui, d'ouvrir son esprit vers d'autres horizons.

Décidément, ce jeune guide est bien accroché à sa montagne. Brillant élève, ingénieur des Arts et métiers, passionné par son travail dans une usine de remontées mécaniques, le virus de la montagne l'a repris six mois après son entrée dans la vie professionnelle. « *Elle me prenait trop de temps. Il ne m'en restait pas suffisamment pour grimper* », déclare le petit-neveu du célèbre glaciériste Armand Charlet, le plus grand guide chamoniard de sa génération. Jean-Franck Charlet s'est donc réinstallé, il y a sept ans, au-dessus de Chamonix, à Grand-Roc, face à la prestigieuse aiguille Verte, que son grand-oncle a parcourue plus d'une centaine de fois et où il traça quelques-uns des plus beaux itinéraires, qui portent aujourd'hui son nom, comme la Charlet-Devouassou ou encore la Charlet-Platonov, sur le versant Nant-Blanc de la Verte. Jean-Franck Charlet a ressorti le diplôme qui lui tenait le plus à cœur, celui de haute montagne, obtenu en 1971, quelques jours seulement après ses dix-huit ans.

Devenu l'un des guides les plus actifs de la vallée, il se prévaut d'un palmarès professionnel remarquable. Celui d'avoir passé, en 1982 et 1983, respectivement 220 et 230 journées en montagne, l'été sur la roche et la glace avec ses clients, l'hiver en compagnie de randonneurs ou de skieurs hors piste.

« *Ce que j'aime dans le métier de guide*, explique-t-il, *c'est de faire goûter le parfum d'aventure que dégage la haute montagne. Je risque de faire hurler certains alpinistes, mais je crois que l'on peut parfaitement vivre des grands moments d'aventure comme ici, dans le massif du Mont-Blanc, avec un guide ; connaître des situations exceptionnelles, savoir ruser avec la montagne pour se sortir des situations les plus périlleuses, trouver les meilleurs itinéraires même si l'on est « attaché à un guide ». La montagne restera toujours un formidable terrain d'aventure.* » « *En ce sens*, ajoute encore Jean-Franck Charlet, *je suis un guide très classique.* »

Son rôle de découvreur de la haute montagne et de sa dimension extrême, le jeune guide chamoniard estime le jouer pleinement en emmenant notamment ses clients les plus aguerris dans des voies difficiles comme celle de l'Envers du mont Blanc ou les faces nord de Courtes ou des Grandes Jorasses, des itinéraires qui, sans le coup de pouce donné au moment opportun par ce professionnel de la montagne ne seraient pas à leur niveau. « *Dans ces moments, la pratique de l'alpinisme ne laisse plus de place à l'improvisation. Si pendant onze mois sur douze vous êtes totalement coupé du milieu montagnard vous n'auriez jamais, après une semaine passée à Chamonix, la condition physique et mentale nécessaire à la réussite de grandes courses.* »

Et, prêchant pour sa propre paroisse — en l'occurrence la Compagnie des guides de Chamonix — Jean-Franck Charlet ajoute : « *Partir avec un guide, c'est prendre une option pour une saison efficace d'alpinisme. Si un carnet de courses bien rempli constitue une preuve matérielle d'une pratique continue de la haute montagne et d'un niveau technique élevé, nombre d'alpinistes en contestent aujourd'hui l'utilité. Ils ne considèrent plus, en effet, le sommet d'une montagne comme l'aboutissement naturel d'une course ; ils s'abstiennent même de l'atteindre, estimant beaucoup plus important la qualité esthétique de la progression du grimpeur dans les parties les plus difficiles d'une paroi. Pour certains, les montagnes sont devenues des murs sur lesquels on pratique de la gestuelle* », regrette Jean-Franck Charlet.

La perfection du geste, que l'on veut le plus pur possible, constitue la préoccupation principale d'un grand nombre de grimpeurs et de guides, eux aussi tentés par cette nouvelle approche de l'alpinisme et de leur métier.

« *Se lever à minuit pour faire une course et souffrir lors de la marche d'approche peut avoir un aspect rébarbatif*, explique Jean-Franck Charlet, *alors qu'une bonne fin de nuit suivie, vers 9 heures ou 10 heures du matin, d'une belle escalade sur du rocher baigné de soleil s'apparente plus à de... vraies vacances.* »

CLAUDE FRANCILLON.

Le prix des courses

Mont Blanc : 2 000 F.
Mont Blanc par l'éperon de la Brenva : 2 700 F.
Couloir Gervasutti : 1 700 F.
Le Grépon, face Charlet : 1 300 F.
Traversée des Drus : 3 000 F.

STAGES :
Six jours, de 3 à 5 personnes par guide. **Perfectionnement dans la pratique du premier de cordée. Une ou deux belles courses prévues pendant le stage. Prix : 2 700 F par personne.**


GASTON REBUFFAT/RAPHO

Lieux des monts

AFIN de se faire connaître du grand public, 48 stations — réparties dans les Alpes, le Massif Central, les Pyrénées et les Vosges — viennent d'éditer un guide d'information où chacune d'entre elles présente sa situation géographique, ses équipements, ses animations, ses stages, ses forfaits et ses tarifs. Ce guide est gratuit. Pour l'obtenir, il suffit d'écrire ou de téléphoner à :

SKI FRANCE — STATIONS DE SPORTS D'ÉTÉ
61, boulevard Haussmann, 75008 PARIS
Tél. (1) 742-23-32.

LES RENDEZ-VOUS AUX SOMMETS

22 et 23 juin : La Ronde des Alpes (course automobile), *à Orcières-Merlette.*
26 juin au 7 juillet : Troisième randonnée internationale de voitures de collection, *à Megève.*
6 juillet : Deuxième thriathlon des cimes, *à Courchevel.*
6 et 7 juillet : 3ᵉ Challenge national des professionnels du vol libre, *à Tignes.*
8, 9, 10 juillet : Journées botaniques, *à Pralognan-La Vanoise.*
13 juillet : Grand moto-cross à l'américaine, *à Orcières-Merlette.*
13 et 14 juillet : Festival de ski artistique, *à Tignes.*
15 juillet au 15 août : Festival de musique et de danse, *aux Arcs.*
15 juillet au 23 août : 6ᵉ Festival musical de Tarentaise, *à Valmorel.*
Du 15 au 24 juillet : 5ᵉ Festival international d'aviation et d'astronautique, *à Méribel.*
Du 16 au 23 juillet : Gala de patinage artistique, *à Chamonix.*
Du 18 au 27 juillet : 9ᵉ Festival d'echecs, *à Val-Thorens.*
Du 18 au 23 août : Semaine musicale du Mont-Blanc, *à Chamonix.*
20 et 21 juillet : Nationale de pétanque, *aux Deux-Alpes.*
20 et 21 juillet : Championnats de France de 4x4, *à Font-Romeu.*
23, 24, 25 juillet : Fête américaine western, *à Orcières-Merlette.*
27 juillet : Course de ski à roulettes, *à Super-Lioran.*
28 juillet au 4 août : 8ᵉ Festival de scrabble, *à Val-Thorens.*
29 juillet au 3 août : Semaine bouliste, *à Pra-Loup.*
30 juillet : Concours de poulains et muletons, *à Flumet-Val d'Arly.*
1ᵉʳ août : Cross sans frontières, *à Châtel.*
1ʳᵉ semaine d'août : Bourse internationale de minéralogie, *à Chamonix.*
1ʳᵉ semaine d'août : semaine nautique, *aux Carroz-d'Arâches.*
4 et 5 août : Trophée de patinage de vitesse, *à Chamonix.*
1ʳᵉ quinzaine d'août : Découverte de la Tarentaise : musique - artisanat - archéologie — tradition culinaire, *aux Ménuires.*
1ʳᵉ quinzaine d'août : Rallye des vieilles voitures, *aux Deux-Alpes.*
6, 7, 8 août : Foire à la brocante, *à Tignes.*
7 août : Parallèle de ski sur herbe, *à Allos-Le-Seignus.*
9, 10, 11 août : 3ᵉ Festival international de bridge, *à La Plagne.*
10 au 13 août : Passage du Tour de France, *à Villard-de-Lans.*
10, 11, 17, 18 août : Tournois de tennis homologués, *à La Rosière-Montvalezan.*
11 août : Fête du coq des foins, *à La Bresse.*
11 août : Fête des fleurs, *à Saint-Lary-Soulan.*
13 et 14 août : 31ᵉ Jeux olympiques, *à Auron.*
15 août : Grand Prix cycliste, *aux Gets.*
17 et 18 août : Course de côte d'enduro, *à Val-d'Isère.*
18 août : Course de cote cycliste populaire, *à La Bresse.*
18 août : Grande Fête des Bergers, *à Châtel.*
18 au 24 août : 3ᵉ Festival de Café-Théâtre, *aux Ménuires.*
18 au 25 août : 2ᵉ Salon tout-terrain, *à Val-d'Isère.*
21 au 25 août : Grand Prix international du patinage artistique, *à Saint-Gervais.*
22 au 25 août : championnats du monde de ball-trap, *à Megève.*
24 août au 1ᵉʳ septembre : Semaine du golf, *à Megève.*
28 août : 4ᵉ Grand Prix cycliste, *à La Foux-d'Allos.*
Dernière semaine d'août : Semaine mycologique, *aux Arcs.*

Le nouveau château de Vincennes

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites vient d'installer dans les casemates situées au pied du donjon de Vincennes, une exposition permanente retraçant l'histoire du château du début de sa construction à nos jours. L'exposition se compose de panneaux illustrés, d'une grande maquette représentant l'édifice au XIVᵉ siècle, d'un arbre généalogique de la maison des Valois et de moulages de statues de personnages qui ont vécu dans le château. Un audiovisuel de dix minutes complète l'exposition.

La chapelle est à nouveau ouverte au public après trois longues années de fermeture nécessitées par des travaux de restauration (*le Monde* du 2 mars).

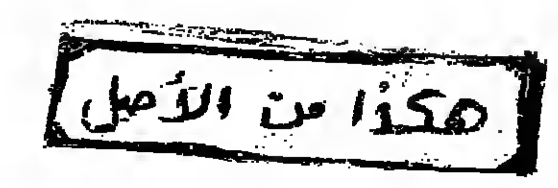
● *Ouvert tous les jours de 10 h à 17 h 30. Entrée : 15 F.*

« La Mémoire du fleuve » prix Jumbo

Le Grand Prix des voyages jumbo vient d'être décerné à Christian Dedet pour *la Mémoire du fleuve* publié chez Phébus (*le Monde* du 8 mars).

Une vingtaine de journalistes, d'écrivains, d'éditeurs et de libraires réunis par la filiale tourisme d'*Air France* composaient le jury. Rappelons que l'auteur raconte l'Afrique aventureuse de Jean Michonet. De la forêt gabonaise aux dédales des fleuves et des marigots. Un « voyage » saisissant.





des doigts

TELEVISION

Deux auteurs en quête de trois personnages

Pierre Beuchot adapte Pierre-Jean Jouve et son « Monde désert ».

TOUJOURS la question, et même la ritournelle, de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire. En général, on simplifie de la manière suivante : les livres médiocres sont de bons supports de grands films. Les grands livres sont intranscriptibles, ne sauraient être que trahis ou bien dénaturés. Il y a des variantes, assez justes elles aussi, qui conseillent aux cinéastes les ouvrages courts, les nouvelles façon Buzzati, plutôt que les monuments en six tomes du genre de *Guerre et Paix*, de *la Recherche du temps perdu*, etc. Le problème et la manière de le résoudre sont d'autant plus difficiles que l'œuvre est plus poétique, que la langue de l'écrivain prend plus de part à l'action. On se souvient, au cinéma, d'*Au-dessous du volcan*, d'*Un amour de Swann*.



Jacques (Jean-Louis Vitrac) se réfugie dans un amour peu simple pour Baladine (Olympia Carlisi).

Avec Pierre-Jean Jouve, on touche à l'acrobatie, à la haute-voltige. Jean-Louis Bertucelli s'y était risqué en 1972 avec *Paulina 1880*. Mais l'ambition du cinéma, ses moyens, rendaient l'entreprise d'autant plus périlleuse. L'intelligence du réalisateur ne lui permit pas de résister à la pesanteur mortifère de son personnage. Paulina lui échappa. Les moyens plus légers de la télévision, la fluidité aquariumnique du petit écran, ont donné à Pierre Beuchot l'occasion d'une jolie réussite.

Pierre-Jean Jouve est mort en 1976, à quatre-vingt-neuf ans. Un écrivain discret, mal aimé, difficile, honoré sans doute par toutes sortes de prix, mais auquel seule la mort donna toute son ampleur médiatique. Un poète de la mort justement, et de l'amour – l'amour physique, torride, qui suscitait l'ennui chez les lecteurs au souffle rapide, ou alors la passion. Bernard Privat nous la communiqua. Le directeur des éditions Grasset parlait sur France-Musique, en 1967, de cet auteur du Mercure de France : « *Ce que je voudrais, c'est que, parmi les auditeurs qui m'écoutent parler de ce romancier que j'aime avec tant de ferveur, il s'en trouve qui, ne connaissant pas encore son œuvre – laquelle est loin d'avoir l'audience qu'elle mérite, – me fassent assez confiance pour accepter de l'aborder avec le sentiment qu'elle peut changer quelque chose dans leur façon de sentir, qu'elle rayonne une lumière qui apportera une coloration nouvelle à l'idée qu'ils peuvent se faire de l'essence de l'amour et de la mort.* » Eros et Thanatos, toujours. Jouve, marié à une psychanalyste, nourrissait son œuvre aux mamelles, si je puis dire, et de Freud et de ses mystiques, autre versant de sa réflexion, qui lui fournissaient comme la résolution torturée des deux pôles de son œuvre. Mais c'est plus fin que cela dans ses romans comme dans sa poésie.

Le Monde désert (1927) est un des cinq romans que Jouve écrivit après le rejet de son œuvre antérieure, c'est donc maintenant un film, et qui révèle bien l'univers de l'écrivain. L'action, passez-moi l'expression, se situe entre 1911 et 1925, essentiellement en Suisse. Le bruit montant de la première guerre mondiale est couvert par celui, silencieux mais puissant, formidable, des passions de trois personnages. Jacques, fils de pasteur, qu'un amour assez incontrôlable pousse vers les jeunes gens de son sexe, se réfugie dans un difficile amour pour Baladine, jeune femme il est vrai attirante, pour se jeter finalement à l'eau, la vraie, et s'y noyer. Jacques est joué par Jean-Louis Vitrac qui donne à son personnage le calme le plus riche de tempêtes, la jeunesse la plus lourde d'inquiétude, l'émotion, la rage la mieux contenues. Dans l'esprit de Jouve, Jacques avait un modèle bien réel. Jean-Louis Vitrac montre la vérité, c'est-à-dire la complexité d'une âme écartelée.

Olympia Carlisi, créature cinématographique des meilleurs réalisateurs italiens, a pris le rôle de Baladine, un miroir où se brisent les amours narcissiques. Elle est plus énervée qu'amoureuse, peut-être, tiraillée entre Jacques et Luc. C'est une jeune Russe divorcée, ce qui lui donne une expérience certaine de la vie, et comme une ambiguïté maternelle à l'égard des angoisses des deux hommes. Elle est digne et sexy, elle fera une éblouissante carrière un peu nunuche, à Genève, dans une banque. Elle a perdu Jacques, elle fuit Luc. Un rôle lisse, comme les passions inaccessibles, mais auquel Olympia Carlisi prête de belles aspérités.

Luc est donc le troisième et – presque – dernier personnage de cette amère histoire. Daniel Olbrychski lui donne un caractère assez cyclothymique, tour à tour détendu et farouche, tendu et travaillant ses rictus. On s'y perd un peu au début, et puis on accepte cet individu erratique dont le miroir a perdu tout reflet. Il est d'abord l'ami – en tout bien tout honneur, permettez – de Jacques, dont il va phagocyter la tentative de passion féminine. C'est un coureur d'amour, parce qu'il est sans doute porteur de la mort. L'inverse de Jacques, coureur de mort.

Le Monde désert était, selon Jouve, « *un opéra de chambre à trois personnages* ». C'est assez dire que le désert est l'état d'anéantissement à quoi aspirent nos trois héros, par des voies et avec une conscience différentes. Jouve avait émerveillé Bachelard par sa « *technique du drame* » : « *Mettre en ordre des âmes en désordre, en ligne des incidents inattendus, voilà où vous êtes maître*, écrivait le philosophe. *C'est mentalement extraordinaire, et cependant c'est vrai.* » L'adaptation de Pierre Beuchot, Jean-Pierre Kremer et François Porcile retrouve, recrée ces qualités du roman, et aussi son écriture exigeante, ses façons de dire les choses sans les montrer. « *Dans les ellipses de Jouve*, écrit Jacques Fieschi (*Cinématographe*, juin 1985), *le film trouve sa durée.* » Constat similaire de Pascal Bonitzer (*les Cahiers du cinéma*, juin 1985) : « *Les spectateurs* [comme les personnages] *sont* (...) *comme happés par un événement, une violence, une décision qui n'ont jamais lieu sous leurs yeux, mais dans la collure entre deux plans.* » (...).

Dernière proximité entre le roman de Pierre-Jean Jouve et le « téléfilm » qu'en a tiré Pierre Beuchot : l'exigence. Comme les œuvres simples et belles, ce film ne se laisse pas regarder au lance-pierres, ni dans les touffeurs d'une digestion molle.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

*** *Le Monde désert*, A2, mercredi 26 juin, 20 h 35 (90 mn).**

Vu pour Vous

Loukoums électroniques

● **Documentaire : *Vidéo sur sable*, A 2, mercredi 26 juin, 22 h (60 mn).**

Omar Amiralay est ce cinéaste syrien qui a réalisé cette superbe émission diffusée en février dernier sur Antenne 2, *Sarcophages de l'amour*, sur la situation des femmes en Egypte. On aimait son regard de « peintre », ces images extrêmement cadrées qui enregistraient les lignes droites, les couleurs buvard. Caméra imbibée par l'humeur, le climat, l'heure orientale, les mille bruits de la rue du Caire, les klaxons, les cris, la musique qui traînait d'une fenêtre à l'autre...

Omar Amiralay a tourné au Koweït ce document qui est plus qu'un reportage. Il a essayé de montrer comment les pays du Golfe sont amenés à acquérir une nouvelle culture à base de ce monde vidéo, qui vient du Japon ou de leur propre production. La télévision a déferlé à la suite du grand boom pétrolier, et l'on voit des femmes passer jusqu'à huit heures par jour devant leur poste ; les Koweïtiens s'installent des heures, au bord du désert, dans leur voiture, en regardant des matches de foot, des films de karaté, des mélodrames doucereux comme des loukoums. Installations hyper-sophistiquées, que tout un chacun doit avoir, le chauffeur de taxi comme le chauffeur de « *maître* ».

« *Vidéo sur sable* » est beaucoup moins « travaillé », il est moins « peint » que *Sarcophages de l'amour*, *il est même un peu brouillon*, mais c'est le fond qui intéresse. Ce qu'on voit – ce que l'on ressent intimement plutôt, car il n'est pas dans la manière d'Omar Amiralay de dire, – c'est la formidable bouleversement des mœurs, et cette totale inadaptation des images – déversées par tonnes, dévorées et tâtées – avec la réalité d'un peuple. Les pays du Moyen-Orient vivent en plein fantasme, à côté de leur propre histoire.

CATHERINE HUMBLOT.

La chine sans visa

● **Téléfilm : *le Roi de la chine*, samedi 22 juin, 20 h 40 (90 mn).**

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, *le Roi de la chine*, tiré du récit de Grégor Verteniau, n'évoque pas la mémoire du dernier descendant morganatique de la célèbre dynastie Ming qui régna sur le Céleste Empire de 1368 à 1644. La chine, c'est le nom donné à l'activité de chiffonniers qui, dans les années 50, gravitent autour d'un curieux personnage, Grégor (Jean-François Balmer), qui les aide à survivre en organisant leur pitoyable négoce, en même temps qu'il les exploite. Elément caractéristique du téléfilm réalisé par Fabrice Cazeneuve : dans les scènes de groupe, les figurants sont d'authentiques « biffins », derniers survivants de ces chiffonniers qui, avant la dernière guerre, peuplaient certaines zones de la périphérie de Paris.

L'héroïne de l'histoire, Génie (Marylin Even), fait une entrée fracassante, à la faveur d'une scène érotique qui ajoute encore au sordide de la situation. Survient alors le véritable héros du film, Emile (Roger Jendly), qui va donner une tout autre dimension au récit : ce clochard-ivrogne est aussi aventurier, philosophe, désintéressé, généreux, séduisant en diable. Grégor tombe sous le charme, Génie également, ce qui va les entraîner dans des aventures et transformer, temporairement au moins, leur vie misérable. Au-delà de l'histoire, l'intérêt de l'émission réside dans la peinture sociologique d'une communauté humaine, selon la technique de toile de fond utilisée jadis par la célèbre série policière « Les cinq dernières minutes ».

CLAUDE DURIEUX.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 23 JUIN

Les Quatre Fils de Katie Elder ■

Film américain de Henry Hathaway (1965), avec J. Wayne, D. Martin.
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

Quatre frères reviennent au Texas pour l'enterrement de leur mère. Ils découvrent que le ranch familial fut volé et leur père assassiné. De là à chercher la vengeance, il n'y a qu'un pas. C'est bien le sujet de ce western mis en scène avec l'efficacité habituelle de Hathaway, un des piliers du genre. John Wayne mène l'action, et ça barde. Mais il y a aussi de la psychologie et des intentions moralisatrices. Les quatre frères étaient des chenapans, le devoir filial va les régénérer. On aime moins cet aspect du film.

La Duchesse de Langeais ■

Film français de Jacques de Baroncelli (1941), avec E. Feuillère, P. Richard-Willm (N.).
FR 3, 22 h 30 (90 mn).

Dans les salons parisiens de 1821, la duchesse de Langeais est une coquette qui fait des ravages sans rien accorder aux hommes. Elle joue avec le cœur d'un officier et, pour une fois, se prend à son jeu. L'intrigue furieusement romantique de Balzac a été adaptée et dialoguée pour l'écran par Jean Giraudoux. A la fin de 1941 c'était, pour le cinéma français cherchant sa renaissance artistique, un grand prestige littéraire. On dégustera un texte superbe, fidèlement servi par le réalisateur et le couple idéal de l'époque : la grande Feuillère, Richard-Willm le beau ténébreux..

LUNDI 24 JUIN

C'était demain ■

Film américain de Nicholas Mayer (1979), avec M. McDowell, O. Warner.
TF 1, 20 h 40.

En 1893, pour échapper à la police, Jack l'éventreur vole la machine à explorer le temps inventée par H. G. Wells. Celui-ci réussit à retrouver la trace du criminel à San-Francisco en 1979. Ce scénario très astucieux permet à Nicholas Meyer, un fana des personnages de l'époque victorienne, une savoureuse comparaison entre le vieux Londres où sévissait Jack l'éventreur et la moderne Californie où le crime est devenu chose courante. Les utopies de Wells en prennent du plomb dans l'aile. L'alliance de l'angoisse et de l'humour rappelle Hitchcock (période anglaise !).

Le Faussaire ■■

Film franco-allemand de Volker Schlöndorff (1981), avec B. Ganz, H. Schygulla.
FR 3, 20 h 35 (105 mn).

Un journaliste allemand, en difficultés conjugales, part en reportage au Liban et se trouve confronté à la guerre civile dans Beyrouth ravagée. Schlöndorff s'est inspiré d'un roman de Nicholas Born (l'auteur était mort d'un cancer en 1979) répondant à ses propres préoccupations d'intellectuel européen : comment comprendre les problèmes du monde moderne, comment échapper à soi-même ? A Beyrouth, la vérité se dérobe aux méthodes d'information et d'analyse du journaliste occidental. Bruno Ganz, interprète idéal du personnage, parcourt une ville en ruines, rencontre des gens appartenant à tous les camps et une compatriote (Hanna Schygulla, ou l'illusion de l'intégration), veuve d'un Arabe, se cogne aux impasses de la mauvaise conscience. Ce film, magnifiquement réalisé, est moins un témoignage qu'une fiction donnant à réfléchir sur l'état d'homme dans la guerre et le mécanisme de la violence.

MARDI 25 JUIN

L'Indiscrétion

Film français de Pierre Lary (1982), avec J. Rochefort, J.-P. Marielle.
A 2, 20 h 40 (95 mn).

Un ingénieur pétrolier passant des vacances à Paris est pris aux pièges de la technologie et d'un complot occulte et découvre que son voisin est, peut-être, son double. Marielle, double de Rochefort, avec Dominique Sanda entre les deux, c'est étrangement séduisant. On regrette d'autant plus que le scénario compliqué, invraisemblable, et la mise en scène incertaine ne tiennent pas les promesses annoncées par le début du suspense.

Aguirre, la colère de Dieu ■■

Film allemand de Werner Herzog (1972), avec K. Kinski, R. Guerra.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

1560, dans la forêt vierge amazonienne. La recherche éperdue de l'Eldorado mythique par un conquistador bossu, fou de pouvoir, en proie à la fièvre de l'or. Un livre d'aventures mit Werner Herzog sur la trace d'Aguirre, qui voulut se tailler un royaume chez les Indiens, et dont l'expédition fut consignée dans le journal d'un moine, Gaspar de Carjaval. Le film fascine par sa démesure, une constante mise en scène de l'impossible : hommes en armes escaladant les montagnes, radeaux lancés sur le fleuve, défi à la nature sauvage qui engloutit les Blancs et fait de l'Eldorado l'instrument de leur perte. Le masque de l'épopée historique tombe, pour laisser voir la colonisation féroce, les rivalités et les meurtres. Les ombres des tragédies de Shakespeare rôdent sur l'Amazone. Contrefait, grimaçant, horrible et grandiose dans ses fantasmes et ses hallucinations, Klaus Kinski – il gagna là ses galons de vedette internationale – brûle de la démence d'Aguirre.

VENDREDI 28 JUIN

Thérèse Desqueyroux ■■

Film français de Georges Franju (1962), avec E. Riva, P. Noiret (N.).
A 2, 23 h 00 (105 mn).

La femme d'un propriétaire des Landes a voulu empoisonner son mari. Au procès, elle a bénéficié d'un non-lieu grâce au témoignage qu'il a rendu en sa faveur. Dans la voiture qui les ramène au domaine, Thérèse revoit le passé, cherche ce qui lui permettra d'expliquer à Bernard. Mais il ne la comprendra jamais. François Mauriac a participé, avec son fils Claude, à l'adaptation de son roman. On a beaucoup discuté à propos de ce film, réalisé par un cinéaste agnostique qui, a priori, ne pouvait se soucier de la perspective mystique du romancier. Eh bien, il est admirable, et fidèle à Mauriac par la vision noire et calcinée d'une société sans âme où les rites bourgeois et le sens de l'honneur sont plus forts que la charité à l'égard de la « criminelle », où la femme frustrée, révoltée, est sauvée de la justice pour être mise sous séquestre au sein de la famille. Le réalisme de Franju est toujours traversé par le fantastique social. Cela ne manque pas ici. Emmanuelle Riva est admirable, face à la pesanteur tenace et terrible de Philippe Noiret.

monts





Promenade de luxe dans la « cité de l'amour »

Carnaval de Venise. Orgie de costumes, de couleurs, de masques, de coiffures élambiquées où l'extravagance le dispute au raffinement. Foule mêlée, sillonnent, tout au long du jour et de la nuit, la cité des Doges en une liesse apparemment commune. Simple apparence. Car la fête n'est pas tout à fait la même pour tous dans cette ville magique revenue, pour un instant, à ses féeries d'antan. Aux célébrités, aux milliardaires débarquant du confort moelleux de l'Orient Express, d'autres privilèges sont réservés. A eux les bals, les soirées dans des palais somptueux où rivalisent les plus belles festivités. A eux, l'envers doré du carnaval de la rue, celui qu'ils sont un tout petit nombre à partager, chaque année, dans le secret de leurs habitudes, de leurs rires mondains et de leurs gestes juste ce qu'il faut de provoquant pour ne pas heurter le bon goût. Monde à part, dont Jean Labib nous entrouvre les portes avec *Venise sous les masques.*

Promenade de luxe qui se devait d'avoir un guide dans le ton. Jean-Claude Brialy en fait office. Témoin attentif et initié, il nous entraîne dans un tourbillon *sans fin...*, parfois lassant, aussi. Dommage que les haltes de la mémoire, du retour aux sources y soient trop rares. On écouterait, plus longtemps, l'homme masqué — il n'est autre que Gérard Gaussen, ancien consul de France — nous conter la Venise *« aimable »*, devenue *« cité de l'amour »* quand, il y a près de deux siècles, elle *« s'est arrêtée de faire la guerre ».*

ANITA RIND.

● *Venise sous les masques,* le 22, à 17 h, le 24, à 15 h 15, nuit du 26 au 27, à 1 h 35, le 28, à 11 h 50.

Sélection

DOCUMENTAIRES

L'école des chefs (la cuisine, art total ; une émission sensuelle et sophistiquée de Jean-Louis Comolli et quelques recettes de grands chefs), le 22 à 7 h.

TÉLÉFILMS - VARIÉTÉS

Lace (suite et fin du film tiré du roman de Shirley Conrans : une star recherche sa mère dans la haute société américaine et veut lui faire payer son abandon), le 22 à 20 h 35, le 24 à 13 h 35, le 26 à 15 h 10.

Les *enfants stars* d'Hollywood (la vie et les déboires des plus célèbres vedettes enfantines, depuis les années 20 jusqu'à nos jours), le 28 à 18 h 30.

Les films

LES DOIGTS DU DIABLE ■. — Film américain d'Alfredo Zacharias (1980), avec S. Egger, S. Whitman. — Le 22 à 22 h 50, le 24 à 9 h, *nuit* du 28/29 à 4 h 55.

Un ingénieur et sa femme achètent une mine d'argent désaffectée et découvrent un coffret en forme de main dans ce qui fut un temple satanique. La peur naît d'un irrationnel que le réalisateur aurait dû pousser plus loin.

SUNBURN ■. — Film américain de Richard C. Sarafian (1979), avec F. Fawcett-Majors, C. Grodin. — Le 23 à 17 h 10, le 25 à 10 h 20, le 27 à 15 h 30.

Enquête, à Acapulco, d'un détective privé et d'un mannequin qui passe pour sa femme. Pastiche sophistiqué d'un sujet emprunté à Stanley Ellin. Les acteurs font très série télé.

SIGNES EXTERIEURS DE RICHESSE ■. — Film français de Jacques Monnet (1983), avec C. Brasseur, J. Balasko. — Le 23 à 21 h 5, le 28 à 22 h 25, nuit du 28/29 à 3 h 25.

Un vétérinaire play-boy contrôlé par une inspectrice des impôts, débutante, qu'il considère comme un « boudin ». Cela n'empêchera pas l'amour. Une comédie de caractère où Josiane Balasko change son image café-théâtre.

LE ROI DES CONS. — Film français de Claude Confortes (1981), avec F. Perrin, B. Lafont. — Le 25 à 20 h 35, le 27 à 9 h.

Les aventures amoureuses d'un séducteur stupide. D'après Wolinski, une suite de gags mornes mis au bout à bout au petit bonheur la chance.

LE SURVIVANT D'UN MONDE PARALLELE ■. — Film australien de David Hemmings (1980), avec R. Powell, J. Agutter. — Le 28 à 21 h, le 28 à 10 h 30.

Ce qui arrive à un pilote, seul rescapé d'un mystérieux accident d'avion. Mise en scène de phénomènes surnaturels auxquels on se laisse prendre. Un acteur étonnant.

LITAN. — Film français de Jean-Pierre Mocky (1981), avec M.-J. Nat, J.-P. Mocky. — Le 27 à 20 h 35.

Carnaval de la fête des trépassés et cauchemar de la réalité dans un village de montagne. Egaré entre la fantastique et la dérision, Mocky atteint, hélas, au ratage intégral.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

TRIPLE CROSS ■. — Film français de T. Young (1966). Avec C. Plummer, R. Schneider. Le 22 à 9 h 25, le 28 à 23 h.

L'HISTOIRE DE PIERRA ■■. — Film italien de M. Ferreri (1982). Avec I. Huppert, H. Schygulla. Le 22 à 11 h 10, le 27 à 0 h 20.

STREAMERS ■. — Film américain de R. Altman (1983). Avec M. Modine, M. Wright. Nuit du 22/23 à 2 h 25.

MADAME CLAUDE NUMERO DEUX. — Film français de F. Mimet (1981). Avec A. Stewart, B. Fresson. Nuit du 22/23 à 4 h 20, le 27 à 22 h 40, le 28 à 0 h 45.

TRICHEURS ■. — Film français de B. Schroeder (1983). Avec J. Dutronc, B. Ogier. Nuit du 22/23 à 5 h 55, le 25 à 13 h 55.

A MORT L'ARBITRE ■. — Film français de J.-P. Mocky (1983). Avec M. Serrault, E. Mitchell. Le 23 à 9 h, le 24 à 10 h 30.

RAGTIME ■■. — Film américain de M. Forman (1981). Avec J. Cagney, B. Dourif. Le 23 à 10 h 25, le 25 à 22 h 15, le 26 à 10 h 25, le 28 à 14 h.

DANS LA VILLE BLANCHE ■. — Film suisse d'A. Tanner (1982). Avec B. Ganz, T. Madruga. Le 23 à 23 h 50, le 15 à 0 h 50, le 27 à 10 h 45.

PASSEUR D'HOMMES. — Film anglais de J. Lee Thompson (1978). Avec A. Quinn, J. Mason. Nuit du 23/24 à 1 h 35, le 25 à 15 h 25, le 26 à 0 h.

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR. — Film français de M. Gérard (1983). Avec J. Lewis, M. Blanc. Le 24 à 20 h 35, le 27 à 14 h, le 28 à 9 h.

Samedi 22 juin / Dimanche 23 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 22 juin

8.00 Journal.
9.00 Reprise : *L'Enjeu* (diffusé le 20 juin).
10.15 Cinq jours en Bourse.
10.30 Musicalement. *Symphonie n° 9, « Nouveau Monde », d'Anton Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. Seiji Ozawa.*
11.30 De A à Zèbre.
12.15 Le rendez-vous des champions.
12.30 Bonjour, bon appétit : salade de riz et de concombre.
13.00 Journal.
13.35 Variétés : rencontre avec Alain Souchon.
14.20 Série : les Bannis.
15.15 Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval et du tiercé.
16.20 Temps X.
17.05 Série : La dame de Monsoreau.
18.00 Trente millions d'amis.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : le Roi de la Chine.
De Fabrice Cazeneuve, d'après G. Vartanian, scénario, J.-M. Terrasse, F. Cazeneuve et M. Ginezy. Avec J.-F. Balmer, R. Jendly, M. Even...
(Lire notre article).
22.10 Droit de réponse : La guerre des polices.
Emission de Michel Polac.
Avec G. Moreas, ancien commissaire, P. Ottavioli, ex-contrôleur général de la police, E. Ceccaldi, ex-préfet de police, P. Barril, capitaine de gendarmerie, J. Rochet, ex-directeur de la DST, J.-L. Gonneau, conseiller PS de Paris, J.-P. Chabrol, G. Perrault, écrivains.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Au nom de la la loi : La route de la prison.
Extérieurs nuit : la Madeleine Proust en forme de conversation dans le Doubs.

Dimanche 23 juin

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur : L'homme et le travail.
11.00 Messe à l'institution Saint-Joseph de Mesnières-en-Bray (Seine-Maritime) ; préd. Mgr Joseph Duval.
12.02 Midi presse, de P.-L. Séguillon.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.20 Sports dimanche.
Cyclisme : championnat de France sur route ; Tiercé à Auteuil.
16.30 Variétés : La belle vie.
De Sacha Distel (avec Michel Lebb).
17.30 Les animaux du monde.
18.05 Série : Guerre et paix.
19.00 7 sur 7.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Avec Jean-François Kahn, directeur de « l'Evénement du Jeudi ».
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : les Quatre Fils de Katie Elder.**
Film d'Henry Hathaway.
22.35 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end et le Grand Prix de formule 1 à Detroit.
23.50 Journal.
0.05 C'est à lire.

ANTENNE 2

Samedi 22 juin

10.15 Journal des sourds et des malentendants.
10.30 Reprise : Super-platine.
11.05 Les carnets de l'aventure.
« Râ 2 » (odyssée en radeau de papyrus, du Maroc aux Antilles).
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Lou Grant (une nouvelle série américaine).
14.15 Terre des bêtes.
14.50 Les jeux du stade.
Golf ; US open.
17.00 Récré A 2. *Les Schtroumpfs ; Wattoo-Wattoo ; Téléchat...*
17.25 Série : Poigne de fer et séduction.
17.55 Le magazine d'information de la rédaction.
Le défi français pour l'America cup (une régate qui a lieu tous les quatre ans) ; Nuits d'enfer chez Lucifer (le ténébreux sentier des sorciers : cérémonies, envoûtements), papiers d'Arménie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
Autour de Pierre Bachelet, Marcel Amont, Laurent Voulzy, Dalida, Claude Nougaro, Adamo...
22.06 Magazine : les enfants du rock.
Sex Machine : *parodies de King Kong, des Rolling Stones, d'Amadeus...* Vidéo clips *de B.-B. King, Jesse Johnson, David Bowie, Stevie Wonder...*
23.00 Journal

Dimanche 23 juin

9.35 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.05 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Secret diplomatique.
17.55 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Série : Et la vie continue.
20.00 Journal.
20.45 Jeu : Le grand raid.
Par J. Antoine et R. Lamine.
Dernière étape : Lago Argentino, Terre de feu.
21.45 Documentaire : La splendeur des Moghols.
Série en quatre parties de F. Gall, réal. B. d'Abrigeon.
N° 3. *Femmes et guerriers. Dans l'art de la miniature, on perçoit le luxe, le raffinement de la vie quotidienne, bijoux, vêtements, petits palais, jardins aux fontaines murmurantes, cloisons incrustées de pierres semi-précieuses... Une série aux belles images et au commentaire un peu grandiloquent.*
22.30 Magazine : Désir des arts.
De P. Daix, réal. : P. Collin et P.-A. Boutang.
Les Delaunay. Avec Sonia et Robert Delaunay, on entre dans un des laboratoires les plus étonnants des années 1910 à Paris, au temps des scandales du cubisme, des tours Eiffel en morceaux, d'Apollinaire...
23.05 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 22 juin

12.15 Samedi vision et ticket pour... magazines en direct de la Martinique (loisirs, détente, tourismes et voyages).
13.15 Spécial vacances. Magazine de l'association Village vacances familles.
13.30 Horizon. Magazine des armées.
Le porte-avions Foch ; être pilote de chasse ; le miroir d'appontage.
16.15 Liberté 3. Emission des associations.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.04 Disney Channel. Cocktails de dessins animés et divers programmes de Walt-Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Blake et Krystel éprouvent des sentiments de plus en plus profonds l'un pour l'autre.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit le mime Marceau, Mauro Bolognini et Jean Marais.
23.30 Musiclub.
Concerto pour piano n° 2 de Chopin, avec Arthur Rubinstein au piano.

Dimanche 23 juin

9.00 Bonjour les enfants.
Disney Channel, Inspecteur Gadget...
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Spécial livres ; le logement ; concert de SOS Racisme ; Toulouse multiples ; « Paroles de filles », reportage de Josiane Serrok et variétés.
12.00 D'un soleil à l'autre. Magazine agricole.
13.00 Magazine 85. Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.
16.00 Musique pour un dimanche (et à 16 h 50).
17.00 Téléfilm : Tant qu'il y aura des enfants, il y aura des clowns (rediff.).
De F. Reichenbach. Avec R. Gonzales et M. Guerson.
Ricardo Gonzales est un clown qui aime faire rire les enfants. De ville en village, il amuse les riches et les pauvres, et rencontre un jour Ricky dans un centre de rééducation. Le clown et l'enfant vont parcourir le Mexique, et commence une nouvelle histoire...
18.00 Emission pour les jeunes.
L'Agence Labricole, Il était une fois l'homme, l'Ours Colargol...
19.00 Au nom de l'amour, de Pierre Bellemare.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Série : Méditerranée.
Sous la direction de F. Braudel et G. Vallet. N° 1. - La Terre, réal. : F. Quilici (Redif.).
Non pas « une mer », *mais* « un complexe de mers, encombrées d'îles, coupées de péninsules, entourées de côtes ramifiées », *dit Fernand Braudel, professeur au Collège de France, qui a surpervisé avec Georges Vallet, directeur de l'Ecole française de Rome, cette nouvelle grande série documentaire qui fera découvrir les paysages, les climats, les civilisations de la Méditerranée. Premier personnage et premier volet, la Terre : jeune, instable, volcanique, au relief abrupt, qui a façonné un type d'habitat, des mondes cloisonnés... des Méditerranées.*
21.30 Aspects du court métrage français.
« Le Visiteur », de Michel Reilhac ; « Concertino », d'Yves Benoit ; « Paysage de rêve », de Paul Dopff.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : la Duchesse de Langeais.**
Film de Jacques de Baroncelli. (Cycle Edwige Feuillère.)
0.05 Prélude à la nuit.
« Toccata en mi mineur », de J.-S. Bach, par Béatrice Egnell au piano.

PÉRIPHÉRIE

Samedi 22 juin

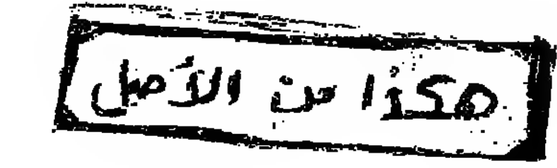
- RTL, 20 h, Série : Châteauvallon ; 21 h, *Columbo,* film de James Frawley ; 22 h 50, *Série* : *Celibrity.*
- TMC, 20 h, Le grand raid : 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *Jane,* film de Claudine Guilmin ; 22 h 30, M.C. magazine.
- RTB, 20 h, Planète vivante : la jungle ; 20 h 35, *Anastasia,* film d'Anatole Litvak : 22 h 15, Face au public : Henri Tachan.
- TSR, 20 h, Série : le Paria ; 21 h, Variétés : la grande chance (finale) ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, Sport ; 0 h 5, *La Malédiction de la veuve noire,* film de Dan Curtis.

Dimanche 23 juin

- RTL, 20 h, *Melinda,* film de V. Minelli ; 22 h 10, Megaventure (en direct du Luxembourg) : le feu d'artifice de la fête nationale.
- RTB, 20 h 5, Face au public : Robert Charlebois ; 21 h, Téléfilm : le Rabat-Joie, de J. Larriaga.
- RTB-TELE 2, 19 h, Grand Prix de formule 1 de Detroit.
- TSR, 20 h, Le grand raid ; 21 h, Tickets de premières ; 21 h 55, Regards ; 22 h 25, Journal.
- TMC, 19 h, Automobile : Grand Prix de Detroit F1 ; 21 h 15, Journal ; 21 h 25, *Avalanche Express,* film de Mark Robson ; 23 h, Forum RMC.







Lundi
24 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.30 **ANTIOPE 1.**
11.00 **La Une chez vous.**
11.15 **Pic et Poke.**
11.30 **Challenges 85.**
Y. Mourousi reçoit F. de Wissocq, PDG de Cogema.
12.00 **Feuilleton : Joyeux Bazar.**
12.35 **La bouteille à la mer.**
Invités de la semaine : Eddie Barclay.
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : Michel Strogoff ; 14 h 45, la Maison de TF 1 ; 15 h 15, les Choses du lundi : semaine objets solidarité ; 16 h 30, Reprise : 7 sur 7 (diff. le 23 juin).
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.30 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **L'avenir du futur.**
20.40 **Cinéma : C'était demain**
Film de Nicholas Meyer.
22.30 **Débat : la machine à remonter le temps.**
Qu'est-ce que le temps ? Comment la théorie de la relativité d'Einstein explique-t-elle qu'un siècle sur la Terre équivaut à une minute pour un astronaute filant presque à la vitesse de la lumière ? Avons-nous des temps personnels ? Sur toutes ces questions, et d'autres, débattront les professeurs Jean-Marc Levy-Leblond, du laboratoire de physique théorique, Alain Reinberg, chronobiologiste, directeur de recherches au CNRS.
23.25 **Journal.**
23.40 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télématin.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Le Marché aux puces de Saint-Ouen a cent ans.
14.50 **Tennis à Wimbledon :**
Internationaux de Grande-Bretagne (en direct).
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Document : les Captifs de l'an 40.**
De J.-A. Cherasse, avec la collaboration de G. Guidez et Y. Durand.
Entre 1940 et 1945, plus d'un million et demi de Français ont connu la captivité en Allemagne. Cette émission, consacrée à la « condition humaine » de la captivité, se veut une étude rigoureuse : elle rassemble archives et documents de cinémathèques, actualités, extraits de films de fiction, dessins et photographies de collections privées, fragments reconstitués de petites scènes de la vie quotidienne, mais aussi restitution du vécu de la captivité par les anciens prisonniers de guerre. Soixante d'entre eux, du prisonnier de base à M. François Mitterrand, sont venus de toutes les régions de France, avec leurs souvenirs personnels – lettres, photos. Ils racontent.
23.20 **Journal.**
23.40 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : le Faussaire.**
Film de Volker Schlöndorff.
22.25 **Journal.**
22.55 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Hawaï : tant qu'il y aura des vagues, reportage de J. Loiseau, J.-P. Bourdon et J.-J. Oppel.
23.40 **Etat des lieux.**
Série sur l'architecture, de R. Nador.
23.25 **Prélude à la nuit.**
Octuor *de J. Haydn, interprété par l'Orchestre du Conservatoire de Cambrai, sous la direction de V. Martin.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, *Fantomas*, film de J.-L. Bunuel ; 21 h 35, Journal ; 21 h 45, Feuilleton : Nana (d'après Zola).
- **RTB**, 20 h, Feuilleton : la Citadelle ; 21 h, *Au nom du Führer*, film de Lydia Chagall.
- **TSR**, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h, Journal ; 23 h 15, Franc-parler.
- **TMC**, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Tout ça ne vaut pas l'amour*, film de J. Tourneur ; 22 h 50, M. C. magazine.

Mardi
25 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Joyeux bazar.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : Michel Strogoff ; à 14 h 45, la Maison de TF 1 : à 15 h 15, Santé sans nuages : l'équilibre alimentaire ; à 16 h 15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; à 16 h 30, reprise : l'Aventure polaire.
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Emission d'expression directe.**
APPCI, Force ouvrière.
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord, pas d'accord (INC).**
20.35 **Les grands écrans de TF 1 : Un adolescent d'autrefois.**
D'après le roman de François Mauriac. Adapt. : M. Suffran, Réal. A. Michel, avec M. Robinson, C. Salviat, J.-P. Klein... (Redif.)
Dans le domaine familial de Maltaverne, un jeune homme fait son éducation sentimentale en découvrant la cruauté puis « le tourment de la solitude ». Purification par la douleur dans une bourgeoisie terrienne repliée sur elle-même et imprégnée de culpabilité chrétienne. Tous les thèmes de Mauriac, adaptés pour le petit écran.
22.05 **Contre-enquête.**
Magazine des faits divers d'Anne Hoang
Chasseurs et chassés ; La mort qui brûle ; L'arbitre ; Le plongeon de la mort ; Des os et du vin...
23.05 **Journal.**
23.30 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télématin.**
10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Le tremplin des inventeurs.
14.50 **Découverte du golf.**
14.50 **Tennis, à Wimbledon :**
Internationaux de Grande-Bretagne, (en direct).
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord, pas d'accord (INC)**
20.40 **Cinéma : l'Indiscrétion.**
Film de Pierre Lary.
22.15 **Mardi cinéma.**
Avec Carole Bouquet, Richard Berry, Paul Préboist et Véronique Genest.
23.20 **Journal.**
23.45 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord, pas d'accord (INC).**
20.35 **Cinéma : Aguirre, la colère de Dieu.**
Film de Werner Herzog.
22.10 **Journal.**
22.40 **Urba.**
Magazine de la ville de Dominique Baillaud.
Les villes utopiques (des architectes aux idées folles) ; les anthropologues de la ville ; une ville en crise, Beley ; les villes nouvelles (quel résultat ?) ; la gare de Perpignan... une série de reportages en patchwork pour réfléchir aux villes d'aujourd'hui.
23.15 **Etat des lieux.**
Série sur l'architecture, de Robert Nador.
23.15 **Prélude à la nuit.**
Sonate op. 101 *n° 28 de Beethoven, par Erik Heidsieck au piano.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, *De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites*, film de Paul Newman ; 21 h 45, Journal : 21 h 55, Série : la Guérilla.
- **RTB**, 20 h, Sentiers du monde : Kamituga : la puissance de l'or ; 21 h 5, Téléfilm : *La manipulation*, de D. de La Patellière.
- **TSR**, 20 h 10, Starsky et Hutch ; 21 h 15, Le Procès de Nuremberg (document historique) ; 22 h 25, Octo-puce.
- **TMC**, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *l'Oiseau bleu*, film de G. Cukor ; 22 h 50, M.C. magazine.

Mercredi
26 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 **Régie française des espaces.**
8.30 **ANTIOPE 1.**
9.00 **La une chez vous.**
9.15 **Vitamine.** *Dessin animé, variétés, feuilletons... (et à 13 h 40)*
10.35 **Téléfilm : la Dernière Girafe.**
Réal. J. Couffer. Avec S. Ward, S. Hanspach...
12.02 **Dessin animé : Tom et Jerry.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
15.15 **Jeu : Enigmes du bout du monde.**
16.05 **Série : Arnold et Willy.**
16.35 **Star trek.**
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
19.53 **Tirage du Tac-o-Tac**
20.00 **Journal.**
20.35 **Tirage du Loto.**
20.40 **Série : Dallas.**
21.25 **Série : L'histoire secrète du pétrole.**
Réal. J.-M. Charlier. N° 7. Le temps des règlements de comptes.
Début 1973, une nouvelle dévaluation du dollar déclenche de nouvelles exigences de l'OPEP. La guerre du Kippour, l'embargo pétrolier, le marché libre de Rotterdam... La crise s'installe dans le monde industrialisé, les réunions de l'OPEP se succèdent. Une série historique très documentée.
23.30 **Cote d'amour.**
Emission de G. Foucault et L. Toitou, présentée par Sydney.
China Crisis, les Bandits, Serge Gainsbourg, Lone Justice...
23.10 **Journal.**
23.25 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télé-matin.**
10.00 **Récré A 2.**
Juda Boy ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Johan et Pirlouit ; Albator : Les petites canailles.
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Récré A 2.**
Les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; les cités d'or.
14.55 **Tennis à Wimbledon :**
Internationaux de Grande-Bretagne (en direct).
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : le Monde désert.**
d'après le roman de P.-J. Jouve, réal. P. Beuchot. Avec O. Carlisi, D. Olbrychski, J.-L. Vitrac.
(Lire notre article.)
22.00 **Document Vidéo sur sable.**
Réal. O. Amiralay.
(Lire notre article.)
23.00 **Journal.**
23.15 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Série : Manimal.**
De G.A. Larson. Réal. R. Mayberry. Avec S. Mac Corkindale, M. Anderson, M. D. Roberts et R. Santoni.
Premier numéro d'une série qu'on retrouvera ensuite, le vendredi. Un professeur de criminologie qui a le pouvoir de se transformer en animal aide la police de New-York avec une ravissante détective. Un grand succès télévisé aux Etats-Unis en 1984.
21.45 **Journal.**
22.05 **Le Mur de l'Atlantique.**
Emission de J.-J. Mallemanche. Réal. J. Pouilloux.
Fin 1942, l'entrée en guerre des Etats-Unis accentue la probabilité, à plus au moins longue échéance, du débarquement allié sur les côtes européennes. Hitler décide de faire construire la plus spectaculaire des lignes fortifiées : près de quinze mille ouvrages bétonnés de la Norvège à Hendaye. L'émission cherche à expliquer le pourquoi et le comment du mur de l'Atlantique, à mettre en lumière la désagrégation d'un système de défense réputé inexpugnable. Traiter en quarante-cinq minutes une période aussi complexe est un pari impossible à tenir. Pourtant ce document mêle avec bonheur archives, interviews et analyses...
22.50 **Etat des lieux**
Série sur l'architecture, de Robert Nador.
23.30 **Prélude à la nuit.**
Symphonie écossaise, *F. Mendelssohn, par The BBC Welsh Symphonie Orchestra, sous la direction de Pryden Thomson.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Hits des clubs, spécial Newport ; 21 h 15, Journal ; 21 h 25, Document : les enfants de la guerre (les enfants du Liban).
- **RTB**, 20 h, Jeu : Le grain de sable ; 20 h 35, Série : les Rues de San-Francisco ; 21 h 25, Portrait musical : Images d'un opéra ; 22 h 10 : Document : Paul de Delvaux ou les rêveries d'un peintre solitaire.
- **TSR**, 20 h 10, *A nous les petites Anglaises*, film de Michel Lang ; 22 h, 25 ans de prose : l'Amérique dans toute sa splendeur ; 23 h, Journal.
- **TMC**, 20 h, Série : Cosmos 199 ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Tous comptes faits*, film de Michel Wyn ; 22 h 50, M. C. magazine ; 23 h 05, TMC Sports.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 27 juin

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Dessin animé : Tom et Jerry.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Michel Strogoff ; à 14 h 50, La maison de TF1 ; à 15 h 25, Quarté à Chantilly ; à 15 h 55, Images d'histoire; (1942-1943, le grand tournant), à 16 h 30, L'aventure polaire : du Groenland à la terre Adélie.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après Jules Romains, adapt. Marcel Jullian et F. Villiers, avec J.-C. Brialy, J.-C. Dauphin, J. Barney. (Redif.)
Deuxième épisode, le meilleur de cette adaptation de l'œuvre de Jules Romains qui traverse vingt-cinq ans d'histoire – de 1908 à 1933 – avec ses climats, ses milieux différents, un foisonnement de vies humaines, de destins individuels pris dans le champ collectif de l'histoire. Quinette, libraire-relieur poussiéreux, se transforme peu à peu en assassin maniaque et insolent. Jean-Claude Brialy est extraordinaire !
21.30 Les jeudis de l'information : Questions à domicile.
Magazine de Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et Alexandre Tarta.
Avec M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, député, en direct de Fréjus.
22.45 Journal.
23.05 Etoiles à la une.
« Ne quittez pas », court métrage de Sophie Schmit.

Vendredi 28 juin

11.15 ANTIOPE 1.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Dessin animé : Tom et Jerry.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Histoires insolites, de Claude Chabrol : Une invitation à la chasse, d'après Georges Hitchcock (le regard ironique de Chabrol sur les ambitions sociales d'un cadre en province, redif.) ; à 14 h 45, La maison de TF1 ; à 15 h 20, Temps libres... aux parfums.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Gala d'ouverture du Midem 85 (en différé).
Emission de B. Otovic, B. Chevry. Réal. D. Sanders.
Avec Village People, Richard Berry, Telephone, Talk Talk, Toure Kunda, Bernard Lavilliers et Paul Young.
21.50 Téléfilm : l'Enfant fusillé
de J.-M. Drot. Avec M. Garrel, M. Meriko, A. Amanitos...
Toute sa vie durant, Yanis, un Grec d'une quarantaine d'années, est hanté par le regard que lui a jeté un jeune condamné à mort au moment de son exécution. Poussé par le besoin de se racheter, il va surveiller la campagne grecque comme si l'enfant « fusillé » allait réapparaître, va espionner le jeune homme de la maison d'en face. Une quête qui va le mener jusqu'à Paris. Des longueurs, de belles images.
23.20 Journal.
23.35 C'est à lire.

Le prochain week-end

Samedi 29 juin

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Reprises : Extérieur nuit... le jour ; 10.15 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Musicalement (Septième Symphonie, de Beethoven, par l'Orchestre national de France) ; 11.30 De A à Zèbre ; 12.15 Le rendez-vous des champions ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Station Argentine ; 14.20 Série : les Bannis ; 15.15 Dessin animé ; 15.40 Casaques et bottes de cuir (avec le tiercé) ; 16.15 Temps X ; 17.05 Série : la Dame de Monsoreau ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.40 Magazine auto-moto ; 19.00 D'accord, pas d'accord ; 19.10 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : la Vie sentimentale.
De Louis Velle. Avec C. Salviat, J.-P. Bouvier, W. Sabatier.
22.40 Droit de réponse : la littérature.
Emission de Michel Polac.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Au nom de la loi : El Gato.
Extérieur nuit : Nougaro.

Dimanche 30 juin

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi presse (Simone Veil) ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence touristique ; 14.20 Sports dimanche ; 15.30 Tiercé ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.05 Série : Guerre et Paix ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine, avec M. Roland Dumas ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Fureur de vivre.
Film de Nicholas Ray.
22.25 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.10 Journal.
23.25 C'est à lire.

ANTENNE 2

Jeudi 27 juin

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
A quoi servent les anciens combattants.
14.50 Découverte du golf.
15.00 Tennis à Wimbledon.
Internationaux de Grande-Bretagne (en direct).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
CFDT ; FNSEA.
20.00 Journal.
20.35 Série : La troisième guerre mondiale.
De R.-L. Joseph, réal. D. Greene.
Deuxième et dernier épisode. Conscients des dangers d'un affrontement militaire qui pourrait conduire à une troisième guerre mondiale, Washington et Moscou maintiennent cependant leur position dure... Va-t-on au conflit nucléaire ?
22.05 Magazine : Carte de presse.
Proposé par H. Chabalier et M. Honorin.
La beauté, service (non) compris : les Français ont laissé cette année 14 milliards et demi de francs lourds dans les produits cosmétiques. Trois millions d'entre d'eux pratiquent la gymnastique. La beauté devient une industrie rentable... mais où les arnaques se multiplient sans que la loi ait toujours prévu des recours. Gilles Chevalier et Elisabeth Salvarési ont enquêté, visité les nouveaux temples.
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Vendredi 28 juin

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Fourgues and Co (où passent les millions d'objets volés chaque année en France ?)
14.50 Découverte du golf.
15.00 Tennis à Wimbledon (et à 17 h 40).
Les Internationaux de Grande-Bretagne (en direct).
15.40 Le Tour de France 1985.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du Tour de France.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci ; réal. : P. Planchon. Avec C. Nobel, R. Pellegrin...
26e et dernier épisode. Tandis que Pradal montre à Nicolo les dernières pièces à conviction, Alexandra accuse violemment sa mère de lâcheté et de complicité dans l'affaire Teddy. Le « Dallas français » s'achève sans avoir totalement tenu ses promesses du début...
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Au risque de l'aventure », *sont invités : Yves Courrière* (Joseph Kessel, ou sur la piste du lion), *Christian Dedet* (la Mémoire du fleuve), *Alain Hervé* (Robinson), *Olivier de Kersauzon* (Mémoires salées), *Cizia Zykë* (Oro).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : Thérèse Desqueyroux.**
Film de Georges Franju.

Le prochain week-end

Samedi 29 juin

10.15 Journal des sourds et des malentendants ; 10.35 Reprise : Super-Platine ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Lou Grant ; 14.15 Terre des bêtes ; 14.50 Sports été (tennis, en direct de Wimbledon ; cyclisme : Tour de France) ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Journal du Tour de France ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Autour de Michel Sardou.
22.05 Rugby : 2e test-match : Argentine-France.
23.40 Journal.

Dimanche 30 juin

10.15 Les chevaux du Tiercé ; 10.40 Récré A 2 ; 11.10 Gym tonic ; 11.45 Série : Le bar de l'escadrille ; 12.15 Jeux de bandes ; 12.45 Journal ; 13.15 Il était une fois le cirque ; 14.15 Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.05 Michel Leeb à l'Olympia ; 16.00 Tour de France ; 17.00 Série : Secret diplomatique ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Et la vie continue ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
21.35 Documentaire : la Splendeur des Moghols.
de F. Gall, réal. B. d'Abrigeon.
N° 4 (et dernier) : le Souffle de Dieu.
22.20 Magazine : Opus 85.
E. Ruggieri, réal. A. Adriani.
Une sélection des festivals d'été.
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 27 juin

14.25 Questions au gouvernement.
En direct du Sénat.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Histoire d'un jour : 28 juillet 1976, qui a tué Christian Ranucci ?
Emission de P. Alphonsi et M. Dugowson. Avec la collaboration de G. Perrault, R. Colombani, R. Gicquel et F. Pottecher.
Accusé du meurtre d'une fillette de huit ans, Christian Ranucci a été guillotiné le 28 juillet 1976. Une « affaire » qui n'a cessé pourtant d'être remise en question à cause de nombreuses erreurs et contradictions ; elle a été relancée successivement par la publication du livre le Pull-Over rouge *de Gilles Perrault, puis par le film (du même nom) de Michel Drach. Témoignages et commentaires d'époque reconstituent le puzzle dramatique de cette « histoire d'un jour ». Cette émission examine le système judiciaire français et ses possibilités de dérapage. Elle sera suivie par un débat entre un avocat et un juge d'instruction.*
22.20. Journal.
22.45 Bleu outre-mer.
Emission de la Radio-Télévision française d'outre-mer.
Jazz Dance Explosion, un groupe créé par deux danseurs chorégraphes, l'Américain Rick Odums et le Guadeloupéen Reneys Deshauteurs.
23.35 Prélude à la nuit.
« Trois danses » de L. Boccherini, par les solistes à cordes de la Philharmonique de Berlin, dir. S. Passagio.

Vendredi 28 juin

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Série : Manimal.
De G.-A. Larson, réal. D. Haller. Avec S. Mac Corkindale, M. Anderson...
Deuxième épisode : où l'on voit un diplomate véreux, un illusionniste assassiné sur scène. Le tigre du Bengale est-il responsable ?
21.20 Vendredi : les Médicales. Bonne santé, sans frontière.
Emission d'I. Barrère et V. Cohen-Adria.
Cette émission montre le rôle de la médecine aéronautique et aérospatiale au cours d'un vol Paris - Fort-de-France. Celle-ci étudie les comportements physiologiques et psychologiques de l'homme privé de repères terrestres. Pour parer à tout danger de défaillance, le personnel navigant est soumis à une surveillance médicale régulière et apprend à soigner les malaises des passagers.
22.20 Journal.
22.40 Florac 85.
De P. Dangas. Réal. Ch. Paolini.
Six pays européens ont exécuté en février dernier une manœuvre concertée contre un incendie de forêt en Lozère. On suit les manœuvres sur le terrain.
23.05 Prélude à la nuit.
Concours Eurovision de danse à Reggio-Emilia, qui réunit la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Italie, la Belgique et la France, avec la participation pour la France de Christine Landault et Stéphane Elizabé, de l'Opéra de Paris, qui interpréteront le « Grand Pas classique » d'Auber.

Le prochain week-end

Samedi 29 juin

12.15 Samedi vision, ticket pour... ; 13.30 Rendez-vous de l'élevage ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30, Emissions régionales.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.30 Musiclub.
Spécial concours de danse : lauréats du premier concours Eurovision, les jeunes danseurs de Reggio-Emilia (Italie).

Dimanche 30 juin

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 85 ; 18.00 Emissions pour les jeunes ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 Série : Méditerranée.
N° 2 : la Mer.
21.30 Document : Jean Amado, sculpteur.
Le doute et la pierre. Film de P. Daix et J. Amat.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Mam'zelle Bonaparte.
Film de Maurice Tourneur (cycle Edwige Feuillère).
0.05 Prélude à la nuit.
Elégie pour violoncelle et piano de G. Fauré, interprétée par He Kun Wu, violoncelle, et Chow Ching Lung, piano.

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 27 juin

- RTL, 20 h, *Ambre*, film d'Otto Preminger ; 22 h 25, Journal ; 22 h 35, Henri Guillemin raconte : Emile Zola.
- RTB, 20 h, *le Cadeau*, film de Michel Lang ; 21 h 50, Court métrage : *Une saison sèche*, de M. Pigeon.
- TSR, 20 h 10, Document : En limite de puissance ; 21 h 10, Dynastie ; 22 h, Journal ; *les Chevaux de feu*, film de S. Paradjanov.
- TMC, 20 h, série : Shogun ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *la Bataille des Thermopyles*, film de Rudolph Maté ; 23 h, Spécial Open de golf de Monte-Carlo.

Vendredi 28 juin

- RTL, 20 h, *Echec à l'organisation*, film de John Flynn ; 21 h 45, Journal ; 21 h 55, Série : Quand la vie s'arrête.
- RTB, 20 h, 25e anniversaire de l'indépendance du Zaïre ; 22 h 15, Ciné-club : *le Dernier Tango à Paris*, film de B. Bertolucci.
- TSR, 20 h 10, Le grand raid ; 21 h 10, *la Mort en son jardin*, film de Luis Bunuel ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, *les Années-déclics*, film de Raymond Depardon.
- TMC, 20 h, Emission spéciale : Open golf de Monte-Carlo ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Y a-t-il un Français dans la salle ?*, film de J.-P. Mocky.

Le prochain week-end

Samedi 29 juin

Dimanche 30 juin

A Ecouter

Michel Guérard se met à table

Célèbre chef cuisinier, Michel Guérard s'est installé il y a une dizaine d'années dans une station thermale vieillotte et oubliée mais juchée dans les Landes verdoyantes : Eugénie-les-Bains. Il en a fait aujourd'hui *un des lieux les plus prisés de la* région pour son calme, son charme désuet et sa table inventive. Car, dans une province gourmande s'il en fut, où le foie gras figure traditionnellement sur les menus les plus fins, il professe la cuisine-minceur, en débarrassant l'un des plus subtils péchés capitaux de ses châtiments les plus cruels...

Mais cette station luxueuse où l'on vient changer de peau à moindre risque ainsi que la demeure dix-septième siècle que Michel Guérard vient d'acheter *à quelques kilomètres* de là ne sont que les vitrines de projets plus vastes : c'est ainsi qu'il se passionne aujourd'hui pour la cuisine industrielle, et il n'a pas peur de comparer son *métier* à celui du coureur automobile ou du torero qui se collette au danger, le danger toujours présent : le danger de la réputation.

Au « menu » de l'émission mitonnée par Marie-Paule Vettes et Pamela Doussaud : MM. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget et à la consommation et président du conseil général des Landes ; Philippe Tiry, directeur de l'ONDA (Office national de diffusion artistique) au ministère de la culture ; Georges Dubos, critique tauromachique ; Mme Madeleine de Lamotte, journaliste à *Marie-France* et grand reporter ; MM. Joël Robuchon, chef propriétaire du restaurant Jamin ; Alain Senderens, chef propriétaire du restaurant Lucas Carton ; et MM. Ortz et Sanset, antiquaires.

● FRANCE-CULTURE. – Le bon plaisir de... Michel Guérard, samedi 22 juin, 15 h 30.

Les chasseurs de musique

Si un samedi soir, dans une discothèque, vous apercevez un homme, la cinquantaine, feutre mou, complet foncé, la main droite un peu nerveuse fouillant trop souvent dans la poche droite de son veston, si ce même monsieur est accompagné d'une belle panthère blonde, fraîche et jeune, et s'il semble plus préoccupé par la *musique que par la danse*, alors n'hésitez plus, courez prévenir le patron de la discothèque qu'il est en présence d'un inspecteur de la Société des auteurs, compositeurs, *éditeurs de musique* (SACEM).

Une demi-heure durant, Marion, la panthère blonde, va filer pour l'émission hebdomadaire « Tabou » un des huit inspecteurs de la SACEM. Pour dévoiler l'homme, ses astuces, ses petits secrets professionnels, et entendre quelques anecdotes, même si cet inspecteur n'a pas connu dans sa carrière de « gros coups ». Par exemple : comment ne pas se faire remarquer dans un petit magasin et rester *pourtant une demi-heure devant* le rayon sardine, tout en notant dans sa poche les titres des musiques diffusées, puis sortir sans rien acheter ?

Ces hommes, tous premiers prix du Conservatoire, sont impressionnants, ils ont dans la tête un répertoire musical inépuisable. Et, si d'aventure il leur arrive de ne pas reconnaître une œuvre, ils notent – toujours dans leur poche – le thème en sténo musicale. Rentrés chez eux, ils retranscrivent leurs « gribouillages » sur papier à musique en écriture traditionnelle. Des employés de la SACEM en quelques minutes, pourront, grâce à un dictionnaire musical, retrouver le titre...

Moins spectaculaire, la *deuxième partie – reprise d'une* émission de Radio Bleue, – *La SACEM dans tous ses états*, n'en est pas moins passionnante, même si celle-ci s'oriente vers la plaidoirie ou la réhabilitation de la SACEM. Côté discothèque, organisateurs de fête, radios locales privées... on l'assimile souvent au fisc, côté SACEM, on se définit comme le grand syndicat des auteurs : *« Si les tarifs sont effectivement un peu élevés, c'est tout à l'honneur de la France, qui sait défendre ses créateurs. »*

Pourquoi avoir consacré la troisième partie à un tout autre sujet (les confidences d'un pianiste de bar) ? L'auditeur reste frustré de ne pouvoir entendre le point de vue des « payeurs ». Pourquoi le procès entre Castel, Régine et la SACEM (*le Monde* du 11 mai 1985) ? Est-il avantageux, facile pour un jeune *chanteur d'entrer* à la SACEM ? Autant de questions qui restent en suspens.

CÉCILE URBAIN.

● FRANCE-INTER : Tabou, dimanche 23 juin, de 12 h 50 à 14 heures.

Redécouvrir Hélène Boschi

Elle a été l'élève d'Alfred Cortot, d'Yvonne Lefébure, elle a joué avec les plus grands et pourtant, de nos jours, Hélène Boschi est plus connue comme un grand professeur de piano que comme la remarquable interprète qu'elle demeure. Interprète des plus grands compositeurs, Bach, Mozart, Schubert et Schumann, sur les œuvres desquels elle a réalisé d'excellents enregistrements, Hélène Boschi n'en a pas moins été parmi les premières, après la guerre, à jouer des œuvres d'« inconnus » nommés Bartok, Janacek ou Martinu.

Depuis vingt ans, professeur au Conservatoire national de région de Strasbourg, elle a formé de nombreux élèves. D'autre part, ces dernières années, elle s'est penchée sur le problème de la formation des enseignants, à qui elle consacre de nombreux cours spéciaux.

Cette série d'émissions signée Alain Jomy, permettra de donner à ceux qui ne connaissent pas Hélène Boschi, une idée de son talent, à l'aide d'enregistrements réalisés pour la radio et de ses disques plus récents. *En effet, après un* temps pendant lequel elle a peu enregistré, elle vient, en un peu plus de deux ans, de graver cinq disques : un magnifique Schumann, des Brahms, un Haydn inconnu et – révélation – deux disques d'œuvres de Clara Schumann.

● FRANCE-MUSIQUE. – Rendez-vous avec Hélène Boschi : du lundi 24 au jeudi 27 juin, de 16 heures à 17 heures.

Radio-France internationale

Informations toutes les demi-heures de 5 h à 10 h et à 12 h 30, 14 h, 14 h 45, 21 h 15, 0 h, 1 h, 2 h, 3 h 30. L'invité du journal de 14 h, le lundi 24 juin, est le journaliste Yves Courrière à propos de son livre sur Joseph Kessel.

Parmi les magazines signalons :

Carrefour, magazine de *l'actualité politique et culturelle*, le lundi 24 à 15 h 15 : l'Inde vue à travers les écrivains français ; le mercredi 26, l'état de crise à l'Est et à l'Ouest.

La mémoire courte, le mercredi 27 à 21 h 45 : avec Claude Nougaro.

Priorité santé, magazine de la médecine et de la santé, le jeudi 27 à 11 h 5 : les yeux, miroirs de la santé (les affections oculaires sous les tropiques).

Parmi les émissions en langues étrangères :

En anglais, le mardi 25 à 18 h, *dans le cadre de « Paris calling* Africa », un entretien avec le président de la Fédération internationale des industries pharmaceutiques, M. Peter Cunliffe.

France-Culture

SAMEDI 22 JUIN

- 0.00 *Les nuits de France-Culture.*
- 7.03 Fréquence buissonnière.
- 8.05 Littérature pour tous, « La république se meurt », de Michel Winock.
- 8.30 Voix du silence : les Roumains.
- 9.05 Matinée du temps qui change : la *crise insolite 1974-1984*).
- 10.30 Musique : la mémoire en chantant (1re fête de la musique, juin 1982).
- 11.00 Grand angle : pauvres, et d'une richesse infinie (le mouvement Aide à toute détresse).
- 12.00 Panorama : insolite et érotique.
- 14.00 Luchino Visconti, la beauté au cœur du temps.
- 15.30 Le bon plaisir de... Michel Guérard : une certaine idée de la gourmandise.
- 19.20 Passage du témoin, par T. Ferenczi. *Avec Martine Storti* et Carmen Castillo.
- 20.00 L'Inachevé : l'esthétique du labyrinthe.
- 20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Yanine et le Guerrier » de Corinne Alexis, précédé d'un entretien avec l'auteur.
- 22.10 Démarches avec... Jean-Louis Scheffer.
- 22.30 Musique : Ricercare : » De concert », création de Louis Roquin.
- 0.00 Clair de nuit.

DIMANCHE 23 JUIN

- 1.00 Les Nuits de France-Culture.
- 7.03 Chasseurs de son.
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.25 La fenêtre ouverte.
- 7.30 Littérature pour tous, « Les promesses du ciel et de la terre », de Claude Michelet.
- 7.45 Dits et récits.
- 8.00 *Foi et tradition.*
- 8.25 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
- 10.00 Messe à Saint-Séverin (Paris).
- 11.00 Mémoires de captivité.
- 12.00 Des Papous dans la tête.
- 13.40 L'exposition du dimanche : Odilon Redon au Musée classique de Bordeaux.
- 14.00 *Le temps de se parler.*
- 14.30 La Comédie-Française présente : « Léonie est en avance », de Georges Feydeau ; « L'anglais tel qu'on le parle », et « Daisy », de Tristan Bernard.
- 16.30 La tasse de thé : rencontre avec... Colette Piat ; à 17 h 45, histoire-actualité : la violence sur les stades.
- 18.10 Le cinéma des cinéastes : Cinéastes de notre temps.
- 20.00 Musique : le son de choses (Marie-Paule Belle).
- 20.30 Atelier de création radiophonique : Louis Roquin-Yancu Dumitrescu, concerts manifestes.
- 22.30 Musique : libre-parcours jazz.
- 0.00 Clair de nuit.

LUNDI 24 JUIN

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : l'or dans le feu, la spiritualité de la passion christique (et à 10 h 50 : lire Gracian aujourd'hui).
- 9.05 Les lundis de l'histoire : jeunes médiévistes, à propos de : « Les deux âges de la seigneurie banale » et « les Justices du pape ».
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 *Passeport pour l'avenir : le théâtre* hors scène.
- 11.30 Feuilleton : la Célestine.
- 12.00 Panorama : avec G.-E. Clancier.
- 13.40 Le quatrième coup.
- 14.00 Un livre, des voix : « L'épervier d'Amérique », de Claude Chebel.
- 14.30 Histoire illustrée des pirates.
- 15.30 Les arts et les gens : mises au point (Hartung) : périscope : à 18 h 15, itinéraires baroques en France.
- 17.10 Ile-de-France, au musée Carnavalet.
- 18.00 Subjectif : Agora (Joseph Czapski) : à 18 h 35, Tire ta langue...
- 18.30 Perspectives scientifiques : causalité formative et science avancée.
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 « Le Différend » de G. Aubert. Avec F. Walter, D. Mac Avoy, P. Michael...
- 21.30 Latitudes, musiques traditionnelles.
- 22.30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

MARDI 25 JUIN

- 6.00 Les cinéastes du documentaire : G. Franju (redif.).
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : l'or dans le feu, la spiritualité de la passion christique (et à 10 h 50 : lire Gracian aujourd'hui).
- 9.05 La matinée des autres ; les livres des autres.
- 10.30 Musique ; miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école des parents et des éducateurs : l'aide de l'Etat en matière d'habitation.
- 11.30 Feuilleton : la Célestine.
- 12.00 Panorama : entretien avec G.-E. Clancier ; à 12 h 45, Club de la presse, avec Marcel Gaucher.
- 13.40 Instantané : magazine musical.
- 14.00 Un livre, des voix : « L'Escholier de Dieu », de Mika Waltari.
- 14.30 « Jeux », de James Saunders. Avec *J.-P. Cisife, A. Strill, M. Delanty...*
- 15.30 Les mardis du théâtre : Théâtrophilie 84-85.
- 17.10 *Le pays d'ici*, à Boulogne-sur-Mer.
- 18.00 Subjectif : Agora (John Christoforou) ; à 18 h 35 : Tire ta langue...
- 19.30 *Perspectives scientifiques : douze* clés pour la biologie (hérédité et évolution).
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 Pour ainsi dire.
- 21.00 Entretien avec... Music.
- 21.30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
- 22.30 Nuits magnétiques : bandes dessinées.

MERCREDI 26 JUIN

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : l'or dans le feu, la spiritualité de la passion christique (et à 10 h 50 : lire Gracian aujourd'hui).
- 9.05 Matinée : la science et les hommes. Ignorance, sciences, irrationnel.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : les livres scientifiques pour la jeunesse.
- 11.30 Feuilleton : la Célestine.
- 12.00 Panorama : avec G.-E. Clancier ; à 12 h 45, émission spéciale : Simenon et Maigret.
- 13.40 Avant-première : le Théâtre du Quai de la Gare.
- 14.00 Un livre, des voix : » Aeree », d'Emmanuel Hocquard.
- 14.30 Passage du témoin, Martine Storti et Carmen Castillo (redif. de l'émission du 22 juin).
- 15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
- 17.10 Le pays d'ici, à Boulogne-sur-Mer.
- 18.00 Subjectif : Agora (Guy Weelen) ; à 18 h 35, tire la langue...
- 19.30 Perspectives scientifiques : la mycologie, une science en plein essor.
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 Antipodes : écrire au Québec.
- 21.30 Pulsations : bande à part à propos du réseau cassette.
- 22.30 Nuits magnétiques : bruits du monde.

JEUDI 27 JUIN

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du *jour.*
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance ; l'or dans le feu, la spiritualité de la passion christique (et à 10 h 50 : lire Gracian aujourd'hui).
- 9.05 Les matinées, une vie, une œuvre : Thomas de Quincey.
- 10.30 *Musique : miroirs.*
- 11.10 Répétez, dit le maître : le théâtre, ça s'enseigne aussi.
- 11.30 Feuilleton : la Célestine.
- 12.00 Panorama : arts plastiques ; à 12 h 45, littérature française.
- 13.40 Peintres et ateliers : Jacqueline Desormeniens.
- 14.00 Un livre, des voix : « les Rats », de Bernard Frank.
- 14.30 Radios publiques de langue française : Karl Marx, dernier voyage, dernier retour.
- 15.30 Musicomania : à l'UNESCO.
- 17.00 Le pays d'ici, à Boulogne-sur-Mer.
- 18.00 Subjectif : Agora (Ladislas Kijno) ; à 18 h 35, Tire la langue...
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : congrès de Montpellier.
- 20.00 *Musique, mode d'emploi.*
- 20.30 « Etrangine », de R. David. Avec C. Hubeau, C. Laborde, M. Rayer...
- 21.30 Vocalyse : la voix dans l'œuvre de Iannis Xenakis.
- 22.30 Nuits magnétiques.

VENDREDI 28 JUIN

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : l'or dans le feu, la spiritualité de la passion christique (et à 10 h 50 : lire Gracian aujourd'hui).
- 9.05 Matinée du temps qui change : un système d'économie mixte est-il efficace ?
- 10.30 Musique ; miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école hors les murs : du théâtre à l'entreprise.
- 11.30 Feuilleton : la Célestine.
- 12.00 Panorama : littérature anglo-saxonne.
- 13.40 On commence.
- 14.00 Un livre des voix : « La montagne morte de la nuit », de Michel Bernanos.
- 14.30 Sélection prix Italia : le Cercle de craie ou le jugement de Salomon.
- 15.30 L'échappée belle ; à rame, à voile et à moteur.
- 17.10 Le pays d'ici, à Boulogne-sur-Mer.
- 18.00 Subjectif : Agora... (Colette Deblé) ; à 18 h 35, Tire ta langue.
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne : *les images* du Big Bang.
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 Le grand débat : inégalités, différences, racisme. Avec Y. Christen, H. Désir, G. Faye, P.-A. Taguieff, et J. *Ruffié.*
- 21.30 Black and blue : voyage aux Etats-Unis.
- 22.30 Nuits *magnétiques* ; redécouverte.

France-Musique

SAMEDI 22 JUIN

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Diables et sorciers.
- 7.03 Avis de recherche : œuvres de Mozart, Roussel, Daresse, Milhaud.
- 9.05 Carnet de notes.
- 11.00 Moyen Age vivant.
- 12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
- 13.00 Opéra : « The Turn of the Screw », de Britten, par l'English Opera Group.
- 16.00 Désaccord parfait : Un siècle d'interprétation du « Don Juan » de Mozart ; à 16 h, débat ; à 18 h, récital Pierre Amoyal, violon, et Florence Millet, piano : Sonates de Mozart.
- 19.05 Les cinglés du music-hall : Les revues montées au Palace entre les deux guerres.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert : Symphonie nº 3 avec orgue en ut majeur, de Saint-Saëns ; « le Tombeau de Couperin » ; « la Valse », de M. Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. S. Ozawa, sol. P. Lefebvre, orgue.
- 22.45 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5, Le zodiaque bien tempéré ; œuvres de Satie, Migot, Chaynes, Haller, Mahler, Haydn, Dubois ; à 1 heure, L'arbre à chansons.

DIMANCHE 23 JUIN

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Djalal-Od-Din-Rumi.
- 7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Moscheles, Muller, Mozart, Offenbach, Chopin...
- 9.05 Cantate : de Bach, Schein, Bernhard.
- 10.00 Les voyages musicaux du docteur Burney : « Où l'on voit le docteur Burney admirer un théâtre bien peu fait pour la musique » ; œuvres de Bach, Sammartini, Piccini, Stravinski.
- 12.05 Magazine international.
- 14.04 Disques compacts : œuvres de Respighi, Poulenc, Janacek, Moussorgksi, Sibelius, Copland.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? Haendel par Jean Gallois, critique musical et musicologue.
- 18.05 Jazz vivant.
- 20.00 Concert (enregistré les 18 et 20 juin 1985 à Nancy) : « le Couronnement de Poppée », de Monteverdi, par l'Orchestre baroque de Lunéville, dir. G. Leonhardt, sol. J. Elwes, M. Duisit, G. Banditelli, H. Ledroit...
- 0.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris (les secrets de la musique ancienne).

LUNDI 24 JUIN

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Duke Ellington « Reminiscing in tempo ».
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : Paul Dukas ; œuvres de Dukas, Berlioz, Wagner, Beethoven, Franck, Brahms.
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton Louis Prima.
- 12.30 Concert : récital Bertrand Roulet, pianiste ; œuvres de Schubert, Scriabine.
- 14.02 Repères contemporains : W. Rihm, F. Bayle.
- 14.45 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : Jean-Louis Barrault ; œuvres de Milhaud, Delmet, Honegger, Advis ; à 16 h, Hélène Boschi, pianiste : œuvres de Soler, Mozart.
- 17.00 Passion et fidélité : la saga d'Eugène *Ormandy* ; œuvres de Mahler, Liszt.
- 18.02 Musique légère.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
- 19.15 Suite lyrique : magazine de la voix *et du chant – les chanteurs russes.*
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné salle Pleyel à Paris le 7 mai 1985) : « la Mer », de Debussy, Concerto pour clarinette et orchestre nº 2 en mi bémol majeur, de Weber, Symphonie nº 9 en mi mineur, de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. G. Dangain, clarinette.
- 22.40 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5, Mélodies : Sérénade italienne.

MARDI 25 JUIN

- 6.00 Musique légère : œuvres de Gérard, Claudric, Balakirev.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.08 Le matin de musiciens : Paul Dukas ; œuvres de Dukas, R. Schumann, Schubert.
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton *Louis* Prima.
- 12.30 Concert : œuvres de Bird, Chostakovitch, Beethoven par le Quatuor Suk.
- 14.02 Repères contemporains : *W. Rihm, K. Serocki, V. Silvestrov.*
- 14.45 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : Jean-Louis Barrault ; œuvres de Berlioz, Bach ; à 16 h, Hélène Boschi, pianiste : œuvres de Martinu, Debussy, R. Schumann ; vers 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy ; œuvres de Gershwin, Lalo, R. Strauss.
- 18.02 Acousmathèque : les Sixties de l'électroacoustique ; œuvres de Clozier, Parmegiani, Reibel, Kagel.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- 19.15 Premières loges : César Vezzani, ténor, chante des airs de Verdi, Gounod, Wagner, Lalo.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné à la salle Pleyel à Paris le 18 avril 1985) : « O cecità del misero mortale », de Rossi ; « le Reniement de saint Pierre », de Charpentier. « Oratorio per la Settima santa », de Rossi par Les Arts florissants, dir. W. Christie.
- 22.30 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud : à 23 h 5, Jazz-club (en direct du Petit Opportun).

MERCREDI 26 JUIN

- 2.00 Les nuits de France-Musique : la Suisse.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.08 *Le matin des musiciens : Paul* Dukas ; œuvres de Gluck, Mozart, Wagner, Meyerbeer, Saint-Saëns, Berlioz, Beethoven, Dukas.
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton Louis Prima.
- 12.30 *Concert* : œuvres de Stravinski, Darasse, Varèse, Messiaen, Ohana par J. Di Donato, clarinette, S. Deguy, mezzo, J. Prat, violon, R. François, flûte, Y. Nara, soprano, V. Bauer, percussions, C. Lavoix, piano.
- 13.45 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 14.02 Tempo primo : œuvres de Beethoven, Liszt, Rachmaninov, Ravel.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : Jean-Louis Barrault ; œuvres de Boulez, Offenbach ; vers 18 h, *Hélène Boschi, pianiste* : œuvres de Bartok, Schubert ; vers 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy ; œuvres de Saint-Saëns, Schubert.
- 18.02 Les chants de la terre.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
- 19.15 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel : « Concerto pour violon et orchestre en la mineur », de Vivaldi, « Concerto pour violon *et orchestre* en mi mineur », de Mendelssohn, « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de Brahms par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit.
- 23.00 Les *soirées* de France-Musique : Judy Garland – les films et les années 50 ; à 24 h, Heitor Villa-Lobos.

JEUDI 27 JUIN

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Evgeni Mravinski.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 8.08 Le matin des musiciens : Paul Dukas ; œuvres de Rameau, Dukas, Balakirev, d'Indy.
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton Louis Prima.
- 12.30 Concert : œuvres de Berlioz, Chostakovitch, Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tchakarov, sol. N. Gutman, violoncelle.
- 14.02 Repères contemporains : « Jacob Lenz » de Mozart.
- 14.45 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 15.00 Les *après-midi* de France-Musique : Jean-Louis Barrault ; œuvres de Mozart, Legrand, Lehar ; à 16 h, Hélène Boschi, pianiste : œuvres de Bach, Schumann, Mozart ; à 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy ; œuvres de Bartok, Walton.
- 18.02 Côté jardin, magazine de l'opérette.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- 19.15 Rosace : magazine de la guitare.
- 20.00 Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Concerto pour piano et orchestre nº 5 en *mi bémol* majeur, de Beethoven ; Symphonie nº 9 en ut majeur, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. R. Muti, sol. E. Guilels, piano.
- 22.30 *Les soirées de France-Musique* : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5 Judy Garland : les introuvables ; à 24 h, escales américano-latines : Buenos Aires.

VENDREDI 28 JUIN

- 2.00 Les nuits de France-Musique : James Joyce.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.08 Le matin des musiciens : Paul Dukas ; œuvres de Dukas, Debussy, Ravel, Schmitt, Stravinski.
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton Louis Prima.
- 12.30 Concert : œuvres de Haendel, Bellini, Rossini, Schumann, Berg, Fauré, Chabrier, Lalo par Rachel Yakar, soprano, Magali Damonte, mezzo-soprano, Claude Lavoix, piano.
- 14.02 Repères contemporains : W. Rihm, M. Puig.
- 14.45 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 16.00 Verveine-Scotch : Verveine-Scotch en spot.
- 17.00 Histoire de la musique.
- 18.02 Les chants de la terre.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
- 19.15 Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné à la salle Pleyel le 22 juin 1984) : Symphonie nº 5, de Hartmann ; Concerto pour piano et orchestre nº 14, de Mozart : Symphonie nº 6 en fa majeur, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, sol. O. Gardon, piano.
- 22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle : Hafez et la musique.

Pont-à-Mousson, carrefour de la communication sociale

Du 24 au 26 juin, l'Association nationale pour la promotion et le développement de la télédistribution et des moyens audiovisuels de la communication (ASTEC) organise à Pont-à-Mousson, en Lorraine, les premières rencontres internationales de la communication sociale (1). Le thème peut paraître déconcertant à l'heure des grands débats sur la télévision privée. Mais à trop vouloir focaliser sur la télévision, on risque d'oublier que les problèmes de la communication ne se ramènent pas à la multiplication des chaînes.

Il serait naïf de croire que câble, vidéo ou satellites se nourriront exclusivement de films ou de divertissements pour le grand public. Pour trouver leur équilibre, les nouveaux réseaux techniques devront croiser le maillage plus subtil des réseaux sociaux, qu'ils soient locaux, professionnels ou simplement conviviaux. Ils devront relier ces partenaires à part entière de la communication que sont les entreprises, les associations ou les collectivités territoriales. La communication sociale a sa propre logique qu'elle développe déjà autour de la télématique, des quelques radios locales, des répondeurs téléphoniques ou de l'audiovisuel d'entreprise. Mais ces expériences restent encore trop peu connues et isolées. C'est pour en dresser un premier bilan, une première évaluation que l'Astec organise les rencontres de Pont-à-Mousson autour d'un grand nombre de réalisations françaises et du compte-rendu d'expériences belges, québécoises ou italiennes. Un groupe de chercheurs du CNRS, du centre national d'études des télécommunications (CNET) et de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) encadre les débats qui devraient donner naissance à une iconothèque, une banque de données et une association internationale de la communication sociale.

Les rencontres sont patronnées par le Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA) et ont reçu le soutien d'une vingtaine d'institutions dont le Carrefour international de la communication et la mission « TV câble ».

● Renseignements à l'Astec : 9, rue de Blainville, 75005 Paris (Tél. : 633-54-82).

Sacilor « schtroumpfe » la sinistrose

UN parc d'attractions de 290 hectares avec les Schtroumpfs pour héros, des campagnes de publicité régionales et nationales ayant recours à l'humour et aux clins d'œil pour des messages sérieux, et — qui sait ? — une télévision « régionale d'entreprises » tout à fait originale dont le projet est déjà bien avancé... Le groupe sidérurgique Sacilor découvre les vertus de la communication et l'utilise à grande échelle. « *Nous passons de la guerre de 14 à la guérilla* », résume M. Pierre Jullien, secrétaire général, assumant également les fonctions de directeur de la communication depuis la mort subite, le 30 avril dernier, du responsable de ce secteur, M. François Desmortiers. « Guerre de 14 » ? L'image n'est pas excessive. Sauf exception, la plupart des patrons de la sidérurgie réduisaient la communication d'entreprise à quelques encadrés publicitaires froids, formels, sans images et sans couleurs. « *Ils participaient à des manifestations et rencontres internationales technico-commerciales mais n'avaient pas de messages cohérents*, explique M. Jacques Thomas, responsable de la publicité des produits. « *La sidérurgie était une vieille dame ne voulant pas montrer ses jupons et n'éprouvant pas le besoin de communiquer.* » Aujourd'hui, celle-ci est en passe de devenir une « vieille dame indigne » et cela par nécessité.

Le nom de Sacilor évoque toujours la sidérurgie de Lorraine, une étiquette trop étroite pour l'immense groupe sidérurgique qu'il est devenu progressivement depuis sa nationalisation en 1981. Immense par le nombre d'entreprises qu'il rassemble sous son aile (170 en 1984), par sa production en volume et par la diversité de ses produits, allant des rails du TGV aux supports de puces électroniques, en passant par les boîtes métalliques de boissons. Immense, enfin, par sa répartition géographique, puisque ses sociétés dépassent largement les frontières de la Lorraine, se dispersant sur le territoire français et même à l'étranger. Comment, dans ces conditions, faire passer les messages ? Donner à toutes ces constellations la certitude qu'elles appartiennent à la même galaxie ? « *Les rapports interpersonnels étant impossibles, il fallait créer d'autres modes de communication médiatique*, explique M. Jullien, et *concevoir cette dernière autrement, l'envisager comme une véritable politique culturelle.* »

Vaincre une image désastreuse

C'est à Leo Scheer, de Publicis, qu'a été confiée la coordination de cet ambitieux projet. « *Quand*, dit-il, *Sacilor a décidé de réagir au plan acier de mars 1984, Publicis était en train de rassembler plusieurs agences spécialisées dans un groupe d'intérêt économique : Publicis Constellation. Nous partions de la constatation selon laquelle la communication devient un véritable outil de management pour faire partie intégrante de la stratégie de l'entreprise... Jusqu'à présent, les entreprises faisaient appel à des agences spécialisées suivant des besoins spécifiques et ponctuels ; Nous avons eu l'idée de nous regrouper pour être à même de proposer une véritable politique globale de communication s'étalant dans le temps et touchant plusieurs secteurs à la fois.* »

C'est Intelligences (Georges Peninou) qui, au sein de Publicis Constellation, s'occupe de l'élaboration des stratégies de communication. Elle vient de rendre un important rapport qui servira de base aux actions à venir. Success (Henri Bachè) se charge de la publicité institutionnelle ; Idées Dialogue Conseil, des relations publiques ; Média System, du recrutement (offres d'emploi) ; Média Finance, de la communication financière, et Editions Mundoprint, de l'édition publicitaire (plaquettes).

La communication s'appuyant sur un tel concept ne peut être efficace que si tous les hommes, à tous les échelons, y adhèrent. Pas de doute en ce qui concerne la direction. Le PDG, M. Claude Dollé, a choisi comme secrétaire général M. Jullien, un homme du sérail formé à Havas. Le directeur de l'information et de la communication du groupe, M. Desmortiers, venait du Crédit agricole, où il avait été l'auteur de la campagne « Le bon sens près de chez vous ». Son service, enfin rassemblé sur un même étage, s'étoffe progressivement pour couvrir les secteurs de la communication institutionnelle ; des relations extérieures, de la communication interne ; de la publicité des produits ; et des foires et manifestations extérieures...

Deux publications s'adressant plus particulièrement aux cadres expliquent et transmettent les messages du groupe au sein des entreprises. La première, *Faits et chiffres*, ressemble à une lettre interne et donne des nouvelles brutes, comme son nom l'indique. La seconde, *Aciers*, est plus attrayante. Elle se présente sous la forme d'une plaquette en couleurs et sur papier glacé et parle surtout de la vie des entreprises. Deux outils très classiques, donc, mais dont le contenu est toujours en harmonie avec les campagnes publicitaires et les grands axes stratégiques du groupe.

« *Sacilor, en venant à nous, nous lançait un défi*, raconte M. Leo Sheer. *Souvenez-vous de la situation il y a un an.* » C'est en effet en 1984 que le gouvernement a lancé un nouveau plan acier stoppant des investissements prévus, fusionnant des activités communes Sacilor-Usinor, élargissant Sacilor et laissant prévoir d'autres licenciements. « *Nous avions en face de nous un jeune groupe pas encore achevé, fabriquant des produits disparates, perdant de l'argent et qui jouissait d'une image désastreuse liée surtout au déclin lorrain. Sur le moment, on pouvait se demander si on allait réussir ; tout message de communication nous semblait indécent. Mais, en même temps, il fallait que le « management » s'exprime, pour que le groupe vive.* » C'est sur cette idée de « Sacilor vit » qu'a été construite — en urgence — la première campagne institutionnelle du groupe. « *Il nous fallait faire comprendre que, si on perd de l'argent, on a tout de même le droit de s'exprimer et que, cet argent venu de l'Etat, on ne le gaspille pas* », souligne M. Jullien. « *Ce fut une campagne franche où on affirmait : Sacilor va mieux, car des efforts sont faits.* » Explications pour l'extérieur mais aussi à l'intérieur, où il est indispensable de remobiliser les troupes sur le mot simple de rentabilité. Même nationalisée, Sacilor n'en est pas moins une entreprise qui a les mêmes impératifs financiers. Le groupe ne veut pas vivre aux crochets de la nation, il doit rapidement équilibrer ses comptes et dégager une marge bénéficiaire.

Un parc d'attractions

La deuxième phase de campagne institutionnelle imaginée par Success bat actuellement son plein. Elle vise à installer l'image du groupe tant à l'extérieur qu'à l'intérieur et pour cela met en avant les qualités reconnues de cinq filiales phares : « *Car citer la famille c'est faire reconnaître la famille* », souligne M. Jullien. Son thème, l'esprit d'industrie en marche : avec la force de conviction commerciale représentée par Ugine, qui a su vendre des fûts en inox aux propriétaires de grands crus. L'effort de recherche est personnifié par Imphy, qui produit des alliages pour toutes les technologies avancées (électronique, énergie nucléaire...). L'exigence de compétitivité, par Sollac. La volonté d'exportation, par Daval, qui a su s'imposer à l'étranger, et la modernisation des savoir-faire, par Unimétal et Ascó-Métal. « *Nous nous présentons comme délibérément commerçants et accrocheurs, et nous n'avons pas peur des jeux de mots* », commente M. Jullien.

Ce même thème « l'esprit d'industrie en marche », est repris pour la campagne de recrutement organisée par Média System. Une entreprise ne peut vivre sans sang neuf, et, afin d'attirer de jeunes cadres, des ingénieurs, on fait prévaloir les avantages d'un groupe : les possibilités de carrière grâce aux multiples filiales, et une certaine sécurité au sein d'une entreprise qui lutte et se diversifie : « *Sacilor vous attend là où vous ne l'attendez pas.* »

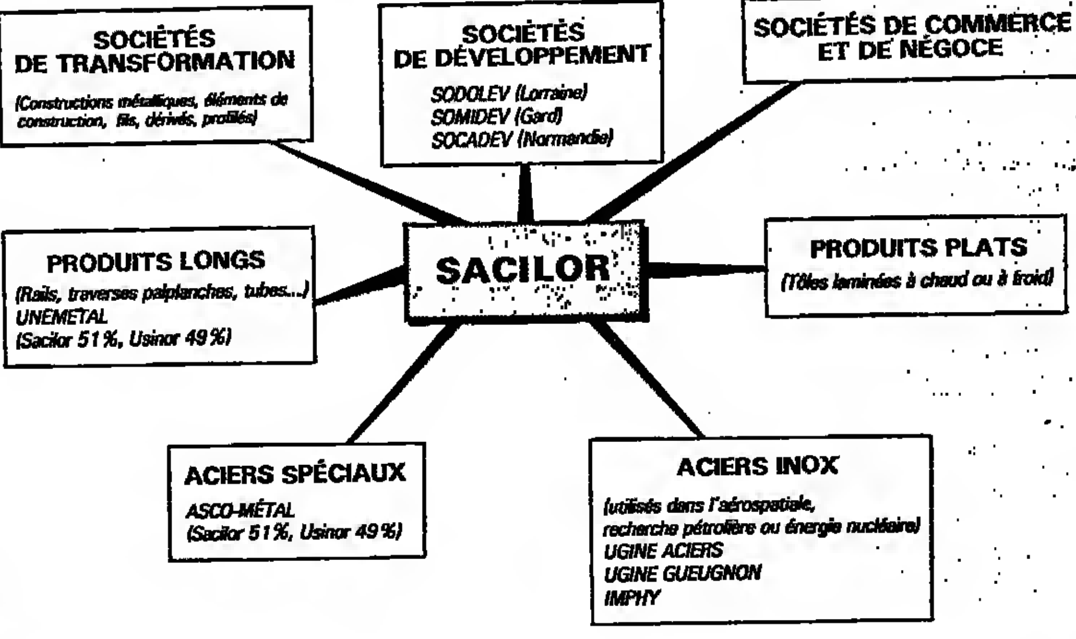
« *Lorsque nous avons été chargés de la communication de Sacilor, nous nous sommes tout de suite trouvés devant le vaste problème de la Lorraine avec ses drames humains et ses reconversions* », poursuit Léo Scheer. Là, impossible de s'en remettre uniquement aux moyens de communication classiques. Impossible également de s'en tenir à des incitations de créations de PME et de PMI. Des publications internes s'en chargent en racontant des histoires d'« anciens », aujourd'hui patrons ou bien reconvertis dans d'autres filières. Cela ne suffit pas : « *Il nous fallait inventer quelque chose de neuf et de concret permettant de sortir de la sinistrose et de donner à la Lorraine une culture autre que celle de la sidérurgie, dans laquelle elle était enfermée depuis le dix-neuvième siècle.* » Ainsi est née l'idée d'un parc d'attractions de 290 hectares sur le site abandonné des laminoirs d'Hagondange (Moselle) : le monde des Schtroumpfs (*le Monde* daté 5-6 mai). Non seulement ce parc redonnera vie à ce coin de Lorraine, mais il procurera environ trois mille emplois (mille permanents, quatre cents dans l'hôtellerie et mille six cents dans des activités induites).

« *En faisant ce parc*, dit M. Baché, *nous allons au-delà de la communication pour passer à l'acte. On crée une symbolique : on montre un groupe (Sacilor) qui prend ses responsabilités vis-à-vis d'une région qui l'a fait vivre pendant un temps ; aujourd'hui, c'est ce groupe qui l'aide à vivre en implantant notamment ce parc d'attractions.* » Ce n'est pas un acte de bienfaisance mais une démarche d'entreprise. Success a, par la suite, repris ces Schtroumpfs dans deux campagnes institutionnelles, l'une pour inviter les Lorrains à créer leurs propres entreprises grâce à la SOLODEV (« Vous voulez vous lancer dans le soft ? Avec lui (le Schtroumpf) ce sera moins hard » ; « Vous voulez que vos enfants puissent vivre en Lorraine ? Elle aussi (la Schtroumpfette) ». L'autre campagne incite les Français à investir en Lorraine : « Inutile de faire le Schtroumpf pour bénéficier de nos aides financières ». Le Schtroumpf est utilisé pour faire passer un nouveau message ; en même temps, ces campagnes permettent d'assurer la promotion du futur parc.

Avec l'aide d'implantation d'une nouvelle culture en Normandie a germé celle, tout à fait neuve, d'une télévision régionale d'entreprises (*le Monde* du 25 septembre 1984). Il ne s'agit pas d'une télévision où chaque marque se contenterait de sponsoriser des émissions mais, au contraire, elle serait productrice et présente dans les émissions. Une maquette très originale sera présentée en juillet par Melody Movie et Publicis Constellation. Un exemple : au lieu d'une carte météorologique monotone montée par un spécialiste, les concepteurs ont imaginé une grande carte de France sur laquelle se promènera un mannequin dont les vêtements, manteau chaud, robe, imperméable, indiqueront le temps selon les régions.

« *Pendant les deux prochaines années, il nous faudra continuer à mener des campagnes institutionnelles pour asseoir l'image du groupe* », explique Léo Sheer. Sacilor aura gagné quand toutes les sociétés qui marchent ou voient le bout du tunnel utiliseront systématiquement le logo du groupe.

CHRISTIANE CHOMBEAU.



Le groupe Sacilor

Chiffre d'affaires consolidé 1984 : 30,6 milliards de francs.

Effectifs : 63 000 personnes.

Pertes : 3,6 milliards de francs plus 4 milliards de charges exceptionnelles dues à la restructuration (fermeture de sites, retraites anticipées, congés de formation).

HISTORIQUE

29 décembre 1981 : restructuration de la sidérurgie menant à la nationalisation de Sacilor.

1982 : arrivée dans le groupe de :

— la métallurgie de Normandie (SMN) ;

— la Société des aciers fins de l'est (SAFE) ;

— UGINE-Aciers.

La reconversion industrielle mène à la création de SOLODEV (Société lorraine de développement), SOMIDEV (Gard), SOCADEV (région Normandie).

1983 : arrivée dans le groupe d'Imphy, des Forges de Gueugnon, d'Ecrim, de Monttherme et des Visseries de Fourmies.

Mars 1984 : nouveau plan acier. Les produits longs et aciers spéciaux de construction fabriqués par Usinor et Sacilor sont regroupés dans Unimétal et Asco-Métal, qui sont confiés à Sacilor, majoritaire à 51 %.

Sortir les associations de leur tour d'ivoire

ASSOCIATIONS : comment vous faire connaître et vous développer ? Comment gagner et fidéliser vos adhérents ? Comment trouver vos mécènes et vos sponsors ? Autant de questions auxquelles Mutation conseils, une agence de communication nouvellement créée (mars 1985) pour les entreprises de l'économie sociale, tente de répondre.

Avec six cent mille salariés, les associations et fondations représentent un poids économique et social important. Mais rencontrent de grosses difficultés pour communiquer avec le public. « *Il ne suffit plus de savoir faire, il faut impérativement faire savoir. Aujourd'hui, toutes les institutions font d'énormes efforts pour parler à leurs publics. Les associations et fondations doivent, elles aussi, se mettre à l'heure de la communication si elles veulent promouvoir leurs idées, diffuser leur message, gagner de nouveaux donateurs.* »

Les yeux fermés, c'est une voix au débit rapide. Les yeux ouverts, vous êtes devant un homme de vingt-sept ans, dynamique, accueillant et passionné par son travail. Pascal Chicard, directeur de Mutation conseils, était un enfant précoce : à douze ans, il fondait sa première association dans le domaine de l'environnement.

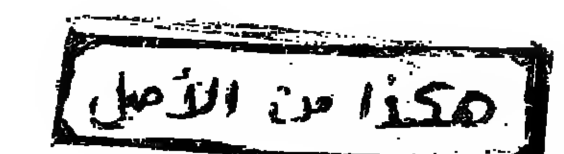
Lauréat de la Fondation de France, médaillé de la qualité de la vie et animateur de radio à ses heures, Pascal Chicard est aussi un homme de terrain. Il a orchestré diverses campagnes comme « Adoptez un arbre » en 1982, « SOS Mont-Saint-Michel » en 1983, « le Retour du Père Denis » en 1985...

Mutation conseils a déjà plusieurs clients. Et non des moindres : le Comité français des maisons de pays qui cherche un label, Espaces pour demain, dont Pascal Chicard est le délégué général, la Fondation Cousteau et la Fondation de la nature et de l'environnement, la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente (qui regroupe 45 000 associations) et le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Plus qu'une agence de relations publiques ou de publicité, Mutation conseils organisa aussi la communication interne, la recherche de nouveaux adhérents et la formation des cadres. Et veut inventer des formes de communication originales pour aider les associations à sortir de leur tour d'ivoire.

MARION MEISEL.

● Mutation conseils, 7, place Franz-Liszt, 75010 Paris. Tél. : (1) 874-00-78.



mmunication soci

sinistrose

Rock

« Empire burlesque », de Bob Dylan

Tout s'embrouille : Tom Petty empruntant il y a peu les musiciens du Band, il approchait le modèle le temps d'une chanson et c'était bien naturel. Mais quand Dylan s'approprie les musiciens des Heartbreakers sur un disque, c'est signe que le maître en a pas mal à rendre à l'élève. A ce titre *Empire burlesque* est moins le disque d'un chanteur que celui d'un musicien, moins l'œuvre d'un auteur que celle d'un compositeur, comme si Dylan s'était assis sur son nom et sa légende et qu'il s'était mis à la tâche en artisan, prenant plaisir au jeu, s'attachant à développer les échanges avec ses musiciens, faisant corps avec eux, travaillant les mises en forme. Du coup, on gagne un disque qui swingue avec des chansons accrocheuses, percutantes, aux mélodies pertinentes. On se promène à travers les tendances, faisant le tour du propriétaire sans bien sûr s'éloigner du domaine : rock, blues, country, gospel. Son style, sa marque, imprègnent chaque plage (impossible de se camoufler avec une voix comme la sienne, identifiable à la seconde, avec ses zigzags, son timbre nasal et ses tonalités abrasives), mais il leur donne de l'espace, un balancement plus appuyé. Il ne s'agit pas ici de superproduction comme en ont pris l'habitude ceux de sa génération encore présents, non, c'est plutôt une affaire de *feeling*, une façon de s'installer dans la chanson. A dire vrai, l'étonnant aujourd'hui chez Dylan, c'est cette manière dépouillée qu'il a depuis toujours et qui, à mesure que le temps passe, devient de plus en plus moderne. L'étonnant, c'est cette patine aride qu'on jugerait vieille comme le monde pour la lui avoir toujours connue et qui sonne tellement actuelle. Oui, à son âge et après tant d'années sur le devant de la scène, peut se vanter d'être toujours en prise avec l'époque, en toute dignité et surtout sans s'être jamais démenti musicalement ? Il faut entendre cette énergie à l'état brut, ces guitares qui tranchent sèchement, ce rock enclavé entre les aspérités et la fermeté du ton. Dylan ne vend sur ce disque ni son statut ni ses idées, il ne défend rien d'autre que ses chansons, qu'il chante et joue avec ses musiciens. Benmont Tench et Mike Campbell (claviers et guitariste des Heartbreakers, Mick Taylor et Ron Wood (ancien et actuel guitaristes des Rolling Stones), Robbie Shakespeare et Sly Dunbar (les célèbres duettistes de la rythmique reggae), Jim Keltner et Al Kooper (batteur et guitariste, vieux compagnons retrouvés) et quelques autres se partagent les morceaux. Ceci expliquant peut-être cela, le disque sort discrètement. Pas celui de la star Dylan mais l'ouvrage convaincant du musicien Zimmerman.


SIPAPRESS

ALAIN WAIS.

● CBS, 86313.

Jazz

« Works », de Chick Corea et Keith Jarrett

ECM continue de publier ses morceaux choisis. Une bonne action à l'égard de ceux qui préfèrent les florilèges d'œuvres courtes aux ribambelles de pièces du même blot, pour ne rien dire des baguenauderies interminables de quarante minutes en recto verso. Savoir si les anthologies présentées sont celles que l'auditeur eût retenues lui-même est une question qui n'a qu'une réponse logique : c'est non. Chacun s'est construit des goûts. La seule anthologie parfaite pour l'amateur serait celle qu'il aurait pu déterminer seul. Tout de même, pour beaucoup de plages existe une convergence significative d'opinions favorables dans les cercles du jazz, et pas mal d'entre elles appartiennent à ces volumes de Chick Corea et de Keith Jarrett.

Corea et Jarrett : deux artistes de la même génération. Nés avant les manifestes du bop — pour l'un à quelques jours près —, le classicisme ne pouvait être, à leur oreille, dans les années 60, que ce bop lui-même, sur quoi ils allaient prendre appui et par rapport à quoi ils devaient, simultanément, s'émanciper. L'un et l'autre écouteront les disques de Gill Evans dont les conceptions harmoniques, profondément, les marqueront. L'un et l'autre seront repérés et choisis, par Miles — pour *In a Silent Way* en ce qui concerne le premier, pour *At Fillmore* en ce qui a trait au second.

On ne peut parler de tout ce qui nous est ici proposé. De Corea, signalons, en duo avec Gary Burton, *Children's Song* (de la séance « Crystal Silence », rencontre miraculeuse du jazz improvisé) et le morceau-étendard du groupe Return to Forever, *La Fiesta*, où Corea, ancien « salsero », professe son goût pour la musique latine, sa terre nourricière. Joe Farrell, soprano, y apparaît comme un Coltrane adouci. On se souvient que *Olé* fut, dans le genre, après des « sketches of Spain » façon Miles, l'un des faits annonciateurs d'une période hispanisante qui frappa presque tout le jazz moderne. Dans *La Fiesta*, il ne manque même pas les castagnettes. L'œuvre a été décriée avec une sévérité grincheuse ou grognonne. La mesure à trois temps convient parfaitement d'abord aux séquences modales variées, de deux fois quatre mesures, puis aux deux parties du thème en la majeur, si connu, qu'elles amènent astucieusement. La simplicité même de cette *Fiesta* permet qu'on s'amuse à la jouer et justifie ainsi pleinement son nom. Pour une fois.

De toutes les plages de Keith Jarrett c'est *The Journey Home* qui mérite le plus d'affection. Après quelques atermoiements, la musique se met à célébrer les noces du Brésil et de la Caraïbe, avec une intervention grandissime du ténor Jan Garbarek. Le quartette fonctionne à merveille. Dans les beaux interludes, où le rythme est comme suspendu, les acteurs n'ont plus pour guide que leur sens intime de la pulsation, leur intuition exacte, à chaque seconde, du geste à faire. Le battement, constamment, se nuance, avec le règne, là aussi, des trois temps ou des mesures composées. Le Corea de 72 est d'une bonne année : le Jarrett de 77 ne le lui cède en rien. Ces musiques joyeuses dépassaient alors, de plusieurs jazz, les stades épuisés. (Chick Corea ECM 925 426-I. Keith Jarrett ECM B25 425-I).

LUCIEN MALSON.

Classique

Deux ténors : Enrico Caruso et Tito Schipa

Peut-on imaginer ténors plus différents ? L'un, Caruso, aux moyens hors du commun (timbre éclatant aux sonorités barytonnantes, à la projection généreuse, voix napolitaine d'or et de soleil), à la présence sonore toute de sauvagerie et de sensualité, d'un dramatisme constant, même dans les rôles légers ; l'autre, Schipa, aux moyens naturels limités (en étendue comme en puissance), au timbre banal, mais à l'art suprême (baptisé « prince des ténors » et qualifié par Gigli du « *plus grand d'entre nous* »), maître de la demi-teinte, du *mezza voce* et de l'inflexion, bref du style, lyrique et élégant même dans les rôles les plus engagés.

Tous deux assurèrent la transition entre le bel canto romantique et le vérisme naissant. Mais là où Caruso opta franchement pour les nouvelles valeurs inaugurées par ce dernier : émission élargie, effets appuyés, sollicitation des séductions du seul timbre (ce qui fit déclarer à de Lucia qu'il « *chantait mal* »), Schipa, lui, respecta scrupuleusement la tradition, raffinant encore ses coloris et ses nuances, obéissant aux impératifs souverains de la ligne et visant à l'épure du style.

Avec le recul du temps, on ne perçoit plus entre eux ni continuité, ni rivalité, mais bien la différence entre deux écoles. D'où l'intérêt, pour l'histoire du chant, de ces deux récitals. Celui de Caruso, regroupant ses premiers enregistrements acoustiques (1902-1904), stupéfiants par l'éclat vocal, la diversité du répertoire (avec des raretés, telles la *Germania* de Franchetti ou l'*Iris* de Mascagni) et l'évidence irrésistible d'une présence physique. Celui de Schipa, continuelle leçon d'élégance et de chic, faisant naître sans cesse l'admiration pour l'école et le regret de sa disparition.

ALAIN ARNAUD.

● **Caruso : EMI, 2903.341, « Références ».**

● **Schipa : 2902.691, « Références ».**

« Laszlo Hunyadi » de Ferenc Erkel

Créé en 1844, *Laszlo Hunyadi* a rapidement pris valeur d'emblème musical national hongrois (à l'instar de *Nabucco* en Italie). Nationale, l'œuvre l'est dans la pleine acception du terme : par l'argument et les thèmes du livret, inspiré de l'histoire légendaire de la Hongrie (la révolte de hobereaux alliés au peuple contre le despote, la défense de l'identité nationale, la conquête de la liberté...), par des emprunts nombreux à la musique populaire, à ses chants et à ses rythmes de danse, par l'usage répétitif de certaines tonalités qui ont défini ce qu'on a appelé à la longue, le « ton hongrois ». Mais elle est aussi très cosmopolite, Erkel ayant repris toutes les formules à succès de l'art lyrique international : les arias et cabalettes à l'italienne, les récitatifs de liaison à l'allemande, les scènes d'ensemble à la russe.

De ce fait, l'ouvrage paraît souvent un peu bavard, sans grande originalité, ni unité. Mais il ne manque ni de générosité ni d'allure, avec de beaux portraits romantico-héroïques, des airs d'une ligne mélodique très réussie, tantôt agrémentés d'une *coloratura* brillante, ailleurs d'une intensité dramatique réelle. Bref, sinon du génie, de l'excellent métier sans erreur de goût ni de construction.

Distribution totalement nationale elle aussi, avec les caractéristiques propres à cette école : des timbres souvent âpres, des vibratos serrés, des aigus un peu raides, mais un engagement sonore et théâtral évident et une musicalité efficace, sachant jouer des effets de couleurs et de phrasé. Avec quelques fortes personnalités : Sylvia Sass, Magda Kalmar, Sandor Solyom-Nagy, Istram Gati et Andreas Molnar, à côté de débutants prometteurs dont le déjà célèbre ténor Denes Gulyas. Direction solide et homogène de Janos Kovacks avec le chœur et l'orchestre de l'Opéra d'Etat.

● **Trois disques Hungaroton, SLPD 12581/83.**

A. A.

Récital Ernest Blanc

Il a connu la carrière internationale (dont Bayreuth, la Scala et le Covent Garden), il a eu les partenaires et les chefs les plus prestigieux (Gorr, Crespin, Sutherland, Schwarzkopf, Cluytens et Giulini...), et son palmarès discographique est impressionnant. Après quelques difficultés, Ernest Blanc s'est refait une santé vocale et, aujourd'hui, il chante encore sur les grandes scènes nationales.

Ce parcours sans faute est celui d'un artiste sérieux et modeste, doué d'un timbre superbe, d'une émission naturellement saine et franche, d'une sonorité intense dans le dramatisme, solide dans la vélocité, éloquente sans emphase. Le style est sans apprêt ni redondance, sobre au contraire, constamment juste.

Bref, non pas une star, mais un musicien complet. (Airs extraits d'opéras : de Rossini, Verdi, Saint-Saëns, Wagner, Leoncavallo, Bellini, Massenet, Mozart ; Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, sous la direction de Georges Prêtre.)

A. A.

● **EMI, 290.356.**

« Sportin' Life », de Mink DeVille

Le roulement de castagnettes égrené fièrement et pile au bon moment sur l'intro du premier morceau (*In the Heart of the City*) de la première face, c'est lui (et qui d'autre ?), le trémolo aiguisé comme le fil du rasoir et le pli du pantalon, c'est lui. Lui la voix timbrée noire et gorgée de soul, les « espagnolades » électriques et les roucoulades tendance *West Side Story*, lui les rocks en forme de chair de poule et les romances urbaines, lui éternel et inchangé (surtout, surtout, qu'il ne change rien !), Willy le Mink DeVille, Mister la classe internationale, de retour et en bonne santé ! Tout cela, on l'a deviné d'emblée au vu de la pochette de son disque. Côté face, il montre la moitié du haut : la cravate qu'il finit d'ajuster et juste le bas du visage (qu'on reconnaît pourtant instantanément) coupé à hauteur des boucles d'oreilles, les joues creusées par un sourire qui découvre trois dents luxueusement gaufrées or comme le titre (*Sportin' Life*) et le point sur le i de Mink. Côté pile, il montre la moitié du bas : deux mains (les siennes) recouvertes de bagues et de bracelets tendent la rosette d'une chaussure en léopard (*Italian Shoe*). Portrait en coupe (et coupé) du d'Artagnan du rock, cette pochette dit plus que le personnage, elle raconte une histoire, un style de vie, une culture : la frime prolo du samedi soir, les crans d'arrêt qui sortent comme l'éclair, la différence le menton haut, la démarche qui swingue en évitant les immondices des quartiers déshérités pour ne pas maculer les pompes rutilantes, la quincaillerie clinquante des Blacks, le sang chaud des Portoricains, entre les plaintes du blues, la fièvre latino-américaine et l'urgence du rock. Cette pochette, c'est la rue, dont lui, Willy DeVille est le prince, gentleman du trottoir, canaille un peu, la ringardise qui tourne à l'élégance, l'expression qui se signe en croix, la création qui bat au rythme du cœur et le chant qui vient de l'âme. Son trajet, on le connaît, taillé dans la légende, nourri aux trépidations new-yorkaises, rêvant de Paris, sublimant Edith Piaf et Charles Dumont, ne jurant que par les vieux bluesmen noirs et flirtant avec les *Cajuns*. Ce disque n'oublie rien même s'il marque un nouveau départ : Willy a quitté l'héroïne pour trouver une nouvelle compagne, New-York pour La Nouvelle-Orléans (le quartier français of course), Atlantic pour signer avec Polydor. Pour la première fois, c'est lui qui a produit son album : il l'a enregistré aux studios Muscle Shoals avec les célèbres musiciens du cru. *Sportin' Life* sonne comme un claquement de doigts, le rock teinté rhythm'n blues et la voix comme un brasier. Il chante comme ces quelques couplets du titre vedette (*Italien Shoes*) : « *Il y a quelque chose en moi que toutes les femmes adorent, je porte des chaussures italiennes. Etincelant comme une Cadillac, identique à Johnny B. Good, je ressemble à une star hollywoodienne. Gaffe à mes orteils tranchants comme un couteau.* » Lui seul peut endosser ça. Chapeau bas, l'artiste !

A. W.

● **Polydor, 825776-1.**

Go West

Des groupes comme Go West, il en naît quinze à la douzaine, ces jours-ci en Angleterre, tous coulés dans le même moule, taillés sur le format FM vaguement électronique entre rock bon teint et variétés de luxe, seulement identifiables par le nom qui change. La différence est sur le papier, pas à l'oreille. Ils concoctent des disques Tupperware, pratiques et opérationnels : le prêt-à-écouter qui correspond à la collection de saison, consommable dans l'instant : on jette après l'usage, ni consigne ni garantie. Pourtant, ce qu'on en retient, c'est cet à-propos qu'ont les Anglais à sentir et à saisir vite ce qui traîne dans l'air, cette faculté de produire bel et bien, ce sens de la musicalité qui leur permet, au coup d'envoi, de proposer une création qui tient la route, professionnelle, joliment façonnée. Car il y a dans ce premier disque d'agréables rengaines, une matière à hit-parades, des voix couplées, qui ont un pouvoir de séduction et qui flattent l'oreille, des rythmes entendus qui, à l'usage, peuvent remplir leur fonction dansante, une mise en place à l'équerre et une production astiquée. L'ennui est que ces efforts tournent à vide, sans substance pour les nourrir. A force d'encaustique, on dérape sur une surface incolore et inodore.

A. W.

● **Ariola, 206801.**

PHILATÉLIE n° 1901

LE PROGRAMME DE L'ANNÉE 1986...

... des émissions de timbres-poste, prévoit trente-huit figurines postales, dont huit avec surtaxe. Mais il faut compter dès maintenant dans la série « artistique » une quatrième valeur et dans la série « touristique » un sixième timbre, ce qui arrondira le nombre du « programme 1986 » à quarante timbres. Et, par une mauvaise habitude prise, attendons-nous à quelques surprises, avec les « hors programme ».

TIMBRES AVEC SURTAXE

Journée du timbre : véhicule postal utilisé en France au XIX[e] siècle, la briska.

Personnages célèbres : François Arago (1786-1853) ; Marc Seguin (1786-1875) ; Henri Moissan (1852-1907) ; Paul Héroult (1863-1914) ; Henri Fabre (1882-1984) ; c'est une « première » dépassant le centenaire ; Alfred Kastler (1902-1983).

Croix-Rouge : détail d'un vitrail de l'église Saint-Jacques de Reims, réalisé par Vieira da Silva.

TIMBRES SANS SURTAXE

Série artistique : portrait d'Isabelle d'Este, dessin de Léonard de Vinci ; œuvres de Maurice Estève et Jean Arp.

Série « Europa » : chauve-souris et genette ; la CEPT a retenu pour cette année le thème « Protection de la nature et de l'environnement ».

Série touristique : cloître de Notre-Dame-en-Vaux (Marne) ; château de Loches (Indre-et-Loire) ; site de Filitosa (Corse-du-Sud) ; bastide de Monpazier (Dordogne) ; manoir normand, Saint-Germain-de-Livet (Calvados).

Série « Nature de France » (des minéraux) : marcassite ; quartz ; calcite ; fluorite.

Commémoratifs et divers : centenaire de l'inauguration de la statue de la Liberté, dans la baie de New-York ; deux cent cinquantième anniversaire des mesures d'arcs de méridien effectuées par La Condamine et Maupertuis ; tricentenaire des relations diplomatiques franco-thaïlandaises ; Nancy, congrès de la FSPF ; cinquantenaire du Front populaire ; hommage aux femmes, Louise Michel ; Musée national des sciences, des techniques et des industries, parc de La Villette ; Alain Fournier « le Grand Meaulnes » ; année internationale de la Paix « Lutte contre le racisme » Victor Basch ; carnaval « Venise à Paris » ; Musées techniques de Mulhouse ; centenaire des Ecoles nationales professionnelles ; XIII[e] congrès de la Conférence mondiale de l'énergie à Cannes ; la typographie par Raymond Gid ; Saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars.

Poste aérienne : suite de la série retraçant l'évolution de l'aviation civile française. Breguet/Wibault 283.

Signalons qu'en outre du carnet « Croix-Rouge » il faut prévoir un carnet avec la série des « hommes illustres » qui, cette année, a obtenu un succès sans précédent.

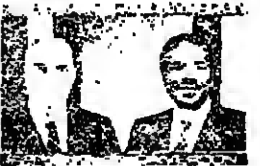
● Les bilans par année d'émission de France n° 1 1982 ; n° 2 1983 ; n° 3 1984 (+ Andorre) ; n° 4 Monaco 1984, TAAF 1983 et Andorre 1983 ; se présentent sous forme de tableau avec les chiffres de tirage. — Contre 6 F en timbres, par numéro, ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2,10 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse. Ecrire à M. Vitalyos, *le Monde Loisirs*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Calendrier des manifestations

- ⊙ 39100 Dole (Pasteur), 6/VII.
- ⊙ 80300 Albert (Alec), 13/VII.
- ⊙ 43500 Carpon s/Arzon, 13-14/VII.
- ⊙ 66500 Ville. de Conflt, 20/VII.
- ⊙ 57370 Phalsbourg, 21/VII.
- ⊙ 67000 Strasbourg, 20-21/VII.
- ⊙ 16000 Champagne Vigny, 28/VII.
- ⊙ 08200 Sedan, 14-15/IX.

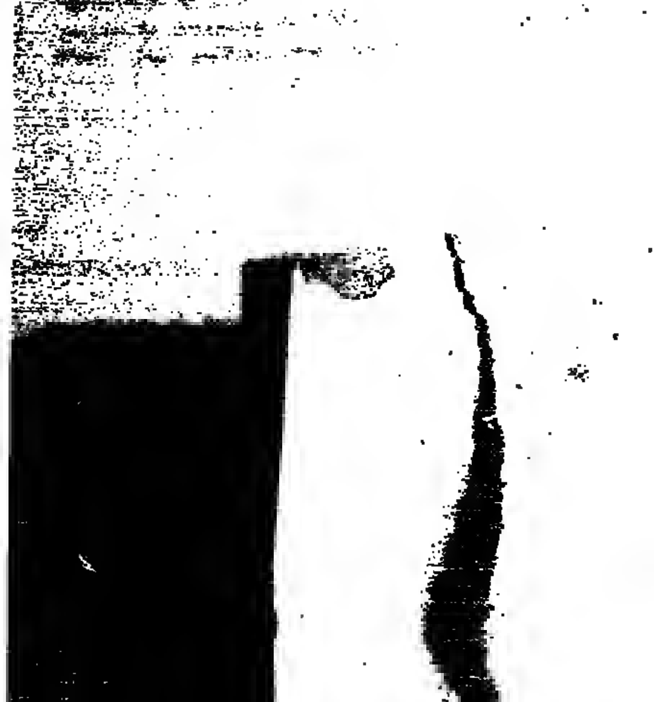
● **CAMEROUN :** la visite officielle du président François Mitterrand au Cameroun, 20-22 juin 1983, *a été soulignée* par l'émission de deux timbres-poste, 60 F et 70 F (sujet unique). Maquette par J.-P. Veret-Lemarinier, offset quadrichromie des ateliers Cartor.

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE :** un timbre-poste de 9 F, dans un format de 36 × 26 mm, représente drapeau et



symbole de la Polynésie, en quadrichromie offset, réalisé par Cartor. (28-6).

ADALBERT VITALYOS.



échecs

N° 1130

Une folle décision

(Tournoi international de Linares, 1985)

Blancs : LJUBOJEVIC
Noirs : KORTCHNOI

Défense française.

1. é4	é6	22. Cg5! (i)	Rf8! (j)
2. d4	d5	23. Cxé6	Fxh5
3. Cç3	Fb4	24. Cxg7	Fg6 (k)
4. é5	ç5	25. Cf5	Dç7 (l)
5. a3	Fxç3+	26. 0-0-0!! (m)	Da5
6. bxç3	Cé7	27. Rb2	Tf6! (n)
7. Dg4	0-0 (a)	28. Ff3! (o)	Cé5 (p)
8. Cf3	Cb-ç6	29. Fxé4	dxé4
9. Fd3 (b)	f5	30. dxé5	Tb6+
10. éxf6	Txf6	31. Ra2	Db5
11. Fg5! (ç)	Tf7	32. Dxb6!! (q)	axb6 (r)
12. Dh5 (d)	g6 (é)	33. Ff4	Da4 (s)
13. Dh4	ç4	34. Td8+	Rf7
14. Fé2	Da5	35. Cd4! (t)	é3
15. Fd2	Cf5	36. é6+	Rf6
16. Dg5	Fd7	37. fxé3	Fxç2 (u)
17. g4 (f)	Cd6	38. Tf8+	Ré7
18. h4	Cé4	39. Tf7+	Rd8
19. Dé3	Ta-f8 (g)	40. Fd6	Fb1+
20. h5!	gxh5	41. Rb2	abandon (v)
21. Txh5	Tg7		

NOTES

a) Ou 7..., çxd4 ; 8. Dxg7, Tg8 ; 9. Dxh7, Dç7 ; 10. Cé2 comme dans la *partie* Ljubojevic-Beliavsky (Olympiades de Thessalonique, 1984, cf. n° 1104). Le petit roque des Noirs a longtemps été considéré comme une variante inférieure mais ce jugement doit actuellement être nuancé.

b) Menaçant 10. Fxf7+.

ç) Bien meilleur que 11. Dh5, b6 ; 12. 0-0, ç4 ; 13. Fé2, Da5 ; 14. Fd2, Fd7 ; 15. Tf-b1, Dç7 ; 16. Ch4, Ta-f8 ; 17. f4, Fé8 ; 18. Dg4, Cg6 ; 19. Cxg6, Fxg6 ; 20. Ta2, Cé7 ; 21. Ta-b2, b6 ; 22. Dh3, Cf5 ; 23. Té1, Dé7 ; 24. Ta2, Cd6 ; 25. Ff3, Cé4 avec avantage aux Noirs (Mecking-Kortchnoi, Wijk aan Zee, 1978).

d) Une position que les deux joueurs connaissent bien ; Ljubojevic gagna avec les Blancs contre Beliavsky à Tilburg 1985 et Kortchnoi gagna avec les Noirs contre Mestel à Londres. La suite de ces deux parties fut 12. Fxé7, Txé7 ; 13. Dh4, g6 ; 14. 0-0, ç4 ; 15. Fé2. Kortchnoi poursuivit faiblement par 15..., Rg7 et connut de sérieuses difficultés après 16. Tf-é1, Fd7 ; 17. Ff1, Tf7? ; 18. Cg5, h5 ; 19. g3, Tf5 ; 20. f4 alors que Ljubojevic-Beliavsky continuaient par 15..., Df8 ; 16. Tf-é1, Fd7 ; 17. Ff1, Ta-é8 ; 18. Dg5, Tf7 ; 19. Dd2, Dd6 ; 20. Cé5, Cxé5 ; 21. Txé5, Té-f8 ; 22. Té2, Df4 avec une position équilibrée. Le coup du texte semble être une amélioration.

é) Et non 12..., h6 à cause de 13. Fh7+!, Rf8 ; 14. Fg6 (si 13..., Rxh7 ; 14. Dxf7, bxg5 ; 15. Cxg5+, Rh6 ; 16. Cxé6).

f) *Bien que les Noirs aient quelques* faiblesses en é6-g6, le fort Cf5 réduit l'attaque de leur adversaire. Malgré la paire de F, la domination de la case é5, l'affaiblissement du roque des Noirs, il n'est pas facile aux Blancs de renforcer leur initiative. Par exemple, sur 17. h4, coup qui semble fort, les Noirs peuvent répliquer 17..., h6! : si 18. Dxg6+, Tg7 ; 19. Dh5, Fé8 ou 19. Df6, Tf8 avec gain de la D et si 18. Dg4, é5! et les Noirs dominent. 17. 0-0 est jouable mais ne change rien quant à la stratégie à suivre. L'attaque du Cf5 a l'inconvénient de chasser le C-R sur la case é4 mais permet d'envisager une offensive sur le R ennemi.

g) Logique mais les Noirs pouvaient s'emparer de l'initiative par 19..., é5! ; 20. dxé5, Ta-é8 (si 20..., Fxg4 ; 21. Cg5! avec des complications favorables aux Blancs) et si 21. h5, g5!. Kortchnoi pensait peut-être qu'il valait mieux renforcer la pression sur la colonne f que de lancer dans cette variante peu claire après 22. h6, Cxé5 ; 23. Cxé5, Txé5 ; 24. f3, d4 ; 25. çxd4, Cxd2 ; 26. dxé5!, Cxf3+ ; 27. Rd1.

h) Ce sont donc les Blancs qui prennent l'initiative en menaçant 21. hxg6 et 22. Dh6.

i) En faisant sauter le Cé4, les *Blancs prennent* l'avantage.

j) 22..., Cxd2 ; 23. Rxd2, é5 ; 24. dxé5, d4 échoue après 25. Fxç4+, *Rh8 ; 26. Dd3!, Dxç3 ; 27. Dxç3,* dxç3+ ; 28. Rxç3, Cxé5 ; 29. Cxb7!.

k) Après 24..., Rxg7 ; 25. gxh5, Txf2 ; 26. Ff3!, Txd2 ; 27. Fxé4, Txd4 ; 28. h6+, Rf6 ; 29. Fxb7 les Blancs sont proches du gain mais 27..., Td3! est à examiner.

l) Essayant de passer en h2 mais 25..., Fxf5 ; 26. gxf5, Rh8 paraît meilleur.

m) Profitant du départ de la D, les Blancs, en effectuant le grand roque, prennent une décision courageuse, même folle.

n) Une odeur de mat plane sur le grand roque des Blancs, communément appelé « côté cimetière ».

o) Quel sang-froid !

p) Il faut absolument laisser le passage à la Tf6 en b6. 26..., Cd8 est moins brillant et plus passif mais peut être le plus résistant après 29. Fxé4, dxé4 (si 29..., Tb6+ ; 30. Ra2, Db5 ; 31. Fxd5+!) ; 30. Dxé4, Tb6+ ; 31. Ra2, Db5 ; 32. Dxd5+, Dxd5 ; 33. Cé7+, Rg7 ; 34. Cxd5, Fxç2 ; 35. Cxb6, Fxd1 ; 36. Cxç4, Fxg4 entrant dans une finale de C et F de couleur différente avec un pion de moins. 26..., Cxd4 est inopérant à cause de 27. Fxé4, dxé4 (ou *27..., Tb6+ ;* 28. Ra2, Db5 ; 29. Fxd5+ encore) : 28. Dxd4, Tb6+ ; 29. Ra2, Db5 ; 30. Dd5+!.

q) Le prix du grand roque : le sacrifice de la D.

r) 32..., Dxb6 permettait de résister *plus longtemps mais après 33. Fé3,* Dé6 ; 34. Td8+, Rf7 ; 35. Ch6+, Rg7 ; 36. Fg5!! les Noirs sont en zugzwang ; *par exemple, 36..., Dxé5 ; 37. Tg8 mat ;* 36..., é3 ; 37. f4!, é2 ; 38. f5 avec gain ou 36..., Fé8 ; 37. Cf5+, Rg6 ; 38. Ff6! avec gain.

s) Ou 33..., Dé8 ; 34. Td6!.

t) T+C sont supérieurs ici à la D.

u) Il n'y a plus de défense.

v) Si 41..., Db5+ ; 42. Rç1 et si 41..., Fg6 ; 42. Txb7. Une partie magnifique.

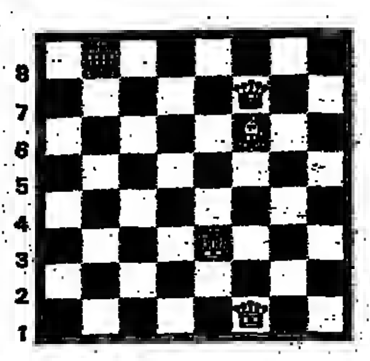
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1129
N. KRALIN, 1972.

(Blancs : Ré8, Dé7, Fç8, Pf2, f5, h6. Noirs : Rg8, Dh3, Tg4, Ch7.)

1. Dé6+, Rh8 ; 2. Dé5+, Cf6+ (seule défense) ; 3. Dxf6+, Rh7 (si 3..., Rg8 ; 4. Fé6+, Rh7 ; 5. Dg6+, Rh8 ; 6. Dg7+) ; 4. Dg6+!, Rh8 ; 5. Dg7+, Txg7 ; 6. hxg7+, Rh7! ; 7. Fé6! (sans craindre 7..., Rxg7 à cause de 8. f6+), Dh5+ ; 8. Rf8!! (et non 8. Ff7?, Dé2+ ; 9. Rf8, Rh6! ; 10. g8D, Dé7+ ; 11. Rxé7, pat.), Dh6 ; 9. Fg8 mat.

ÉTUDE

V. HALBERSTADT
(1968)



BLANCS (3) : Ré3, Df1, Ff6.

NOIRS (2) : Rb8, Df7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1128

Le championnat d'Europe

Les Français ont de bonnes chances de conserver, à Salsiomaggiore, le titre européen qu'ils avaient remporté à Wiesbaden en 1983.

Voici une des donnes qui ont contribué à la victoire contre les Suédois au précédent championnat d'Europe.

Nord : ♠ A 8 4 3 2 — ♡ 10 — ◇ A 9 8 7 5 — ♣ R V
Ouest : ♠ V 7 6 5 — ♡ 3 — ◇ R D 3 2 — ♣ 10 8 5 3
Est : ♠ 10 9 — ♡ R V 9 8 7 4 — ◇ V 10 4 — ♣ 9 2
Sud : ♠ R D — ♡ A D 6 5 2 — ◇ 6 — ♣ A D 7 6 4

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Soulet	Akelson	Lebel	Hallberg
passe	1 ♠	passe	2 ♣
passe	2 ◇	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	6 ♡...

Quelle a été *l'entame* de Soulet ? Comment le déclarant peut-il gagner ce PETIT CHELEM A TRÈFLE sur l'entame du singleton à Cœur 7

Réponse

Sur l'entame du Roi de Carreau de Soulet, le Suédois Bjorn Axelson a chuté de deux levées (200) car, la rentrée de l'As de Carreau ayant sauté, il n'a plus été en mesure d'utiliser tous les Piques.

En revanche, *sur l'entame à Cœur*, il aurait pris le Roi d'Est avec l'As, et il aurait tiré Roi et Dame de Pique et Roi et Valet de Trèfle ; ensuite il aurait coupé un Pique pour les affranchir, puis, après As Dame de Trèfle et la Dame de Cœur, il serait revenu au mort grâce à l'As de Carreau pour faire l'As de Pique et *le cinquième Pique...*

Sur l'entame d'atout, il faudra faire l'impasse à Cœur à la fin : le déclarant réalise le Valet de Trèfle, Roi Dame de Pique, le Roi de Trèfle, l'As de Pique, une coupe à Pique, As Dame de Trèfle, l'As de Carreau, le 8 de Pique affranchi et deux Cœurs (avec l'impasse au Roi)... La défense fera un Cœur à la treizième levée.

UNE SÉCURITÉ INVISIBLE

Savoir assurer son contrat est souvent un art difficile comme dans cette donne du fameux expert *anglais Hugh Kelsey. Pour ne pas* vous laisser influencer par les mains adverses, cachez soigneusement les jeux d'Est-Ouest et faites votre plan de jeu :

Nord : ♠ A R D 6 — ♡ A R 6 3 — ◇ R 9 4 — ♣ 9 5
Ouest : ♠ V 10 9 — ♡ D 9 8 2 — ◇ D V 3 — ♣ R V 7
Est : ♠ 8 5 2 — ♡ 10 7 — ◇ 7 6 5 2 — ♣ A 6 4 3
Sud : ♠ 7 4 3 — ♡ V 5 4 — ◇ A 10 8 — ♣ D 10 8 2

Ann. : O. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♡	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest entame le Valet de Pique pris par la Dame, Est fournissant le 2. Le déclarant joue le 9 de Trèfle pour le 4, le 2 et le Valet de Trèfle d'Ouest *qui a continué avec le* 10 de Pique. Sud a mis le Roi du mort, puis il a tiré l'As de pique sur lequel tout le monde a fourni. Le déclarant a rejoué le 5 de Trèfle pour le 3 et le 8 pris par le Roi de Trèfle d'Ouest, qui a contre-attaqué le Valet de Carreau. *Comment Kelsey propose-t-il de gagner* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

Dans le système de la Majeure par Cinq utilisé par la plupart des joueurs français, Nord est obligé d'ouvrir de « 1 Carreau » s'il joue la meilleure mineure » et de « 1 Trèfle » (ce qui est encore pire) s'il joue le « Carreau quatrième ». Il s'agit là du plus gros défaut de la méthode et la raison pour laquelle elle a mis si longtemps à être adoptée. Or, à l'usage, ce défaut est beaucoup moins grave qu'il n'en a l'air, et il est largement compensé par la simplicité du système au moment de l'ouverture.

BRIDGE RAMA A DEAUVILLE

Pendant une semaine, du 19 au 26 juillet, au Festival de Deauville, quelques-unes des meilleures équipes européennes (la France, l'Italie, la Pologne) disputeront une série de matches chaque soir au bridge rama du Casino.

PHILIPPE BRUGNON.

---

scrabble®

N° 218

Une prière exhaussée

N°	TIRAGE	MOT TROUVÉ	RÉF.	PTS
1	AEINRTU			
2	AEEFNOS	URANITE (a)	H 3	66.
3	JLLOOPY	AÉRONEFS	4 F	72
4	J+AAMNS?	POLYOL	3 A	36
5	DEEGLST	ENJAM(B)AS	K 4	110
6	EGLT+AQT	DEYS	D 1	32
7	AEGLT+EN	QAT	10 J	26
8	AEEINRX	DÉGELANT	1 D	80
9	ACELNUZ	ANOREXIE (b)	B 1	124
10	EEIIKOP	CANULEZ	A 8	119
11	EEIOP+SW	KIP	A 1	77
12	EW+BIORU	IMPOSE (c)	8 J	36
13	BEIRU+EF	WON	6 F	32
14	EHORRUU	RUBÉFIÉE	O 1	92
15	HRUU+AIT	ZÉRO	14 A	26
16	U+BEIMS?	AHURIT	15 C	50
17	DEIMTUV	SUB(L)IMES	N 8	82
18	DMTU+CGH	VISE	15 L	33
19	DGMTU+LT	HIC	7 G	24
20	GLTT+ARS	MUID	12 L	16
21		ASTRAL	9 A	25
			Total	1158

(a) ou TAURINE, RUAIENT ; *(b)* l'anagramme EXONÉRAI perd 36 pts ; *(c)* ou EMPLOIS.

1. M. Duguet, 1158 (100 %). – 2. B. Grellet, 1092. – 3. F. Maniquant, 1088.

● *Le club PLM redéménage et s'établit 190, rue Lecourbe.* Tournois mardi à 21 heures, lundi, jeudi et samedi à 14 h 30 et 17 heures.

La demi-finale du championnat de France d'orthographe a été disputée le 1er juin, et nous aimerions que tous les licenciés de la FFSc qui y ont participé nous indiquent le centre où ils ont « composé » afin que nous nous enquérions de leurs résultats. En eux-mêmes, les mots de la dictée ne présentaient guère de difficulté, sauf peut-être OCCURRENCE, à rapprocher du neuf lettres OCCURRENT,E.

En revanche les scrabbleurs ont souffert sur le genre de certains mots : APOGÉE et AÉRONEF (masc.), ÉCHAPPATOIRE (f.), et surtout sur les mots composés comme LAURIERS-TINS : ce dernier petit mot est la transcription de l'adjectif latin tinus *et non, comme le TIN que l'on joue au scrabble, une pièce de bois soutenant un bateau en construction. Il fallait aussi être vigilant à propos de certain réalisateur « qui priait, exhaussé sur une échelle ». Assez curieusement, l'homophone EXAUCER a la même étymologie :* exaucer *quelqu'un, c'est le* porter *en* haut, *de manière que sa prière soit entendue des puissances supérieures. EXHAUSSER a, bien entendu, un deuxième doublet, EXALTER, sans h puisque dérivé directement du latin* altus.

Signalons enfin, pour être EXHAUSTIF, qu'HEXHAUSSER a un autre homophone, EXOCET, poisson volant avec des nageoires pectorales développées qui lui permettent de planer. Echappant ainsi aux prédateurs marins, il devient la victime des oiseaux de proie.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

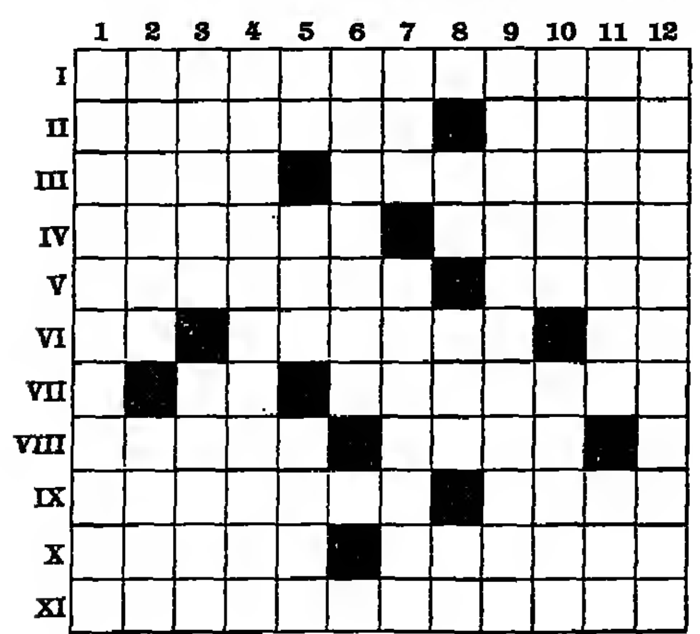
Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

MICHEL CHARLEMAGNE.

MOTS CROISÉS

N° 359



Horizontalement

I. Il promet les fleurs et les fruits. – II. Ils se décideront demain. Dans les tubes. – III. Prend de la valeur. Remis à demain et parfois à jamais. – IV. ... *vixit. Fit une très désagréable* litière. – V. Toujours derrière. Il demande à être enfoncé. – VI. Interpelle. Fit l'instruction. Dans le navet. – VII. Au club. Mit quelque licence. – VIII. Fis une pesée à vide. Usa de son droit mais passera probablement de la droite à la gauche. – IX. Syndrome parasitaire. Une Irlande en pleine guerre civile. – X. Trou. Elle peut vous regarder de haut. – XI. Gardons les nôtres.

Verticalement

1. A la guerre comme aux élections. – 2. Tout bien pesé. Pour une messe. – 3. Fondateurs. Poète, il est un peu sorcier. – 4. On ne connaît pas sa valeur. – 5. Conjonction. Il est très agité. Possessif. – 6. Rayonnant. – 7. Direction. C'est assez surprenant. – 8. A la fin. Possessif de bas en haut. Note dans le même sens. – 9. Prend le ciel à témoin. – 10. Capitale. Des lésions dans un sens. – 11. Elles sont admirables chez Renoir. Dans un reflet. – 12. Pourvu qu'elles ne soient pas, en plus, enférocées.

SOLUTION DU N° 358

Horizontalement

I. Démonstratif. – II. Egalité. Minn. – III. Célé. Ardents. – IV. Ors. Erronées. – V. Niais. Os. Tri. – VI. Feintèrent. – VII. Ni. Visée. – VIII. Testées. Osés. – IX. Ur. Ignées. Ré. – X. Récentes. Lin. – XI. Embrassèrent.

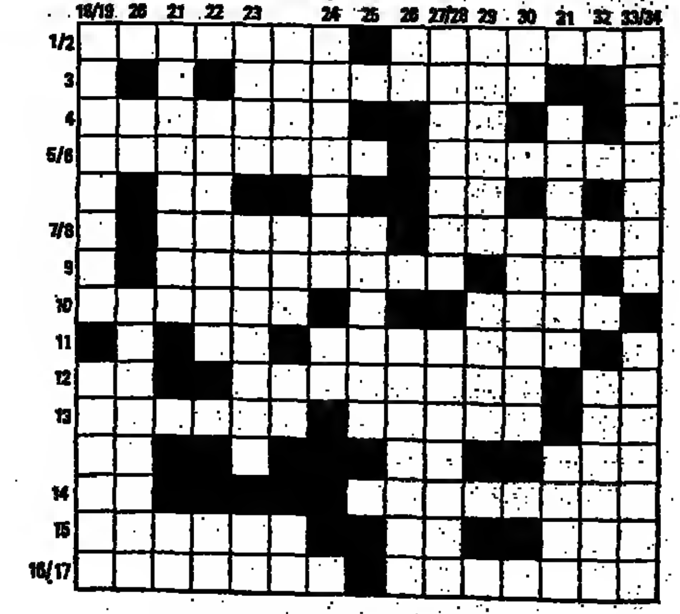
Verticalement

1. Déconfiture. – 2. Egérie. Erem. – 3. Malsains. CB. – 4. Ole. Initier. – 5. Ni. Est. Egna. – 6. Star. Events. – 7. Terrorisées. – 8. Doses. ESE. – 9. Amen. Néos. – 10. Tinettes. Le. – 11. Inter. Erin. – 12. Fossilisent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 359



SOLUTION DU N° 358

Horizontalement

1. SPONSOR. – 2. ACCABLA. – 3. OISELLE (OSEILLE). – 4. AEGYRINE, silicate de fer et de sodium. – 5. MAILLON. – 6. ONEREUX. – 7. FIOLES (FOLIES SOLFIE). – 8. MARITIME (MIMERAIT). – 9. EMPESTE. – 10. ZODIACAL. – 11. DORADE (DEDORA DERODA). – 12. RASSASIE (ARISASSE ASSIERAS SASSERAI). – 13. UNETELLE. – 14. RISIBLE. – 15. INEDITE. – 16. SASSIEZ. 17. TISANES (NASTIES SAINTES SATINES SENTAIS TANISES). – 18. ACUITE. – 19. DEXTROSE. – 20. – FUSAIN (INFUSA).

Verticalement

21. SOMMITE (TOMMIES). – 22. AMMONIAC. – 23. PARESSEUX. – 24. ETATISA (SAIETTA). – 25. SLALOMS. – 26. DEBINER. – 27. OLEOLAT, solution huileuse. – 28. REGNEREZ (GRENEREZ). – 29. INDIVIS. – 30. MUASSES (ASSUMES MASSUES MUSASSE). – 31. AVERSE (AVERES EVASER). – 32. CAUDALES. – 33. BASSINE (BINASSE SABINES). – 34. LIGUAT. – 35. ANOXIES. – 36. ETESIEN.

SOLUTION DU N° 358

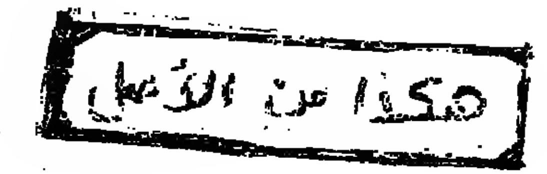
Horizontalement

1. DEIPRRX. – 2. EEENRTU (+ 1). – 3. EEEHMRTY. – 4. AEGLNUU. – 5. EIOPRSSU (+ 1). – 6. ACEHNS. – 7. EEIIRS. – 8. BEIORT (+ 2). – 9. ENOOPSSU. – 10. EINRRT (+ 1). – 11. AEINOPT (+ 1). – 12. DEEIOTUU. – 13. ECLSUX. – 14. EGILRSUV. – 15. CEINOS (+ 1). – 16. CEEEOSU. – 17. EEELMNT.

Verticalement

18. EEILPPRU. – 19. CEIRRS (+ 1). – 20. ACEEINUX. – 21. EEGILRRU. – 22. EPRRSUU. – 23. EIINOQU. – 24. EELNSXY. – 25. EEILNO (+ 1). – 26. AEIMOST (+ 4). – 27. AENOSTT (+ 1). – 28. AELMNRU. – 29. AEEMNR (+ 4). – 30. BEOSTU (+ 1). – 31. CEHIIOS. – 32. EEINRS (+ 8). – 33. EEIPRSS (+ 5). – 34. AEFSSTU (+ 1).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.



L'assiette au profit

Allons-nous vers une cuisine aseptisée ?

JE reçois un petit ouvrage intitulé *les Recettes des grands chefs lorrains*. Edité par les Presses universitaires de Nancy, je dois croire qu'il s'agit d'un ouvrage sérieux. Alors je me reporte à l'index des recettes et je trouve celle du saumon mariné à la scan*dinave* ; *d'une terrine de ris* de veau au homard ; d'escalopes de fnie gras « laquées » aux groseilles rouges ; d'une soupe d'huîtres au curry ; d'un navarin de lotte et saint-jacques aux foies de volaille ; du saint-pierre en papillote au citron vert sauce porto ; de béatilles de lapereau aux champignons ; des bananes à la brésilienne ; des beignets de kiwis aux fruits de la passion, etc. Où est la Lorraine dans tout cela ?

Oh ! certes, il y a bien, ici et là, les ficelles de Liverdun, des rognons de veau flambés à la mirabelle, une mousse lorraine, des michottes aux mirabelles et un garenne aux choux rouges. Ce sont presque toutes des recettes de cuisinières. Bravo mesdames !

Mais revenons à l'énumération première. J'imagine un petit ouvrage consacré aux recettes des chefs bretons, ou normands, ou du Sud-Ouest, ou azuréens... Ce seraient les mêmes. Exactement les mêmes : tartare de poisson cru, feuilleté de n'importe quoi, foie gras è la confiture et kiwis à gogo !

Voilà le grave, voilà la grande peine de la cuisine qui n'a plus de française que son nom : une cuisine uniformisée et déshumanisée !

∴

J'ai sous les yeux une cinquantaine de cartes parisiennes. J'y trouve cinquante fois du ris de veau (entouré de diverses inutilités, car il s'agit d'un produit coûteux à utiliser à dose homéopathique !), cinquante fois des filets de rougets (crus, cuits, en salade, à la vapeur, mais eux aussi présentés de telle façon qu'un petit rouget puisse faire deux ou trois portions), et bien plus de cinquante fois (quelquefois trois par carte) des feuilletés (d'asperges, d'escargots, de champignons, de rouget – bien sûr ! – de ris de veau, évidemment !) qui permettent de vendre le feuilletage au prix du produit. Partout encore quelque chose « au miel », et presque partout quelque chose « aux poireaux ».

J'aime fort le poireau. Et je me réjouis de le voir ainsi utilisé en cuisine (n'est-ce pas Jacques Bainville qui les disait encore inexplorés ?). Mais partout à la fois, alors que les fèves fraîches, les brocolis, les topinambours, les crosnes, sont méprisés, n'est-ce pas un peu bien moutonnier ? Et les petits pois ? Ils ont disparu... Non, j'exagère, on les trouve encore par demi-douzaine, à demi-crus, parmi les petits légumes (expression à la mode et stupide : une grosse carotte, une pomme de terre tournées ne sont pas des petits légumes, mais des légumes taillés petits, un haricot vert coupé en deux n'est pas un petit légume, mais un demi-légume !). Mais un pigeon aux petits pois, glorieuse aumône du printemps, n'est plus que légende : on nous balancera deux minces aiguillettes du volatile entourées de cinq petits pois doublés d'une carotte émincée. Pour la couleur

Est-ce économie ? Possible. On économise sur la quantité du produit pour pallier le coût de sa qualité. Pallier aussi le prix de la main-d'œuvre. Le service à l'assiette n'a pas diminué le nombre de personnel en salle tout en multipliant celui de la cuisine. C'est qu'il en faut du monde pour aligner « à la japoniaise » (pardon, à la japonaise !) le bouquet des petits légumes géométriquement disposés afin de cacher l'indigence du mets principal !

Ce n'est plus de la cuisine mais de la prestidigitation. Un éventail de mini-déchets de prix de revient minime autour d'une illusion de mets.

Et la cuisine dans tout cela ?

Vous me direz que le client est un peu complice. C'est vrai ! Le snobisme aidant, il a perdu le goût ancestral. Il mangeait hier pour vivre et, de temps en temps, pour le plaisir de la fête. Il mange aujourd'hui pour le plaisir de croire qu'il a mangé comme il faut manger pour être connaisseur. Il devient, abruti par les *médias*, le précieux – combien ridicule – de la table à la mode. Riche ou pauvre, modeste ou puissant, il entend manger « à la mode ».

Tenez, M. Alain Roux, un des bons vignerons du Midi (Prieuré de Saint-Jean-de-Bébian, à Pézenas) en est arrivé à produire un vin moins tanique (son excellent 84 par exemple) parce que le consommateur croit que le tanin fait les vins lourds et qu'il *a lu*... Et Pierre Androuet se désole parce que l'acheteur rechigne devant les vrais fromages fermiers, *faits à point*.

Le client cherche-t-il en tout la complaisante insipidité ? Allons-*nous vers une cuisine* aseptisée chère aux Américains ? Edouard Herriot aimait à dire de l'andouillette que, comme la politique, elle doit sentir un peu la m... mais pas trop. Il avait, quant à l'andouillette, raison. Et lorsque je vois sur les cartes : andouillette de loup, par exemple, je commande autre chose, trop certain sinon de me voir servir un fadasse rouleau de molle chair de poisson congelé.

Ces chefs-restaurateurs à la mode n'ont, en fait de cuisine, d'imagination que dans l'appellation. Et en avant pour les carolines de langoustines, les rusteaux de turbot, les arlequins de fruits de mer, les colimaçons de sole... Et ne croyez pas que j'exagère : je *tiens les cartes à votre disposition* !

S'ils y mettaient quelque génie, passe encore. On sourirait. Mais qu'un médiocre ayant passé six mois dans la cuisine d'un « 3 étoiles » à tourner les légumes se mette à les imiter, alors non ! Six mois à disposer en quinconce, dans les grandes assiettes, autour d'une ombre de chair mal cuite, quelques mini-légumes, est-ce un apprentissage ? Les écoles hôtelières apprennent la théorie. L'apprentissage en cuisine (j'ai parlé ici du bouquin si instructif de Ducloud, le grand chef de Tournus) conjuguait alors les coups de pied aux fesses et la pratique. Nous avons changé tout cela...

Les chefs d'aujourd'hui seraient-ils de mauvais éducateurs ? Peut-être pas... Mais, pris entre les voyages de parade et les soucis de la succursalite, ils n'ont plus le temps. Ils survolent.

∴

La bonne cuisine coûte cher, dit-on. Ce n'est pas tout à fait exact. Même si les produits de qualité se payent, ce qui coûte cher est le rare – ou ce que la mode exalte et raréfie. Des exemples typiques : le loup (ou bar) ayant *la cote* valait *quatre* ou cinq fois plus que le cabillaud, bien meilleur de goût et plus apte à de savoureuses, préparations. Mais le client voulait son loup (ou bar). Depuis quelque temps nos chefs « distingués » inscrivent à leur carte ledit cabillaud (sous le nom de morue fraîche, qui fait « canaille » et chébran en diable !). La mode s'en mêle, le client en redemande. Et il paye son plat presque au prix du loup (ou bar) ! Tout bénéfice.

Autre exemple : rien n'est meilleur qu'un simple pied de cochon grillé, et ça ne devrait pas revenir cher à la clientèle, mais nos chefs, se croyant astucieux, en tirent des plats où un demi-pied, entouré d'inutilités inattendues, se vend au prix du caviar.

Alors, pour se nourrir, les petites bourses n'ont que la ressource du semblo-mangeaille, de l'entrecôte et ses frites-salade (viande de médiocre qualité, frites surgelées, salade fatiguée) ; de la pizza étouffe-chrétien, ou des mangeoires sino-vietnamiennes. Pour ces additions, un bon cuisinier pourrait devoir servir un petit salé savoureux, un bourguignon parfumé, un miroton de derrière les fourneaux. Cette bonne cuisine ne coûterait pas cher. Mais il est vrai qu'elle ne rapporterait guère non plus. Ni en bénéfices ni en honneurs, en étoiles ni en toques. Tout le monde sait jouer la comédie, sauf quelques comédiens, disait Sacha Guitry. Tout le monde sait cuire *le pot-au-feu, sauf nos cuisiniers* à la mode, pourrait-on ajouter !

∴

J'accuse les cuisiniers d'aujourd'hui, dans leur majorité, de rechercher le profit avant tout. A n'importe quel prix ! Pour une image médiatique, pour aller se faire voir ailleurs (en jet spécial, en yacht, en Mercedes), pour se faire tutoyer par Johnny, Mortimer *ou tutti quanti*, ils vendraient leur âme... Et leur Gringoire et Saulnier ! C'est misérable !

J'entends bien leur réplique : *« Nous étions anonymes, on nous a fait sortir du ghetto ! »*

Mais Escoffier, Nignon, Montagné, étaient-ils *anonymes* en leur temps ? Non, et les contemporains les plus illustres reconnaissaient leur génie. Mais n'est pas génie qui veut, messieux ! Ne vous bousculez pas au portillon, et, pour un Bocuse, un Senderens, un Robuchon (je survole là trois générations), combien d'ineffables dont on nous rabâche les noms dans les feuilles, devant qui l'on se prosterne en criant au génie et qui ne sont rien... que d'honnêtes artisans – peut-être de talent, ce qui n'est déjà pas si mal, rendus fous par l'encens balancé sous leur nez

Aujourd'hui, ce n'est plus le mérite qui fait les vedettes, c'est le vedettariat publicitaire qui donne du mérite.

Revenez à plus de modestie, messieurs ! Redescendez vers vos casseroles. La sauce n'est pas forcément prise, les carottes sont trop cuites encore que crues, et cela manque singulièrement de sel.

N'apprenez pas vos « trucs » à vos commis, mais la mesure, la sagesse et, surtout, le métier.

Ce n'est jamais facile, un métier !

Il y faut le temps, l'expérience, l'enthousiasme. L'amour de la cuisine est la meilleure des épices pour le plus humble des plats. Indispensable.

Je ne sais plus qui disait – peut-être Fernand Point : *« Il est plus difficile de cuire juste un œuf à la coque que de faire un grand plat d'apparat » ?* Allons, messieurs, apprenez à vos jeunes le secret de l'œuf à la coque...

Et la cuisine sera sauvée.

Et vous avec !

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

La Belle France

Bien sûr, la tour Eiffel gourmande, c'est le Jules-Verne. Mais si voulez ne pas dépasser le premier étage et une certaine somme, voici la brasserie panoramique la *plus* intéressante de Paris, touristiquement parlant. Un menu promotionnel à 102,70 F (plus le vin) et un « children's menu » (36 F) pour les moins de douze ans : poulet rôti pommes frites ou jambon pommes frites et crème caramel. A la carte : des entrées, des grillades et autres plats de 62,60 F (andouillette) à 69,30 F (la bouteille). Le parking est sous la tour et gratuit, les cartes de crédit acceptées. Service de 12 h à 14 h 30 et de 19 heures à 21 h 45.

● **LA BELLE FRANCE, Champs de Mars, Paris-7e. Tél. : 555-20-04.**

Les Potiers

La rue de l'Arbre-Sec deviendrait-elle la rue gourmande par excellence ? Les nouveaux propriétaires de ce petit restaurant gentiment accueillant proposent une carte courte où la compote de queue de bœuf (31 F) voisine avec le foie gras au naturel (66 F), les œufs brouillés aux fruits de mer (34 F), le steak de turbot aux échalotes (66 F), le foie de veau aux raisins (66 F), la gibelotte de lapereau (57 F), le navarin de gigot (55 F), un rognon gratiné à la purée d'ail (63 F). Arrosez le repas du saumur-champigny.

● **LES POTIERS, 49, rue de l'Arbre-Sec, Paris-1er. Tél. : 261-26-19 (fermé samedi midi et dimanche).**

Le Globe d'Or

Vieille anseigne heureusement reprise par Christiane et Gérard Coustiaux. Décor d'auberge et carte sud-ouestissime : magrets, confit, tourin, estouffade et foie gras. Cassoulet de Castelnaudary le jeudi (76 F). Vins du Sud-Ouest à prix honnêtes : cahors, madiran, pécharmant, et le fameux côteau de Cocumont (56 F). Très belle collection d'armagnacs. On en reparlera à la rentrée.

● **LE GLOBE D'OR, 158, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Tél. : 260-23-37 (fermé samedi et dimanche).**

Armorique tonique

Les quatre départements bretons en fête.

DEPUIS la mi-mai, les touristes étrangers (allemands, hollandais, belges et anglais) ont ouvert la saison en Bretagne. La mer reste toujours la principale attraction des visiteurs, mais de nombreux projets de diversification des loisirs sont devenus réalité.

Les amateurs de golf peuvent utiliser le tout nouvel équipement du Tronchet (Ille-et-Vilaine) ou le nouveau practice du Petit-Colombier à Paramé (Ille-et-Vilaine), alors que l'hôtel de La Reposée, à Liffre, propose des stages d'initiation ou de perfectionnement sur son tout nouveau swin golf.

La route de Chateaubriand (1) conduit le visiteur épris d'histoire, de littérature et d'architecture dans dix-neuf châteaux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, qui jalonnent le pays où l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* passa une partie de sa jeunesse.

En juillet, les quatre départements bretons seront concernés par l'opération Châteaux en fête que prépare l'association régionale de coordination pour le développement des activités musicales, chorégraphiques et vocales (2) dans douze châteaux ; la journée de fête (de 17 heures à 24 heures) alliera la musique, la danse et les arts plastiques. Monument en fête aussi à la célèbre abbaye de Landevennec (Finistère), qui célèbre cet été son quinzième centenaire.

Sur la côte, la base de vitesse de Brest, le Trophée de la torche (planche à voile) à Saint-Guénolé (Finistère) confirment, si besoin était, la vocation historique d'une Bretagne résolument tournée vers la mer. Dans le pays de Lorient, des croisières côtières et des sorties de pêche en mer avec un équipage expérimenté sont proposées tous les jours à partir du 1er juin.

En matière d'hôtellerie, le Kastel-Mor de Benodet a fait peau neuve, tandis que Douarnenez retrouve un hôtel trois étoiles avec le Clos de la Vallombreuse. Près du barrage de la Rance, un hôtel Climat a ouvert ses portes début juin, alors que le nouvel hôtel des Alizés à Lamballe (Côtes-du-Nord) s'est spécialisé dans les séminaires, tout comme le château de Kérembleis à Plomelin (Finistère).


FREDERIC GALLIER

Les habitués du centre de thalassothérapie de Carnac constateront que l'établissement s'est agrandi et renouvelé avec un nouveau décor dans les thermes. Egalement à Carnac, le camping quatre étoiles des Menhirs ajoute des bains à remous à son ensemble piscine-sauna. A Saint-Cast (Côtes-du-Nord), un nouveau camping quatre étoiles s'est ouvert au Châtelet. Dans les Côtes-du-Nord et le Finistère, la nouvelle association Tables et gens de qualité regroupe cinquante-cinq hôteliers-restaurateurs pour la promotion de leurs produits, tant en France qu'à l'étranger.

L'association bretonne des Relais et itinéraires (3) propose tout l'été une série de randonnées pédestres, de promenades à vélo pour découvrir le Trégor et la Côte de granit rose, ainsi que, fin juin, une randonnée insolite sur le thème de la pêche à la truite en vallée de l'Elorn. La découverte de la Bretagne intérieure passe aussi par les promenades sur les canaux bretons, de plus en plus prisés par les touristes anglais.

Pour cet été 85, le Comité régional du tourisme (4) a entrepris une promotion des îles bretonnes, avec la diffusion d'une plaquette contenant tous les renseignements utiles aux visiteurs (liaisons, caractéristiques, hébergement et restauration, camping, etc.).

Dans le Finistère ou le parc d'Armorique, où le tourisme hippomobile a conquis ses lettres de noblesse, le comité départemental du tourisme (1) propose cet été un circuit trilingue des enclos paroissiaux, pour lequel une plaquette a été tirée à trente mille exemplaires.

Les professionnels du tourisme, qui constatent avec satisfaction l'impact du slogan « *Bretagne tonique* », ont quelque peu tremblé en raison des conditions météorologiques du printemps. Bien que tardive, l'arrivée des beaux jours leur fait penser qu'en Bretagne la saison 85 pourrait être à l'image de la saison 84, c'est-à-dire bonne.

CHRISTIAN TUAL.

(1) Association des amis de la route Chateaubriand, Comité départemental du tourisme, 1, rue Martenot, 35000 Rennes - Tél. : (99) 02-97-43.

(2) ARCODAM, 11, rue du Prieuré, 35410 Châteaugiron - Tél. : (99) 37-34-58.

(3) Association bretonne des Relais et itinéraires, 9, rue des Portes-Mordellaises, 35000 Rennes - Tél. : (99) 31-59-44.

(4) Comité régional du tourisme, 3, rue d'Espagne, BP 4175, 35041 Rennes Cedex - Tél. : (99) 50-11-15.

Musique à Saint-Pair

UN livre pour un orgue. Une idée originale de quelques « paroissiens » de Saint-Pair-sur-Mer (Manche) qui espèrent que la vente d'un livre relatant l'histoire de ce bourg normand permettra l'achat d'un orgue pour l'église dont la partie ancienne date du douzième siècle.

Saint-Pair-sur-Mer, une commune et une station balnéaire. Deux mille habitants l'hiver, dix mille l'été. A droite, en regardant la mer, Grandville. En face, l'archipel de Chausey et Cancale. A gauche, mais caché par la pointe de Carolles, le Mont-Saint-Michel.

Fondé par des religieux, rattaché au Mont, siège d'une baronnie, blessé par la guerre de Cent Ans et ressuscité avec la naissance de la station balnéaire, Saint-Pair a une riche histoire, joliment racontée dans le livre écrit par Michel Coulombier.

Après les abbés, les seigneurs et les bourgeois, voici les estivants. Le 1er juin 1873 un arrêté municipal précise « *les mesures de sûreté et de décence à observer à l'égard des baigneurs et nageurs* ». Les « cabanes » pour « *se déshabiller ou s'habiller* » apparaissent. Il est précisé : « *Les hommes stationnant sur cette partie de la plage devront se tenir à une distance convenable ou 80 mètres au moins de la partie de la plage réservée pour les femmes seules, pendant le bain de celles-ci.* » Enfin, « *les guides chargés de conduire à la mer les baigneurs qui le réclameront devront être entièrement revêtus de laine. Ils devront porter secours à la moindre alarme, même à ceux qui n'auraient pas demandé leur aide pour se baigner* » (art. 30). Souvenirs.

Mais ici, en cette « *terre des saints* », on aime bien son église. On regrette que l'orgue à tuyaux ait brûlé il y a plusieurs décennies. Restaurer l'instrument ? Trop coûteux pour des résultats incertains. Alors quelques amis de Saint-Pair se regroupent et lancent une association pour éditer un livre dont les bénéfices de la vente seront exclusivement consacrés à l'achat d'un orgue. Une initiative qui s'inscrit dans l'histoire de ce pays où l'on n'a jamais manqué de caractère. L'aventure de Saint-Pair continue.

J. P.

● *La terre, le ciel, la mer. Saint-Pair-sur-Mer, histoire et légendes*, 240 pages. Prix : 100 francs.

« Musique à Saint-Pair », boîte postale n° 4, 50380 Saint-Pair-sur-Mer.

Un conservatoire du littoral

LE crave à bec rouge reviendra-t-il picorer la lande bretonne ? Les guillemots à miroir et la mouette rieuse survoleront-ils, plus nombreux encore, les dunes de Kemmara ? Le dernier pingouin du cap Sizun retrouvera-t-il une compagne ? L'hypothèse qui faisait rêver les écologistes en 1970 et sourire pétroliers, industriels et campeurs sauvages n'est plus absurde grâce à l'action conjuguée du Conservatoire du littoral et des communes bretonnes.

Avec 5 500 kilomètres de façade maritime, la France est une des premières réserves d'écologie marine en Europe. La Bretagne (1 832 kilomètres de côtes longeant le Finistère, les Côtes-du-Nord, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine) en est la précieuse illustration : paysage diversifié, des dunes de Kemmara à la pointe de Castelmeur, du marais de Mousterlin aux îles de Houat et de Hoëdic, aux rias verdoyantes, auquel répond une faune abondante, composée de près de 80 000 couples d'oiseaux. Inversement, la dégradation du paysage breton est spectaculaire : marées noires, afflux touristique saisonnier mal contrôlé, abandon des activités économiques traditionnelles, pollution industrielle... Pour endiguer le menace qui pesait sur les côtes françaises, les pouvoirs publics décidaient, le 10 juillet 1975, la création d'un établissement public, le « *Conservatoire du littoral et des rivages lacustres* », dont la mission était de « *mener dans les cantons côtiers et dans les communes riveraines une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique* ».

Dans ce cadre, le Conservatoire se porte acquéreur des terrains dont il estime nécessaire d'assurer la protection. Ce sont les communes qui ensuite assurent gestion, entretien, aménagement du site et, éventuellement, créent un emploi de garde.

Résultat : à la veille de son dixième anniversaire, le Conservatoire a posé son emblème, le chardon des sables, sur 330 kilomètres de côtes, soit 27 000 hectares ou 181 domaines, aussi divers que les Agriates en Haute-Corse (4 500 ha), le site de la Gryère au bord du lac Léman (1,5 ha), les plages du débarquement, l'anse Couleuvre en Martinique, etc.

En Bretagne, le Conservatoire protège 42 domaines couvrant 1 570 hectares. Cette action doit s'amplifier puisque 50 sites (4 500 ha) rejoindront bientôt ce patrimoine. L'action du Conservatoire est cependant loin d'être purement administrative. Ainsi que le rappelle son président, M. Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer, « *Il ne servirait à rien d'acquérir des portions du littoral si c'était pour le laisser à l'abandon. Elles doivent être vivantes, conserver leur originalité propre, accueillir sans dommage le public* ». Grâce au balisage des sentiers de promenade, à l'information des visiteurs, à la reconstitution de la flore (plantation d'oyats pour maintenir les dunes, par exemple) et au travail des communes, au besoin soutenues par les experts du Conservatoire et les budgets de la région, les côtes bretonnes changent rapidement : la lande couvre à nouveau certains camps, l'océan ne dévore plus les dunes, et les nids se multiplient dans les marais. Le résultat justifie la formule de M. Louis Le Pensec : « *Protéger les rivages, c'est protéger la vie* », mais surtout fait du Conservatoire plus qu'une réponse institutionnelle au courant écologiste. Il prouve que commence à être maîtrisée une richesse essentielle pour la région, pour le pays. Une richesse représentée par les pingouins qui bientôt peut-être reviendront plonger dans les eaux limpides du cap Sizun, plus vertes qu'un lagon tropical ; par le retour du petit mouton breton, suivi du crave à bec rouge qui ne picore que la lande tondue ; par les pétrels, sternes et autres guillemots qui se jouent du vent, des dunes et des genêts dorés.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

Partir

« Passeport Morbihan »

Huit ports morbihanais (La Roche-Bernard, Arzal-Camoel, Port du Crouesty, Arradon, l'île aux Moines, Port-Blanc, La Trinité et Port-Haliguen) ont décidé de mettre en commun les services offerts par chacun d'eux aux navigateurs. Le « passeport Morbihan » se présente sous la forme d'un carnet à faire viser dans les capitaineries concernées. Ce passeport donne droit à un forfait qui porpose notamment les escales gratuites dans les huit ports associés avec possibilité de prolonger son séjour, l'accès aux cales de carénage, 10 % de réduction sur les prestations de service et l'accès gratuit aux installations sanitaires et d'hygiène.

● **SAGEMOR, BP 221, 56006 Vannes, Cédex. Tél. : (97) 63-42-00.**

Pêche à la carte

Sur le beau lac de Jugon (côte du Nord) un week-end de pêche à la carte. Du 15 juin à la fin novembre. Quatre formules d'hébergement sont proposés selon que le pêcheur préfère la caravane, l'hôtel ou le gite rural. Les prix varient donc de 450 F à 1 200 F.

● **Comité départemental du tourisme des Côtes-du-Nord : 1, rue Chateaubriand, 22000 Saint-Brieux. Tél. : (97) 61-66-70.**

La harpe des Celtes

Le deuxième concours international de harpe celtique aura lieu le 6 juillet prochain à Dinan. Les harpistes des dix sept pays où cet instrument est encore vivant participeront à cette manifestation. Sur les bords de la Rance on attend donc le retour des luthiers.

● **Office de tourisme de la ville de Dinan : Hôtel Kératry, 6, rue de l'Horloge (22100) Dinan. Tél. (97) 39.75.40.**

Le Morbihan en fête

Agrémenter les journées des visiteurs de ce coin de France, tel est l'objet du dépliant *Fêtes et loisirs en Morbihan 85*, qui, comme chaque année, présente le calendrier des principales manifestations culturelles, sportives et traditionnelles qui se dérouleront dans ce département, durant l'été.

Outre les rubriques habituelles (pardons, fêtes [de la Châtaigne notamment], feux de la Saint-Jean, feux d'artifice, concours de pêche, liste des châteaux, parcs et musées), l'accent est mis tout particulièrement, cette année, sur le Festival interceltique qui se tiendra à Lorient du 2 au 11 août et sur... le Tour de France cycliste, qui y prendra son départ, à Vannes, le 29 juin, pour Lanester et dont la deuxième étape reliera Lorient à Vitré.

● ***Fêtes et loisirs en Morbihan*, disponible sur simple demande au Comité départemental du tourisme, Hôtel du département, BP 400, 56009 Vannes Cedex.**

MIACA et non MICA

L'abréviation est moins brillante mais plus exacte : le sigle de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte Aquitaine dont nous avons longuement parlé dans « le Monde des loisirs » du 15 juin est MIACA et non MICA, comme nous l'avons écrit par erreur.

هكذا من الأصل